SOUSCRIRE AU CAPITAL DU « MONDE »
Pages 44 à 46

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12707 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – VENDREDI 6 DÉCEMBRE 1985

Rivalités à la Maison Blanche

M. Reagan n'a décidément pas de chance avec ses conseillers pour les affaires de sécurité nationale. Le premier titulaire de la fonction, M. Richard Allen, avait dû démissionner au bout d'un an à la suite d'une stupide affaire de dessous-de-table. Le second, M. William Clark, aux compétences assez réduites en politique étrangère, n'aura pas laissé dans l'histoire un souvenir impérissable. D'une tout autre envergure intellectuelle et professionnelle, M. Robert McFarlane n'en est pas moins contraint, malgré ses mérites indéniables, reconnus par M. Reagan lui-même, à s'effacer à son tour. Quelle malédiction frappe donc ce poste-clé du gouvernement des Etats-Unis ?

Créé en 1947 par le Congrès pour introduire dans la politique étrangère américaine un élément plus systématique de coordination, le Conseil national pour les affaires de sécurité, dont les réunions sont présidées par le chef de la Maison Blanche lui-même, n'a cessé, au cours des décennies, de voir grandir son importance. Cette montée en puissance s'est généralement faite au détriment du département d'Etat, voire de celui de la défense. Ayant, privilège rare, un accès direct quotidien au président, le conseiller pour les affaires de sécurité peut en réalité faire de sa fonction à peu près ce qu'il veut. Jamais les possibilités offertes par une telle situation ne furent exploitées avec plus de détermination que du temps où, M. Richard Nixon siégeant à la Maison Blanche, Henry Kissinger exerçait auprès de lui cette fonction.

La volonté de pouvoir de « Dear Henry » ne lui aurait toutefois peut-être pas permis de s'imposer pleinement s'il n'avait été en totale connivence avec un président animé, en matière internationale, d'une vaste ambition aux desseins bien arrêtés. C'est bien précisément ce qui fait le plus défaut aujourd'hui à la politique étrangère des Etats-Unis. Après avoir traité, à son arrivée à la Maison Blanche, les Soviétiques de « menteurs » et de « tricheurs » et qualifié l'URSS d'« empire du mal », M. Reagan, désireux désormais de se donner une stature d'homme de paix, a multiplié à Genève les amabilités envers M. Gorbatchev.

Ce retournement de tendance a exacerbé les tensions latentes au sein de l'administration, illustrées à la veille du sommet par la divulgation d'une lettre de M. Caspar Weinberger, secrétaire à la défense, mettant le président en garde contre toute concession imprudente envers Moscou. Les fréquentes vacances de M. Reagan depuis ...on opération d'un cancer n'ont ...s peu contribué, en outre, à ...raver les frictions entre les ...nbres de son équipe, permet... au secrétaire général de la ...son Blanche, l'énergique ...ld Regan, d'asseoir une ...nce démesurée.

...nme d'études et de dos... M. Robert McFarlane ne ... que se lasser d'une telle ...on des rôles. Tout en ... M. Reagan d'un colla... ...r avisé, qui avait notam... ...ntré son efficacité dans ...aration du sommet de ... et le dénouement heu... ... l'affaire des otages de ... à Beyrouth, son départ ...e le sentiment d'incerti... ...e donne trop souvent la ...te de la politique étran... ...néricaine.

(... nos informations page 5.)

LES REMOUS APRÈS LA VISITE DU GÉNÉRAL JARUZELSKI

M. Fabius est critiqué au PS pour s'être démarqué de M. Mitterrand

M. Laurent Fabius s'est déclaré, le mercredi 4 décembre, à l'Assemblée nationale, « troublé » par la visite du général Jaruzelski à Paris et par l'audience que M. François Mitterrand a accordée au chef de l'Etat polonais. Le premier ministre a souligné que cette décision est de celles qui relèvent du chef de l'Etat, « et de lui seul ».

En se démarquant, ainsi, du geste fait envers le dirigeant polonais, le premier ministre a surpris les socialistes. Tout en étant réservés sur la visite elle-même, ceux-ci reprochent au premier ministre de s'être désolidarisé du président de la République.

Pour leur part, les officiels polonais affichaient leur satisfaction après une visite jugée « très positive » par le numéro un polonais. (Lire page 3 l'article de Jan Krauze.)

MM. Mitterrand et Fabius auraient-ils imaginé de mimer la « cohabitation », ils n'auraient pas pu s'y prendre mieux. Premièrement, les relations d'État à Etat entrent dans le domaine dont la pratique de la Vᵉ République réserve la maîtrise au président. Deuxièmement, l'audience accordée par le chef de l'Etat au général Jaruzelski heurtait le parti au gouvernement et ses électeurs. Le premier ministre a rendu compte, le mercredi 4 décembre, à



l'Assemblée nationale, devant « sa » majorité, des explications demandées par lui à l'Elysée sur une décision qui *« relève du président de la République et de lui seul »* (cette dernière affirmation a été approuvée par M. Barre, un peu plus tard, au cours de son passage à « L'heure de vérité », sur Antenne 2).

Il est déjà arrivé à M. Fabius, dit-on à l'Hôtel Matignon, de s'enquérir des motifs d'une décision prise à l'Elysée. C'est la première fois, en revanche, qu'il rend publique une telle démarche. C'est aussi, par conséquent, la première fois qu'il cite les explications reçues au lieu de les faire siennes. Aux observations de l'Hôtel Matignon, il faut ajouter celle-ci : on n'avait jamais vu un premier ministre exprimer dans l'hémicycle du Palais-Bourbon le « trouble » que lui a inspiré un acte du président de la République.

La décision mise en cause non seulement relève du chef de l'Etat, mais elle a été prise par lui seul. S'il y avait été associé, M. Fabius n'aurait pas présenté les raisons de cette décision comme il l'a fait mercredi, c'est-à-dire comme *« les réponses que le président de la République a bien voulu* [lui] *faire »* sur l'initiative qu'il avait prise. L'Hôtel Matignon a été simplement informé, et le chef du gouvernement semble avoir mal supporté que son point de vue n'ait pas été pris en considération sur une affaire politiquement aussi sensible. M. Barre a eu beau jeu de rappeler que M. Giscard d'Estaing n'avait pas manqué, lui, de consulter son premier ministre sur l'opportunité de sa rencontre avec Brejnev à Varsovie en 1980.

L'émotion, le « trouble », provoqués par la décision de M. Mitterrand étaient apparents lors de la rencontre hebdomadaire de mardi entre le premier ministre et les dirigeants du Parti socialiste, en l'occurrence M. Lionel Jospin et M. André Billardon, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. M. Fabius a donné l'impression, alors, d'être décidé à se démarquer, d'une façon ou d'une autre, du chef de l'Etat. Il s'en est entretenu avec ce dernier, mercredi matin, avant le conseil des ministres. Un certain froid entre les deux hommes était perceptible à l'ouverture du conseil.

La communication de politique internationale qu'a présentée à ses collègues M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, a été mise à profit par M. Mitterrand pour évoquer l'entretien qu'il allait avoir avec le général Jaruzelski. Le président a indiqué son souhait qu'existent des relations d'Etat à Etat entre la France et la Pologne. Il rappelé que d'autres responsables occidentaux avaient rencontré le dirigeant polonais, avec lequel le pape s'était, aussi, entretenu, et il a souligné le rôle international de la France, illustré par les visites que MM. Reagan et Gorbatchev lui ont rendues. M. Mitterrand a souligné, enfin, qu'une décision comme celle de recevoir le général Jaruzelski relève de l'autorité du président et du *« devoir d'Etat »*.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 4.)

Troublant...

par ANDRÉ FONTAINE

LAURENT FABIUS a donc confessé devant l'Assemblée nationale qu'il avait été troublé d'apprendre la venue à Paris de Wojciech Jaruzelski. On ne peut, après avoir entendu ses explications, que partager son trouble.

Ce que le général-président attendait est clair : outre le plaisir de se promener en bateau-mouche sur la Seine par une journée dont la douceur lui a peut-être rappelé que la Pologne a connu jadis, au début du règne de Gomulka, un éphémère « printemps en octobre », celui plus grand encore de se faire filmer en compagnie du président de la République française.

La télévision de Varsovie n'a naturellement pas été jusqu'à montrer à son public les protestataires, d'ailleurs pas si nombreux, qui s'étaient regroupés aux Invalides. De même a-t-elle fait grâce à son public des ... inventées, du côté français, pour réduire la portée de la réception : la porte close à laquelle s'est heurté le numéro un polonais faubourg Saint-Honoré, ou le refus du président de la République de se laisser photographier lui serrant la main. On ne peut qu'approuver Raymond Barre d'avoir jugé ces procédés peu dignes.

Qu'attendait de son côté François Mitterrand de ces quatre-vingts minutes d'entretien, dont la traduction a de toute manière réduit de moitié la durée utile ? Sans doute a-t-il fait la leçon à son hôte sur les droits de l'homme : bravo ! Mais enfin, il connaît assez d'histoire pour savoir que, sur un interlocuteur de ce type, l'efficacité de tels propos relève de celle de l'eau sur les plumes d'un canard.

(Lire la suite page 3.)

Les importations de produits pétroliers sont libérées

La décision de M. Bérégovoy, favorable pour l'indice des prix, est jugée sévèrement par les raffineurs français.

PAGE 40

La contestation des étudiants en Chine

Les manifestations répétées dans les universités, reflet du malaise social, inquiètent de plus en plus les autorités.

PAGE 6

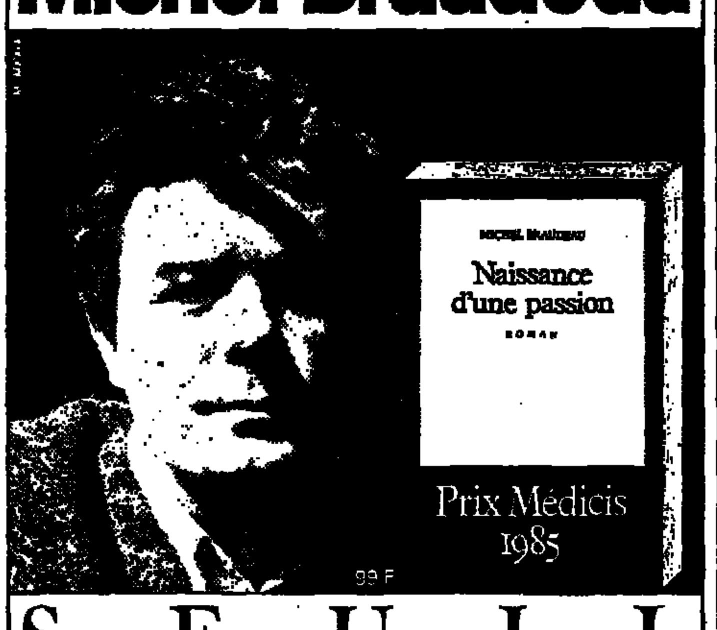
M. Barre, ou comment marquer sa différence

A « L'heure de vérité », l'ancien premier ministre a renouvelé son hostilité à la cohabitation et peaufiné son image d'homme en dehors des partis.

PAGE 8

Débats : Un revenu social garanti ? (2) ● Etranger (3 à 7) ● Politique (8, 9 et 16) ● Société (18 et 20) ● Culture (32) ● Communication (38) ● Economie (40 à 47).

Programmes des spectacles (33 et 34) ● Radio-télévision (38) ● Informations Services : Météorologie, Mots croisés, Loterie nationale, Loto (39) ● Carnet (16) ● Annonces classées (39)



Le goût nouveau de la tradition

« Il faut être absolument moderne. » Ce cri de Rimbaud n'a pas fini de titiller la conscience occidentale. La modernité a pris un caractère à ce point obsessionnel dans nos pays dits développés qu'elle fait maintenant partie des programmes politiques et éducatifs, des apprentissages fondamentaux. Moderniser la société, moderniser les esprits, est un devoir national. Le gouvernement en a fait sa devise, exprimant l'inquiétude d'une nation qui tremble d'être dépassée par le train du progrès.

Mais curieusement, c'est au moment où cette idée semble devenir une évidence qu'on en voit poindre une autre, apparemment contradictoire : la référence à la tradition. Et, cette fois, ce ne sont plus les passéistes, les nostalgiques, qui la brandissent, mais ceux-là même, qui ont les yeux fixés sur l'an 2000. Comme si la course au progrès avait besoin d'un retour à ses racines.

S'interrogeant sur les moyens de former les jeunes aux défis du troisième millénaire, le Japon insiste sur la nécessité de retrouver les valeurs ancestrales, de renouer le fil brisé du passé (1). Il observe que l'éclatement de la vie et de la culture modernes a détruit l'identité nationale, désarticulé les personnalités, les rendant plus fragiles aux chocs du futur. En France, où l'histoire connaît la vogue que l'on sait, la défense de son enseignement a suscité un mouvement d'union

A l'heure de la modernisation, l'histoire et le passé retrouvent un regain d'actualité.

nationale. Et c'est Jean-Pierre Chevènement, le chantre de la modernisation, qui préconise le rétablissment d'un filière d'« humanités » dans les lycées, faisant une large place aux langues anciennes.

La publication annuelle *le Temps de réflexion* réunit dans son dernier numéro intitulé « Le passé et son avenir » quelques *« essais sur la tradition de l'enseignement* (2). » Elle observe que la culture moderne, marquée par la science, repose sur l'idée de rupture. Or l'enseignement est une activité de transmission, par définition tournée vers le patrimoine. Comment affronter à la fois cette aspiration vers le nouveau et ce poids du passé ? Comment choisir dans l'immensité de l'héritage ce qui mérite d'être sauvegardé ?

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire la suite page 20.)

(1) Voir « L'école japonaise victime de son succès » dans *le Monde* du 24 octobre.

(2) Gallimard, 345 pages, 130 F.

Le Monde DES LIVRES

- **Philosophie :** Sartre et la déchirure de l'histoire.
- **Histoire :** deux détectives chez Louis XVIII ; 1939-1945, Souvenirs du temps de la nuit.
- **Lettres étrangères :** Rafael Alberti.
- **Ecrits intimes :** Monique Apple, Gabriel Matzneff et Jean L'Hote.
- **Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech :** Jean Cocteau, l'envers du décor.

Pages 21 à 31

débats

UN REVENU SOCIAL GARANTI ?

A mesure que l'hiver approche, la misère est de moins en moins tolérée. Le PS s'est prononcé pour un revenu minimum garanti, et Jean-Claude Boulard explique quelles pourraient être les modalités du système qu'approuve, de son côté, Roger Sue, à condition qu'il corresponde à un service rendu à la société.

Penser à la France qui perd

Le financement du minimum garanti serait assuré par l'Etat et les collectivités locales

par JEAN-CLAUDE BOULARD (*)

LORSQU'UN chômeur en fin de droits, dépourvu de toute ressource, vous interpelle sur sa situation, il ne suffit pas de lui parler des contraintes de la modernisation industrielle, des impératifs de l'équilibre du commerce extérieur ou de l'impossibilité de créer par voie administrative des emplois. Une leçon d'économie ne permet pas de se nourrir, d'habiller les enfants et de payer le loyer.

Reste à fournir l'adresse du bureau d'aide sociale, du Secours catholique et du Secours populaire. Est-ce acceptable dans la France de 1985 ? L'hiver dernier, on pouvait voir dans les villes des files de mères de famille attendant la distribution de surplus agricoles.

Même si les Français, d'après une récente enquête du CREDOC, sont à 55 % hostiles à une augmentation de leurs cotisations sociales ou de leurs impôts pour garantir des ressources aux chômeurs de longue durée, il est temps d'admettre que le chômage prolongé constitue la principale maladie d'une société en voie de modernisation, un risque collectif justifiant la création d'une couverture sociale. Les Français ne percevront la différence entre une modernisation de droite et une modernisation de gauche que si nous sommes capables de réparer correctement les conséquences sociales de la modernisation.

Ce choix a été fait par le PS lors de sa convention « Modernisation et Progrès social » qui a décidé qu'« *un revenu minimum devait être garanti à tous* ». Au congrès de Toulouse, la motion de synthèse a repris à son compte la nécessaire création d'un minimum social garanti afin d'éviter la marginalisation des chômeurs de longue durée.

L'ouverture, sous condition de ressources, d'une allocation de 40 francs par jour, soit 1 200 francs par mois, représenterait 31,5 % du SMIC et 50 % du minimum vieillesse. Sur la base de 900 000 bénéficiaires, le coût de cette mesure s'élève à 14 milliards de francs. Cette somme représente 0,3 % du produit national brut. Est-ce que 0,3 % de solidarité de plus constitue un défi insurmontable dans une France soucieuse de se moderniser sans rupture de son tissu social ?

La France qui se porte bien, la France qui gagne et dont il est normal d'encourager les victoires, a les moyens d'aider la France qui perd et qu'il n'est pas question d'installer dans la défaite et la misère. Afin d'éviter que le financement du minimum social ne soit noyé dans l'ensemble du budget public, il faudrait affecter les ressources à l'alimentation d'un fonds national de solidarité.

Le financement de cette nouvelle prestation sociale devrait être assuré paritairement par les collectivités locales et l'Etat. Les communes et les départements ont d'autant plus de raisons d'accepter cette contribution que la plupart demandent l'instauration d'un minimum garanti et que la création d'un tel minimum allégerait par voie de conséquence les dépenses en très forte croissance des bureaux d'aide sociale.

L'autre source de financement peut être dégagée par l'Etat. Pourquoi ne pas faire appel aux contributions volontaires déductibles de l'assiette de l'impôt sur le revenu, une sorte de fondation solidarité. Beaucoup de Français qui protestent contre les prélèvements obligatoires accepteraient le prélèvement volontaire déductible.

Une taxe pourrait être également créée sur les recettes de jeux, certains produits de luxe, sur les grandes fortunes et pourquoi pas sur les notes de restaurant. La France nourrie à la note de frais peut difficilement refuser de payer pour une France qui n'a plus les moyens de se nourrir.

Au-delà des objections financières, la création d'un minimum social garanti se heurte à une autre objection. Celle du risque d'assistance. Bel alibi, comme si les bureaux d'aide sociale et les sociétés caritatives, ce n'était pas déjà de l'assistance. Et puis à tout prendre, il vaut mieux être installé dans l'assistance que d'être plongé dans la misère. La dignité c'est certes d'avoir un travail mais faute de travail, c'est au moins d'avoir un revenu.

En 1956, à l'issue de l'hiver particulièrement froid, la gauche a su faire face à la pauvreté issue de la vieillesse en créant un minimum vieillesse. Il est conforme à sa vocation que, en 1985, elle réponde à la pauvreté liée à l'inactivité en faisant sa place, au sein de notre système de couverture sociale, à une allocation minimum garantie. Les socialistes ont raison d'encourager la France qui gagne. Ils doivent renforcer la solidarité à l'égard de la France qui perd.

(*) Membre du bureau exécutif du Parti socialiste.

Sécurité et flexibilité

Remplacer le « salaire du chômage » par la rétribution d'une activité

par ROGER SUE (*)

L'INDISPENSABLE modernisation comme la situation démographique laissent peu de chances à une amélioration de l'emploi, à court terme tout du moins. Dès lors, comment garantir la sécurité économique (dont dépendent les autres aspects de la sécurité) en période de crise de l'emploi, sans qu'elle se traduise par l'allocation chômage, qui de plus n'a qu'un temps ?

Pour y répondre, certains proposent l'instauration d'un « minimum social » ou revenu minimum garanti (RMG) pour tous. Les Pays-Bas sont les premiers à tenter l'expérience mais il est bien trop tôt pour établir un quelconque bilan. Ce système présente des avantages certains : simplification de la redistribution sociale réduite à une prestation unique assortie de quelques prestations complémentaires suivant les cas, sécurité économique minimale garantie « à vie », alternances facilitées entre activité — non-activité — formation, souplesse accrue du marché de l'emploi, « vécu » moins dramatisé d'une situation de non-activité, etc.

Mais les inconvénients d'un tel système apparaissent non moins certains : coût élevé pour la collectivité sans aucune contrepartie, généralisation d'un système d'assistance, moindre motivation pour la recherche d'un emploi, etc. Il est sans doute possible d'y remédier tout en gardant son idée de base : la sécurité économique comme condition de la flexibilité.

Au revenu minimum social devrait correspondre un travail, un temps d'utilité sociale. Ce principe légitime a inspiré les TUC. Réservés pour l'instant aux jeunes chômeurs, ils ont ouvert une voie. Leur succès (plus de 180 000 aujourd'hui) démontre bien leur « utilité » face à des tâches qui ne sont remplies ni par les collectivités publiques ni par le marché. On dira que leur extension risque d'officialiser un double marché du travail et de concurrencer le secteur privé.

L'effet des TUC

Les résultats des premières expériences montrent, au contraire, que loin de se substituer à des emplois existants nombreux sont les TUC qui finissent par créer un véritable emploi. Ils suscitent de nouveaux besoins, génèrent de nouvelles activités, et s'ils ne créent pas toujours de nouveaux marchés ils stimulent souvent les marchés existants. En remplissant des tâches utiles à la collectivité, c'est surtout le service public qu'ils pourraient concurrencer. Qui s'en plaindrait ? N'est-il pas préférable, y compris au plan économique, que les intéressés eux-mêmes prennent en charge une part du service public qui, de toutes manières, ne peut faire face à la croissance de la demande.

Le mouvement en faveur des crèches parentales, gérées par les parents qui reçoivent en échange une rétribution pour leur « travail » va tout à fait dans ce sens.

En période de sous-emploi, il paraît inconcevable de ne pas répondre à ce type de demande sociale qui tôt ou tard se traduira par une demande de biens et services stimulant le marché. En ce sens, Alfred Sauvy a raison de dire que ce qui importe c'est moins le travail (au sens de l'emploi traditionnel) que l'activité qui génère de l'activité et au bout du compte de nouveaux emplois.

Dans ces conditions, le versement d'un revenu social garanti se justifierait, il ne serait plus le « salaire du chômage » mais la rétribution d'une activité utile socialement et économiquement. Cette « disparition » de la hantise du chômage lèverait bien des obstacles à la flexibilité. Elle permettrait d'aller beaucoup plus vite et beaucoup plus loin dans le processus de modernisation qui ne peut aller jusqu'au bout de sa logique. Or chacun sait que plus vite se réalisera ce processus et plus vite il sera possible de retrouver le chemin de la croissance et de l'emploi.

Cependant, si l'on ne veut pas que cette « élimination » du chômage ne soit artificielle, il faut éviter de cantonner une partie de la population aux seules tâches d'utilité sociale. Il faut favoriser les passages et les alternances entre l'utilité sociale et le marché proprement dit ; il faut aussi poursuivre et intensifier les efforts de formation et la meilleure répartition du « travail productif ». Le chemin est encore long mais on aurait tort, par réflexe conservateur, de négliger la voie de l'utilité sociale et de la sécurité économique auquel chacun peut légitimement prétendre.

(*) Auteur de *Vivre en l'an 2000,* Editions Albin Michel, 1985.

COURRIER DES LECTEURS

« Les écrits de Charles de Gaulle »

Il faut être reconnaissant au *Monde* du 19 novembre d'avoir, par la plume d'André Passeron, signalé avec quel soin du détail l'amiral Philippe de Gaulle avait « *collationné* » les discours et les écrits de son père avant de les publier chez Plon : nous savons ainsi que le discours du Forum du 4 juin a été « *omis* » et que le « *Vive l'Algérie française* » du 6 juin à Mostaganem n'est plus qu'un « *Vive l'Algérie !* » Ce ne sont sans doute que deux exemples.

Faut-il rappeler que l'exposition Charles de Gaulle promenée en France par l'institut du même nom, faisait l'impasse complète sur l'Algérie ? Ce n'est qu'une confirmation (...).

On comprend que cela gêne ses héritiers ; mais cela nous gêne encore plus qu'ils y ajoutent leur tricherie. Espèrent-ils que les historiens de demain s'y laisseront prendre ?

CHRISTIAN RENDU
(Oullins, Rhône).

L'honneur d'un homme politique ?

Signant « les élus socialistes du quatorzième arrondissement », *Mme Edwige Avice, secrétaire d'Etat à la défense, conseillère de Paris, MM. Pierre Castagnou, conseiller de Paris et Roger Rouquette, député de Paris, conseiller d'arrondissement, nous adressent la lettre suivante à la suite de la publication dans* le Monde *du 28 novembre d'un article de M. Christian de La Malène :*

Il est des jours où le discours politique doit avoir une certaine cohérence ; il doit en particulier être en rapport avec les actes de ceux qui le tiennent. Aussi l'article de Christian de La Malène intitulé « *L'honneur d'un gouvernement* » ne manque-t-il pas de sel, c'est le moins qu'on puisse dire.

Faut-il quand même rappeler que Christian de La Malène, qui clame haut le manque d'honneur du gouvernement socialiste, est le même qui a vu son élection du 19 mars 1978 dans la seizième circonscription de Paris, le quartier Plaisance, annulée par le Conseil constitutionnel par décision parue dans le *Journal officiel* du 16 juillet 1978 ?

Quel était le motif de cette décision ? Il est intéressant de citer le même *Journal officiel* (page 2844) : « *Considérant qu'il résulte des télégrammes précités que des procurations établies au nom de Français résidant au Gabon l'ont été en méconnaissance des dispositions des articles R 72 à R 75 du code électoral, à la suite d'une manœuvre ayant eu pour effet d'altérer la sincérité du scrutin.* »

Quand on a vu son élection annulée à la suite d'une « *manœuvre* », on est vraiment mal placé pour donner des leçons sur l'honneur.

Appliquez le Coran

Vous qui gardez Michel Seurat et Jean-Paul Kauffmann prisonniers, où est-il écrit qu'un musulman ne doit être ni miséricordieux ni juste ? Qu'un partisan de Dieu ne s'incline pas devant Lui, mais devant un chef militaire ? Qu'un partisan d'Ali inflige le martyre à ceux qui ne portent aucune responsabilité dans le martyre des chiites ?

Pourquoi retomber à ce point dans les travers de la « *période de l'ignorance* » ? Tenir des étrangers responsables de ce que vous considérez des crimes contre votre communauté, n'est-ce pas se comporter exactement comme ceux qui ignoraient le message prophétique ? Et même ceux-là ne considéraient-ils pas l'hospitalité comme un devoir sacré ?

Michel, Jean-Paul et les autres, pourquoi les garder ? Afin que l'on parle de vous ? C'est fait, et au-delà de ce qui servirait vos intérêts. Sont-ils des otages ? Contre qui pourraient-ils être échangés ? Des *parents ou des amis, détenus par* les Israéliens ? Avant Mohamed, sans doute, défendre ainsi ses proches était une obligation personnelle et familiale. Quand l'islam n'existait pas. Quand les tribus s'affrontaient. Quand l'idée d'une communauté des croyants ne s'était pas encore imposée.

Plus tard, tout ce que vous faites aujourd'hui sera déclaré condamnable par le Coran. Vous recevrez obligation de protéger les gens du Livre, non de les enlever. Ils auront le droit de garder leur religion, leurs opinions, ils auront un statut. Le djihad (1) ne sera pas dirigé contre eux, mais contre ceux qui vivent hors du domaine de l'islam et se préparent à faire la guerre à la oumma (2). Aucun de ceux que vous retenez de force n'est dans ce cas (...).

YVES SCHEMEIL,
directeur de l'Institut d'études politiques de Grenoble, auteur d'une thèse sur le Liban.

(1) Guerre sainte.
(2) Communauté islamique.

Pouvoir discrétionnaire ?

(...) Je lis, dans votre numéro daté du 16 novembre, les propos de MM. Samir Nair et Michel Sapin (...) sur une « *grande loi sur la naturalisation qui fasse échec aux projets de la droite intolérante* ». Cette idée géniale est en réalité peu de chose. En effet : le délai de cinq ans est le délai « type » de la législation actuelle, laquelle prévoit des exceptions minorantes nombreuses. L'acte de volonté est, bien évidemment, déjà exigé. L'obligation de motiver le refus est appliquée chaque fois qu'il y a, à l'origine de la décision négative, application d'un article de loi.

Certes, les auteurs remettent en cause le pouvoir « discrétionnaire » de l'administration. Mais qu'est-ce que ce pouvoir lorsque plus de 90 % des demandes reçoivent une suite favorable ? Et que, parmi les rejets, la majorité est fondée sur des articles de la loi ! Pour, par exemple, condamnation, absence de domicile de nationalité, défaut d'assimilation. (...)

JEAN REYNAUD
(Paris).

Une famille pour chaque enfant

Nous souhaitons que tous les candidats à l'adoption ne soient plus exclusivement, d'une manière étriquée pourrait-on dire, considérés comme étant à la seule recherche d'un bébé. « *Mais pour qui veut donner un sens à sa vie...* », écrit fort justement Roger Pruvost (*le Monde* du 15 novembre), favorable au « parrainage ». Pourquoi ne pas reprendre cette formule et l'appliquer aussi aux candidats à l'adoption afin de leur reconnaître en priorité un grand élan d'amour débordant largement toutes les considérations portant sur l'âge des enfants.

En conclusion, le chiffre de quatorze mille cinq cents pupilles en France, en 1984, apparaît trop fort statistiquement, mais surtout humainement. Souhaitons que demain la tendance à la classification en catégories s'atténue afin que puisse poindre le bon sens qui veut que chaque enfant ait une famille.

JEAN BELLEC
(La Flèche).

LES REMOUS APRÈS LA VISITE DE M. JARUZELSKI

Un succès inespéré pour les dirigeants de Varsovie

Peu importe que le général Jaruzelski ait dû entrer à l'Elysée par la grille du jardin. Peu importe que M. Mitterrand ne l'ait pas accueilli sur le perron. Que M. Fabius se soit déclaré *« troublé »*, M. Barre *« choqué »*, une bonne partie de l'opinion, gauche en tête, interloquée : les autorités de Varsovie avient toutes les raisons de considérer la journée parisienne du premier secrétaire et chef de l'Etat comme une brillante opération, et les officiels polonais affichaient, mercredi, 4 décembre une satisfaction non feinte.

Non sans une sorte d'étonnement, d'ailleurs. Le major Gornicki, conseiller du général, jubilait franchement, dit-on de bonne source, au cours d'un briefing privé avec les représentants de la presse polonaise à Paris. Cela dépasse nos espérances, expliquait-il en substance. Même réaction de la part d'un diplomate de haut rang. D'autant que l'entretien avec le président Mitterrand s'est passé, selon lui, dans une atmosphère excellente, qu'il n'a été marqué par aucun moment désagréable, aucun *« grincement »*...

Une conversation plus longue que prévu — quatre-vingts minutes — avec le président de la République, une promenade en vedette sur la Seine en compagnie de sa fille Monika, un arrêt devant l'Opéra, un autre devant le Centre Georges-Pompidou, le tout évidemment très largement répercuté par la télévision polonaise, qui avait dépêché trois équipes à Paris. Le général Jaruzelski avait d'excellentes raisons de déclarer, avant de quitter la France, qu'il jugeait cette visite *« très positive »*.

Une visite dont on n'aurait, en principe, rien dû savoir jusqu'à mardi, c'est-à-dire jusqu'au jour même de l'arrivée du général à Paris. Mais, que, bien évidemment, les Polonais s'arrangèrent pour faire connaître un peu plus tôt, par une « fuite » appropriée (ils avaient procédé de la même manière lors de la fameuse rencontre Giscard d'Estaing-Brejnev à Varsovie).

De l'entretien lui-même, le premier secrétaire a dit qu'il avait été *« très utile et très sincère »* et que, si on avait certes abordé quelques questions qui *« sont matière à discussion »*, les deux parties *« étaient tombées d'accord sur la nécessité de renforcer les relations franco-polonaises »*. On devait apprendre par la suite, de la bouche de M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, qui a assisté à l'entretien en compagnie de son homologue, M. Marian Orzechowski, et des deux ambassadeurs, que le général Jaruzelski s'était donné le luxe d'aborder lui-même le premier la question des droits de l'homme. A ce moment, M. Mitterrand l'interrompit. Lui fit-il la leçon, comme semblait l'annoncer la réponse qu'il donna vendredi dernier, lorsqu'on lui transmit la demande d'entretien du général : *« S'il veut me voir, il me verra... et il m'entendra... »* ?

« Je ne suis pas venu demander l'aumône »

Le général Jaruzelski, en tons cas, n'a pas semblé véritablement frappé par ce qu'il avait entendu. Répondant brièvement à quelques questions des journalistes, dans le salon d'honneur de l'aéroport d'Orly, il a indiqué qu'il n'avait pas été question de M. Walesa — un sujet qui, à son avis, ne mérite pas d'être traité dans *« une conversation entre chefs d'Etat »*. Interrogé sur sa fameuse prédiction, faite il y a deux ans, d'un prochain « Dien-Bien-Phu » de la diplomatie française à propos de la Pologne, il répondit, non sans habileté, que sa venue à Paris avait, en fait, été un *« succès tant pour la Pologne que pour la France »*. *« Je ne suis pas venu ici demander l'aumône »*, déclara-t-il encore en réponse à une question sur une éventuelle aide économique de la France à la Pologne. Quant à une visite de M. Mitterrand à Varsovie, il expliqua qu'il n'avait pas remis d'invitation *« formelle »*, mais qu'il espérait bien que le président français pourrait venir à Varsovie dans l'avenir.

Au cours de sa journée, le général Jaruzelski avait malgré tout dû subir quelques menus désagréments. Notamment, une manifestation d'un millier de personnes, MM. Edmond Maire et Yves Montand, et diverses personnalités en tête. Mais l'important service d'ordre qui quadrillait Paris lui épargna évidemment tout contact avec les manifestants.

Autre grain de sable, le directeur de la Compagnie des bateaux-mouches qui fit savoir de la plus verte manière qu'il n'était pas question pour lui de laisser embarquer *« le général Pinochetski »*. La compagnie rivale n'eut, elle, aucun d'état d'âme, et le premier secrétaire put faire sans encombre sa petite croisière sur la Seine.

De tout cela, comme des efforts déployés par les officiels français pour minimiser l'importance de cette *« visite entre deux portes »* et des réactions largement négatives de la presse française, le public polonais aura peut-être quelques échos, par l'intermédiaire des radios étrangères très largement écoutées là-bas. Mais ce ne sont là que broutilles, comparées à l'impact de cette éclatante démonstration de « normalisation » extérieure avec un pays jusqu'à présent considéré à Varsovie comme le plus attaché, en Europe, à une certaine idée de la Pologne, où Solidarité tiendrait plus de place que les dirigeants au pouvoir.

Polis, les porte-parole du syndicat dissous, et M. Walesa lui-même, ont préféré se réfugier dans l'expectative, déclarer qu'il fallait attendre de voir les *« résultats »* de cette visite pour juger, tout en ajoutant que si le seul résultat devait être un succès d'image pour le régime, alors... M. Walesa a encore déclaré mardi soir qu'il attendrait que ce résultat soit présenté par M. Mitterrand lui-même pour prendre position. Il nous en aurait peut-être dit plus, ce mercredi matin, par téléphone, avant de se rendre chez le procureur où il est à nouveau convoqué, si la conversation n'avait été presque aussitôt coupée.

En attendant, donc, le petit tour du général Jaruzelski à Paris a toutes les allures d'un vilain tour joué à l'opposition au régime de Varsovie.

JAN KRAUZE.

Troublant...

(Suite de la première page.)

De toute façon, la marge de manœuvre dont dispose Jaruzelski dépend essentiellement de celle que lui concède son grand voisin de l'Est.

A première vue, il fallait au chef de l'Etat un motif puissant pour remettre soudain en cause la ligne très dure qu'il avait adoptée, depuis le début de son septennat, à l'égard des autorités polonaises. D'autant plus qu'il devait bien se douter que ses remarques cinglantes sur Valéry Giscard d'Estaing après la rencontre de celui-ci à Varsovie avec Leonid Brejnev, il y a cinq ans, lui seraient jetées à la figure à cette occasion. Mais Paris vaut bien une messe : on aurait parfaitement admis la visite si elle avait eu pour contrepartie une série de mesures de libéralisation. C'est à peu près ce qu'a dit, avec beaucoup de bon sens, Lech Walesa. Peut-être n'est-il pas trop tard pour les espérer encore. Mais tout ce qu'on a appris jusqu'à présent, c'est une nouvelle agression à Varsovie contre un prêtre un peu trop libre dans ses propos, et la poursuite des purges dans l'Université.

A défaut, on ne peut guère retenir d'autre explication que la curiosité : il y a, certainement, un mystère Jaruzelski. Qu'y a-t-il derrière ces lunettes noires ? Un pur agent de Moscou ou un patriote à la Kadar qui s'est voué à la tâche ingrate de jouer les écrans entre son peuple et le plus encombrant des protecteurs ? Il serait surprenant que quatre-vingts minutes d'entretien aient fourni à François Mitterrand assez d'éléments pour trancher la question.

Le plus important dans cette visite, ce pourrait bien être cependant l'enseignement à en tirer pour la politique française. Raymond Barre a révélé à la télévision que Valéry Giscard d'Estaing l'avait consulté avant d'aller voir Brejnev à Varsovie. Laurent Fabius avait dit quelques heures plus tôt que le président de la République avait, concernant Jaruzelski, pris sa décision tout seul. Raison de plus pour s'interroger sur l'idée que l'on se fait, à l'Elysée, de la cohabitation à venir. Chaque jour qui passe, depuis l'extension par décret, l'été dernier, du nombre des nominations soumises à la signature du chef de l'Etat jusqu'à l'affaire de la cinquième chaîne, dessine l'image d'un homme qui entend utiliser au maximum, si l'opposition gagne les législatives de l'an prochain, les possibilités que lui donne la Constitution.

On comprend bien pourquoi : il veut empêcher la droite, à laquelle il est certes prêt à faire sa place — mais la plus petite possible, — de consolider une autorité bien nécessaire pour gouverner efficacement, et donc de pouvoir se prévaloir, au moment de l'élection présidentielle de 1988, de résultats convaincants. Mais il ne peut pas ne pas voir que, ce faisant, il apporte le maximum d'eau au moulin de Raymond Barre, dont les sondages, il est vrai trop rapides pour être décisifs, n'ont cessé d'approuver mercredi soir les prises de position, plus d'une fois marquées, au demeurant, qu'il s'agisse de l'immigration ou des dénationalisations, du double sceau du bon sens et du courage.

Les Français, dans leur grande majorité, n'ont que faire de cette zizanie qui est le lait favori de la classe politique et que la perspective du scrutin proportionnel répand à l'intérieur même des formations et des coalitions. Ils sentent que la gravité des enjeux auxquels le pays doit faire face suffit à rendre suicidaire une expérience de cohabitation en forme de guérilla.

La vérité, qu'on ne répétera jamais trop, c'est que la cohabitation que nos compatriotes sont à juste titre si nombreux à souhaiter n'est pas possible sans un minimum d'accord au départ. Le minimum existe, au moins tacitement, sur plus de points qu'on ne l'imagine. Pour tous ceux qui, de droite, de gauche, ou en refusant les étiquettes, se préoccupent avant tout de l'avenir de ce pays, il ne devrait pas y avoir de tâche plus importante ni plus urgente que de définir et de préciser cette zone de consensus. Les remous suscités par la visite de Jaruzelski suffisent en tout cas à prouver que la politique étrangère ne saurait constituer de ce point de vue un ciment suffisant.

ANDRÉ FONTAINE.

LU

« LITURGIE POLONAISE », DE KAZIK HENTCHEL

La Pologne à travers une farce surréaliste

La fiction est souvent un excellent moyen de rendre compte de la réalité... C'est pourquoi cet étrange « roman » qui vient de Pologne nous force à nous pencher sur l'état d'esprit des Polonais enfermés dans une « liturgie », ce culte institué par un ordre politique qui nous plonge dans l'absurde, cet absurde quotidien qui, depuis Kafka, Bruno Schulz, Witkiewicz ou Gombrowicz, permet de mieux comprendre l'état d'esprit d'une Europe centrale qui fut souvent au centre de la déraison.

Le calme règne toujours à Varsovie. On le sait. Mais dans les têtes, qu'en est-il ? Kazik Hentchel livre le journal intime, entre juin 1981 et juin 1982, de Jojo K., un jeune écrivain plutôt schizophrène atteint d'une manie de la persécution. *« Je ne sais pas. Je ne sais pas quand ça a commencé et même si quoi que ce soit a bien commencé »*, répète le personnage, comme un leitmotiv. *« Mon pays baigne dans la joie, alleluia et hosanna, et moi, pendant ce temps, je me livre à mes petites activités inavouables... »* Il s'est aperçu, soudain, que quelqu'un qui n'était pas lui publiait des articles sous son nom en utilisant une langue peu châtiée, une langue de bois qui ne peut être la sienne. *« J'ai donc décidé d'interrompre mes activités créatrices pour le prendre en flagrant délit (...). Il voulait me détruire. »*

Individualiste à l'extrême *« dans un pays tellement nationalisé que tous ses ressortissants étaient la propriété de l'Etat »*, Joseph-Jojo K. a fait le projet, pour se séparer des masses, de tuer le pape polonais, mais il a été pris de vitesse par un Turc qui a échoué. Son plan a été réduit à néant par le gouvernement, qui, en tardant à lui délivrer un passeport, a sauvé, sans le vouloir, le successeur de saint Pierre.

Victime d'une guerre psychique qu'il perd chaque jour un peu plus, le héros continue, dans la maison de fous où il est enfermé, à consigner ses idées délirantes sur l'amélioration du système. Libéré pendant les premiers jours de l'état de guerre, il s'aperçoit que ses plans ont été mis en pratique et qu'il est le véritable auteur du coup d'Etat ! Mais, candide, il s'informe de l'ennemi auquel la guerre a été déclarée et, dans son délire, s'imagine poursuivi par les Zomos tandis qu'il a pour seul interlocuteur sensé son chat qu'il a habillé en général avec des lunettes noires...

L'humour de Kazik Hentchel rappelle beaucoup Kafka, son auteur préféré, et le délire de son personnage n'est qu'une forme de réalisme psychologique perverti dans lequel s'insèrent des histoires véritables. Pour l'auteur, en effet, *Liturgie polonaise* est un livre réaliste. *« Comme le pays est fou,* explique l'auteur, *le livre est sensé. Nous sommes victimes d'une schizophrénie nationale. Pensez... L'absurde polonais ne finit pas de me persécuter. Et Jaruzelski me suit... »*

Autre détail fou, fou, fou : Kazik Hentchel avait reçu à l'origine une bourse de 10 000 zlotys du Comité culturel des Primats polonais pour *Liturgie polonaise*, mais il a été décidé que le roman n'était pas *« publiable »*. L'auteur termine actuellement à Paris *les Nouvelles Aventures du comte de Monte-Cristo*, l'histoire comique et désespérée d'un homme qui n'accepte ni son visage, ni son corps, ni sa nationalité et refuse même ses pensées, tout en vivant la Libération de Paris par les armées du pacte de Varsovie...

Jaruzelski y pensait-il aussi mercredi en naviguant sur la Seine ?...

NICOLE ZAND.

★ *Liturgie polonaise* de Kazik Hentchel. Traduit du polonais par Gabriel Mérétik. Ed. Robert Laffont, 188 p., 85 F.

Un prêtre de Cracovie à nouveau brutalisé par des inconnus

Le Père Tadeusz Zaleski, prêtre catholique de Cracovie, âgé de vingt-huit ans, sympathisant du syndicat polonais dissous Solidarité, a été agressé dans la nuit de mardi à mercredi 4 décembre dans son appartement et brutalisé d'une manière rappelant les méthodes utilisées par la police polonaise à l'égard du Père Jerzy Popieluszko, assassiné le 19 octobre 1984 par trois officiers de la police politique.

Selon la mère du prêtre, son fils a ouvert à 4 heures du matin sa porte à trois inconnus, deux hommes et une femme, qui disaient venir le chercher pour se rendre au chevet du curé de la paroisse, *« victime d'une crise cardiaque »*. A peine entrés, les trois inconnus ont empoigné son fils, l'ont ligoté et bâillonné avant de saccager son appartement. Pour empêcher le Père Zaleski de bouger, ses agresseurs lui ont passé un nœud coulant autour du cou et ont relié l'extrémité de la corde à ses mains et ses pieds en la faisant passer le long du dos. C'est de cette manière que les assassins du Père Popieluszko avaient ligoté leur victime avant de le jeter à l'eau.

Le Père Zaleski avait déjà été brutalisé et brûlé lors d'une première attaque, le 6 avril dernier, dans la cave de l'appartement de sa mère. Il avait subi à l'époque une vingtaine de brûlures apparemment provoquées par des cigarettes sur la joue et le ventre et symbolisant deux « V » — le « V » est devenu un sigle de ralliement de Solidarité.

Malgré des protestations de plusieurs médecins, le parquet de Cracovie avait, à l'époque, classé très vite l'affaire, estimant que les *« blessures légères subies par le Père Zaleski »* ne justifiaient pas une action en justice. — *(AFP.)*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-46-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE SA
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1,25 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

LES REMOUS APRÈS LA VISITE DE M. JARUZELSKI

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Fabius se déclare « troublé » par la visite du chef de l'Etat polonais

Mercredi 4 décembre, à l'Assemblée nationale, pendant la séance de questions d'actualité, M. Laurent Fabius est d'abord interrogé sur la venue à Paris du général Jaruzelski par M. Jean-Michel Boucheron, député socialiste d'Ille-et-Vilaine. Le premier ministre affirme que c'est sans doute la question *« la plus difficile »* à laquelle il ait à répondre depuis qu'il est entré en fonctions. C'est *« précisément parce qu'elle est difficile »*, continue-t-il, qu'il veut répondre personnellement. Puis il continue, au milieu d'interjections diverses venues des bancs de l'opposition : *« Je fais partie de ceux qui ont été profondément heurtés et ont manifesté leur désapprobation lors de ce qu'il est convenu d'appeler les événements de Pologne.*

» C'est pourquoi – et pourquoi le cacher ? – la visite en France, même rapide, du chef de l'Etat polonais m'a personnellement troublé. Au cours d'une discusson que j'ai eue avec le chef de l'Etat, j'ai posé, comme il est normal, les questions qui me venaient à l'esrit. Je vous transmets les réponses qu'il a bien voulu me donner. François Mitterrand a rappelé notre solidarité avec le peuple polonais, solidarité qui doit s'exprimer par toutes les voies possibles. Les contacts directs sont un moyen de faire avancer les choses en Pologne.

» Tout d'abord, le président de la République estime qu'il doit exister des relations d'Etat à Etat entre deux pays comme la Pologne et la France. Dans un passé récent, le ministre des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne a rencontré le chef de l'Etat polonais. De même, une rencontre a eu lieu entre celui-ci et le président du conseil italien. Enfin, dans un domaine différent, Sa Sainteté le pape s'est rendu en Pologne. Le sentiment du président de la République, c'est qu'il est de l'intérêt de la France et de l'intérêt de la Pologne que des relations existent entre ces deux pays et leurs dirigeants.

» Deuxième observation : cette rencontre, qui a lieu à la demande du chef de l'Etat polonais, ne signifie en aucun cas, de la part de la France, une approbation de la politique suivie dans ce pays ni une approbation de l'attitude de ses dirigeants à propos du problème des libertés et des droits de l'homme. L'entretien a été largement consacré à faire valoir les critiques sévères que nous avions à formuler de ce double point de vue.

» La troisième observation vaut pour tous les députés présents. La décision de rencontrer ou de ne pas rencontrer un chef d'Etat étranger relève du président de la République et de lui seul.

» Personnellement, en tant que premier ministre, je n'ai rien à ajouter sinon que, lorsqu'il a appris cette rencontre, Lech Walesa a dit en substance qu'il faudrait la juger à l'efficacité qu'elle aura pour le peuple polonais. Je partage pleinement ce sentiment. »

Le premier ministre est de nouveau interpellé sur ce sujet par M. Jacques Baumel, député RPR des Hauts-de-Seine, qui lui lance : *« La raison d'Etat ne justifie pas tout (...). Vous donnez souvent des leçons de morale au sujet des droits de l'homme (...). Mais, du même coup, vous êtes mal placé pour tenter, d'ailleurs en cachant vos sentiments profonds, de justifier ce qui s'est passé (...). Non, on ne peut à la fois défendre les droits de l'homme et dérouler le tapis rouge sous les pieds d'un général dictateur. »*

M. Fabius laisse M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, apporter une réplique au député RPR. M. Dumas, lui aussi fréquemment interrompu, répond sur un ton vif qui contraste avec celui employé précédemment par le premier ministre. M. Dumas justifie d'abord le *« crochet »* par Paris, entre Tunis et Alger, par le voyage aux Antilles de M. Mitterrand, qui ne lui aurait pas permis de recevoir le général Jaruzelski au retour de sa propre tournée au Maghreb.

M. Dumas affirme encore : *« Quoi que vous pensiez, les relations d'Etat à Etat existent. »* Il rappelle que le général de Gaulle fut *« le premier, en 1945, à effectuer le voyage de Moscou »* et continue : *« L'Etat polonais existe, il faut en tenir compte. Et le peuple polonais existe aussi. Il connaît au jour le jour difficultés et souffrances. Il était important que le président de la République rencontrât le chef de l'Etat polonais pour lui dire ce que les Français pensent de la situation en Pologne (...). De profonds désaccords nous séparent du régime polonais depuis 1981. Ils sont connus, nous les avons déjà exprimés (...) et nous le ferons encore si nécessaire. Nous ne renions pas un de nos propos. Nous devons prendre en compte l'existence du peuple polonais, dans le contexte géographique et historique qui est le sien. La Pologne occupe une place centrale dans notre continent, dans cette autre Europe séparée de la nôtre par une vicissitude de l'histoire que la France n'a jamais acceptée.*

» Il fallait dire cela au général Jaruzelski, lui parler de l'exercice des libertés syndicales et politiques en Pologne, de la place de l'Eglise, des droits de l'homme... et de la nécessité de rétablir un dialogue effectif entre les Polonais.

» Personne ne peut ni ne doit en douter un seul instant : ce matin autant qu'hier et que demain, ce sont nos préoccupations à l'égard du peuple polonais qui guident notre comportement. J'en prends l'engagement au nom du gouvernement. »

● *Le chancelier Kohl approuve la rencontre.* – Le chancelier Helmut Kohl approuve la rencontre entre le général Jaruzelski et le président Mitterrand, a indiqué, mercredi 4 décembre, à Bonn, un porte-parole officiel ouest-allemand. Le chancelier, qui s'est entretenu lui-même avec le chef de l'Etat et du Parti polonais, l'an dernier à Moscou, en marge des funérailles de M. Youri Andropov, estime qu'*« il est juste et important de parler ensemble »*. – *(AFP.)*

Les socialistes interloqués

« Un ministre, ça ferme sa gueule », a dit un jour M. Chevènement. Il aurait sans doute pu ajouter : *« Un premier ministre, encore plus. »* Pour avoir, mercredi à l'Assemblée, ignoré cette règle de savoir-vivre gouvernemental, M. Fabius a véritablement interloqué les députés socialistes. *« La réponse qu'a faite le premier ministre m'interdisait de l'applaudir »*, expliquait ainsi, glacial, à la sortie de l'hémicycle, un parlementaire qui exprimait un sentiment largement partagé.

En l'absence d'informations complémentaires sur ses motivations réelles, le premier ministre a réussi un tour de force paradoxal : se mettre à dos – par son manque apparent de solidarité avec le président – des socialistes qui, sur le fond, pensent le plus souvent exactement comme lui. M. Bernard Poignant, député rocardien du Finistère, qui arborait sur son manteau un badge Solidarnosc, résumait mieux l'atmosphère que M. Georges Sarre, député CERES de Paris, qui affirmait : *« François Mitterrand a fait son devoir. »*

Le soir même, au bureau exécutif du PS, les dirigeants du parti, qui ignoraient, pour la plupart, ce qu'avait dit M. Fabius deux heures avant, affirmaient, comme M. Jospin lui-même, qu'aucun socialiste, consulté, n'aurait souhaité la venue à Paris du général polonais. Le premier secrétaire du PS précisait qu'il n'était, lui-même, pas au courant de cette visite, tandis que M. André Laignel exprimait un net désaccord avec la démarche présidentielle.

Il a fallu, dans ces conditions, que M. Claude Estier, l'un des quelques membres du bureau exécutif à avoir assisté à l'intervention du premier ministre, informe ses collègues et crée une certaine surprise. Le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale a expliqué aux dirigeants socialistes que la venue du général Jaruzelski est maintenant à l'origine d'un *« problème franco-français »*. M. Estier a estimé que le premier ministre s'est désolidarisé du président, ce qui est un événement très grave et sans précédent, a-t-il dit. Mais un véritable débat n'a pu s'engager entre gens qui, pour la plupart, n'avaient pas entendu le premier ministre. Néanmoins, M. Luc Soubré a souligné qu'il craint qu'après avoir entendu *« lui c'est lui, moi c'est moi »*, les électeurs et les militants ne finissent par dire : « eux, c'est eux, et ce n'est pas nous ».

Un homme au moins avait, dès le matin, senti venir le *« coup tordu »* : M. André Billardon, qui, semble-t-il, pressentait – après l'avoir vu la veille – ce qu'allait dire le premier ministre. Le président du groupe socialiste a passé une bonne partie de la matinée à tenter de convaincre le bureau du groupe que la question ne devait pas être posée.

Malgré quelques soutiens, il a dû s'incliner, la majorité des intervenants faisant valoir une thèse inverse : si, disaient-ils, le PS ne pose pas la question, il semblera se désolidariser du président et, évidemment, la question sera évoquée par la droite lors de la séance de questions d'actualité. D'autres ont fait valoir, après cette fameuse séance, qu'interrogé par la seule opposition, le premier ministre aurait pu laisser M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, répondre à sa place.

Le mal de toute façon était fait. Jeudi matin, les socialistes s'interrogeaient encore sur le sens caché des « petites phrases » de Laurent Fabius. La ligne « oficielle » du PS était, quant à elle, quelque peu surréaliste, puisqu'elle revient à dire : « Nous n'avons rien remarqué. »

J.-L. A.

M. Barre : si j'avais été troublé, je serais parti

Au cours de « L'heure de vérité », dont il était mercredi soir 4 décembre l'invité, M. Raymond Barre a qualifié d'« étrange » le fait que M. Mitterrand ait reçu le général Jaruzelski *« à sa demande »*. *« Ce n'est pas parce qu'on vous demande quelque chose qu'on doit l'accepter »*, a-t-il fait remarqué, avouant qu'il avait été *« stupéfait d'apprendre subrepticement et à la sauvette »* cette visite.

L'ancien premier ministre a rappelé qu'il a *« toujours soutenu la nécessité de maintenir des relations d'Etat à Etat. Ce qui ne signifie nullement que l'on approuve l'idéologie ou les comportements intérieurs de tel ou tel gouvernement »*, mais il s'est demandé pourquoi, après *« les déclarations spectaculaires du gouvernement et des ministres »*, en décembre 1981, quand a été instauré l'état de siège en Pologne, il fallait aujourd'hui que *« le dialogue soit repris au niveau des chefs d'Etat »*. *« Je vous dirai*, a-t-il ajouté, *que je ne verrais aucun inconvénient à ce que des relations se poursuivent avec la Pologne* [mais] *au niveau des ambassadeurs, des services techniques, des ministres des affaires étrangères. »*

M. Barre a trouvé tout aussi « étrange » l'attitude de M. Fabius. Il a expliqué que, à la place de M. Fabius, *« s'il avait été troublé, il serait parti »*, et qu'il ne serait pas *« allé à l'Assemblée nationale donner le sentiment que ce que faisait le président de la République le perturbait »*.

L'ancien chef du gouvernement a souligné que, lorsque M. Valéry Giscard d'Estaing s'était rendu à Varsovie pour rencontrer Leonid Brejnev en mai 1980, il avait été « consulté » et que, au vu *« des éléments du dossier »*, il avait *« fort bien compris »* que M. Giscard d'Estaing se rendît à Varsovie. *« Je n'ai pas été troublé »*, a-t-il insisté.

Le premier ministre est critiqué au PS

(Suite de la première page.)

La visite du dirigeant polonais n'a donné lieu à aucune autre intervention au conseil des ministres, le président n'ayant invité à aucun débat. Rendant compte du conseil à la presse, Mme Georgina Dufoix, interrogée sur cette visite, a repris les arguments développés par le président de la République, avec une tonalité sensiblement différente de celle qu'allait adopter, plus tard, le premier ministre. Par la voix de son porte-parole, le gouvernement s'affirmait implicitement solidaire de l'initiative du chef de l'Etat.

M. Mitterrand n'a pas dû être totalement surpris en découvrant, aux Antilles, la réponse de M. Fabius à la question posée par un député socialiste. Le premier ministre avait laissé prévoir qu'il se dissocierait d'une décision dont il n'avait pas dissimulé qu'il l'admettait mal. Le combat pour les droits de l'homme est, pour M. Fabius, au centre de son engagement politique, comme il l'avait rappelé, une semaine auparavant, à l'Assemblée nationale, en réponse à la question d'un député communiste sur l'Afrique du Sud. Le premier ministre a souhaité et appliqué, précisément, vis-à-vis de ce dernier pays, des sanctions économiques contraignantes pour les entreprises françaises. Il lui était difficile d'admettre que, dans le même temps, le chef de la « normalisation » polonaise fût traité comme un interlocuteur respectable, surtout alors que la rumeur expliquait cette audience par des considérations relevant du commerce extérieur.

La réaction de M. Fabius témoigne, aussi, d'une mauvaise passe dans les relations entre l'Elysée et l'hôtel Matignon. Depuis la lettre que M. Mitterrand avait adressée à son premier ministre, le 19 septembre dernier, pour lui enjoindre de donner des éclaircissements et de prendre des décisions dans l'affaire de l'attentat contre le *Rainbow-Warrior*, d'autres épisodes ont fait apparaître des divergences entre les deux hommes. L'échec de M. Fabius face à M. Chirac, à la télévision, le 27 octobre, a mécontenté le chef de l'Etat, qui semble avoir regretté, notamment, le manque de fermeté du chef du gouvernement sur la question de l'immigration (lors de sa conférence de presse, le 21 octobre, comme dans l'entretien publié mercredi par *le Matin de Paris*, le président de la République se montre plus résolu que M. Fabius à heurter de front les réactions de rejet contre les immigrés). Les décisions prises sur la cinquième chaîne de télévision et les conditions dans lesquelles elles l'ont été, ont, à l'inverse, contrarié certains projets encouragés par l'hôtel Matignon, même si le premier ministre a défendu le choix présidentiel à l'Assemblée nationale.

L'attitude adoptée par M. Fabius mercredi est loin de faire l'unanimité, non seulement au Parti socialiste, mais aussi au gouvernement. L'avenir dira si le premier ministre – qui a pris soin de rappeler les propos de M. Walesa sur l'initiative de M. Mitterrand – a eu raison de vouloir se montrer solidaire d'une gauche déroutée par le geste du chef de l'Etat. Il reste que la scène jouée à l'Assemblée nationale comporte une esquisse de répartition des rôles pour une cohabitation future.

Elu par une majorité qu'aucune des deux coalitions n'est parvenue – jusqu'à maintenant – à réunir par la seule addition des partis qui la composent, le président mène la politique qu'il juge bonne pour la France. Il n'en rend compte qu'au pays. Il informe la représentation nationale, s'il le juge bon, par l'intermédiaire du premier ministre, des motifs de ses décisions. Le ou les partis qui le soutiennent sont invités à se ranger à ses avis, les autres à en prendre acte.

Ce retour aux mœurs gaulliennes du début des années 60 ne semble pas embarrasser les députés socialistes, surpris et choqués, en revanche, de voir le premier ministre prendre ses distances avec une décision du chef de l'Etat. Voici trois ans, pourtant, les mêmes s'étaient opposés à un geste du président de la République, tout aussi chargé de sens, la réhabilitation des généraux de l'OAS, et il avait fallu recourir à l'engagement de la responsabilité du gouvernement pour qu'ils s'inclinent devant ce qu'ils jugeaient inacceptable. Le groupe socialiste a appris que l'inconditionalité, chère aux gaullistes d'hier, est la loi non écrite du parti du président, surtout quand il y a péril en la demeure.

La place du premier ministre de l'après mars est indiquée, avec ses limites. Pour avoir paru refuser la *« connivence »* – que M. Barre dénonce pour l'avenir – avec le chef de l'Etat, M. Fabius fait l'expérience de ces limites.

PATRICK JARREAU.

M. FABIUS ET L'AFRIQUE DU SUD

M. Fabius s'est fait le champion de la lutte pour les droits de l'homme de façon particulièrement spectaculaire en ce qui concerne la République sud-africaine. Le 18 octobre, il s'était rendu devant l'ambassade de Pretoria à Paris pour observer une minute de silence à la mémoire de Benjamin Moloïse, militant noir exécuté à l'aube du même jour. La télévision avait été conviée à filmer l'événement.

Lors du meeting pour le lancement de la campagne du PS, le 29 octobre à Paris, il a déclaré : *« Si je devais retenir une seule fierté de mon propre gouvernement, ce serait le refus net, obstiné, permanent et finalement contagieux au plan international de la ségrégation en Afrique du Sud. »*

Clôturant, le 31 mai, le Carrefour international des libertés et des droits de l'homme – au cours duquel il avait annoncé l'introduction *« dès la rentrée prochaine, dans le cadre de l'instruction civique, d'une initiation aux droits de l'homme »*, – le premier ministre avait *« souhaité que l'ANC et la SWAPO disposent à Paris des facilités conformes aux espoirs qu'ils représentent »*.

M. Mitterrand impénétrable

De notre envoyé spécial

Fort-de-France. – Un trouble ? Quel trouble ? Une crise Mitterrand-Fabius ? Quelle crise ? M. François Mitterrand se promène aux Antilles tout sourire, comme porté par la nonchalance du lieu. Comme s'il était vraiment à 7000 kilomètres de sa rencontre avec le général Jaruzelski et des suites que lui a données M. Laurent Fabius.

Le chef de l'Etat a pris connaissance, dès sa descente d'avion à Fort-de-France, vers midi (17 heures à Paris), des propos du premier ministre à l'Assemblée nationale. Il a d'abord lu les dépêches de l'Agence France-Presse, puis une télécopie de l'intervention de M. Fabius. Quelle tête a-t-il faite ?

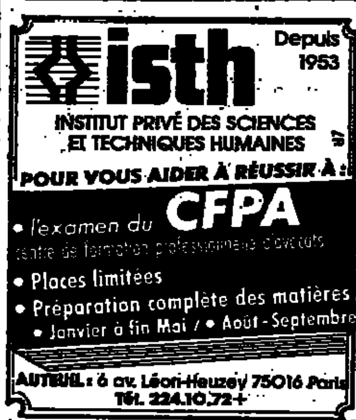
Impénétrable, comme à l'ordinaire, assurent les témoins. Un membre de son entourage a cru déceler, pourtant, une certaine *« surprise »*, voire un brin d'*« irritation »*. Un autre lui attribue une réaction *« lucide »* sur le comportement de son chef de gouvernement. Quels commentaires ? Un troisième a compris qu'il disait, en substance, de M. Fabius : « Il sera toujours comme cela, impulsif. »

Mais, en public, rien. Pas un mot, pas même un sourire crispé, pas la plus petite allusion. A un journaliste qui lui faisait part de ses angoisses sur une « crise » possible entre le chef de l'Etat et le premier ministre, il n'a offert, pour toute réponse, qu'un long sourire épanoui et cette interrogation pirouette sur la commune qu'il visitait : *« Comment trouvez-vous Morne-Rouge ? »*

Quant à son entourage, il marque son embarras par un silence, en général, obstiné. *« On apprend tous les jours »*, dit l'un, reprenant la formule utilisée par M. Fabius pour commenter son échec dans le débat télévisé face à M. Chirac. M. Christian Goux, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, s'en va consulter M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, sur ce qu'il convient de penser. Mais M. Joxe, publiquement, ne dira mot.

En fait, M. Mitterrand et son entourage paraissent placés, pour faire des commentaires, dans une situation aussi délicate qu'au lendemain du face-à-face Fabius-Chirac. S'ils avaient dit : « Fabius a été mauvais », ils l'auraient enfoncé. S'ils soulignaient aujourd'hui un « dérapage », ils aggraveraient la « crise » supposée. S'ils avaient dit hier : « Fabius a été bon », nul ne les auraient crus. S'ils affirmaient aujourd'hui : « Tout va bien », qui serait dupe ?

J.-Y. L.





AMÉRIQUES

Etats-Unis

M. Reagan s'est donné un nouveau conseiller pour les affaires de sécurité

Le président a annoncé, mercredi 4 *décembre, qu'il avait accepté « avec un profond regret »* la démission de son conseiller pour les affaires de sécurité nationale, M. McFarlane, et avait nommé à sa place son adjoint, le vice-amiral John Poindexter.

Dans une brève allocution, M. Reagan a chaleureusement remercié M. McFarlane pour les services *« exemplaires »* rendus par ce dernier à la nation américaine pendant *trente ans. Le conseiller démissionnaire s'est* félicité, pour sa part, d'avoir, dans ses fonctions à la Maison Blanche, contribué à *« restaurer le leadership américain »*.

M. Robert McFarlane : l'impossible synthèse

De notre correspondant

La gauche républicaine et la droite démocrate avaient accueilli avec satisfaction, en octobre 1983, la promotion de M. Robert McFarlane au poste, qu'il quitte aujourd'hui, de conseiller du président pour les affaires de sécurité nationale. Cette satisfaction du centre de l'échiquier politique américain n'aura pas été déçue car « Bud »


SZLAKMANN.

(c'est son surnom) aura sans doute été d'une aide décisive pour tous ceux, M. Shultz en tête, qui souhaitaient réamorcer le dialogue avec l'URSS.

Sans lui, le rapport de forces entre le département d'Etat et le Pentagone eût été différent. M. Weinberger aurait pu avoir plus de succès dans ses ardents plaidoyers en faveur de la poursuite d'une simple politique de réduction du poids relatif de l'URSS sur la scène internationale et le sommet de Genève n'aurait peut-être pas eu lieu. Cette influence, M. McFarlane la tenait évidemment de ses fonctions car le conseiller pour les affaires de sécurité nationale (c'est-à-dire de défense et de politique étrangère) est l'homme qui rédige les synthèses, passe les notes, formule les options et donne quotidiennement des explications orales au président.

S'il a voulu exercer cette influence dans le sens qu'il a choisi, c'est que, à quarante-huit ans, ce fils d'un représentant démocrate du Texas n'a pas été formé à l'école des idéologues néo-conservateurs mais à celle du conservatisme pragmatique. Ancien des « marines » avec lesquels il a combattu au Vietnam et dont il est lieutenant-colonel, Bud McFarlane a fait ses premières armes en haute politique comme assistant (de 1973 à 1975) du plus célèbre de ses prédécesseurs, Henri Kissinger. Sous la présidence de M. Ford, il devait rester deux ans encore au Conseil national de sécurité dont avait alors la charge M. Scowcroft, un homme tout aussi modéré.

Quand M. Carter est élu, Bud McFarlane reprend brièvement du service dans les « marines », puis devient un collaborateur, très apprécié pour son efficacité et son sens du compromis, de la puissante commission des forces armées du Sénat. C'est de cette période qu'il gardera de très solides amitiés parmi les élus modérés des deux partis, et c'est sa réputation de pilier des administrations républicaines précédentes qui le fait appeler au département d'Etat par M. Haig, après la première élection de M. Reagan.

L'ancien secrétaire d'Etat n'est certes pas d'un tempérament conciliateur, mais Robert McFarlane sera précisément à ses côtés celui qui adoucit les angles et connaît les dossiers. En 1982, lorsque M. William Clark est nommé au Conseil national de sécurité, il prend Bud comme adjoint. Un an plus tard, il lui cédera cette place qu'il n'aimait guère. Entre-temps, M. McFarlane aura été le représentant personnel du président pour le Proche-Orient – domaine dans lequel l'échec est pardonné d'avance, mais qui lui a permis de se faire connaître.

Réservé, les traits encore poupins malgré les cernes et les cheveux grisonnants, plus porté sur la réflexion qu'à l'agitation sur le devant de la scène, il agaçait beaucoup de journalistes qui lui reprochaient un manque caractérisé du sens de la formule, son peu de penchant pour les fuites et son goût des grands développements stratégico-philosophiques. Peu doué pour les relations publiques, il l'était cependant assez dans sa tâche pour avoir, en restant l'homme de la synthèse et donc du président, toujours su faire avancer une politique qui a mené aux entretiens en tête à tête de M. Reagan avec M. Gorbatchev. Après le succès de Genève, il part en beauté, mais fatigué sans doute d'avoir passé le plus clair de son temps à jouer les arbitres.

BERNARD GUETTA.

M. John Poindexter : efficace et discret

De notre correspondant

Nouveau conseiller du président américain pour les affaires de sécurité nationale, le vice-amiral John Poindexter est au moins connu pour une chose. C'est lui qui, quelques heures avant l'intervention militaire des Etats-Unis à la Grenade, avait fait dire par le porte-parole de la Maison Blanche que les rumeurs circulant à ce sujet étaient *« preposterous »* (grotesques).

Compte tenu de l'horreur que les Américains professent pour le mensonge, l'affaire avait créé un sérieux tohu-bohu. Mais, tandis que le malheureux porte-parole se faisait incendier par tout le corps de presse P la Maison Blanche, le vice-amiral avait, lui, tranquillement continué de vaquer à ses occupations de numéro deux du Conseil national de sécurité, poste que lui avait attribué, en octobre 1983, M. McFarlane, auquel il succède aujourd'hui.

Le vice-amiral se souciait du scandale comme d'une guigne et allait entrer, pour exactement deux ans, dans l'ombre qu'il affectionne et n'en sortir que sur un coup de maître. C'est en effet à lui qu'est revenu, en octobre dernier, le mérite d'avoir organisé sans une faille technique et avec, dit-on, un calme remarquable le détournement sur l'Italie du Boeing égyptien dans lequel se trouvaient les auteurs de la prise d'otages de l'*Achille-Lauro*.

Le hasard seul lui avait valu cet honneur, car M. McFarlane se trouvait ce jour-là en déplacement avec M. Reagan. Mais la maîtrise avec laquelle il sut exploiter l'occasion n'est certainement pas étrangère à sa promotion.

Un militaire de carrière

Deux moments, c'est peu pour connaître un homme qui va s'asseoir dans le fauteuil qu'occupèrent MM. Henri Kissinger et Zbigniew Brzezinski, mais ils résument bien pourtant les traits essentiels de ce soldat de quarante-neuf ans. Militaire de carrière – et de rapide carrière, – sorti major de l'Académie navale et spécialiste de physique nucléaire, John Poindexter est avant tout un homme d'appareil, efficace et discret.

C'est ensuite quelqu'un que n'effraye pas l'idée d'utiliser la force à l'appui de la diplomatie – ce qui ne le range pas, en soi, parmi les reaganistes les plus conservateurs, puisque ce trait est commun à l'ensemble de l'équipe au pouvoir, y compris M. Shultz. C'est enfin un homme qui ne s'était jamais directement frotté à la politique avant de rejoindre le Conseil national de sécurité en 1981.

Le principal conseiller de M. Reagan pour les questions de défense et de politique étrangère est


SZLAKMANN.

en ce sens, désormais, une personnalité sans relations réelles au Congrès, ni dans la presse, les états-majors des partis ou les grands courants idéologiques.

C'est là une situation à peu près neuve et qui laisse naturellement penser, *a priori*, que la fonction confiée à John Poindexter aura demain une importance beaucoup moins grande que sous M. McFarlane et, cela va sans dire, sous M. Kissinger. La sagesse commande pourtant de laisser au nouveau venu le bénéfice du doute, car il a pris soin, avant d'accepter l'offre de M. Reagan, de se faire confirmer qu'il aurait accès direct au bureau ovale présidentiel.

Le problème pour lui est qu'il trouvera sur son chemin le secrétaire général de la Maison Blanche, M. Donald Regan, dont la volonté d'exercer son contrôle sur la politique étrangère a eu raison de la patience de M. McFarlane.

B. G.

LE PRÉSIDENT ET LES EXTRATERRESTRES

Fallston (Maryland) *(AFP.)*. – Le président Ronald Reagan a révélé mercredi 4 décembre qu'il avait invité M. Mikhaïl Gorbatchev lors du sommet de Genève à réfléchir sur l'éventualité d'une menace d'extra-terrestres et sur la réconciliation américano-soviétique qui en résulterait.

M. Reagan a confié aux élèves du lycée de Fallston, dans le Maryland, qu'il avait demandé au numéro un soviétique : *« Pensez comme* (votre) *tâche et la mienne seraient facilitées si ce monde était soudain menacé par des espèces venues d'autres planètes en dehors de cet univers. Nous oublierons toutes nos divergences locales et nous nous rendrions compte une fois pour toutes que nous sommes des êtres humains vivant ensemble sur cette Terre »*.

Le président des Etats-Unis, qui a mis son projet de défense spatiale (la « guerre des étoiles ») au centre de son approche du désarmement, n'a pas précisé quelle réaction ses propos avaient suscité de la part de M. Gorbatchev.

M. Reagan a aussi exhorté le secrétaire général soviétique, a-t-il déclaré à son auditoire, *« à faire reculer les barrières qui séparent nos deux peuples »*.

UN NOUVEAU MEMBRE DE LA FAMILLE KENNEDY ENTRE EN POLITIQUE

Boston (AFP). – La dynastie des Kennedy se perpétue avec l'entrée dans la vie politique américaine d'un nouveau prétendant : Joseph, 33 ans, fils aîné du sénateur Robert F. Kennedy, assassiné en 1968.

Joseph Kennedy a annoncé mercredi 4 décembre à Boston qu'il briguerait, l'an prochain, le siège de représentant qu'avait occupé son oncle John Fitzgerald dans le Massachusetts – fief de la famille – entre 1946 et 1952 avant de devenir sénateur, puis président des Etats-Unis.

Le neveu de l'ancien chef de l'Etat a précisé qu'il entrerait en campagne le 13 janvier prochain pour tenter d'obtenir l'investiture du Parti démocrate pour le poste de représentant du huitième district de Boston, laissé vacant par le « speaker » (président) de la Chambre des représentants, M. Thomas « Tip » O'Neill. Au moins huit autres candidats ont annoncé leur intention de participer aux primaires démocrates dans ce district, en septembre 1986. *« Joseph ferait un remarquable membre du Congrès »*, a affirmé son oncle Edward Kennedy sénateur démocrate du Massachusetts.

Chili

Un membre de la junte se prononce pour une ouverture démocratique

Le général Pinochet a confirmé, mercredi 4 décembre, qu'il entend rester au pouvoir au-delà de 1989 – date de la fin de son mandat – afin de *« lutter à l'avant-garde contre le marxisme »*. Le chef de l'Etat chilien s'exprimait au cours d'un déjeuner offert à l'occasion de sa visite à Orsono, à près de 1 000 kilomètres de Santiago, une des étapes de sa tournée dans le sud du pays. *« Je ne demande rien pour moi-même, sinon un poste pour lutter contre le marxisme »*, a affirmé le général Pinochet, précisant que *« l'ennemi »* ne perdait pas une minute et que l'URSS dépensait chaque année 200 millions de dollars pour mener une campagne de désinformation contre le Chili.

Ces déclarations interviennent aussitôt après que le commandant en chef de l'armée de l'air, membre de la junte au pouvoir, eut estimé qu'il *« était grand temps »* que le gouvernement du président Pinochet rende possible un dialogue avec les secteurs qui demandent le rétablissement de la démocratie. *« Nous autres membres du gouvernement militaire, nous n'avons pas su nous ouvrir, ni engager le dialogue »*, a observé le général Matthei lors d'une conférence de presse mercredi à Santiago. Il s'est également déclaré favorable à « l'accord national du 25 août » élaboré par onze courants de l'opposition (de la droite conservatrice aux socialistes) et qui propose des élections libres destinées à restaurer la démocratie.

Malgré la *mise* en garde adressée aux diplomates par le général Pinochet, le *nouvel* ambassadeur américain à Santiago, M. Harry Barnes, a lui aussi *estimé que le Chili doit* rejoindre *« les nations démocratiques de l'hémisphère »*. Le diplomate américain, qui est en poste depuis le 18 novembre *dernier*, a déclaré devant la Chambre de commerce américano-chilienne qu'il *« porterait un intérêt tout particulier »* au rétablissement des institutions démocratiques au Chili.

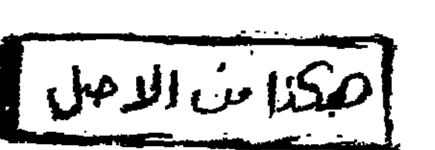
Pendant ce temps, la répression se poursuit dans les milieux de l'opposition. Le Père jésuite Renato *Hevia*, directeur de la revue catholique *Mensage*, a été arrêté mercredi *dans* la capitale et doit être jugé pour avoir vivement critiqué le président chilien dans divers articles de sa publication mensuelle. Il a été accusé d'avoir violé la loi sur la sécurité intérieure de l'Etat.

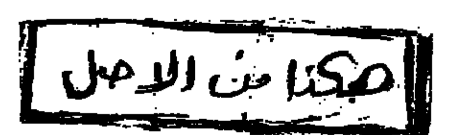
Le sort des prisonniers politiques

Une délégation mandatée par la Fédération internationale des droits de l'homme s'est d'ailleurs rendue à Santiago ces derniers jours pour enquêter sur le sort des prisonniers politiques chiliens. Les trois cent vingt-cinq personnes recensées vivent à la merci des détenus de droit commun, utilisés par les autorités pour les intimider ou les éliminer purement et simplement, ont affirmé à leur retour à Paris le docteur Bernard Tayon et l'avocat François Julien-Laferrière. Citant des chiffres du vicariat de la solidarité, ils ont, d'autre part, *indiqué* que sept cent soixante mille personnes ont été détenues pour des durées diverses au Chili, de septembre 1984 à septembre 1985, *ce qui représente 6,5 % de* la population.

Les prisonniers politiques, convaincus qu'ils vont mourir l'un après l'autre, victimes des sévices perpétrés par les détenus de droit commun, ont indiqué qu'ils envisagent une *« action dure »*, préférant *« mourir en combattant que de se laisser abattre sans rien faire »*. Ils ont tous indiqué avoir été torturés, parfois en présence de médecins militaires. De telles pratiques ont d'ailleurs conduit le collège des médecins (l'équivalent du conseil de l'ordre français, mais sans rôle institutionnel) à exclure un certain nombre de praticiens ainsi mis en cause. La Croix-Rouge internationale est la seule à pouvoir examiner les prisonniers mais est tenue au silence pour pouvoir continuer son action à l'intérieur des prisons, ont précisé MM. Tayon et Julien-Laferrière.

Dans tous le pays, d'autre part, des attentats continuent à être *commis*. Des explosions ont fait un mort et huit blessés, mardi, à Santiago, et près de Valparaiso un fonctionnaire a été tué par des charges de dynamite placées sous un autorail.





ASIE

Chine

La contestation des étudiants, signe du malaise social

Le Parti communiste chinois a clairement et fermement mis en garde les étudiants contre toute tentation de poursuivre *« sans fin les manifestations politiques »* qui agitent sporadiquement les universités de Pékin et de province depuis plusieurs mois. Citant le secrétaire général du parti, M. Hu Yao Bang, un éditorial paru mardi 3 décembre à la une du *Quotidien du peuple* rappelle que l'heure est à la modernisation et non plus à la lutte des classes, au progrès économique et social, pas au chaos de la révolution culturelle.

« Toute critique de notre parti et de notre gouvernement, toute demande individuelle, doivent emprunter des voies normales et démocratiques. Toute autre forme de revendication de nature à porter atteinte à l'excellente situation prévalant aujourd'hui ne sera pas tolérée », **précise le *Quotidien du peuple.* Cette mise en garde solennelle semble témoigner de l'importance du malaise estudiantin comme des préoccupations des autorités, jusqu'ici impuissantes à le dissiper.**

De notre correspondant

Pékin. — Que va-t-il se passer, lundi 9 décembre, lors du cinquantième anniversaire de l'« incident du 9 décembre 1935 » au cours duquel les étudiants de Pékin manifestèrent contre l'« impérialisme japonais » ?

Les autorités avaient toléré, sinon encouragé, la manifestation estudiantine du 18 septembre dernier commémorant l'invasion de la Mandchourie par le Japon en 1931. Depuis lors, dépassées par les mouvements de protestation, elles veulent que le 9 décembre soit célébré dans l'ordre. Les dirigeants politiques font le tour des campus, la presse et la télévision publient articles, commentaires et interviews de « vétérans » visant tous à détourner l'attention des étudiants du problème japonais en *« intégrant la glorieuse tradition du 9 décembre avec l'importante politique actuelle d'ouverture sur le monde extérieur, la réforme et la construction du pays ».*

Reste à savoir si ce rappel à l'ordre sera efficace. Le sentiment anti-japonais demeure mobilisateur, tant chez les anciens, qui se souviennent des crimes de l'occupant, que chez les moins jeunes, pour qui les produits japonais sont devenus symbole de prospérité, mais aussi, sans doute, des différences de niveau social entre ceux qui en possèdent et ceux qui n'en ont pas. D'autant que la campagne gouvernementale de septembre contre le nationalisme nippon et contre l'accroissement du déficit commercial entre les deux pays n'a pas été sans effet dans la population.

Mais il ne faudrait pas prendre l'effet pour la cause. Si le terreau anti-japonais est favorable aux manifestations d'étudiants, l'origine du mécontentement est différente, et plus... chinoise. Ce qui explique l'inquiétude des autorités. Selon un document du PCC cité par la revue de Hongkong *Cheng Ming,* l'agitation estudiantine représente *« le défi le plus sérieux depuis la chute de la « bande des quatre ».* On attendait des difficultés du côté des militaires, forcés de démobiliser le quart de leurs effectifs, mais c'est dans la jeunesse que fleurit la contestation.

Si le parti refuse pour le moment d'employer la manière forte, il n'en est pas moins décidé à résorber le mouvement avant qu'il ne prenne trop d'extension. Car déjà les manifestations se sont étendues à plusieurs villes du pays. Les étudiants de diverses universités ont établi des contacts, se rendent dans les provinces. Il est donc d'autant plus difficile de circonscrire l'agitation. Les étudiants sont mécontents des dérapages de la politique de réformes, en particulier de la hausse des prix et de la corruption. Depuis le début de la réforme urbaine, il y a un an, le prix des produits alimentaires à Pékin a augmenté d'au moins 50 %. La population, habituée depuis 1949 à une inflation voisine de zéro, accepte mal ces phénomènes. Quant à la corruption, s'il est impossible de la quantifier, il est évident qu'elle fleurit parallèlement à l'augmentation du niveau de vie. Elle a redonné naissance à la prostitution.

Dépolitisés depuis plusieurs années (les autorités ayant réduit l'endoctrinement politique au profit des études), les étudiants ne se sentent plus guère concernés par les objectifs du parti. Ils veulent une société plus juste, mais aussi des conditions de travail et de vie meilleures, alors qu'elles sont souvent déplorables sur les campus surpeuplés. Ainsi, la semaine dernière, à l'université Qinghua de Pékin, il y a eu une grève de la cantine. Au printemps dernier, les étudiants de Beida, l'autre grande université de la capitale, avaient manifesté contre une réduction des bourses et obtenu satisfaction.

Les places dans les universités sont chères en raison d'une sélection implacable : le nombre des étudiants chinois est proche de celui des Français pour une population vingt fois plus importante. Les débouchés, pas toujours exaltants, sont la plupart du temps imposés. Bien des étudiants voudraient que cela change ; ils trouvent les réformes de l'enseignement supérieur insuffisantes et trop lentes et l'administration académique inefficace ou incompétente. A cela s'ajouterait le rôle de certains enseignants, mécontents de la suppression de la titularisation à vie et de la possibilité de transmettre leur chaire à leur fils.

Toujours à l'avant-garde de la contestation depuis le début du siècle, que ce soit contre les Mandchous, les *« impérialistes occidentaux »*, les Japonais, le Kuomintang ou pendant la révolution culturelle, les étudiants chinois reprennent aujourd'hui du service. C'est un signe du malaise que connaît actuellement la société chinoise, bouleversée par une ouverture brutale après des décennies de repli frileux et qui confond parfois les excès des réformes avec les réformes elles-mêmes. C'est également un signe que les Chinois, avec la timide libéralisation, redeviennent des gens comme les autres, et réapprennent la contestation, sans pour cela tomber dans les extrêmes de la révolution culturelle. Le défi est d'autant plus sérieux pour M. Deng Xiaoping et ses amis que c'est sur cette même jeunesse qu'ils comptent pour consolider leur politique d'ouverture et de réformes.

PATRICE DE BEER.

Prochaine reprise des liaisons aériennes avec la Mongolie

Pékin. — Les liaisons aériennes entre la Chine et la Mongolie seront rétablies l'année prochaine après une interruption de près de vingt ans, a annoncé jeudi 5 décembre un porte-parole de l'ambassade de Mongolie à Pékin. La fréquence des vols dépendra du nombre des passagers.

Les relations entre la Chine et la Mongolie, tributaires des relations entre Pékin et Moscou, se sont améliorées ces dernières années. La Mongolie, ancienne province chinoise, autorise le déploiement de 25 000 soldats soviétiques à sa frontière avec la Chine. A Oulan-Bator, on affirme que le contingent de l'armée rouge se retirera lorsque Pékin aura abandonné sa « politique d'annexion » à l'égard de la Mongolie. — *(Reuter.)*

Inde

● *Grave fuite de gaz à New-Delhi.* — Des centaines de milliers d'habitants de New-Delhi ont été affectés par une fuite de gaz nocif survenue mercredi 4 décembre dans une usine chimique de la capitale. Quatorze personnes au moins, sur les 250 admises à l'hôpital, sont toujours hospitalisées dont six dans un état critique.

Cet accident survient un an après la catastrophe de Bhopal, dans laquelle 2 500 personnes avaient été tuées par une fuite de gaz toxique *(le Monde* du 5 décembre). A New-Delhi, la fuite s'est produite après l'effondrement d'une citerne contenant 40 tonnes d'acide sulfurique, a indiqué la police. Le liquide s'est alors répandu sur la chaussée et dans les égouts, provoquant, au contact de l'eau, des émanations d'anhydride sulfurique. — *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

M. KADDOUMI ET LA MORT DE LÉON KLINGHOFFER

Dans une déclaration, mercredi 4 décembre, lors d'un dîner organisé par la Ligue arabe, à New-York, le dirigeant palestinien Farouk Kaddoumi a estimé que Léon Klinghoffer, le sexagénaire juif new-yorkais, tué par balle par les pirates de l'*Achille-Lauro* — autopsie et témoignages en font foi — avait en fait *« peut-être été poussé par-dessus bord par sa femme pour toucher l'assurance ».* M. Kaddoumi, dont les propos ont été rapportés par les agences Reuter et AFP, est le chef du département politique de l'OLP.

● *Les relations entre Israël et le bloc de l'Est.* — Le président Chaim Herzog, premier chef de l'Etat israélien à participer au congrès du parti communiste Rakah, a déclaré à cette occasion, mercredi 4 décembre, que son pays n'était pas *« hostile à l'URSS »* et souhaitait *« une amélioration des relations avec l'ensemble des pays communistes ».* Les précédents présidents avaient toujours évité tout contact avec le Rakah, en raison de son alignement sur les positions soviétiques. La radio nationale a qualifié la présence de M. Herzog au congrès de geste en direction de Moscou. — *(Reuter.)*

● RECTIFICATIF. — Une faute d'impression a dénaturé le sens d'une phrase dans l'article de notre correspondant au Caire, publié dans la première édition du *Monde* du 5 décembre. Il fallait lire : *« Elle* (la diplomatie égyptienne) *espérait une rapide réintégration au sein de la Ligue arabe en comptant sur les bons offices de l'OLP. »* Et non pas, évidemment : *« ... sur les officiers de l'OLP... »*

EUROPE

Italie

Crise ouverte entre la magistrature et la classe politique

De notre correspondant

Rome. – Une crise institutionnelle sérieuse s'est ouverte, le mercredi 4 décembre, en Italie. Les vingt juges du Conseil supérieur de la magistrature, élus par leurs collègues des palais de justice, ont envoyé leur démission au chef de l'Etat, président de droit de cette instance créée en 1958 pour assurer en particulier la gestion des carrières des magistrats et l'indépendance du troisième pouvoir face à l'exécutif. Les dix membres du CSM élus par le Parlement demeurent en revanche en fonction – pour peu de temps il est vrai, puisque le renouvellement de l'instance constitutionnelle était prévu pour le début de février.

A l'origine de ce geste sans précédent se trouve une affaire complexe, dont le dernier acte a été une lettre envoyée, mardi, par le chef de l'Etat, M. Francesco Cossiga, au CMS, lui faisant interdiction de porter à son ordre du jour un débat sur certains faits et gestes du président du conseil, M. Bettino Craxi.

Celui-ci avait, le 27 novembre, fait, contre une décision de justice, une des violentes « sorties » dont il est coutumier. Il avait très vivement critiqué une sentence du tribunal de Rome condamnant à des peines de prison le directeur du quotidien socialiste *Avanti*, M. Ugo Intini, et trois de ses journalistes, ainsi que deux parlementaires du PS.

A l'origine, le procès Tobagi, du nom d'un journaliste tombé le 28 mai 1980 sous les balles d'un terroriste d'extrême gauche, Marco Barbone. L'assassin, s'étant « repenti », avait livré des informations qui ont permis l'arrestation de plusieurs dizaines de ses camarades, parmi lesquels ses complices dans l'assassinat de Walter Tobagi. Lors du procès, Marco Barbone, en vertu de la loi sur les repentis, avait bénéficié d'un traitement de faveur : une condamnation à huit ans et demi de prison, suivie assez rapidement d'une mise en liberté *provisoire*. C'est pour avoir critiqué ce jugement rendu en novembre 1983 par le *procureur Armando Spataro* que les journalistes d'*Avanti* ont été condamnés. Alors que la loi sur les repentis est vivement contestée dans certains secteurs de l'opinion, cette affaire apparut comme particulièrement scandaleuse : un assassin en liberté alors que ceux qui dénonçaient ce « *déni de justice légal* » étaient menacés d'emprisonnement !

Le pouvoir des juges

Sur cet excellent terrain, M. Craxi a donc attaqué durement la *sentence lénifiante* prononcée contre les assassins de Walter Tobagi. « *Nous confirmons une à une les sévères critiques portées par nos compagnons condamnés* (le directeur d'*Avanti*, ses collaborateurs et les deux *parlementaires* socialistes) *sur le comportement de la magistrature*. » Le premier ministre a ajouté que le procès Tobagi avait été « *un chapitre obscur de la vie démocratique* ».

Aussitôt les *magistrats de toute* l'Italie se sont mobilisés en faveur de leur collègue Spataro attaqué par M. Craxi. L'aboutissement a été la démission, le 4 décembre, des juges du Conseil supérieur de la magistrature.

En réalité, cette affaire s'inscrit dans le cadre d'un contentieux beaucoup plus vaste qui oppose la classe politique dans son ensemble à la justice. Tous les partis, de l'extrême droite à l'extrême gauche, ont d'ailleurs approuvé l'initiative du président Cossiga interdisant au CSM de débattre sur la mise en cause de leur collègue par M. Craxi. Dans l'Italie des « années de plomb » les juges ont en effet largement pris, dans la défense de l'Etat contre les attaques du terrorisme, le relais d'une classe politique divisée et parfois incertaine. Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs payé de leur vie leur attitude sans concession. Mais il est de fait que, les choses désormais rentrées dans l'ordre, les magistrats ont, eux, du mal à rentrer dans le rang et à renoncer à un certain « interventionnisme ». Le PS est sans doute de toutes les grandes formations la plus intolérante à l'égard de ce « pouvoir des juges ». Ceux-ci, il est vrai, ont eu plus d'une fois l'occasion de censurer des actes répréhensibles de dirigeants socialistes compromis dans des *scandales*. *Le 8 août* dernier encore l'ancien président du parti pour la Ligurie, M. Alberto Teardo, a *été condamné à douze ans* et neuf mois de prison pour concussion, corruption et association de délinquants. L'affaire « Tobagi-Intini » est donc bien, par delà ses aspects circonstanciels, une crise institutionnelle de première grandeur.

JEAN-PIERRE CLERC.

Polémique turco-américaine à propos du génocide des Arméniens

Alors que le Congrès américain a entrepris, mardi 3 décembre, l'examen d'un projet de résolution qualifiant de « génocide » le massacre des Arméniens pendant et après la première guerre mondiale, les protestations se multiplient en Turquie contre cette résolution. « *Réfléchis bien, Oncle Sam* », titrait, mercredi à la « une », le quotidien *Hurriyet*, tandis que de nombreuses organisations turques, parmi lesquelles des partis politiques, des syndicats et des associations féminines, adressaient des télégrammes de protestation au Congrès et à la Maison Blanche.

Le texte, présenté par le représentant démocrate californien Tony Coehlo, propose de faire du 24 avril (jour où les Arméniens commémorent ces massacres), « *une journée nationale du souvenir des actes inhumains commis par l'homme contre l'homme* ». Une résolution similaire avait déjà été présentée au Congrès le 5 juin dernier ; avec 233 voix pour et 180 contre, elle n'avait pas recueilli la majorité des deux tiers requise. M. Bulent Akarcali, porte-parole du parti au pouvoir à Ankara, a déclaré, mardi, que « *ce jour de commémoration ne reflète pas la réalité historique* » et que l'adoption d'un tel texte « *encouragerait le terrorisme international et nuirait gravement aux relations turco-américaines* ».

Le thème central de ces relations est actuellement le renouvellement de l'accord d'aide économique et militaire à la Turquie. Des *difficiles* négociations sont en cours qui devraient se conclure vers la mi-décembre. La Turquie réclame une aide militaire accrue, dont l'augmentation annuelle serait fixée à l'avance pour cinq ans ; elle voudrait aussi que soit remis en cause le rapport de 7 à 10 existant traditionnellement entre l'aide allouée par les Américains à la Grèce et celle qu'ils accordent à la Turquie. Enfin, elle demande que des sujets comme Chypre ou la question arménienne n'interfèrent plus dans les débats du Congrès à propos du montant de l'aide. Autant de revendications que l'administration américaine n'est guère en mesure de satisfaire.

Une démarche auprès de M. Mitterrand

Plusieurs personnalités, dont quatre prix Nobel, ont adressé une lettre au président Mitterrand, dans laquelle elles lui demandent de soumettre à ses parlementaires européens « *une proposition de résolution en vue de la reconnaissance du génocide des Arméniens* ».

« *La nation arménienne*, dit le texte, *a vécu en 1915 un génocide où plus de un million deux cent mille personnes ont disparu, victimes d'un plan d'extermination conçu et exécuté par le gouvernement turc de l'époque.*

» *Ce génocide indiscutable, perpétré à l'encontre de tout un peuple, n'est toujours pas officiellement reconnu par l'ensemble des nations et est même parfois nié. Cet étouffement de l'histoire a conduit certains groupes à avoir recours à des actes de terrorisme aveugle que nulle cause ne saurait justifier.*

» *Pour mettre un terme à cet engrenage et parce que vous avez le souci de faire respecter les droits élémentaires de l'homme, vous avez estimé impossible de garder le silence sur l'appréciation de ces événements, et, à ce titre, la France, par votre intermédiaire, a reconnu le fait historique du génocide des Arméniens en 1915.*

» *Nous pensons que cette reconnaissance devrait également émaner de tous les Etats européens attachés aux principes universels des droits de l'homme.* »

Le texte est signé par : Sean Mac Bride, prix Nobel de la paix (Irlande) ; Adolfo Perez Esquivel, prix Nobel de la paix (Argentine) ; Günter Grass, écrivain (RFA) ; Alberto Moravia, écrivain (Italie) ; Louis Neel, prix Nobel de physique (France) ; François Rigaux, président du tribunal permanent des peuples (Belgique) ; Georges Wald, prix Nobel de biologie (USA).

● *Nouvel attentat des CCC en Belgique.* – Un attentat à la bombe, qui a provoqué d'importants dégâts matériels mais n'a pas fait de victime, a été commis mercredi 4 décembre à Anvers contre le siège local de la Bank of America. L'attentat a été *revendiqué* par les Cellules communistes combattantes (CCC). Le personnel de la banque a été préalablement averti de l'imminence de l'explosion par les auteurs de l'attentat. Il s'agit du 25e attentat de ce type revendiqué en quatorze mois par les CCC, un groupe clandestin d'extrême gauche dont les enquêteurs belges pensent qu'il a des liens étroits avec Action directe en France et la Fraction armée rouge ouest-allemande. – *(AFP.)*

AFRIQUE

Zimbabwe

Le difficile choix des Blancs

Quelque quatre-vingt mille Blancs, sur les deux cent mille qui vivaient dans l'ancienne Rhodésie avant l'indépendance, ont été placés cette semaine devant un choix difficile : adopter la citoyenneté zimbabwéenne ou conserver leur passeport britannique. La possibilité de garder une double nationalité avait été posée en principe lors des négociations qui, en 1979, sous l'égide de Londres, aboutirent à l'indépendance un an plus tard. Les autorités n'ont pas respecté cet engagement et ont décidé de procéder à un « *un test de loyauté* ». Ceux qui ont fait le second chois pourront en principe continuer à vivre dans le pays, mais ils n'auront pas le droit de vote.

Selon les premiers chiffres connus, vingt mille personnes ont opté pour la nationalité zimbabwéenne et un nombre égal ont pris la décision contraire. Deux événements ont contribué à rendre ce choix particulièrement difficile : l'assassinat d'une personnalité blanche et les démêlés de l'ancien premier ministre, M. Ian Smith, avec le parti de M. Mugabe, son successeur. Douglas Collard « Boss » Lilford, propriétaire de haras, à la tête d'une des plus grosses fortunes du pays, a été abattu par des inconnus le 29 novembre. Cofondateur du Front rhodésien, que dirigea M. Ian Smith, il demeurait le président honoraire de cette formation, devenue l'Alliance conservatrice. Une quarantaine d'exploitants agricoles blancs ont été assassinés depuis 1980. La plupart de ces crimes ont été commis dans la province du Matabeleland, que le pouvoir central contrôle mal. M. Lilford, lui, a trouvé la mort à seulement une trentaine de kilomètres de la capitale.

De quoi inquiéter ceux des Blancs qui ne s'étaient pas repliés en Grande-Bretagne ou dans cette Afrique du Sud devenue à son tour un asile précaire. Jusqu'à présent, Harare et ses environs étaient sûrs. Les Blancs, surtout ceux qui ne travaillent pas dans les grandes firmes indispensables à l'économie nationale, ont adopté un profil bas. Beaucoup de jeunes estiment qu'ils n'ont plus d'avenir au Zimbabwe, mais leurs parents paraissent vouloir finir paisiblement leur vie dans ce pays. Dans les rues fleuries d'Harare, nombreux sont encore les vieux couples hors du temps, plus « british » que nature.

M. Ian Smith sur la sellette.

Cette communauté a cependant exprimé ses sentiments profonds en juin lors des élections législatives pour l'attribution des vingt sièges que la Constitution – disposition temporaire – réserve pour les Blancs au Parlement, contre quatre-vingts aux Noirs. Le parti de M. Ian Smith a remporté quinze sièges, et les indépendants, mieux disposés à l'égard de M. Mugabe, seulement cinq.

« *Les choses deviendront très difficiles, vraiment très difficiles, pour les racistes qui ont voté Smith* », avait aussitôt averti le premier ministre. Insensible à la menace, le chef de l'Alliance conservatrice a dénoncé l'évolution du Zimbabwe vers un système à parti unique et ses orientations marxistes. « *Dans mon cœur, le Zimbabwe est toujours la Rhodésie* », a-t-il dit à la télévision britannique.

Le parti de M. Mugabe a jugé ces propos « *intolérables* » et a obtenu la création d'une commission d'enquête parlementaire, qui sera présidée par un député indépendant blanc. Etrange destin que celui de M. Ian Smith, qui, après avoir dirigé la Rhodésie de 1965 à 1979, a dû s'accommoder du rôle de chef de l'opposition minoritaire dans un Parlement où il estime que les dés sont pipés. Il a opté pour la citoyenneté zimbabwéenne, mais il risque maintenant d'être exclu de l'Assemblée.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

Tunisie

M. Sadek Allouche remplace M. Habib Achour à la tête de l'UGTT

De notre correspondant

Tunis. – A la suite de la rencontre qui a eu lieu mercredi 4 décembre entre le ministre du travail, M. Nourrédine Hached, et les membres du bureau exécutif de la centrale ouvrière UGTT (Union générale des travailleurs tunisiens), une amorce de solution se dessine dans la crise syndicale qui pèse depuis plusieurs mois sur la vie politique tunisienne.

Un communiqué a précisé que le ministre et les syndicalistes se sont mis d'accord sur quatre points :

– « *La normalisation de la situation syndicale dans toutes les régions, sous la présidence des membres du bureau exécutif* », qui se trouvent ainsi officiellement confirmés dans leur légitimité par le gouvernement. La plupart des locaux de l'UGTT ont été occupés, le plus souvent avec l'appui des autorités locales, par des « *comités régionaux* » se réclamant de *la* « *base* », qui se sont substitués, sans autre forme de procès, aux structures en place. Il s'agira donc de rétablir une légalité battue en brèche, mais en tenant compte de l'existence de ces comités jouissant de la bienveillance du pouvoir.

– La libération des syndicalistes arrêtés. Selon les dirigeants de la centrale, ces derniers, interpellés pour la plupart en novembre, seraient encore au nombre d'une cemaine ;

– La réintégration des travailleurs licenciés pour des raisons syndicales ;

– L'ouverture de négociations « *franches et responsables* » en vue de régler les problèmes sociaux en suspens. En tête de ce contentieux devrait donc figurer la question de l'augmentation des salaires, qui est à l'origine de la crise.

Si ces différentes dispositions donnent assez largement satisfaction aux revendications des syndicalistes, ceux-ci doivent en payer le prix. Bon gré mal gré, il leur a fallu accepter la condition que posait le gouvernement à tout arrangement : l'éviction du secrétariat général de la centrale de M. Habib Achour, qui se trouve assigné à résidence depuis le 8 novembre. La décision qui devrait être annoncée ce jeudi a été prise après d'âpres discussions par le bureau exécutif élargi (1), qui a siégé lundi et mardi. La formule arrêtée tente de sauver les apparences : il sera précisé que la direction syndicale a procédé à une nouvelle répartition des tâches en son sein et a désigné M. Sadek Allouche en tant que secrétaire général, fonction dont il assume déjà l'intérim (*le Monde* du 15 novembre). *Jusqu'à nouvel ordre*, M. Achour demeurera donc membre de l'exécutif, les statuts de la centrale stipulant *que seul le congrès* – *ou*, à défaut, le conseil national – est habilité à l'écarter de cette instance *ou à l'exclure de l'UGTT*.

MICHEL DEURÉ.

(1) Les membres du bureau exécutif, plus les secrétaires généraux des unions régionales.

Tchad

M. HISSÈNE HABRÉ ÉVALUE A SEPT MILLE LE NOMBRE DES SOLDATS LIBYENS PRÉSENTS DANS LE NORD

La visite du colonel Kadhafi au Sénégal, qui devait s'achever en principe jeudi 5 décembre, a eu lieu dans une grande discrétion. Aucune déclaration publique n'a été faite par les deux présidents. M. Ali Triki, chef de la diplomatie libyenne, s'est contenté d'indiquer que la question tchadienne avait été évoquée.

A Genève, nous indique notre correspondant Isabelle Vichniac, M. Hissène Habré, venu ouvrir la conférence du PNUD sur l'aide à son pays (*le Monde* du 5 décembre), a catégoriquement rejeté l'idée d'une force interafricaine d'interposition que M. Kadhafi aurait avancée devant le président Diouf.

A propos de la situation dans le Nord, le président Habré a dit : « *La Libye occupe environ 500 000 kilomètres carrés de territoire tchadien, où vivent cent cinquante à cinq cent mille personnes. Elle y entretient une force d'environ sept mille hommes répartis en six bases principales, soutenus par 300 chars, 60 avions de différents types, et un matériel de défense contre avions sophistiqués comprenant des Crotales (de fabrication française) et des SAM, de fabrication soviétique.* »

politique

LA VISITE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AUX ANTILLES

M. Mitterrand insiste sur le développement économique des départements français d'outre-mer

De nos envoyés spéciaux

Fort-de-France. — *« L'ami et frère socialiste »*, selon l'expression de M. Aimé Césaire, maire de Fort-de-France, a été accueilli comme il convient à la Martinique, mercredi 4 décembre. Comme il convient, sans plus : couleurs et chaleur antillaises, villes et villages pavoisés, cloches à toute volée, vingt et un coups de canon tirés par la frégate *Duguay-Trouin*, le « Chœur des esclaves », de *Nabucco*, de Verdi, qui est du patrimoine commun — à la droite et à la gauche, — craché par les haut-parleurs de la municipalité RPR de Morne-Rouge, bains de foule tropicaux à chaque étape ou presque.

Mais il n'y avait pas la foule des grands jours à Fort-de-France dans les jardins de la place de la Savane, près du monument aux morts, première étape obligée. Le général de Gaulle avait d'abord posé le pied à cet endroit en 1960 et 1964 : 50 000 personnes chaque fois. M. Valéry Giscard d'Estaing lui avait emboîté le pas en 1974, et la place était encore grouillante. Il est vrai que les opposants étaient venus en masse dire son fait au chef de l'Etat de l'époque, qui, bousculé par des groupes d'indépendantistes, n'avait pas pu franchir les 200 mètres qui séparent la préfecture de la mairie.

Mercredi, quelques milliers de personnes seulement avaient fait le déplacement. Les services chargés de la sécurité présidentielle avaient contribué à ce médiocre résultat. Le vieux Fort-de-France avait été interdit à toute circulation la nuit précédente, à partir de 3 heures du matin, et la fourrière a fait des affaires d'or. Dans la matinée, des groupes de jeunes gens, manifestant pourtant une sagesse relative, avaient été expulsés du jardin de la Savane. La rue Victor-Sévère, qui relie la préfecture à la mairie, était presque aussi déserte qu'un boulevard de la banlieue parisienne un dimanche matin d'hiver pluvieux. Seul le vieux théâtre municipal était bourré à crouler. Mais il ne compte guère que quatre cents place, au mieux.

Pourtant, les Martiniquais paraissent fort bien disposés à l'égard de M. François Mitterrand. L'envoyée spéciale de *l'Humanité* a éprouvé toutes les peines du monde à obtenir, à l'arraché, des déclarations glanées dans les masses populaires pour faire dire que la crise, le chômage et tout le reste, c'est la faute aux socialistes. Elle disait « chômage », on lui répondait « Chirac » ou « Giscard ».

« L'ami et frère »

Pourtant, M. Aimé Césaire avait engagé ses amis à *« faire une ovation »* au visiteur. Et le poète a payé de sa personne, au théâtre, devant lequel on avait tendu une banderole telle que M. Mitterrand n'en a jamais vu en métropole : « Bienvenue à l'élu des travailleurs de France ». M. Césaire a salué une fois encore *« L'ami et frère »*, *« l'homme de Cancun et de Mexico »*, celui qui estime comme lui que *« le sous-développement, voilà l'ennemi »*, celui aussi qui, à ses yeux, est capable de sortir les Antilles *« de l'infirme condition de l'éternel protégé, du perpétuel assisté. »*

A ses « amis » et à ses « frères », M. Mitterrand est venu dire : *« A l'heure qu'il est, réjouissons-nous. Je suis venu vous voir avec la volonté de vous connaître et de vous reconnaître. »*

La faute majeure

On s'est donc réjoui. Plus dans les villages qu'à Fort-de-France. M. Mitterrand a été chaleureusement accueilli par trois maires d'opposition. A Morne-Rouge (RPR), à Saint-Pierre (divers droite) et à Case-Pilote (UDF), où la population a manifesté joyeusement, en saluant le chef de l'Etat, son légitimisme et son attachement à la France. M. Mitterrand a aussi fait halte dans le village qui porte le nom de Victor Schoelcher, le principal artisan de l'abolition de l'esclavage, compagnon de Victor Hugo. Là, le président de la République s'est recueilli devant la statue de ce héros, dont le socle porte gravée l'une de ses professions de foi — « Nulle terre française ne peut plus porter d'esclaves » — quatre ans après avoir déposé une rose sur son tombeau au Panthéon, le 21 mai 1981.

« L'ami et frère socialiste », selon l'expression d'Aimé Césaire, a pris des bains de foules... chaleureuses mais clairsemées

L'amitié a également prévalu au cours de cette première journée antillaise dans les échanges sur le bilan de la politique de la gauche outre-mer. M. Mitterrand n'avait aucune révélation à faire aux Martiniquais, aucun « paquet-cadeau » à leur offrir, mais ses interlocuteurs ne lui en ont pas fait grief. Dès son arrivée à Fort-de-France, le président a simplement tenu à *« bien cadrer »* sa démarche : la régionalisation a pour objectif d'adapter la départementalisation aux *« spécifités locales »*, selon l'expression consacrée, mais cette évolution ne remet pas en cause le statut départemental. Que ceux qui, à droite, soupçonnent encore M. Mitterrand de vouloir *« larguer »* les Antilles se le tiennent pour dit : *« Il ne s'agit pas de briser, de casser. Nous avons trouvé le pas qu'il fallait. Nous avons trouvé un cadre où nous pourrons durablement inscrire de nouvelles actions, affirmer les identités et assurer le développement. »*

Il s'agit de *« chercher la synthèse »* entre l'attachement de la grande majorité des Antillais à la République française et leur légitime volonté d'épanouir leur propre culture. Pour M. Mitterrand, *« la faute majeure »* de nos républiques a été d'avoir *« trop longtemps ignoré la nécessité de concilier ces deux aspirations. Le devoir de la France est de voir qu'elles représentent un vaste ensemble où chacun doit pouvoir s'accomplir »*, a-t-il dit.

Le chef de l'Etat a donc affirmé que le gouvernement avait eu raison d'accorder la priorité à la mise en place dans les départements d'outre-mer d'un nouveau système institutionnel. Les réformes engagées depuis 1981 constituent à ses yeux le *« levier nécessaire »* pour engager désormais la bataille du développement. Ce rappel s'adressait à ceux qui estiment qu'en privilégiant les réformes institutionnelles le gouvernement a négligé les dossiers économiques et sociaux.

La parade au « plan Reagan »

Pour le reste, il est apparu que M. Mitterrand ne fait pas un très grand cas du « plan Reagan » pour la Caraïbe qui va financer le développement de vingt-sept pays parmi lesquels beaucoup bénéficient déjà des accords de Lomé : *« Il ne faut pas se lancer dans une concurrence, mais il est vrai que si d'un côté certains pays ont l'avantage de recevoir deux formes d'aide, il serait dommage que les départements d'outre-mer soient pénalisés. C'est un sujet que je traite et sur lequel je pense parvenir à des solutions raisonnables, car il ne faut pas exagérer la portée pratique d'un certain nombre de dispositions couchées sur le papier »*...

M. Mitterrand estime que les départements antillais peuvent trouver une parade en profitant de leurs équipements pour intensifier leur rôle économique dans la Caraïbe et en coordonnant localement leurs initiatives. Il a suggéré sur ce dernier point la création d'une *« structure de concertation appropriée »*.

Le président de la République a surtout insisté sur les disparités sociales, qui se traduisent outre-mer par l'existence de sociétés à deux vitesses. Il l'a fait en soulignant d'abord que *« souvent ceux qui les dénoncent aujourd'hui sont les mêmes qui dans le passé les ont laissé durer plus longtemps qu'il ne fallait »* et en convenant ensuite que *« si l'héritage de 1981 a été allégé »*, il reste encore beaucoup à faire. *« Un effort de clarification doit être fait pour mesurer l'ampleur des problèmes à résoudre »*, a-t-il affirmé avant d'estimer que la suppression totale de la règle qui, outre-mer, subordonne le versement des prestations familiales à l'exercice d'une activité professionnelle devrait intervenir dans un délai de trois ans.

Puisque le chef charismatique de la gauche martiniquaise, M. Césaire juge *« intégralement positif »* le bilan socialiste et lui rend hommage pour avoir inspiré cette *« révolution tranquille »*, pourquoi diable M. Mitterrand aurait-il été plus imaginatif ?

JEAN-YVES LHOMEAU et ALAIN ROLLAT

M. RAYMOND BARRE A L'HEURE DE VÉRITÉ

« Nous assistons à l'apparition d'une idéologie de droite »

● **Cohabitation.** — Après avoir donné son sentiment sur la rencontre entre le président de la République et le général Jaruzelski, et sur la réaction de M. Fabius, M. Barre a rappelé que *« la Constitution donne au président de la République le pouvoir de conduire la politique étrangère »*. Il a noté : *« S'il* [le chef de l'Etat] *estime qu'il doit prendre telle décision, c'est une affaire qui le regarde, mais il appartient au premier ministre de donner aussi son opinion... D'habitude, cela se passe en privé... Sous la Ve République, le président de la République et le premier ministre sont un couple, sous régime de communauté, par conséquent il y a confiance réciproque. C'est l'une des raisons pour lesquelles je partage la thèse selon laquelle il ne saurait y avoir dyarchie à la tête de l'Etat. »*

M. Barre a réaffirmé que, à ses yeux, *« lorsque les Français s'exprimaient par un vote, soit qu'il s'agisse d'un référendum, soit qu'il s'agisse d'élections législatives, la responsabilité du président de la République se trouverait engagée »*. Et pour appuyer ses dires, il a lu un extrait d'un article de Robert Badinter, l'actuel garde des sceaux, qui, dans *le Nouvel Observateur* du 30 août au 5 septembre 1976, concluait que *« à chaque consultation nationale, le président de la République engage son sort personnel »*.

Après avoir estimé que M. Mitterrand, dans sa récente conférence de presse, avait été *« relativement clair »* quand il avait défini *« ce qu'il était prêt à accepter et à ne pas accepter »* après mars 1986, M. Barre a précisé que, sauf à avoir une cohabitation *« bras de fer »*, sauf à avoir la *« crise »* — *« mais alors qu'on la fasse tout de suite »*, *« la cohabitation ne pouvait finir que par le compromis »*, voire *« la connivence entre le président de la République et le premier ministre dans la perspective de l'élection présidentielle »*.

Pour sa part, il se contentera de *« regarder ce qui se passe »*, et *« celui qui ira à l'Elysée recevoir de M. Mitterrand son décret de nomination* [à Matignon] *reconnaîtra la légitimité de M. Mitterrand et (...) ne tiendra pas compte du désaveu donné par le peuple à M. Mitterrand. Je regarderai ce spectacle singulier, sans éclat, sans obstruction... Vous savez il n'y a rien, dans certains cas, de plus important et de plus efficace que le silence. »*

M. Barre a précisé qu'il ne *« désavouerait »* pas ceux qui participeraient à un gouvernement de cohabitation. *« Je ne suis pas un chef de faction »*, a-t-il remarqué. Il n'a rien non plus d'un « putschiste », a-t-il ajouté. *« Si M. Mitterrand veut rester qu'il reste, mais à nous de ne pas accepter de gouverner car nous nous mettrons entre ses mains. »*

● **M. Barre à l'Elysée.** — Dans cette hypothèse, la première initiative que prendrait M. Barre serait de *« faire un référendum de l'article 11 rétablissant le scrutin majoritaire à deux tours »* en engageant sa responsabilité et *« dans la foulée*, explique-t-il, *je dissous et je demande aux Français de me donner la majorité qui sera nécessaire pour gouverner »*.

● **Le « grand dessein » de M. Barre.** — *« Ce n'est pas l'occasion de le dire »*, a affirmé M. Barre, qui exprimera les *« quelques idées »* qu'il a en tête *« le moment venu »*. Il a précisé d'autre part qu'il n'est *« ni pour la droite, ni pour la gauche »*. *« Nous assistons*, a-t-il remarqué, *à l'apparition d'une nouvelle idéologie de droite et j'observe qu'un grand nombre de Français ne veulent plus d'idéologie. Moi je considère qu'il y a la France, et la France, comme l'a dit un jour le général de Gaulle, ce n'est pas la droite, ce n'est pas la gauche, la France, c'est autre chose. »*

● **Union de l'opposition.** — Après avoir refusé d'être *« opposé aux autres responsables de l'opposition »*, M. Barre s'est demandé comment il pouvait à lui *« tout seul »* être le diviseur de l'opposition. *« Pourquoi voulez-vous caporaliser, enrégimenter ceux qui sont dans l'opposition. Moi je suis un homme libre et je ne demande rien à personne... Je pratique la loyauté »*, a-t-il ajouté.

● **Immigration.** — *« Je ne pratique pas l'angélisme*, a souligné M. Barre, qui souhaite que ce sujet *« ne soit pas traité avec la passion des campagnes électorales. »* S'il n'exclut pas qu'il soit *« nécessaire de modifier le code de la nationalité »*, M. Barre estime qu'il serait judicieux de confier ce dossier à une *« commission composée d'hommes responsables dont l'autorité morale et scientifique soit indiscutée et qui examine tous les problèmes liés à la présence d'immigrés sur notre sol »*. A la question, accepteriez-vous qu'un président de la République française soit d'origine maghrébine, il a répondu qu'il ne se préoccuperait pas de savoir *« quelle est l'origine, la couleur de peau »* d'une *« personnalité qui disposera de la confiance des Français »*.

● **Communication.** — *« Il faut éviter d'avoir des concessions de service public ou des opérations qui ne soient pas transparentes*, a jugé M. Barre, faisant allusion à la Ve chaîne. Il pense d'autre part, à propos de la SOFIRAD, qu'il faudrait que *« les conditions de privatisation soient clairement définies »* et qu'une *« autorité indépendante soit chargée de superviser cela »* comme elle pourrait *« veiller à ce qu'il n'y ait pas des concentrations trop grandes dans une ville, dans un pays, à la fois de la presse écrite et de la télévision. »*

● **Mesures économiques de l'après-86.** — *« L'ensemble des prix doit être libéré »*, a affirmé M. Barre, qui s'est prononcé pour une *« politique progressive de dénationalisation de tout ce qui appartient au secteur concurrentiel »*. Mais il a dénoncé, *« la frénésie de dénationalisations »*, et rendu hommage aux PDG des entreprises nationalisées.

● **Trilatérale.** — L'ancien premier ministre a souligné que cette commission n'avait rien d'une *« loge »*. Cette pensée l'*« amuse »* a-t-il précisé, avant d'ajouter que *« devant la bassesse et la stupidité »* de certaines attaques *« il n'y a qu'une attitude qui soit possible, c'est la provocation »*.

Comment affirmer sa différence...

Après M. Jacques Chirac, très combatif dans son duel télévisé avec M. Laurent Fabius, M. Raymond Barre est apparu comme détaché, serein, signifiant qu'il entendait bien éviter les *« sables mouvants »* de la campagne électorale, les excès de *« passion partisane »* qu'elle favorise, les *« gesticulations médiatiques »* qu'elle engendre. « L'heure de vérité », pour lui, s'est transformée en une sorte de « Questions à domicile » où l'ancien premier ministre, très à l'aise, souvent amusé, semblait recevoir les journalistes, les laissant faire le tour de la « maison Barre », aimable, courtois, répondant de bonne grâce à leurs questions, mais sans jamais se laisser entraîner dans une voie qu'il ne voudrait prendre — notamment celle de la critique explicite de ses partenaires de l'opposition, — oubliant le professeur donneur de leçons, sarcastique, voire méprisant, le père « la rigueur », crispé et hautain comme il avait pu apparaître lors de précédentes émissions radiodiffusée ou télévisée.

Sur la forme, l'opération médiatique a, *semble-t-il*, été parfaitement réussie.

Sur le fond, pas de grandes révélations. L'heure n'était pas venue de dévoiler un *« grand dessein »*. Même si la charge suprême n'effraie pas l'ancien premier ministre et s'il a *« quelques idées »* quant à la manière de l'exercer — *« j'organiserais un référendum sur le rétablissement du scrutin majoritaire à deux tours en engageant ma responsabilité... Je dissoudrais l'Assemblée nationale en demandant aux Français de me donner la majorité nécessaire pour gouverner »*, — il n'a pas voulu annoncer quel pourrait être le grand plan de réformes sociales et financières qui suivrait son éventuelle accession au pouvoir. Il s'est contenté d'inviter les Français à s'en remettre à son *« bon sens »*, à sa *« raison »*, à sa *« sagesse »*, qualités qu'il ne manque pas de reconnaître au *« peuple de France »*, celui-là seul qui *« compte »*, dit-il, au-delà des *« idéologies »* de gauche ou de droite. Et de se féliciter ponctuellement, à chaque fois qu'apparaissaient sur l'écran les résultats d'un sondage SOFRES effectué *« à chaud »*, de ce même *« bon sens »* des sondés qui, heureuse coïncidence, ratifiaient les orientations prises par l'ancien premier ministre, qu'il s'agisse de l'immigration, de la politique économique ou de la cohabitation.

Il est vrai que sur ce dernier point la récente conférence de presse de M. Mitterrand et la réaction *« troublée »*, quelques heures plus tôt, de M. Fabius après la rencontre entre le président de la République et le général Jaruzelski, ont permis à M. Barre d'*expliquer son hostilité* à la cohabitation.

Spectateur

Le président de la République a *« les pouvoirs propres »*, que lui donne la Constitution notamment dans la conduite de la politique étrangère et, a souligné M. Barre, l'actuel président de la République a bien marqué qu'il n'entendait pas, à l'avenir, limiter son rôle. Comment dans ces conditions accepter de cohabiter, demande l'ancien premier ministre, qui condamne toute *« cohabitation bras-de-fer »*, comme toute cohabitation *« compromis »* ou *« connivence »* et se prépare à regarder ce *« spectacle singulier »* qu'offrirait *« celui qui ira à l'Elysée recevoir son décret de nomination* [à Matignon], *reconnaîtra* [ainsi] *la légitimité de M. Mitterrand et* [donc] *ne tiendra pas compte du désaveu qui*, [à ses yeux], *aura été infligé »* à ce dernier par un vote massif en faveur de l'actuelle opposition.

Une nouvelle manière pour M. Barre de faire apparaître « le piège » dans lequel selon lui, s'engageraient ceux qui se prêteraient à la cohabitation et, plus particulièrement, celui qui accepterait la fonction de premier ministre de M. Mitterrand.

Toute l'habileté de M. Barre au cours de cette émission aura été d'éviter de tomber dans la controverse avec ses partenaires de l'opposition et de ne s'appuyer que sur des faits, récents ou sur l'histoire, pour qu'apparaissent, sans qu'il ait besoin de le dire, les erreurs ou le double langage des autres « cavaliers » de l'opposition. Ce n'est certes pas un hasard si M. Barre, pour se laver de tout soupçon de « diviseur » de l'opposition, a évoqué les années 1976 (M. Chirac en désaccord avec M. Giscard d'Estaing quitte Matignon), 1978 (les législatives), 1979 (les européennes), 1981 (les élections présidentielles et législatives) où sa loyauté à l'égard du président de la République comme de la majorité ne saurait, a-t-il souligné, être mise en doute.

Et de faire remarquer aussi, que lui, depuis 1981 n'a *« jamais joué avec les socialistes »*, n'a jamais remis en cause la *« légitimité »* du président de la République (*« d'autres l'ont fait »*) et que, enfin, il ne voit pas pourquoi, en constituant une liste barriste à Lyon, il apparaîtrait davantage *comme un diviseur que ceux qui* constituent leur propre liste à Paris ou à Marseille (villes dans lesquelles le choix de listes séparées a été le fait du RPR).

Tout cela en filigrane de propos qui, s'ils se voulaient dénués de toute agressivité, d'attaques directes, n'en étaient pas moins riches de critiques contre le programme de l'opposition. Mais n'est-ce pas M. Barre lui-même qui, au cours de l'émission, estimait que, dans certains cas, rien n'est plus efficace que le silence...

CHRISTINE FAUVET-MYCIA

SELON BVA

Une majorité de Français souhaite que l'opposition cherche à s'entendre avec M. Mitterrand

Les intentions de vote des Français pour les élections législatives, telles que les mesure BVA pour *Paris-Match*, varient peu. Selon la dernière enquête effectuée par cet institut au mois de novembre (1), la gauche est créditée, comme en octobre, de 38 % des suffrages et la droite de 57 % (au lieu de 58 %).

A gauche, le PC (9,5 %) gagne un demi-point par rapport au précédent sondage de BVA, et les divers gauche (5 %) un point, tandis que le PS (21,5 %) en perd un et demi. L'extrême gauche reste stable à 2 %.

A droite, le RPR (25,5 %) progresse d'un demi-point. L'UDF (17 %) et le Front national (8 %) restent stables. Les divers droite, en revanche, passent de 8 % à 6,5 % des intentions de vote.

Le sondage de BVA indique par ailleurs que 41 % des personnes interrogées jugent préférable que M. Mitterrand se maintienne, en cas de victoire de l'opposition en mars prochain, contre 40 % qui souhaitent *qu'il se retire*. De même, 45 % pensent que dans l'hypothèse d'une victoire de la droite les dirigeants de celle-ci devraient plutôt chercher à s'entendre avec le chef de l'Etat, 36 % estimant au contraire préférable qu'ils cherchent à obtenir son départ de l'Elysée.

(1) Les intentions de vote aux législatives proviennent de 3 719 interviews effectuées en deux vagues, du 26 octobre au 3 novembre et du 15 au 20 novembre. Les autres questions ont été posées à 1 007 personnes du 15 au 20 novembre.

LA « FLEXIBILITÉ » DU TRAVAIL A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les communistes font de l'obstruction pour effacer toute trace de l'union de la gauche

Treize heures de spectacle pour faire passer un message : il est des scénaristes qui ont l'esprit plus synthétique que les communistes ! Mais ceux qui ont assisté, de la fin de l'après-midi du mercredi 4 décembre à l'aube du jeudi matin, aux débats de l'Assemblée nationale sur le projet de loi aménageant la législation du temps de travail (la flexibilité) ne peuvent plus avoir le moindre doute : le PC critique et critiquera avec la même virulence que le RPR et l'UDF la politique des socialistes.

Il n'y a pas de degrés dans l'opposition, qu'elle soit de droite ou de gauche. Celle-ci, pour défendre le code du travail, qu'elle juge attaqué par le gouvernement, utilise les mêmes armes que celle-là avait employées pour défendre la *« liberté de la presse »* ou la *« liberté scolaire »*. Aux électeurs de gauche de comprendre que pour les communistes la défense des droits des *« travailleurs »* est aussi importante que celle des *« patrons de presse »* et des partisans de l'enseignement privé par les chiraquiens et les giscardo-barristes.

L'union de la gauche n'est plus à tuer ; *il restait à assassiner les traces* qu'elle avait pu laisser. Ce fut fait au cours de cette longue nuit : finis les restes de « camaraderie » qui témoignaient des longs combats menés de concert. Les anciens alliés se sont injuriés, se livrant une partie de bras de fer sous le regard ironique et curieux des *quelques* députés de droite venus assister à une représentation à laquelle ils ne se voulaient que spectateurs et pour laquelle les acteurs ne leur demandaient aucune participation. Pour que la mise à mort fût assurée, le PS a essentiellement fait donner ceux des siens qui furent les plus fervents partisans de l'union avec le PC ou qui s'en présentent, encore, comme les héritiers : les adhérents du CERES, les fidèles de M. Pierre Mauroy. Les rocardiens ne pouvaient que se montrer ravis de voir les proches de Jean-Pierre Chevènement reprendre leurs idées sur un thème qui est leur : la flexibilité du temps de travail.

Les communistes avaient prévenu : les syndicats n'y étant guère favorables, sauf la CFDT et la CGC, la CGT y étant farouchement hostile, ils feraient tout pour s'opposer au projet de M. Michel Delebarre. Ils ont tenu parole, utilisant tous les instruments que la droite a mis progressivement au point depuis 1981 pour freiner un débat parlementaire : demandes de suspension de séance à répétition, utilisation de toutes les motions de procédure (exception d'irrecevabilité, le texte étant jugé contraire à la Constitution ; question préalable, le texte étant estimé si mauvais qu'il est inutile d'en discuter ; demande de renvoi en commission pour approfondir son analyse), dépôt de multiples amendements (plus de deux cent trente sur un texte qui comprend quatre articles), demande de vérification du quorum, ce qui permet de suspendre le débat pendant au moins une heure et demie, refus le plus souvent de voter à main levée.

L'objectif était clair : empêcher l'adoption de ce projet en première lecture au jour voulu par le gouvernement. Faute d'avoir les moyens de contrer l'offensive, les socialistes voulaient, symboliquement, que quelques amendements soient discutés, espérant que cela préviendrait une nouvelle mobilisation de la CGT. Les uns et les autres ont atteint leur but, mais le gouvernement, pour tenter d'éviter que, pendant encore deux jours, les permanences des députés socialistes, soient la cible de manifestations cégétistes, a bousculé l'ordre du jour de l'Assemblée afin que la discussion de ce projet continue ce jeudi soir.

Treize heures de dialogue de sourds. Les communistes se sont relayés pour déclarer : *« Ce texte sera pour un certain nombre de patrons, notamment de petites et moyennes entreprises, un élément de lutte antisyndicale* (M. Guy Ducoloné) ; *« il reporterait les conquêtes sociales à un siècle en arrière (...). Il s'agit tout simplement de détruire une partie importante de ce que les travailleurs ont su conquérir pied à pied au cours des années de luttes parfois dramatiques »* (le même) ; *« L'adopter reviendrait à remettre en cause très gravement le droit du travail sans contribuer en rien à améliorer la situation de l'emploi »* (M. Jacques Brunhes) ; *« Les salariés seront obligés de faire des heures supplémentaires non payées, de travailler le samedi et le dimanche (...). Les trente-neuf heures hebdomadaires payées quarante appartiennent au passé (...). Hormis la suppression du SMIC et du droit de licenciement, que pourrait encore décider le patronat ? »* (le même).

Les socialistes se sont passé le relais pour répliquer que la modulation du temps de travail était déjà permise par le code du travail, et qu'il fallait justement mettre fin aux abus (M. Gérard Collomb) ; *« Ce n'est pas reconnaître au syndicalisme son vrai rôle que de refuser de lui ouvrir des espaces de négociation nouveaux »* (M. Delebarre) ; il aut mieux négocier dans les branches professionnelles, comme le prévoit le projet, là où les syndicats sont forts, que dans les entreprises, comme actuellement, là où ils sont plus faibles (le même) ; *« Aucune disposition du code du travail ne pourra être modifiée s'il n'y a pas négociation et accord des partenaires sociaux »* (le ministre du travail). *« Ce n'est pas avec les vues du dix-neuvième siècle que l'on prépare le troisième millénaire »* (M. Georges Sarre) ; *« Ces batailles de procédure montrent bien l'exploitation politique que certains sont tentés de faire à partir de simplismes et de déformations délibérées de la réalité »* (le même).

L'analyse que firent le RPR et l'UDF fut, dans ces conditions, à peine écoutée. Pour le premier, M. Etienne Pinte expliqua que le gouvernement empiétait sur la liberté de négociation des partenaires sociaux, qu'empêcher la négociation dans l'entreprise était *« un retour en arrière »* et qu'il était *« paradoxal qu'un texte qui se veut social soit refusé par ceux auxquels il s'adresse »*. Au nom de la seconde, M. Jean-Paul Fuchs affirma que ce projet était *« symboliquement méritoire »*, mais qu'il fixait des normes trop strictes à la négociation, que lui aussi souhaite, au niveau des entreprises.

Même si les orateurs socialistes leur répliquèrent que la droite voulait en fait *« le laisser-faire total pour les patrons »*, l'enjeu n'était pas là. Le PC voulait, lui aussi, son grand combat parlementaire contre le pouvoir. Mais l'expérience de ces dernières années a montré que, pour remporter une telle bataille, une présence massive de députés dans l'hémicycle, comme *cette nuit*, était moins utile qu'un clair soutien de l'opinion publique.

THIERRY BREHIER.

L'ÉLECTION CANTONALE PARTIELLE DE VÉNISSIEUX

Un test pour le PCF

De notre correspondant régional

Lyon. — Le décès, le 18 octobre dernier, du maire et conseiller général communiste de Vénissieux entraîne une élection cantonale partielle, *dont* le *premier tour* est fixé au dimanche 8 décembre. Marcel Houël était un des plus anciens élus du conseil général du Rhône. Il a toujours été considéré comme politi*quement* «imbattable», question de sociologie politique — Vénissieux, troisième ville du département, est une cité ouvrière — et de personnalité. Son successeur à la *tête* de la *municipalité*, M. André Gerin, essaie de capter à son profit cet héritage. Mais il aura beaucoup de difficultés pour retrouver les 45 % de voix recueillies par son prédécesseur au *premier* tour des cantonales de mars 1982.

Plusieurs phénomènes s'opposent à la permanence communiste, en particulier la baisse nationale du parti. *Une baisse qui*, au *printemps* dernier, a entraîné la chute de deux autres « bastions » : Vaulx-en-Velin et Givors ont, depuis le printemps, des maires communistes et des *conseillers généraux* RPR. S'ajoutent à cette perte d'audience les séquelles d'une succession qui n'a pas suivi, à la mairie de Vénissieux, un schéma classique : le premier adjoint, M. Guy Fischer, a été écarté au profit de l'homme d'appareil, M. André Gerin, membre du comité central du PCF. Face à la droite, les communistes ont serré les rangs : M. Fischer préside le comité de soutien à la candidature de M. Gerin.

«Sous-marin»

Et les militants développent une campagne sur des thèmes locaux : porte-à-porte, affichage omniprésent. M. Gerin, dans ce canton Nord *qui n'est pas* celui des trop fameuses Minguettes, met en avant le métro qui va arriver dans sa ville ou la rénovation des quartiers, plutôt que la dénonciation des errements socialistes. La spécificité communiste a l'occasion de se manifester très vivement pour la *« défense de l'outil industriel de la ville »* (Renault-Véhicules industriels ou l'entreprise de conteneurs SNAV, en liquidation de biens).

Parmi les — nombreux — autres candidats, deux semblent dominer : le socialiste *Jacques Mugneret* et le RPR Joseph Ferrari. L'extrême droite (M. Yves Dandrieu) reste derrière les autres partis de l'opposition. M. Jean Girma (UDF) fait à Vénissieux figure de *« parachuté »*.

A gauche, le candidat du MRG, Jean Simian, *fera un tour en témoi*gnage de son amitié pour le maire défunt. *« C'est un sous-marin du PC »*, affirme M. Jacques Mugneret (CERES), qui tient des comptes précis : *la désunion de la droite* — quatre candidats en tout — pourrait entraîner son élimination du second tour. Mais M. Mugneret doit aussi franchir la barre des 10 % de voix par rapport *aux électeurs inscrits* et arriver avant M. Gerin. Hypothèse aléatoire malgré la salle *« Zénith »* tombée du ciel parisien sur la commune (le site a été présenté à *M. Jacques Lang la semaine der*nière).

Reste M. Ferrari. Un agent de maîtrise RPR, très fier de sa maison construite de ses propres mains, qui ne renie pas ses origines ouvrières, mais qui est excédé par le montant *de ses impôts* locaux et par les problèmes vénissians, l'insécurité et l'immigration. Avec un de ses collègues de la minorité du conseil municipal, il fait des statistiques : *« 6 400 plaintes au commissariat de la ville depuis le début de l'année. »* Beaucoup trop pour 63 000 habitants. Il rejette ceux des immigrés qui se comportent en *« horde sauvage »*. En 1982, il avait promis d'*« ouvrir les cales »*. Aujourd'hui, il avoue : *« Je ne le dirai plus. D'ailleurs, le RPR voulait me virer. »* Seulement, en *« cognant »* (verbale*ment*), M. Ferrari a *évité* les attaques du Front national. Sa présence au meeting de M. Le Pen ? *« Attention, moi je n'ai rien à voir avec Le Pen, je suis gaulliste »*...

CLAUDE RÉGENT.

LA JOURNÉE D'ACTION DE LA CGT A EU PEU DE RETENTISSEMENT

Décidée pour s'opposer au projet *de loi sur l'aménagement* du temps de travail, examiné par l'Assemblée nationale, la journée d'action de la CGT le 4 décembre n'a pas eu le retentissement qu'elle espérait.

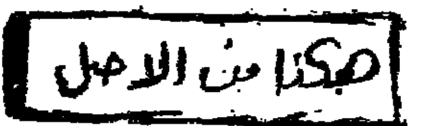
Six mille manifestants environ, auxquels s'étaient joints des militants CFDT de la Société générale, ont défilé du Palais-Bourbon à la place du Châtelet en fin de matinée. *« Une chose est sûre, c'est que vote ou pas, ce texte va rencontrer une résistance de plus en plus forte dans les entreprises, dans les services, dans les branches »*, a déclaré M. Louis Viannet, secrétaire de la CGT, qui a fait état d'*« innombrables initiatives diverses »* à travers toute la France.

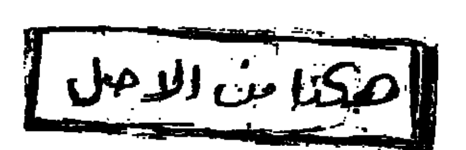
Des *« milliers de pétitions »* ont été réunies par l'union régionale CGT d'Ile-de-France. Des envois de motions et de télégrammes, et quelques débrayages limités ont été recensés dans quelques départements. A Bordeaux, Lyon, Boulogne-sur-Mer, Dunkerque, Nantes, Le Havre, Rouen et Caen, des rassemblements ont réuni quelques centaines de manifestants à chaque fois.

Reçu à l'Assemblée nationale par le groupe socialiste, M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie CGT, a déclaré qu'il n'avait *« aucun espoir d'avoir été entendu »* et que sa rencontre l'avait *« conforté dans le fait qu'il fallait se battre »*.











ALGÉRIE (II)

Le second souffle

Une voix écoutée

De notre envoyée spéciale

Alger. – *« Rééquilibrage dans le sens du non-alignement. »* A peine lâchée par un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères à propos de la visite du président Chadli aux Etats-Unis, la phrase est regrettée. Inscrit dans la charte de 1975, le non-alignement est un dogme de la diplomatie algérienne. Plutôt que de rééquilibrage, on préfère parler à Alger *« d'adaptation d'intérêts et d'objectifs permanents à des situations qui évoluent »*...

En tête de ces objectifs, l'exigence de la construction du Maghreb est d'autant plus actuelle qu'elle est dans l'esprit des dirigeants algériens une façon de régler le problème du Sahara occidental qui demeure la principale préoccupation de la diplomatie algérienne.

Le traité d'Oujda entre le Maroc *et la Libye, et la stratégie* militaire marocaine des « murs » inquiètent d'autant plus à Alger que la sécurité du territoire national – deuxième d'Afrique par la superficie avec un vaste espace saharien, – difficile à contrôler, demeure la priorité des priorités.

Héritier de cette pomme de discorde *saharienne dont il se serait* sans doute bien passé, le président Chadli a d'autant moins bien accepté l'union maroco-libyenne qu'il l'a jugée comme un affront personnel – n'avait-il pas pris le risque politique de rencontrer le roi Hassan II ? – et une tentative d'encerclement militaire de l'Algérie.

« Alger n'aura de cesse de tenter de faire échouer cette union qui, explique un diplomate, *le prend en sandwich entre les deux autres grands du Maghreb : le Maroc, par son histoire, son peuple et aujourd'hui la puissance de son armée ; la Libye, dont l'arsenal militaire est au service d'un homme d'autant plus honni à Alger qu'il est imprévisible. »*

La stratégie marocaine des murs a d'autre part mis à certains endroits les forces armées royales à moins de 3 kilomètres des frontières algériennes, multipliant les risques d'incidents. Consciente du rapport de forces sur le terrain, l'Algérie a donc cherché à développer ses relations avec des pays qui, pour des raisons diverses n'étaient pas parmi ses proches.

La signature du traité d'Oujda, a incontestablement apporté aux relations américano-algériennes un plus consacré par la visite du président Chadli aux Etats-Unis. Celle-ci était certes prévue avant l'union maroco-libyenne, mais Alger a su très habilement jouer du mécontentement américain envers le Maroc. La méfiance à l'égard du colonel Kadhafi, la volonté de stabiliser la région, la protection apportée à Tunis par Alger au moment de la *crise* tuniso-libyenne, sont autant d'éléments de convergence entre Alger et Washington.

Il ne s'agit certes pas pour Alger d'accepter toute la politique américaine, mais tout se passe comme si les deux pays, *« pour se donner le temps de se connaître »,* avaient décidé de mettre entre parenthèses tout ce qui les divise. On déplore par exemple du côté américain l'aide donnée par Alger à des commandos palestiniens qui s'entraînent ici, ou le fait que le Front de libération de la Palestine d'Aboul Abbas ait un bureau à Alger. *Mais, dit-on, il est de toute façon* préférable que l'Algérie garde sa réputation de neutralité dans le tiers-monde et puisse jouer un rôle modérateur au sein du mouvement des non-alignés.

Du côté d'Alger, où l'on banalise le renouveau d'un dialogue « normal » correspondant aux très importantes relations économiques – les Etats-Unis sont le deuxième client de l'Algérie, – on ne se prive pas, pour critiquer la politique moyen-orientale de Washington, par exemple. Mais pourquoi ne parlerait-on pas avec le deuxième « grand » et se fermerait-on l'accès à la technologie militaire américaine qui a si bien réussi à Rabat ?

Quoi qu'il en soit, et sans illusion sur les limites d'un dialogue qui se heurte aux intérêts stratégiques américains au Maroc, dépassant de loin la région, on est décidé de chaque côté à aller ensemble aussi loin que possible. Déjà l'Algérie s'est vue autorisée à acheter des armements aux Etats-Unis. Depuis juillet, les discussions sont ouvertes, mais, note-t-on côté américain, elles risquent d'être longues. Les partenaires se connaissent encore mal, n'ont pas de tradition militaire commune, et toute méfiance n'est pas totalement abolie.

L'épine du Sahara

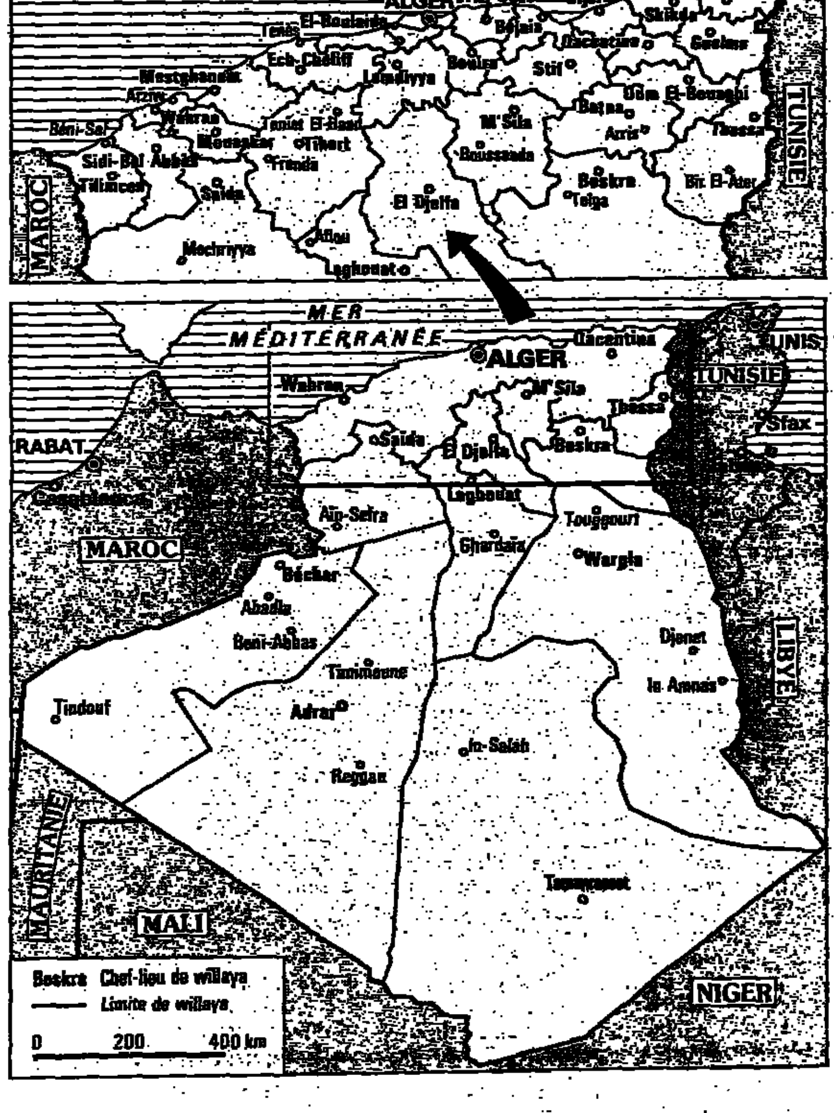
Le rapprochement avec l'Egypte n'est pas non plus sans rapports avec le traité d'Oujda et les mauvaises relations algéro-libyennes. Il s'agit, pour reprendre l'image du sandwich, de déplacer le jambon vers l'est et d'enserrer la Libye entre l'Egypte et l'Algérie, alliée de la Tunisie. Les allées et venues Tunis-Le Caire-Alger au moment de la crise tuniso-libyenne n'avaient d'autre but que d'étudier une réponse commune à une éventuelle agression ou à un faux-pas du colonel Kadhafi, qui aurait pu se traduire par une ouverture de deux fronts pour soulager la pression sur la Tunisie.

Plus globalement, on observe à Alger que l'Egypte du président Moubarak n'est plus celle du président Sadate et qu'elle se démarque de plus en plus des accords de Camp David. *« Qu'ont fait les Arabes,* note un politicien, *pour sortir Le Caire de Camp David ? Le président Moubarak est aujourd'hui le plus fidèle et le plus sincère allié des Palestiniens. »* Sans vouloir rompre le consensus arabe qui exclut l'Egypte, il ne fait pas de doute que l'Algérie souhaite la réintégration du Caire au sein de la Ligue arabe et œuvre dans ce sens. *« Certes, la présence du drapeau israélien au Caire,* note un haut responsable, *sera un obstacle psychologique pour la reprise des relations diplomatiques, mais le monde arabe ne peut plus ignorer l'Egypte. »*

Le spectaculaire soutien à la Tunisie lors de la crise du mois d'août doit aussi être considéré à l'aune de la crainte qu'inspirent à Alger les menées du colonel Kadhafi. Certes, Alger et Tunis sont depuis le 19 mars 1983 liés par un traité de fraternité et de concorde, mais il semble bien, au-delà des visées libyennes sur la Tunisie, que ce qu'on craint à Alger, c'est une déstabilisation de l'Algérie par ce qui est encore son point faible : le Sahara. Le bornage des frontières, réussi avec le *Mali et le Niger, n'a jamais pu* avoir lieu avec Tripoli, qui conteste celles-ci. Le renforcement des troupes algériennes à la frontière libyenne, qui s'est traduit par l'envoi de blindés, d'avions de reconnaissance et d'interception, a été de pair avec des conseils de modération prodigués à Tunis par le président Chadli. Modération à l'égard de la Libye mais aussi à l'égard des syndicalistes de l'UGTT, car le sort de la Tunisie ne peut laisser Alger indifférent.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(*Lire la suite page 12.*)



Deuxième pays d'Afrique après le Soudan par la superficie, 2 381 740 kilomètres carrés, l'Algérie compte plus de vingt et un millions d'habitants ; 94 % de la population vit dans le nord du pays, où est concentré l'essentiel des industries. La production mines, pétrole et gaz naturel est la première ressource du pays. L'agriculture ne représente qu'une part modeste du PNB ; l'Algérie est le deuxième importateur de céréales d'Afrique.

Se préparer pour l'« après-pétrole »

De notre envoyée spéciale

Alger. – *Le fait est jusqu'ici* passé inaperçu. Il est pourtant *d'importance : sans publicité,* sans tapage, l'Algérie s'apprête *à adopter à la fin de l'année,* près de quinze ans après la *nationalisation du secteur des* hydrocarbures, un nouveau *code pétrolier afin de faire revenir sur son territoire les compagnies internationales. L'objectif* est clair : tripler d'ici quatre ans l'effort d'exploration pétrolière sur le sol algérien. Nécessité fait loi : actuellement, c'est à peine si une vingtaine de puits sont forés chaque année depuis que les compagnies, découragées par les conditions qui leur étaient imposées, ont mis en veilleuse, ou carrément abandonné, leurs activités. Résultat : les réserves stagnent depuis dix ans, et, si rien n'est fait pour relancer l'exploration, l'Algérie aura tout juste en l'an 2000 de *quoi faire face à ses besoins* domestiques.

Pour atteindre cet objectif ambitieux, les moyens nationaux ne suffisent pas, reconnaît-on au ministère de l'énergie. *Conclusion : on* assouplira considérablement le *régime pétrolier afin de réduire* les risques, d'accroître la rému*nération, de faciliter la récupé*ration des bénéfices par les *compagnies étrangères.*

Virage ? Il ne faut pas s'y *tromper. L'Algérie ne deviendra* pas demain un paradis pour *compagnies pétrolières en* quête de profits. Celles-ci *demeurent d'ailleurs fort réservées. « Le nouveau code est un cadre général dont nous craignons qu'il reste vague. Il faudra ensuite négocier des accords concrets »,* déclare l'une d'elles. *« C'est un pas en avant certain. Reste à voir quelle en sera l'application »,* dit un autre.

VÉRONIQUE MAURUS.

(*Lire la suite page 14.*)

CINQ MILLIONS D'ENFANTS DANS L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

Objectif : l'école pour tous

De notre envoyé spécial

Bou-Saada. — Elle était belle, l'institutrice de Bou-Saada ! Grande, élancée, elle portait une longue robe rose et une blouse blanche. Elle avait sur les cheveux un très beau voile mauve. Droite, le regard clair et ferme, elle dominait sa classe, avec des airs de princesse du désert, tout proche. Elle ne s'était pas parée pour l'occasion, puisqu'on passerait dans sa classe par surprise et qu'on lui demanderait, à brûle-pourpoint, d'improviser un de ces *« cours d'éducation islamique »* qui font mystère pour l'Occident, et de l'école algérienne une école unique... et avec Dieu.

« Elle a vingt-huit ans et deux enfants » précisa la directrice. Il y avait, justement, vingt-huit enfants dans cette classe, une troisième année de l'école fondamentale, des bambins donc, âgés de huit-neuf ans. Ils occupaient ces petits bureaux d'école, tubes métalliques verts et surface dans les jaunes, qu'on vit — et voit encore — dans tant d'écoles françaises. Les garçons et les filles étaient mélangés.

Jugement dernier

Leçon de Coran. On récite à tour de rôle, chacun ou chacune d'une voix forte : *« Gare à celui qui amasse beaucoup d'argent et qui croit que l'argent est une source de pouvoir éternel. Le jour du jugement dernier l'argent ne servira à rien car Dieu sait ce que vous avez dans votre cœur et ce que vous cachez. »* On récite, en arabe, bien sûr. Parfois on psalmodie.

La maîtresse écrit au tableau noir, d'une écriture méticuleuse et nette, une autre parole du Prophète, sur laquelle on va réfléchir : *« Celui qui croit en Dieu et au jugement dernier, qu'il prenne soin de son voisin. »* M. Zemmouri, directeur de l'école fondamentale au ministère de l'éducation nationale, bavarde au fond de la classe avec son visiteur et lui glisse à l'oreille : *« Vous voyez, dans l'éducation islamique, on ne met pas seulement l'accent sur le contenu religieux mais aussi sur les valeurs morales. L'Islam régit les rapports entre l'homme et le Créateur, mais aussi les rapports entre les hommes. L'Islam n'est pas pris comme dogme mais au niveau des rapports sociaux. »*

La phrase écrite doit entrer dans les petites têtes brunes. On lèvera la main et on proclamera, une fois, dix fois, vingt fois la formule du Prophète. *« Pourquoi le prophète a-t-il été choisi par Dieu ? »*, demande la maîtresse. Les réponses, toujours en arabe, fusent, se succèdent et se ressemblent : *« Pour qu'il instruise les gens »*, *« Pour leur montrer le bon chemin »*, *« Pour leur dire que Dieu est unique »*, *« Pour enseigner la bonne morale »*, *« Pour apprendre les bons comportements en société »*, *« Pour apprendre la valeur de la liberté. »* On n'avance pas mais la leçon est sue. Dehors le ciel est gris — un comble à 300 kilomètres au sud d'Alger quand on espérait le désert, ses mirages, son soleil, ses ocres ! Il a même plu pendant la nuit. Pourtant, pendant le cours d'éducation islamique, il a fait une courte apparition, le soleil. On se gardera bien d'interpréter ce signe du ciel...

Islam et modernité. A quelques centaines de mètres de cette école, une autre école, plus grande, l'école fondamentale polytechnique Tarik Ibn Ziad, bruisse d'activités diverses. Dans une classe de neuvième année, des élèves âgés de quinze-seize ans s'initient à la problématique de l'agriculture algérienne. On parle céréales. *« Notre production ne suffit pas »*, dit une jeune fille. Le maître approuve. Un garçon complète : *« L'Etat est obligé d'importer. »* On passera quelques diapositives et on évoquera le funeste exode rural qui vide les campagnes et prive l'agriculture de bras alors qu'on en aura besoin, dit l'enseignant, *« pour préparer l'après-pétrole »*.

Dans un *« atelier »* surchauffé, on élève des poussins. Les élèves de septième année les pèsent un à un, notent le résultat et comparent avec celui de la pesée précédente. En voici un qui a pris trente-cinq grammes.

Filles à l'établi

Dans l'atelier d'éducation technologique, on s'active autour du bois pour fabriquer des « horloges », des camions, des petits avions. Les filles ne sont pas les dernières à s'affairer autour des établis, scie ou chignole en main : *« Ça,* dit un accompagnateur, *c'est une véritable petite révolution : les filles à l'atelier ! »* Autre révolution silencieuse dans la salle de gymnastique : les cours sont mixtes. Et révolution encore que cette vision, sur le lopin de terre annexé à l'école, où l'on voit des garçons et des filles sarcler, bêcher, planter, remuer la terre sous les serres ou à l'air libre.

Islam, révolution et tradition. L'école fondamentale plairait à M. Chevènement. Dans tout le pays le port de la blouse est obligatoire. Et la consigne est respectée. Tous les samedis matins — premier jour de la semaine scolaire — les élèves et les maîtres, rassemblés au garde-à-vous dans les cours de récréation, chantent l'hymne national, tandis que s'élève le drapeau algérien. Le jeudi à midi, dans toutes les cours de récréation du pays, on amène les couleurs.

C'est que l'école fondamentale polytechnique (EFP) se veut le creuset de la nation algérienne, un peu comme, jadis, l'école primaire française fut conçue comme le creuset de la République. L'EFP, dont la création remonte à 1980, est une école unique et nationale : unique parce qu'elle veut, à terme, scolariser tous les enfants de six à quinze ans, nationale parce que ses programmes et ses horaires prennent en compte les caractéristiques culturelles, religieuses et politiques du pays.

La première étape à franchir fut celle de l'arabisation. Cela s'est fait progressivement. Pendant plusieurs années ont coexisté dans les écoles algériennes des sections arabophones et des sections dites « bilingues », c'est-à-dire où l'essentiel des cours se faisait en français. On n'arabise pas en un jour un système scolaire hérité — dans ses structures, ses contenus et parfois ses maîtres — de l'époque coloniale. Bien des enseignants ont eu du mal à s'adapter. Aujourd'hui, l'école fondamentale est une école arabe.

Mais la langue française n'a pas disparu. Au contraire. Elle figure en bonne place dans les horaires. Dans le deuxième cycle (de la quatrième à la sixième année), sept heures hebdomadaires lui sont consacrées au titre de première langue étrangère et obligatoire. Cela représente, à ce niveau, plus du quart du temps scolaire. *« Compte tenu du nombre d'enfants que nous scolarisons,* dit en souriant M. Zemmouri, *on peut dire que le français est plus enseigné aujourd'hui en Algérie qu'il ne l'était du temps des Français... »* C'est, statistiquement, imparable.

Ecole pour tous ? On y tend, mais l'objectif, s'il se rapproche, n'est pas encore complètement atteint. L'EFP, selon des sources officielles, scolarise 85 % des enfants « scolarisables ». Il persiste des disparités géographiques : à Alger, la scolarisation est pratiquement de 100 %, taux qu'elle est loin d'atteindre dans certaines zones rurales. D'autre part, il subsiste un retard au niveau de l'enseignement des filles, dont le taux de scolarisation reste — bien qu'il progresse d'année en année — moindre que celui des garçons. Environ un quart des filles échappent encore à la scolarisation, surtout dans les zones rurales.

Défi ambitieux, l'école a bénéficié d'une réelle priorité dans les budgets de l'Etat algérien. Un effort colossal d'équipement et de recrutement (trois écoles normales en 1962, une soixantaine aujourd'hui) a été fait. Il se traduit dans un chiffre : 23 % du budget de fonctionnement de l'Etat sera consacré cette année à l'école (fondamentale ou secondaire) soit 17 milliards de dinars. Si l'on y ajoute les universités et le secteur de la formation professionnelle, on aboutit au chiffre de 29 %.

Mais l'école fondamentale reste un immense chantier pas encore achevé. La poussée démographique s'y fait évidemment sentir. Elle est telle que, dans nombre d'écoles, fonctionne le système de la « double vacation ». Deux classes se partagent une même salle au cours de la journée, qui alors, pour certains, commence très tôt (7 heures). Ce système de la double vacation — qui n'est guère favorable aux apprentissages et produit des rythmes scolaires perturbants — concerne environ 30 % des écoliers algériens. Il explique qu'on voie sans cesse, à toute heure de la journée, *des cohortes d'écoliers cartable au dos* dans un va-et-vient incessant de trajets maison-école, où ceux qui achèvent leur vacation croisent ceux qui vont la commencer. Au plan pédagogique, ce n'est pas l'idéal.

Autre difficulté : les effectifs par classe. Dans l'école de Bou-Saada, qui ne paraît pas la moins bien lotie, l'effectif moyen est de quarante élèves par classe. Si l'on ajoute à cela la jeunesse (et donc l'inexpérience) d'une partie du corps enseignant (à Bou-Saada, moyenne d'âge vingt-six ans), on comprend que le système mis en place tourne souvent dans la difficulté et que les *« derniers de la classe »* ne puissent pas être l'objet des soins constants des maîtres et maîtresses.

Parade à l'absentéisme

La féminisation du corps enseignant — dans un pays à natalité galopante — n'est pas le moindre des problèmes en terme de congés de maternité. Pour ce qui concerne les autres formes d'absentéisme, une parade redoutablement efficace a été trouvée récemment : la Sécurité sociale ne paie plus que 50 % du salaire en cas de congé de maladie de courte durée. Il paraît qu'on se porte beaucoup mieux depuis que cette mesure drastique a été prise...

Algérianisation des contenus et des personnels (il n'y a plus de coopérants dans l'école fondamentale), intégration du *« patrimoine culturel et spirituel »* du pays, constitution dans tous les établissements d'équipes pédagogiques, liens avec l'environnement (visites), pré-apprentissages technologiques pour tous (de la septième à la neuvième année), réponse (en termes d'équipements) au défi démographique : telles sont les caractéristiques d'un système marqué par un souci volontariste d'homogénéisation du corps social.

Qu'en est-il des résultats au plan de la qualité ? Il est trop tôt pour juger de la validité d'un système d'école unique de neuf ans qui n'est en place que depuis cinq ans. Les responsables répondent cependant en citant un chiffre : en 1979, 27 % seulement des élèves étaient admis dans ce qui s'appelait alors l'école moyenne (équivalent de la sixième française). Cette année, 85 % des élèves de sixième année sont passés en septième année de l'école fondamentale.

BRUNO FRAPPAT.

Des chiffres

Le nombre des élèves accueillis dans l'école fondamentale polytechnique (EFP de six à quinze ans) était de 3 798 000 en 1979 ; il s'est établi en 1985 à 4 950 000. Le taux de scolarisation a dépassé 82 %.

Pour accueillir ces enfants, l'Algérie dispose d'environ 185 000 enseignants (dont 123 000 instituteurs). 21 000 enseignants sont en fonctions dans le secondaire.

***

Les programmes de l'école fondamentale font une large place à l'enseignement des langues, à commencer par l'arabe : quatorze heures par semaine les trois premières années, sept heures trente la quatrième année, un peu moins ensuite. Cette diminution s'explique : il faut progressivement faire leur place aux langues étrangères obligatoires, français et anglais. Le français est enseigné dès la quatrième année (équivalent du CM 1 dans le système français) *à raison de sept heures par* semaine. En septième année, il passe à cinq heures, pour s'établir ensuite à quatre. La deuxième langue étrangère (l'anglais) est enseignée quatre heures par semaine à partir de la huitième année. L'éducation islamique occupe deux heures par semaine dans le premier cycle, une heure trente dans le deuxième cycle, et une heure dans le troisième.

(Sources : ministère algérien de l'éducation nationale.

Une voix écoutée

(Suite de la page 11.)

Autre évolution sensible de la diplomatie algérienne, liée elle aussi aux problèmes de la région, le rapprochement entre Alger et N'Djamena. Le temps n'est plus où, il y a deux ans, un responsable algérien traitait le président Hissène Habré de *« marionnette des Américains »* et vilipendait Paris pour avoir changé d'allié au gré des événements, venant en aide à M. Hissène Habré après avoir entraîné l'Algérie à soutenir l'ex-président Goukouni Oueddeï.

Aujourd'hui, le président tchadien est vu comme *« un patriote nationaliste, le meilleur défenseur de l'intégrité territoriale de son pays »*. Son opposition farouche aux menées libyennes lui vaut un satisfecit à Alger. Les rumeurs d'une éventuelle rencontre Kadhafi-Habré par l'intermédiaire de Rabat ont incité Alger à se rapprocher de N'Djamena. L'Algérie, qui garde des relations avec l'ex-président Goukouni Oueddeï — il a toujours une villa à Alger, — aimerait sans doute aussi pouvoir jouer un rôle dans une éventuelle réconciliation tchadienne. En attendant, un ambassadeur d'Algérie au Tchad pourrait prendre ses fonctions dès janvier 1986.

Mais le rapprochement avec le Tchad s'inscrit dans l'ensemble de la politique algérienne en Afrique. Si grâce à ses efforts et à des promesses, pas toujours suivies d'effets — le Libéria attend encore le pétrole promis en échange de la reconnaissance de la RASD, — l'Algérie a réussi à faire admettre la République sahraouie au sein de l'OUA, il n'en reste pas moins qu'Alger se rend compte que l'affaire du Sahara *« empoisonne »* l'Afrique noire. Le discours du président Houphouët-Boigny stigmatisant les *« querelles d'Arabes »* n'est pas passé inaperçu, et, sans rien lâcher sur les principes, on estime à Alger qu'il est temps d'améliorer les rapports avec les Etats modérés d'Afrique. Il est vrai que, sur le terrain, Alger peut profiter des faiblesses de la diplomatie marocaine, et comme a l'habitude d'expliquer un diplomate français particulièrement au fait des questions africaines à terme, l'Algérie sera le plus grand « concurrent » de la France en Afrique.

En attendant, le soutien au Polisario conditionne les efforts de la diplomatie algérienne, qui a remporté un beau succès en octobre dernier avec la reconnaissance de la RASD par l'Inde, nation phare du mouvement des non-alignés.

Mais les succès diplomatiques d'Alger en faveur de son allié du Polisario *n'ont d'égal* que les succès de Rabat sur le terrain. L'impasse semble aujourd'hui totale dans le conflit du Sahara. Les discussions maroco-algériennes interrompues depuis février dernier n'ont pas repris. *« Nous avons le sentiment que le dialogue a été considéré par le Maroc comme une fin en soi,* affirme un diplomate algérien. *De toute façon, la balle est dans le camp marocain. Trahir le Polisario, ce serait renier tout ce que pour quoi nous avons vécu. »*

« L'union maroco-libyenne a réveillé le peuple algérien, qui a maintenant conscience qu'en défendant le droit des Sahraouis il défend ses propres frontières », souligne, quelque peu optimiste, un haut responsable. Car le peuple algérien se sent moins concerné par l'affaire du Sahara que le peuple marocain.

Le pari sur l'essoufflement à terme du Maroc que l'on semble faire à Alger est à double tranchant, car nul ne souhaite ici la déstabilisation du royaume. Le problème demeure toutefois de trouver une solution qui permette à chacun de sauver la face.

En attendant, l'épine du Sahara est un élément perturbateur dans les difficiles relations avec la France. La neutralité proclamée par Paris est difficilement admise à Alger, où l'on a pas oublié l'escapade d'Ifrane, ce week-end « privé » que M. Mitterrand a passé au Maroc à la veille et au lendemain du référendum de l'union avec la Libye en août 1984. Mais il est vrai que les relations franco-algériennes s'inscrivent dans un cadre beaucoup plus vaste qui n'est pas toujours dominé de part et d'autre par la raison.

En perdant le caractère flamboyant et parfois brouillon qu'elle avait au lendemain de l'indépendance, la diplomatie algérienne a gagné en crédibilité et sans doute en efficacité. Personne n'oublie le rôle qu'elle a joué dans la libération des otages américains de Téhéran, puis dans la négociation avec les pirates de l'air libanais qui s'étaient emparés, en juin dernier, du Boeing de la TWA. Aujourd'hui encore, elle n'est pas absente des nombreuses démarches entreprises ici ou là pour la libération des otages américains et français détenus au Liban. Une chose est sûre, en tout cas : l'Algérie reste une voix écoutée dans les instances internationales.

FRANÇOISE CHIPAUX.

L'ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ DANS LE SUD

Quand les vaches mangeront des dattes

De notre envoyé spécial

El-Oued. – « *Elles ont passé l'été.* » Passer l'été, ce n'est pas rien, pour une brave vache tarentaise priée de s'installer en plein désert : le grand erg oriental, qui, ici, dans les environs d'El-Oued, offre la plus parfaite vision de carte postale ou de bande dessinée. Du sable fin et des dunes jusqu'à l'infini, et puis, tout de même, quelques palmiers. Sous le sable, et pas trop profondément, il y a de l'eau, sinon l'histoire s'arrêterait là, ou plutôt elle n'aurait jamais commencé.

N'empêche qu'elles sont bien saugrenues, ces onze vaches dans leur petit enclos et leur petite étable au milieu des dunes. Pas le moindre brin d'herbe à l'horizon, évidemment, alors elles mangent du fourrage venu des hauts plateaux, à plusieurs centaines de kilomètres au nord. Et elles s'acclimatent au point d'apprécier aussi le fleuron de la gastronomie – et de l'économie – locales : la datte. Pas la « deglet nour » bien sûr, le « doigt de lumière », reine des oasis. Modestes, nos bovidés se contentent de dattes impropres à la consommation, scories diverses de la récolte. Et elles s'accommoderaient sans doute aussi des dattes touchées par un fléau insoupçonné : la pluie.

La pluie, dans le désert, n'est pas toujours la bienvenue. Qu'elle survienne au moment de la récolte, en octobre-novembre, et les dattes, toutes poisseuses de sucre et qui ne supportent pas le contact de l'eau, seront perdues.

A peine moins surprenantes dans le paysage, des brebis, toujours dans un enclos, avec déjà des agneaux nés sur le sable. Les moutons, eux aussi, aiment les dattes, mais, nuance, ils recrachent les noyaux, alors que les vaches les absorbent sans sourciller.

Autre incongruité, sous ce climat : des serres de plastique, sous lesquelles on cultive poivrons, tomates, concombres et melons.

Pourquoi des serres ici ? D'abord, parce que l'hiver il fait parfois frisquet, et surtout parce que l'évaporation, sous serre, est beaucoup moins forte. On doit pouvoir faire plusieurs récoltes par an, en évitant, par un traitement approprié, d'épuiser immédiatement un sol très fragile.

Tout cela constitue une exploitation pilote qui pourrait être « banale ». Après tout, on peut faire de nos jours à peu près n'importe quoi, à condition d'y mettre le prix. Mais l'intérêt essentiel est ailleurs.

Cinq ans pour réussir

L'expérience, tout autant qu'agricole, est économique et sociale. C'est la mise en application d'une loi, votée il y a déjà quelques années, mais entrée dans les faits depuis la fin de l'an dernier : l'accession à la propriété foncière. Le terrain, vierge ou inutilisé, est accordé par l'État à des particuliers, et il deviendra leur propriété si, en l'espace de cinq années, ils se sont montrés capables de l'exploiter. L'Etat, certes, y met du sien, sous la forme de crédits bancaires à très faible taux d'intérêt, ou bien en permettant l'acquisition pour un prix modéré de camionnettes Mazda ou de tracteurs est-allemands. De véritables aubaines : 42000 dinars pour une Mazda flambant neuve, alors qu'une malheureuse *R* 4 vaut près du triple sur le marché « libre » d'Alger (soit la bagatelle de 200000 F). L'Etat assure aussi certains gros travaux d'infrastructure (le forage de puits à très grandes profondeurs). Mais l'essentiel de l'effort financier est en principe supporté par les candidats à la propriété eux-mêmes à leurs risques et périls.

La loi s'applique à tout le territoire, mais surtout là où la terre est disponible – c'est-à-dire, en particulier, dans les oasis du Sud. Et la wilaya d'El-Oued, où, en dépit des apparences, l'eau est relativement abondante, est la première concernée. Près de 10000 hectares ont déjà été attribués – mais, pour la moitié de cette superficie, il a suffi de légaliser une situation de fait. Bien des gens avaient déjà « squatterisé » des dunes et commencé à les exploiter. Dans bien des cas, on s'est contenté d'étendre un peu le domaine qu'ils s'étaient approprié. Après avoir assez longtemps hésité, les responsables algériens ont décidé de jouer le jeu de la manière la plus large possible. La loi d'accession à la propriété foncière agricole s'applique à *tous* – et donc aussi à ceux qui possèdent un autre bien, un autre moyen d'existence, magasin, entreprise artisanale, etc. Et il n'y a aucune limite de superficie, sinon un minimum (2 hectares, considérés comme un seuil de rentabilité). Dans la pratique, et dans le cas d'El-Oued, où l'espace ne manque pas, les « lopins » distribués atteignent couramment 50 hectares. (Ce n'est pas le cas à Biskra ou à Ghardaïa, où le manque de terres à « distribuer a même provoqué *quelques chamailleries.*)

A El-Oued, c'est-à-dire dans le Souf, c'est au total 30 000 hectares qui doivent ainsi être attribués, ce qui doublera la surface actuellement cultivée et devrait permettre à la région de produire, dans un premier temps, une part beaucoup plus grande de sa propre consommation, avant de songer à vendre aux régions du Nord et, qui sait, à l'étranger.

Tout cela est rationnel et moderne, surtout quand le programme est exposé par un wali (préfet) plein de finesse, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration d'Alger, et secondé par une équipe de hauts fonctionnaires et de techniciens venus eux aussi du Nord faire œuvre de pionniers.

Mais il suffit de sortir de ce sable qui envahit tout et brûle les yeux pour réaliser qu'il y a tout de même loin de la coupe aux lèvres. Cultiver les dunes, cela veut d'abord dire engager des frais *considérables de déblaiement.*

Autrefois, on avait le temps, alors on rusait avec le vent, et de l'ennemi numéro un on essayait de se faire un ami : les soufis *construisaient*, avec des *palmes séchées*, des sortes de clôtures quasi circulaires, soigneusement orientées en fonction de la direction du vent qui venait tournoyer à l'intérieur, creusant peu à peu le sable, jusqu'à ce que, au bout de plusieurs années, la couche soit suffisamment mince pour qu'on puisse achever le travail à main d'homme et planter un palmier dont les profondes racines pourraient atteindre la nappe phréatique. Aujourd'hui, les bulldozers sont là et, pour fixer les dunes, on *a parfois recours à des « trucs »* plus efficaces qu'esthétiques : de *longues traînées d'huile de* vidange qui ont, paraît-il, l'étrange pouvoir de faire reculer le sable.

FRANCHINI

« Une chance sur deux »

Mais l'entreprise reste hasardeuse. « *Une chance sur deux de réussir* », selon un responsable local, même si le directeur de l'agriculture *est* là pour veiller *sur* ses ouailles et leur prodiguer de bons *conseils. Tous les nouveaux* exploitants sont d'ailleurs loin d'être des paysans nés. La plupart de ceux que nous avons rencontrés étaient même d'anciens commerçants et artisans, et l'oncle ou le grand-père continuent à tenir la boutique qui a permis d'accumuler les fonds nécessaires pour se lancer dans l'aventure. Mais, assure le wali, les « riches » n'ont *pas été* les seuls à pouvoir profiter de l'aubaine. D'autres ont pu obtenir *des prêts bancaires sur la* foi de leur force de travail. A eux de prouver *qu'ils sont capables de* déplacer... les dunes, sinon on leur reprendra, dans cinq ans, comme aux autres d'ailleurs, les quelques hectares concédés.

« *Le travail est très dur* », avoue un de ces nouveaux agriculteurs en nous faisant goûter des cacahuètes fraîches. C'est un ancien ouvrier du gisement d'Hassi-Messaoud, et il partage avec un ex-travailleur immigré de Strasbourg et un commerçant un lot de 10 hectares où, déjà, les oignons poussent dru entre les jeunes palmiers, à côté d'un enclos à moutons, de la serre, – et naturellement du vaste puits qu'il a fallu creuser. C'est dur, mais ils semblent avoir confiance, et envisagent de construire une maison, comme s'ils ne doutaient pas un instant *que* la *terre* leur resterait. On trouve aussi, parmi ces nouveaux paysans, bon nombre d'instituteurs, – attirés par l'espoir d'un gain moins modeste que leur salaire. Le Souf, où l'on parle un arabe très pur, est en effet une pépinière d'instituteurs, qu'il « exportait » abondamment vers les régions voisines. « *Maintenant, beaucoup souhaitent revenir* », affirme fièrement le directeur de l'enseignement, également *satisfait de voir de nouvelles* écoles pousser comme des champignons.

Si l'expérience en cours réussit, si l'agriculture se développe vraiment, la région connaîtra bien d'autres transformations. Il faudra assurer des services, faire en sorte que les machines agricoles puissent être entretenues et réparées, mettre en place des réseaux commerciaux autres que le marché d'El-Oued et sa sympathique cohue du vendredi matin. Et aussi continuer à construire, avec l'espoir *que* les garages et autres édifices « modernes » ne prendront *pas le pas sur* les jolies maisons couvertes de coupoles – une spécialité de la région, à peu près unique en Algérie. D'ici là, les trois cent cinquante vaches de l'époque héroïque (c'est-à-dire d'aujourd'hui) se seront, on l'espère aussi, multipliées. Et elles donneront, on l'espère aussi, beaucoup de lait. Car tous les connaisseurs vous le diront, rien ne vaut le lait... pour accompagner les dattes.

JAN KRAUZE.

Se préparer pour l'« après-pétrole »

(Suite de la page 11.)

Mais dans un pays où le souci de l'indépendance prime tout, ce geste d'ouverture est doublement significatif. Il témoigne d'une part d'une prise de conscience et d'un pragmatisme nouveau, perceptibles à tous les échelons de l'économie algérienne. *« Nous nous adaptons toujours au marché,* explique le ministre du plan. *Si nous avions il y a quelques années considérablement réduit les avantages consentis aux compagnies étrangères, c'est que les conditions du marché le permettaient. Aujourd'hui les conditions nous sont devenues défavorables ; nous sommes obligés de nous aligner sur les autres pays afin d'attirer les compagnies chez nous. »*

La révision du code pétrolier est aussi le signe d'une inquiétude profonde sur le long terme, hantise de tous les responsables algériens. L'an 2000, c'est demain. L'Algérie aura alors plus de trente-cinq millions d'habitants. Elle aura du gaz, certes, et même beaucoup (soixante-dix ans de réserves) à condition que les débouchés subsistent, mais plus de pétrole à exporter.

Les limites d'une stratégie

L'après-pétrole est donc sur toutes les lèvres, dans tous les documents officiels, et la nécessité de le préparer est au cœur de toute la stratégie économique du pays, même si à court terme la situation apparaît meilleure que beaucoup d'autres.

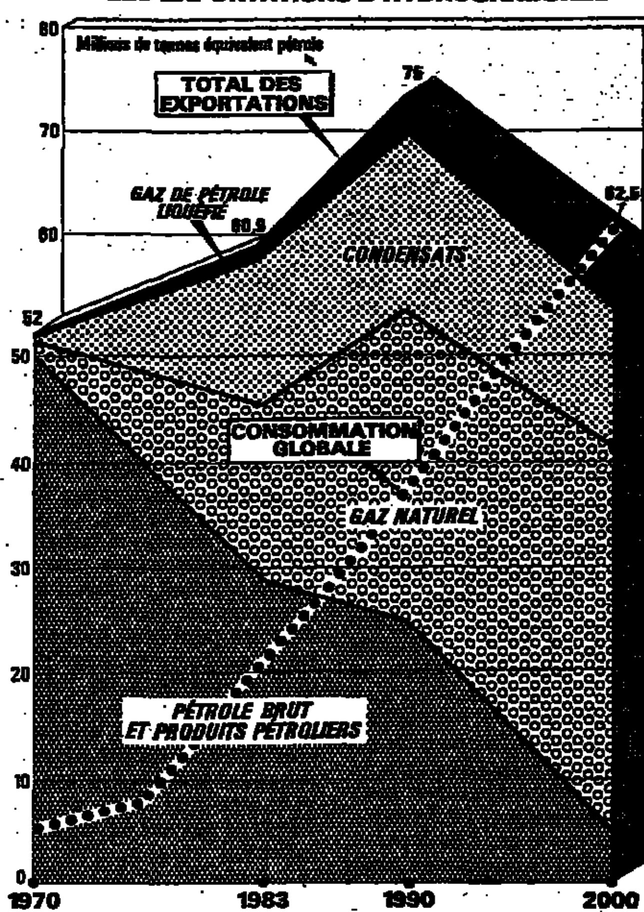
Jusqu'à présent, l'Algérie est l'un des rares pays pétroliers qui ait réussi à maintenir depuis le retournement du marché, il y a trois ans, le niveau de ses recettes (aux environs de 12 milliards de dollars par an). La chance aidant, elle a pu bénéficier des fruits d'une politique d'investissements massifs, tendue depuis vingt ans vers la valorisation et la diversification de ses ressources d'hydrocarbures.

La montée en puissance des accords de livraison de gaz avec l'Algérie, signés au début de la décennie, l'arrivée de nouvelles capacités de raffinage et de transformation, jointes au goût nouveau des raffineurs pour les condensats (1) lui ont permis de compenser la baisse des prix et des ventes de pétrole brut par une diversification de ses ventes. De 72 % en 1975, la part du brut dans les recettes globales d'hydrocarbures est tombée à 16 % l'an passé. Dans le même temps, celle des condensats est passée de 9 à 24 %, celle des produits raffinés de 9,4 à 32,4 %, et celle du gaz de 7,1 à 14,5 %, le solde étant constitué par les gaz de pétrole liquéfié.

Mais cette stratégie touche à ses limites : et l'année 1986 constitue un tournant extrêmement important. L'Algérie n'a en effet désormais plus guère de moyen d'éviter *dès l'an prochain une baisse de ses* recettes en devises. Le plan pour 1986 a d'ailleurs été basé sur l'hypothèse d'une diminution de 10 % des ressources tirées des hydrocarbures. Tout se cumule : la faiblesse quasi inévitable du marché pétrolier et la baisse probable des prix mondiaux du brut, le déclin du dollar, et surtout la renégociation, prévue d'ici à la mi-1986, des accords de livraison de gaz naturel avec la Belgique, l'Italie et la France, qui absorbent plus de 80 % des ventes de gaz naturel algérien.

Plus encore que la faiblesse des marchés pétroliers, le retournement du marché du gaz depuis trois ans place l'Algérie dans une situation fort délicate. Les conditions de prix extrêmement favorables arrachées par la SONATRACH à ses clients au début de la décennie au plus fort du second choc pétrolier, mettent aujourd'hui le gaz algérien dans une mauvaise position concurrentielle à l'égard des autres producteurs *(URSS, Pays-Bas, Canada, etc.)* Les trois compagnies américaines clientes ont toutes depuis 1983 arrêté leurs enlèvements pour des motifs divers, et plusieurs pays (Belgique, Espagne, France) ont réduit leurs achats en dessous des quantités prévues par les contrats. Résultat : les ventes de gaz n'ont pas dépassé 20,2 milliards de mètres cubes l'an dernier contre

EN 2000 LA CONSOMMATION DÉPASSERA LES EXPORTATIONS D'HYDROCARBURES



Source : Ministère algérien de l'énergie; "Politiques et programmes énergétiques algériens".

près de 40 milliards prévus par les contrats signés.

Pis, toute concession quelle qu'elle soit en matière de prix aurait peu de chance d'entraîner une augmentation immédiate des ventes de gaz. *Elle se traduirait donc par une perte sèche au niveau des recettes.* Mis à part quelques petits contrats (signés avec la Yougoslavie et négociés avec l'Autriche ou la RFA), l'Algérie n'a de chance d'accroître rapidement ses ventes de gaz que si les compagnies américaines acceptent de reprendre leurs enlèvements, ce qui, compte tenu de l'état du marché gazier outre-Atlantique, paraît peu probable à court terme.

Il sera toutefois très difficile à l'Algérie de ne pas accepter des aménagements, au moins partiels, de ses contrats avec les Européens. *La place est limitée sur ce marché.* Les contrats déjà signés couvrent les besoins de l'Europe jusqu'en 1995. Au-delà, un créneau de quelque 50 milliards de mètres cubes reste à couvrir. L'Algérie est sur les rangs, mais elle n'est pas seule en course : la Norvège a engagé des négociations avancées avec le consortium européen des compagnies distributrices de gaz, et le Nigéria, le Cameroun, voire le Qatar montrent également des signes d'intérêt, sans parler de l'URSS, qui s'emploie depuis un an à casser les prix... Compte tenu des délais et des rigidités imposés par la chaîne gazière, les contrats doivent être conclus dans les prochaines années, voire les *tout prochains mois.*

Assouplissement

Aussi note-t-on depuis peu un assouplissement subtil de la position algérienne. *« Nous ne voyons pas la nécessité de changer de formule de prix, mais ce n'est pas un dogme »,* assure-t-on au ministère de l'énergie. *« Il y a un équilibre à trouver entre acheteurs et vendeurs »,* reconnaît le président de la SONATRACH.

Le gaz constitue à long terme la seule chance du pays de maintenir les exportations et les recettes nécessaires à son développement. Les hydrocarbures représentent toujours 98 % des ressources en devises du pays et contribuent pour 43 % au financement de son budget. Et les prévisions officielles sont claires : l'Algérie n'exportera plus en l'an 2000 que 4,8 millions de tonnes environ de pétrole et de produits raffinés, soit 83 % de moins qu'en 1983.

D'où l'importance cruciale accordée aux négociations gazières, d'où également une nouvelle politique énergétique soucieuse d'agir autant sur le développement ou la préservation des ressources existantes que de peser sur la consommation interne. Les besoins de l'économie algérienne absorbaient en 1970 7 % de la production nationale d'énergie ; ils en absorbent aujourd'hui plus du quart, et si rien *n'est fait ce sera plus de la moitié* (60 %) en l'an 2000.

Les autorités se préoccupent avant tout de limiter l'usage des produits pétroliers au strict nécessaire (transport) et de réorienter la consommation vers les ressources abondantes, au premier rang desquelles le gaz. Les prix de l'essence ont été fortement majorés : le super est passé de 1,70 dinar en 1980 à 2,90 dinars en 1984. Un vaste programme de distribution a été engagé afin de promouvoir l'usage du gaz par les ménages et les centrales électriques.

Signe des temps, et symbole de l'après-pétrole : les énergies nouvelles figurent désormais également en bonne place dans le programme énergétique : le solaire tout d'abord, mais aussi l'énergie éolienne, géothermique, et même, à long terme, le nucléaire. Un accord vient d'être conclu avec l'Argentine pour la construction d'un petit réacteur de 500 kilowatts destiné à la formation. En attendant de disposer des hommes capables de gérer un éventuel programme — qui ne pourrait au mieux démarrer qu'après l'an 2000 — l'Algérie s'emploie dans l'immédiat à maîtriser et à développer les applications du nucléaire dans le secteur médical, l'industrie, la conservation des aliments, etc.

« Pendant longtemps, la politique énergétique a consisté à produire et à exporter au maximum, explique M. Belisidia, conseiller du premier ministre. *On a pris conscience que le stock d'énergie est épuisable et qu'il faut penser aux générations futures, préparer l'après-pétrole. Cela se traduit dans l'immédiat par une politique prudente et à terme par un développement de toutes les ressources alternatives. »*

L'Algérie parviendra-t-elle à négocier ce virage difficile ? Les délais sont très courts (moins de vingt ans), les moyens limités et les conditions internationales défavorables. Mais une chose est certaine : le souci de l'après-pétrole va désormais au-delà des discours et des cercles officiels. Il suffit pour s'en persuader de parler de l'énergie avec ce jeune Algérois de dix-huit ans rencontré au hasard d'un dîner : *« En l'an 2000 que nous restera-t-il ? du gaz. Bon. Mais il faudra le vendre... »*

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Condensat : huile extra-légère extraite à partir de la production du gaz naturel.



(Publicité)



صكنا من الاصل

POLITIQUE

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 4 décembre. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● RÈGLEMENT DU BUDGET DE 1983

Le secrétaire d'Etat chargé du budget et de la consommation a présenté au conseil des ministres un projet de loi portant règlement définitif du budget de 1983.

Ce projet de loi, approuvé en temps utile par le Parlement, a été déclaré non conforme à la Constitution par décision du Conseil constitutionnel du 24 juillet 1985, en raison de la procédure parlementaire employée. Il est donc soumis à nouveau au vote du Parlement.

● L'AMÉLIORATION DE LA VIE QUOTIDIENNE DANS LES QUARTIERS

Le ministre de l'urbanisme, du logement et des transports a présenté au conseil des ministres une communication sur les actions entreprises pour améliorer la vie quotidienne dans les quartiers urbains, notamment dans les banlieues des grandes villes.

La décentralisation a confié aux communes la maîtrise de l'évolution de leurs quartiers. Mais il appartient à l'Etat, pour remédier aux situations les plus critiques et éviter leur renouvellement, de mettre en œuvre un effort de solidarité nationale.

Dans ce cadre :

1) 500 000 logements HLM ont été remis en état et modernisés depuis 1981. Cette action se poursuit à un rythme qui a triplé depuis cinq ans.

2) 120 quartiers parmi les plus dégradés ont fait l'objet d'un effort particulier associant l'Etat et les collectivités locales, sous l'impulsion de la commission nationale pour le développement social des quartiers. La vie sociale y renaît progressivement ; la délinquance régresse ; la dégradation des immeubles est arrêtée ; de nouveaux habitants viennent s'y installer. Le quartier des Minguettes à Venissieux est un bon exemple d'une telle évolution.

3) 100 opérations conduites au titre de la mission « banlieue 89 », dont la réalisation est en cours, ont montré qu'il était possible de rendre les banlieues plus agréables à vivre en les embellissant et en les reliant aux quartiers centraux.

4) Dans 300 communes ont été mis en place des conseils locaux de prévention de la délinquance associant élus, habitants, policiers, magistrats, travailleurs sociaux ; la délinquance y a reculé de façon souvent très sensible.

L'ensemble de ces interventions est coordonné par le comité interministériel pour les villes, qui leur a consacré 1,1 milliard de francs en deux ans, permettant de lancer plus de 3 milliards de travaux. Cet effort essentiel pour améliorer la vie quotidienne de nombreux Français sera poursuivi à un niveau élevé tout au long du IX[e] Plan.

● LA POLITIQUE DES MUSÉES

Le ministre de la culture a présenté au conseil des ministres une communication sur la politique des musées.

Les musées français accueillent chaque année plus de 20 millions de visiteurs. Le mois des musées et des arts plastiques, organisé en novembre, a été un incontestable succès populaire.

1) La politique menée depuis 1981 s'est organisée autour de deux axes : l'enrichissement des collections et le rajeunissement des musées.

— Le triplement depuis 1981 des crédits d'acquisition des musées nationaux et la mise en place des fonds régionaux d'acquisition (dotés de plus de 30 millions de francs en 1985) ont redonné aux musées la maîtrise de leurs collections et leur permettent d'avoir accès au marché des grandes œuvres d'art.

— La création et la rénovation depuis 1981 de plus de 200 musées en province, l'ouverture du musée Picasso et bientôt du musée d'Orsay et du Grand Louvre dessine le nouveau visage des musées qui ont cherché, avec succès, à concilier qualité architecturale et impératifs fonctionnels.

2) De nouvelles actions, visant à renforcer les structures scientifiques, administratives et financières *des musées, seront engagées* dès 1986 :

— modernisation de la gestion des musées, notamment en donnant aux responsables des grands établissements (Louvre, Orsay, Versailles...) une plus grande autonomie ;

— meilleure exploitation du patrimoine grâce à une politique commerciale plus active et à l'utilisation de nouvelles techniques audiovisuelle ;

— création, au sein de l'Ecole du Louvre, d'un département pour la formation supérieure des conservateurs de musées, qui ouvrira dès septembre 1986.

— reconnaissance des responsabilités exercées par les conservateurs chefs d'établissement ;

— amélioration de l'équipement scientifique des musées. En particulier, un accélérateur de particules spécialement conçu pour l'analyse des œuvres d'art sera installé au Louvre et un grand centre national de restauration sera créé à Versailles ;

— poursuite, dans le cadre du mouvement de décentralisation, de la politique menée en faveur des musées des collectivités locales.

● L'AMÉNAGEMENT RURAL

Le ministre délégué chargé de l'agriculture et de la forêt a présenté au conseil des ministres une communication sur l'aménagement rural.

15,5 millions de personnes, dont 4 millions d'agriculteurs ou de membres de leurs familles, habitent dans les 32000 communes de moins de 2000 habitants. Pour encourager la démarche d'autodéveloppement de ces zones rurales, le gouvernement a retenu un ensemble de mesures qui poursuivent les objectifs suivants :

1) Faciliter le développement *des activités complémentaires forestières* et touristiques des agriculteurs :

— d'importantes mesures de simplification en matière sociale et fiscale ont été prises en faveur des agriculteurs exerçant ce type d'activités annexes ;

— les agriculteurs qui moderniseront leur exploitation en réalisant des investissements forestiers et touristiques bénéficieront, sous certaines conditions, des prêts bonifiés initialement prévus pour les seuls investissements agricoles.

2) Mieux adapter au milieu rural certaines interventions de l'Etat :

— le ministère de l'éducation nationale signera, avant la fin de l'année, seize conventions avec des collectivités locales rurales afin de favoriser le regroupement périodique d'élèves de classes et écoles isolées ;

— d'autres mesures concernent l'amélioration et la rénovation des locaux commerciaux, artisanaux et touristiques, la transmission d'entreprises commerciales en milieu rural et l'adaptation de la formation professionnelle des jeunes ruraux ;

— une mission sera confiée à un membre du Conseil d'Etat pour rechercher l'adaptation des réglementations aux nécessités du développement rural.

3) Mieux insérer le milieu rural dans les réseaux de formation et d'information essentiels à son développement :

— six nouveaux schémas directeurs de la communication seront mis à l'étude afin d'assurer la complémentarité des programmes nationaux et régionaux et des initiatives locales de communication (radios et télévisions locales, journaux de pays, services télématiques, réseaux téléphoniques) ;

— une expérience d'organisation de télétravail, permettant l'exercice à distance de tâches de secrétariat ou de saisie informatique, sera réalisée dans un département rural.

MESURES INDIVIDUELLES

Sur la proposition du ministre de l'économie, des finances et du budget :

— M. Gabriel Pallez est nommé président du conseil d'administration de la Compagnie financière de crédit commercial de France et président du conseil d'administration de la Banque Odier Bungener Courvoisier.

— M[me] Isabelle Bouillot est nommée président du conseil d'administration de l'Union des banques à Paris.

— M. Roger Pujol est renouvelé dans les fonctions de président du conseil d'administration de l'Européenne de banque.

— M. Daniel Houri est renouvelé dans les fonctions de président du conseil d'administration de la Banque parisienne de crédit.

Sur proposition du ministère de l'éducation nationale :

— M. Dominique Lecourt, professeur d'université, est nommé administrateur délégué du Centre national d'enseignement par correspondance.

Sur proposition du ministre de l'agriculture :

— M. Michel Gosley est nommé inspecteur général de l'agriculture.

***

En outre, sur proposition du ministre de la défense, diverses mesures d'ordre individuel relatives à la situation administrative d'officiers généraux et d'officiers supérieurs du contrôle général des armées ont été adoptées.

LE CARNET DU Monde

Réceptions

— M. Ibrahim Nasie, président du conseil d'administration et rédacteur en chef d'*Al Ahram* a offert, mercredi 4 décembre, une réception à l'hôtel de Crillon, à l'occasion de l'ouverture du bureau parisien du grand quotidien égyptien. Le bureau de Paris sera dirigé par M. Chérif El-Shoubashi.

Naissances

— **Patrice VERMEREN et Marina FUSTER** et leur fille Pauline,

ont le plaisir de vous annoncer la naissance de

Hugo-Hippolyte,

le 2 décembre 1985.

Mariages

— **Annick HARNET**

et

Jean SALM,

ont le plaisir de faire part de leur mariage, célébré le 30 novembre 1985.

11, rue Mansart,
75009 Paris.

Décès

— M[me] Robert Goursaud,
M. et M[me] François Hacq,
Aurélie et Xavier,
M. et M[me] Christian Lavisky,
Céline et Sophie,
Et leurs familles,

ont la douleur de faire part de la mort de

Robert GOURSAUD,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

décédé accidentellement, le 3 décembre 1985, dans sa soixante-treizième année.

La cérémonie religieuse suivie de l'inhumation aura lieu le lundi 9 décembre, à 14 h 30, en l'église de Lajonchère (Haute-Vienne).

Un service sera célébré ultérieurement à sa mémoire en l'église Saint-Philippe du Roule, à Paris-8[e].

Ses amis en seront informés.

84, avenue Jean-Moulin,
92260 Fontenay-aux-Roses.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— M. René Picard,
M. Michel Picard,
Emmanuel et Jean-Serge,
M[me] Françoise Picard,
Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M[me] André LABARTHE,
née Denise Picard,

survenu en son domicile, 48, avenue de New-York, à Paris-16[e], le 4 décembre 1985.

La levée du corps aura lieu le vendredi 6 décembre, à 13 heures.

L'inhumation se fera le samedi 7 décembre, à 11 heures, au cimetière de Léren (Pyrénées-Atlantiques).

52, rue de Longchamp,
75116 Paris.
29, rue Saint-Augustin,
75002 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

André MOUTON,

survenu le 27 novembre 1985, à l'âge de soixante-quatorze ans.

Il n'y aura pas d'enterrement, car selon sa volonté, son corps a été remis à la faculté de médecine.

De la part de
M[me] André Mouton,
son épouse,
M[me] Marie-Andrée Mouton,
M. Patrick de Chirée,
ses enfants.

Saint-Maur 32300 Mirande.

— M[me] veuve G. Colle,
M. et M[me] J. POUPELIN,
Michel, Marie-Charlotte, Laurence, Pascale Poupelin,
ont la douleur de faire part de la mort de

Nathalie,

leur petite-fille, fille et sœur.

Une messe sera dite à son intention le mardi 10 décembre 1985, à 10 h 30, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, à Paris-4[e].

— Grenoble. Paris. Montpellier. Villejuif. Nîmes.

M[me] Charles Robequain,
M. et M[me] Daniel Robequain
et leurs enfants,
M. et M[me] Jean-Loup Robequain
et leurs enfants,
M. et M[me] Bernard Simon
et leurs enfants,
ont le regret de faire part du décès de

M[lle] Lucie ROBEQUAIN,
agrégée de l'Université.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, à Mens (38), le jeudi 5 décembre 1985.

— M. Jean Edouard Senn,
M. et M[me] Jon Foulds,
MM. Alain et Pierre Edouard Senn,
M[me] Fernande Degert,
M. Christophe Karvelis,

ont la vive douleur de faire part du décès de

M[me] Suzanne SENN,
née Harie,

survenu le 30 novembre 1985, à l'âge de quatre-vingts ans.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, à Founex, en Suisse, auprès de ses fils, Philippe et Olivier.

Pour ceux qui l'ont connue et aimée, un service religieux sera célébré en sa mémoire, au temple, 58, rue Madame, 75006 Paris, le mardi 10 décembre, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.

« Heureux ceux qui sont doux, car la terre leur appartiendra. »

34, rue Guynemer,
75006 Paris.

Remerciements

— M[me] Jacques Goupil,
née Thévenet,
Frédérique et Daniel Muller-Goupil,
Bertrand Goupil
et Maria-Pia Pringault,
Et toute la famille,

profondément émus, remercient tous ceux qui ont partagé leur peine lors du décès de

M. Jacques GOUPIL.

— M[me] Joseph Rodrigue,
M. Jean-Paul Rodrigue,

remercient tous ceux qui, par leur présence et leurs témoignages d'affection et d'amitié, se sont associés à leur immense chagrin lors du décès de leur époux et père,

M. Joseph Roddy RODRIGUE.

27, boulevard Suchet,
75016 Paris.

— La direction
et le personnel de la Société Dore, à Rouen,
Le président,
La direction,
Et tout le personnel de la Compagnie grainière Paris et de la Société AGRIVIN,

remercient les nombreuses personnes qui ont témoigné leur sympathie à l'occasion du décès de

M. Joseph RODRIGUE.

46, rue Pierre-Charron,
75008 Paris.

Anniversaires

— Il y a un an,

Lucie BALLUSSAUD DESLOUTURES

nous quittait.

Avis de messes

— Pour

Charlotte HAROUX,
née Gastal,

toujours présente dans nos mémoires et dans nos cœurs, une messe sera dite ce jour, chapelle Saint-Roch, à Menton (Alpes-Maritimes).

De la part de l'OABA
et de M[me] Gilardoni.

Messes anniversaires

— Il y a deux ans, disparaissait

Isucher BER FRYDMAN.

Sa famille et ses amis se réuniront le *dimanche 8 décembre 1985*, à 12 heures, à l'entrée principale du cimetière du Montparnasse, boulevard Edgar-Quinet, à Paris.

Communications diverses

— Une présentation exceptionnelle de la collection Thyssen-Bornemisza aura lieu le lundi 9 décembre, à 15 heures, au Musée d'art moderne, 11, avenue du Président-Wilson, à Paris-16[e]. Cette présentation sera faite au bénéfice de l'hôpital Henri-Dunant de la Croix-Rouge.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université Paris-I, samedi 7 décembre, à 14 h 30, amphithéâtre de Gestion, M. Bruno Koper : « L'école polonaise de l'affiche (1945-1980). »

— Université Paris-I, jeudi 12 décembre, à 13 h 30, salle 308, M[me] Nathalie Poulou-Papadimitriou : « Samos paléochrétienne : l'apport du matériel archéologique. »

— Université Paris-X, mardi 17 décembre, à 15 heures, salle 614, M. François Chesnais : « Technologie, économie et transformation sociale. »

— Université Paris-X, vendredi 20 décembre, à 14 h 30, salle C 24, M. Jean Lemartinel : « Soutenance de thèse de doctorat d'Etat sur travaux. »

— Université Paris-X-Nanterre, mercredi 11 décembre, à 14 heures, salle C 26, M. Rabia Mimoune : « La pensée de Jean Wahl, ou de la tradition vers la révolution en philosophie. »

— Université Paris-II, mercredi 11 décembre, à 9 heures, salle des Conseils, M. Benjamin Boumakani : « Le procédé de l'acte type dans les rapports entre l'Etat et les communes. »

— *Université Paris-X-Nanterre*, jeudi 12 décembre, à 9 heures, salle C 26, M. Bernard Charlot : « Soutenance de thèse sur travaux. »

— Université Paris-VIII, vendredi 13 décembre, à 9 heures, salle G 201, M. Roger Dadoun : « Le texte et ses détours. »

— Université Paris-VII, mardi 17 décembre, à 14 h 30, M. Jean Raduanyi : « Régions et pouvoirs en URSS (contraintes spatiales et politique régionale en URSS). »

— Université de Rouen, faculté de droit, jeudi 19 décembre, à 14 h 30, amphithéâtre Boisguilbert, M[lle] Brigitte Néel : « Les pénalités fiscales et douanières. »

— Université de Rennes-II, vendredi 13 décembre, à 14 h 30, amphithéâtre B, M[me] Michèle Noailly : « De l'adjectif à l'adjectivation. »

— Centre Pierre-Mendès France, salle C 22-04, vendredi 13 décembre, à 10 heures, M. Angelos Pancratis : « La Communauté économique européenne et le financement du commerce international. »

— Centre Pierre-Mendès France, salle C 22-04, mercredi 18 décembre, à 18 heures, M. Jean-Loup Madre : « Les interventions publiques dans les transports de voyageurs et leurs effets redistributifs. »

— Université Paris-X-Nanterre, vendredi 20 décembre, à 14 h 30, salle C 26, M. Luc Brisson : « Langue, mythe et philosophie. »

— Université Paris-II, jeudi 9 janvier, à 17 heures, salle des Commissions, M. Jacques Ziller : « L'accès à la fonction publique dans les Etats membres des Communautés européennes (étude juridique comparative). »

Il y a des prix qui sont une véritable incitation à la débauche.



940F

DACKE
Lit 160 x 200 cm
Sans sommier ni literie
Pin massif/plaqué
naturel verni



هكذا من الاصل

société

JUSTICE

DEVANT LES ASSISES DE LA DORDOGNE

Le double crime de Jacques Geneau de Lamarlière

De notre envoyé spécial

Périgueux. — A l'heure de l'audience, les affaires criminelles requièrent toujours un peu d'imagination. Cette fois, il en faut vraiment beaucoup pour se dire que cet homme âgé de trente-sept ans, Jacques Geneau de Lamarlière, si strict dans son costume gris, si égal et courtois dans le propos, a pu comme un forcené tuer, au château de Lamonzie-Saint-Martin (Dordogne), son beau-frère, Jacques Boudet, et sa belle-mère, Jeanne-Marie Boudet, mettant fin pardessus le marché, en cette nuit du 4 novembre 1981, à la descendance d'une famille d'authentique noblesse d'Empire.

Il en faut encore davantage pour le voir ensuite porter les corps inanimés dans une voiture, s'en aller ainsi sur une route départementale où, après avoir arrosés ses victimes d'essence et d'alcool, il transforma le véhicule en brasier.

Ce fut pourtant ainsi, et Jacques Geneau de Lamarlière l'a dit à l'instruction : *« Pour la famille, il valait mieux qu'on croit à un accident. »* Ces horreurs ont mis le pays de Bergerac dans tous ses états. Il reste à solder les comptes. Rude sujet pour les jurés de la cour d'assises de la Dordogne, réunis depuis le mercredi 4 décembre, et non moins rude pour la famille Boudet, représentée par ses trois filles, partie civile, qui n'en finiront jamais de mesurer la bévue par laquelle ce Jacques Geneau de Lamarlière a pu, un moment, être des leurs.

« Vous allez mourir de faim »

Il venait, lui, homme de roture en dépit du nom, d'une famille du Pas-de-Calais s'étant installée sous les cieux plus cléments du Lot-et-Garonne pour cultiver des terres. Sept enfants, dont Jacques était le troisième. Une vocation agricole, une grande piété aussi. On l'éleva dans les bons principes. Il fut même, deux ans, élève au petit séminaire de Marmande. Après de médiocres études, le voici à son tour exploitant rural, installé à Moulon,à 40 kilomètres de Lamonzie. Il travaille dur, connaît des déboires. Un incendie ravage une de ses porcheries. Il a envie *« de tout envoyer balader »*. Cependant, il persévère. Mais cela ne va pas sans des temps de loisirs.

C'est dans ces occasions qu'il rencontre Jacques Boudet. Par lui, il connaît une de ses sœurs, Laurence. Les Boudet ne sont pas n'importe qui. Ils descendent du général d'Empire Jean Boudet. Celui-là, de Marengo à Essling, fut un brave, avec constance, au point d'être anobli par Napoléon et d'avoir son nom gravé parmi d'autres sous les voûtes de l'arc de triomphe de l'Etoile. A quarante ans, il meurt, laissant à ses héritiers cette terre de Lamonzie qu'ils ne quitteront plus. Ils y connaîtront des fortunes diverses au gré des temps.

En tout cas, en 1975, lorsque Jacques Geneau de Lamarlière courtise avec succès, Laurence, le domaine Boudet représente encore 100 bons hectares d'asperges et de maïs. Autrement dit, environ 500 millions de centimes au soleil. Mais, quand on va parler mariage, les Boudet n'apprécieront pas. Le comte, qui va bientôt mourir, ne veut pas de Geneau pour gendre. La comtesse Jeanne-Marie convoque le prétendant.

L'accusé a tué son beau-frère et sa belle-mère. La partie civile estime, contrairement à l'accusation, qu'il y a eu préméditation,

Lui s'en souvient encore : *« Elle m'a dit que ce n'était pas souhaitable, que Laurence était trop jeune. Elle m'a même fait cette réflexion : « Mais mon pau- » vre Jacques, vous » allez mou- » rir de faim. Elle ne » sera » même pas capable de vous » » faire cuire un œuf à la » coque. »*

Il ajoute : *« Alors, tout en en nous rendant compte qu'on allait leur faire de la peine, on a un peu forcé le destin... »* Dans sa bouche, cet aimable euphémisme signifie, tout simplement, que le premier enfant allait naître bientôt.

Sans joie, les Boudet sont forcés de s'incliner. Le couple vivra quelques mois au château de Lamonzie.

« Vous n'avez pas eu l'impression, alors, de vous sentir inférieur ?

— Non, pas du tout. J'étais parfaitement à l'aise. »

Après quoi, Jacques Geneau va partir avec sa femme sur ses propres terres, à Roucheron. Il y appelle même à ses côtés, à la demande de son beau-père, Jacques Boudet, son beau-frère, qui connaissait, à l'époque des difficultés.

« Pendant deux ans, nous avons travaillé ensemble. Il avait mon matériel à sa disposition. Je lui avançais de l'argent, à tel point que ma femme m'a dit un jour : « Il » ne faut pas que ce soit toujours toi » qui l'aide. » On fit donc établir devant notaire une reconnaissance de dettes de 128 000 francs, que Jacques Boudet s'engageait à rembourser dans l'année. »

En fait de remboursement, rien ne vint. Un beau jour, Jacques Boudet tira sa révérence, annonçant qu'il retournait auprès de son père malade à Lamonzie. Dès lors, entre les deux beaux-frères, ce fut la fin des sympathies. D'autant plus que Jacques Geneau de Lamarlière allait de difficulté en difficulté. Dépôt de bilan d'une société de transport de produits agricoles qu'il avait créée, soucis de santé à cause d'un asthme chronique qui le tenaillait depuis l'enfance, décès à l'âge de cinq ans de sa première fille, frappée de leucémie.

« J'ai peur dans ce château »

Que venait-il faire à Lamonzie au soir du 3 novembre 1981 ? Est-il vrai, comme il l'a affirmé, qu'il ne nourrissait aucune arrière-pensée, mais que dès que son beau-frère l'a vu il l'envoya bouler dans l'escalier non éclairé, qu'il voulut se défendre, qu'il ne vit même pas sa belle-mère, accourue elle aussi, et la frappa dans le noir, sans même s'en rendre compte. De tout cela, on va maintenant parler en détail.

Tout d'abord, il convient de fixer les portraits des uns et des autres. Vu par Laurence, qui fut sa femme, car aujourd'hui elle a obtenu le divorce, Jacques Geneau de Lamarlière est celui qui *« voulait toujours avoir l'air de faire mieux et plus que les autres »*. En quelques phrases acérées comme des lames de stylet, et prononcées d'une voix glacée, elle en fait un ambitieux, négligeant ses enfants, la négligeant elle-même. Les deux sœurs de Laurence sont moins cruelles, se souvenant du *« garçon charmant »* qu'elles avaient connu naguère mais qui, pour elles aussi, devait ensuite *« beaucoup changer »*. Et puis elles glissent cette phrase : *« Papa nous a dit qu'il avait pris des renseignements sur lui et qu'il savait qu'il était malhonnête. »*

Ainsi se dessine la thèse de la partie civile, plus exigeante que l'accusation elle-même puisqu'elle vise à démontrer une préméditation, qui n'avait pas été retenue par la chambre d'accusation, dans le seul dessein de s'assurer l'héritage... Pour la conforter, il y a ces mots de la comtesse à des prêtres ou à des religieuses, qui les ont rapportés : *« Madame a dit, deux jours avant le drame : « priez pour nous, priez » fort, il va y avoir un drame à la » maison. J'ai peur dans ce châ» teau. »*

Pour mieux le noircir encore, un autre ajoute : *« Tout lui était bon pour accabler sa belle famille »*.

Ainsi parlait-on côté château., Côté Geneau, c'est le contraire. Voici la mère, le père qui, évidemment, verront toujours leur enfant doux et paisible comme un berger de fable. Voici ceux avec qui il a travaillé et qui célèbrent avec ferveur son honnêteté, sa fidélité à la parole donnée, son souci du bien des autres.

Il reste l'horreur exposée par le professeur Lepée, médecin légiste, et réaliste : *« J'ai retrouvé de la suie et de la fumée dans les trachées et les poumons des victimes. Elles respiraient encore au moment de l'incendie »*... C'est sa seule certitude après une autopsie de corps *« dont les organes étaient cuits et recuits, éclatés, déchirés, comme on retrouverait un morceau de viande oublié dans le four »*.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

AU TRIBUNAL DE PARIS

Le « procès » du président Polac

L'émission « Droit de réponse, l'esprit de contradiction », animée par Michel Polac, est-elle une sorte de tribunal populaire qui doit être soumis aux règles des instances judiciaires ? Mᵉ Jean-Marc Varaut, conseil de M. Jean Romanet, est de cet avis. Il considère que son client, directeur général de la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, n'a pas bénéficié d'une procédure « contradictoire » lors de l'émission demandé la condamnation de Michel Polac *au franc symbolique de dommages et intérêts*, en réparation des déclarations diffamatoires ou injurieuses dont M. Romanet aurait été victime lors de l'émission.

« Sous le couvert d'une émission célèbre, on a organisé le procès truqué de M. Romanet. Un procès sans défense. Il y avait une volonté de nuire et de discréditer M. Romanet », a plaidé Mᵉ Varaut, après que son confrère, Mᵉ Bruno Chain, eut dénoncé « la technique de l'obscurantisme » pratiquée dans l'émission.

Qualifié de « président », l'animateur de « Droit de réponse » s'est vu reprocher d'avoir fréquemment interrompu l'« accusé », Jean Romanet, le privant de sa « défense » et de faire surgir un « témoin » surprise en l'occurrence, la veuve de Patrice Des Moutis, qui prononça un « réquisitoire » suscité, selon l'avocat, par Michel Polac.

M. Yves Monnet, président du tribunal civil de Paris, et ses deux assesseurs ont assisté pendant près de deux heures à une diffusion de l'enregistrement de l'émission, et il est vrai que les intervenants n'ont guère été tendres avec le PMU et le milieu des courses en général. Au cours des « débats » de l'émission, on parla de « caisse noire », de « magouilles » de « courses truquées » ou de vente à l'étranger des meilleurs chevaux français à des prix « bradés ».

Un dessin féroce de Plantu illustrant ces derniers propos comportait une légende faisant dire à un cheval *« Je ne suis pas seul à être vendu »*, et l'une des dernières caricatures représentait des routes pavées de billets de banque sous le commentaire de *« Tous les chemins mène à Romanet »* au moment où la voix de l'animateur demandait à ce que soient nettoyées les écuries d'Augias.

Répondant à ses adversaires, le défenseur de M. Polac, Mᵉ Yves Cournot, a estimé que, s'il y avait eu « procès », M. Romanet avait eu tout le loisir de s'exprimer et qu'on lui avait même demandé à plusieurs reprises s'il avait quelque chose à dire. Mais l'avocat ajouta : *« Bien que n'ayant aucune fonction au PMU, il a constamment répondu aux interventions concernant cet organisme, qui avait pourtant délégué deux représentants. Il a lui-même créé une confusion dont Michel Polac n'est pas responsable, pas plus que des propos tenus par les invités. »*

Quant aux diffamations que Mᵉ Cournot a bien voulu admettre tout en étant prêt à apporter des preuves, deux concernent le PMU : les termes « caisse noire » et « courses truquées », les autres sont constituées par les dessins de Plantu, qui n'a pas été poursuivi.

Jugement le 22 janvier.

MARC PORTEY.

A Nancy

M. PAUL LÉONETTI « DISPENSÉ D'AUDIENCE »

M. Paul Léonetti, substitut général près la cour d'appel de Nancy, qui avait déclaré au cours d'une audience qu'il n'obéirait pas aux instructions du garde des sceaux concernant les peines de substitution, (*le Monde* du 28 novembre), est *« dispensé d'audience »* depuis jeudi dernier, a annoncé, mercredi 4 décembre, M. Roger Descharmes, procureur général du parquet de cette ville.

« Le comportement de ce substitut général qui abuse de sa liberté de parole à l'audience ne saurait être approuvé. Il porte tort à l'ensemble des magistrats et en particulier aux magistrats du ministère public », indique, dans un communiqué, M. Descharmes.

« Dans le cadre de l'organisation du service dont j'ai la responsabilité, j'ai décidé, à compter du 28 novembre, de dispenser M. Léonetti de tout service d'audience, tant à la chambre des appels correctionnels qu'à la cour d'assises, » ajoute M. Descharmes. *« Je précise qu'il s'agit d'une décision que j'ai prise personnellement et pour laquelle la chancellerie n'est pas intervenue »*, conclut-il.

PRÉVENU DE CORRUPTION

Le commissaire Rémi Leclair est condamné à dix-huit mois de prison avec sursis

Le commissaire divisionnaire Rémi Leclair, ancien commissaire du huitième arrondissement de Paris, a été condamné, mercredi 4 décembre, par la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, à dix-huit mois de prison avec sursis et à une amende de 63 000 francs, représentant le double des sommes qu'il a reçues en 1983, de la part d'un patron de boîte de nuit, en échange de la surveillance spéciale dont bénéficiait cet établissement (*le Monde* du 15 novembre 1985).

La même amende a été infligée à M. Michel Ammel, tenancier des boîtes de nuit L'Apoplexy et Le Garage, reconnu coupable du délit de corruption active de fonctionnaire, condamné à un an de prison avec sursis.

A l'audience du 13 novembre, le commissaire Leclair avait affirmé que, s'il avait bien reçu certaines sommes de la part de M. Ammel, il s'agissait de témoignages de reconnaissance pour des renseignements et des conseils relatifs à la gestion d'un établissement de nuit, mais les juges *ont rejeté* la thèse des cadeaux offerts *a posteriori*, en retenant contre le policier le délit de « corruption passive ». Dans son jugement, Mᵐᵉ Jacqueline Clavery, président de la dix-septième chambre correctionnelle, déclare : *« Il est certain qu'on serait en droit d'attendre d'un commissaire divisionnaire un tout autre comportement, les faits qui lui sont reprochés revêtent une gravité certaine. »* Le magistrat note qu'il ne bénéficie du sursis que *grâce à ses états de services passés*.

M. Victor Louis, dit Caminet, directeur du Crazy Horse Saloon, poursuivi pour complicité de corruption active de fonctionnaire pour avoir, selon M. Ammel, conseillé de verser des gratifications au commissaire, a été relaxé, sa culpabilité n'ayant pas été établie.

RECTIFICATIF. — Une erreur de transmission s'est glissée dans les déclarations que M. Mario Stasi, nouveau bâtonnier de Paris, a faites à CFM mardi 3 décembre lors de l'émission *« Le Monde reçoit »*.

Nous aurions dû imprimer dans *le Monde* du 5 décembre : *« Nous n'interviendrons dans le débat politique que si les valeurs essentielles sur lesquelles repose la liberté sont en cause. »*

FAITS DIVERS

A Roissy

UN COPILOTE D'AIR FRANCE EST ARRÊTÉ POUR TRAFIC DE DROGUE

Un copilote de la compagnie Air France a été arrêté, mardi 3 décembre à l'aéroport de Roissy, alors qu'il transportait 10 kilogrammes d'héroïne, estimés à 15 millions de francs. Le copilote, M. Bertet, a été interpellé par les douaniers, apparemment bien renseignés, alors qu'il descendait à 8 h 45 d'un Boeing-747 venant d'assurer une liaison entre Hongkong, Bombay et Paris. Immédiatement après lui avoir passé les menottes, les douaniers se sont rendus dans la soute à bagages où ils ont saisi la valise personnelle de M. Bertet, dans laquelle se trouvait la drogue. Pour les douaniers, M. Bertet, qui a été placé en garde à vue, n'en était vraisemblablement pas à son coup d'essai.

L'enquête sur les commanditaires de ce trafic a été confiée à l'Office central de répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS), dirigé par le commisaire Jacques Franquet.

C'est la première fois qu'un membre d'un équipage d'Air France est arrêté pour trafic de drogue.

TOURISME

Les associations en quête d'une place au soleil

Confronté à de réelles difficultés, illustrées par la récente liquidation judiciaire de l'association Tourisme et Travail (*le Monde* daté 28 septembre et 1ᵉʳ-2 décembre), s'estimant «lâché» par les pouvoirs publics et dénigré par un secteur privé se disputant déjà l'héritage de cet apparent moribond, le tourisme associatif semble aujourd'hui vouloir réagir. Non seulement pour se défendre mais pour passer à l'offensive et revendiquer, dans un domaine — celui des loisirs — en pleine évolution, une place au soleil. Un état d'esprit observé notamment lors du colloque organisé récemment à Paris par le CECOREL (1) et au cours duquel le mouvement associatif s'est interrogé sur la façon d'aborder les marchés étrangers, une des voies possibles de son salut.

Encore convient-il, dans cette hâte à s'en sortir, de ne pas mettre la charrue avant les bœufs. Le constat, désormais, est bien établi : en ces temps d'austérité et de rigueur, les fonds publics se font rares et, dans la crise, le tourisme social ne figure pas au rang des priorités. *« Il importe donc*, estime François Duvergé, ancien sous-directeur au tourisme et responsable de Bienvenue France (un organisme chargé de la promotion à l'étranger), *d'ouvrir les yeux et de lever certaines ambiguïtés. »* Celle, par exemple, qui voit opposer le tourisme *associatif* au *tourisme* commercial. *« Dans un cas comme dans l'autre*, observe-t-il, *il s'agit de vendre. »* Ou celle qui découle de l'osmose entre tourisme associatif et tourisme social. *« Ce dernier*, rappelle M. Duvergé, *a un prix, acquitté jusqu'ici par la puissance publique, tel n'est plus le cas. »* Conclusion : *« Le tourisme associatif ne fera plus de social si personne ne lui en donne les moyens, et, si le désengagement de l'Etat se confirme, des mutations s'imposent. »*

Une analyse qui, outre qu'elle interpelle également la gauche au pouvoir, est, pour les intéressés, dure à avaler. A plus forte raison, justement, lorsque la politique s'en mêle. Car, là plus qu'ailleurs peut-être, les déçus du socialisme donnent aujourd'hui de la voix. Pour instruire, comme Yves Raynonard, délégué général du CECOREL jusqu'en 1983, le procès d'un gouvernement : *« on avait beaucoup espéré* [de ce gouvernement] *mais en fait il n'a cessé d'enterrer l'originalité de ce secteur et rien fait pour sauvegarder un patrimoine qui fout le camp de partout. Et il nous demande maintenant de passer brutalement d'un rôle social à la maîtrise des techniques du marketing ! »*

Une égalité des chances

Ce sentiment d'avoir été trahi et lâche habite aujourd'hui nombre des acteurs d'un mouvement qui, reprochant aux pouvoirs publics d'avoir brutalement changé la règle du jeu, demandent à présent que le tourisme associatif, secteur en difficulté, bénéficie lui aussi d'un traitement analogue à celui consenti à l'automobile ou à la sidérurgie. Ou, à tout le moins, de mesures de transition et d'accompagnement sans lesquelles, prévient-on, *« les dégâts risquent d'être importants »*.

D'autres, plus réalistes, réclament «l'égalité des chances». *« Si nous continuons à nous présenter comme des demandeurs d'aide*, explique l'un d'eux, *nous ne sortirons pas de notre ghetto. »* Taraudé par l'inquiétude et le doute, le tourisme associatif s'offre ainsi des séances de psychanalyse collective où le malaise débouche souvent sur une autocritique courageuse. Chacun est alors invité à balayer devant sa porte, à cesser de rejeter sur l'extérieur la responsabilité de la désaffection dont il est victime, à parler un peu moins de ses droits et un peu plus de ses devoirs, notamment à l'égard du consommateur.

Sans oublier le problème sans doute le plus urgent : celui de la dégradation de l'image d'un secteur trop souvent considéré comme *« un tourisme assisté pour assistés »*. Victime d'un affadissement de son projet, le tourisme associatif n'est plus *« porté par le public »*, voire par des partenaires naguère privilégiés, tels que les comités d'entreprise désormais sensibles aux avances de sociétés privées très agressives. *« Victime mais passif »*, il s'est ainsi trop souvent retranché sur une position défensive, attitude qui le rend encore plus vulnérable. *« Notre discours*, reconnaît ainsi Janine Enzet (Villages Vacances Familles), *est parfois tellement négatif que, si nous étions cotés en Bourse, personne n'aurait actuellement l'idée de nous acheter. »* Défaitisme injustifié, estime-t-elle, en vantant le professionnalisme d'un secteur où, *« si des réajustements sont nécessaires, les points positifs l'emportent largement »*.

Coups de gueule et cris du cœur qui ne semblent guère perturber outre mesure un ministre du tourisme qui, tout au long de ses discours, n'en finit pas de broder sur les thèmes de la crise, de la gestion (*« ni de gauche ni de droite mais bonne ou mauvaise »*), de la décentralisation (des pouvoirs et des moyens), de l'utilisation de l'argent public (*« pas pour boucher les trous »*) et des mutations *« inéluctables »*. Face à face (ou dos à dos), un plaidoyer tristounet (pour un ministre de gauche s'entend) et des inquiétudes légitimes. A en croire un haut fonctionnaire, même les associations apparemment les plus solides seraient, en effet, aujourd'hui menacées.

PATRICK FRANCÈS.

(1) Centre de coopération pour la réalisation d'équipements de loisirs.

DÉFENSE

LE PRIX SCIENCE ET DÉFENSE A TROIS CHERCHEURS FRANÇAIS

Le prix Science et défense 1985, d'un montant de 100 000 francs, a été remis, jeudi 5 décembre, à l'Ecole polytechnique à Palaiseau (Essonne), par le ministre de la défense, M. Paul Quilès, à trois chercheurs : MM. Jean-Jacques Frey, Joseph Mariani et Jean-René Costet. Le jury de ce prix, décerné tous les deux ans, est présidé par M. Louis Néel, prix Nobel de physique.

[Chercheur au Commissariat à l'énergie atomique, M. Jean-Jacques Frey, cinquante-deux ans, est un spécialiste de la physique des réactions thermonucléaires et, à ce titre, il a joué un rôle déterminant dans la mise au point de l'arme à rayonnements renforcés (autrement baptisée bombe à neutrons).

Chercheur au laboratoire d'informatique pour la mécanique et les sciences de l'ingénieur, M. Joseph Mariani, trente-cinq ans, a, avec M. Jean-René Costet, trente-sept ans, responsable des études ergonomiques au service des études générales de la société Crouzet, consacré des travaux importants à la mise au point d'un système de commande vocale pour le pilotage des avions de combat. Essayé sur un Mirage-3, ce système pourrait être monté sur des versions ultérieures du Mirage-2000 ou de son successeur.]

● *Nomination militaire.* — Le conseil des ministres du mercredi 4 décembre a promu contrôleur général des armées le contrôleur des armées René Pichon.

Vous ne pourrez pas dire qu'on ne vous avait pas prévenus.



940 F

DACKE
Lit 160 x 200 cm
Sans sommier ni literie
Pin massif/plaqué
naturel verni

Ha, ha, ha, ha, ha !... Pardon... Vous êtes trop mignons... Chez IKEA on vous aime comme ça, quand vous faites la fête... On devrait peut-être dire les fêtes ?...

Au moins, ça prouve une chose : vous savez profiter de la vie autant que de nos prix. Et là, vous n'avez pas fini. Il n'y a pas que les prix de nos grands lits qui soient tout petits. Il suffit d'ouvrir le catalogue IKEA pour voir tout ce qu'on peut économiser sur un an. On vous laisse le soin de savoir quoi faire avec la différence.

Une vraie incitation à la débauche...

Justement, vous voyez comme les choses arrivent, en ce moment chez IKEA il y a une foule de cadeaux tous plus beaux les uns que les autres. Tellement pas chers, que les prix eux aussi sont des cadeaux.

Pour un peu, on se ferait bien un petit Noël avant Noël... Quitte à revenir pour remplir les petits souliers à la bonne date... Avec ce qui reste, vous pourrez toujours offrir à votre foie le réveillon de sa vie.

Même plusieurs soirs de suite... Mais rappelez-vous : les fêtes c'est sa fête... On vous aura prévenu...



IKEA des prix qui vous laissent de quoi passer de bonnes fêtes.

IKEA ÉVRY: Z.I. LE CLOS-AUX-POIS, LISSES. AUTOROUTE DU SUD, SORTIE ÉVRY-LISSES. TÉL. (1) 64.97.65.65. LUN. MAR. MER. VEN: 11-20 H - JEU: 11-22 H - SAM: 10-20 H - DIM: 10-19 H. RESTAURANT - PARADIS D'ENFANTS
IKEA BOBIGNY: CTRE CIAL BOBIGNY 2. TÉL. (1) 48.32.92.95. LUN. MAR. MER: 11-20 H - JEU. VEN: 11-22 H - SAM: 9-20 H. IKEA LYON: CTRE CIAL DU GRAND VIRE, VAULX-EN-VELIN. TÉL. 78.79.23.26. LUN. VEN: 10-20 H - SAM: 9-20 H
IKEA VITROLLES: RN 113 QUARTIER DU GRIFFON 13127 VITROLLES. TÉL. 42.89.96.16. LUN. MAR. MER. JEU: 11-19 H - VEN: 11-22 H - SAM. DIM: 10-19 H. RESTAURANT PARADIS D'ENFANT.

RELIGION

Sortie de messe

De notre envoyé spécial

Cité du Vatican. — Barbara Burke a quarante-trois ans, de longs cheveux blonds dans le dos, tressés en natte. Cette infirmière, mère de quatre enfants, vit en Floride. Elle a fait à ses frais le voyage de Rome, pour le synode. Le 30 novembre, déjà, au cours d'une conférence de presse, sa question sur les « *discriminations sexistes* » dans l'Eglise avait laissé sans voix un cardinal et deux évêques : « *La moitié de l'Eglise ne participe pas au synode,* avait-elle dit. *A nouveau, ce sont cent soixante-cinq hommes qui vont décider de l'avenir.* »

Le mercredi 4 décembre, elle a joint le geste à la parole. Basilique Saint-Pierre, vêtue d'une djellaba sombre brodée par des amis d'Afrique du Nord, et d'une étole verte qu'elle venait d'acheter à Rome, elle a gravi les marches d'un autel, s'est mise à prier, a levé au ciel une grande hostie, un calice, fait les génuflexions d'usage, et a communié. Tout cela, en quelques secondes, avant que les gardes de la basilique ne se rendent compte du sacrilège, ne la saisissent, et ne la remettent entre les mains de la police italienne.

Elle devait être relâchée quelque temps après, et gagnait aussitôt la France.

Geste provocateur ou geste symbole, il avait été largement prémédité. Barbara Burke avait pris soin, en effet, d'amener un journaliste et de faire distribuer un texte réclamant pour les femmes formées à la théologie le droit d'accéder au sacerdoce.

HENRI TINCQ.

● *Le Noël des chrétiens libanais.* — Une douzaine de personnalités françaises, dont MM. Jules Roy, Nicolas Saudray, Jean-François Deniau et Jean-Marie Daillet, participeront à l'opération « Un bateau pour le Liban » qui va amener pour Noël aux chrétiens déplacés sur leur propre sol une cargaison de vivres et de vêtements. Les dons peuvent être adressés à François Froment-Meurice, président de SOS-Chrétiens du Liban, 46, rue de Rome, 75008 Paris, tél. : (1) 42-93-69-02.

ÉDUCATION

Le goût nouveau de la tradition

(Suite de la première page.)

« *Qu'allons-nous, que devons-nous transmettre ?* demande J.-B. Pontalis. *Pouvons-nous encore prendre appui sur quelque chose comme une tradition ? La rupture elle-même suppose une tradition et exige à son tour d'être légitimée.* »

La transformation des mythes

Cette idée qu'il y a un nouvel usage de la tradition et que celle-ci doit-être arrachée des mains des conservateurs pour nourrir la construction de l'avenir est développée par Karl Popper dans un article, « Pour une théorie rationaliste de la tradition », publié dans le dernier numéro des *Cahiers STS* du CNRS (3). Pour Popper en effet la pensée scientifique repose sur l'observation et la critique des mythes et des théories existants. L'invention scientifique, que ce soit dans le domaine des sciences exactes ou des sciences sociales, n'est jamais absolue. Elle ne se fait pas à partir de rien. Elle naît du choc et de la transformation des idées fabriquées par les générations précédentes. Le progrès de la science ne consiste pas en une accumulation de connaissances toujours nouvelles. Il ne procède pas par révolutions, mais par transformations. Il se nourrit de l'expérience accumulée par les hommes.

Le sociologue allemand Norbert Elias va plus loin encore — comme il l'a expliqué dans une conférence qu'il vient de faire au Collège de France sur le thème « Continuités et discontinuités dans la transmission du savoir » puisque pour lui il existe une continuité, non seulement à l'intérieur de la pensée scientifique née en Grèce, mais entre celle-ci et le savoir non-scientifique des Babyloniens qui l'a précédée. « *C'est en vain,* observait-il, *qu'on chercherait dans le processus millénaire de transmission du savoir humain des découvertes ayant un caractère d'absolu commencement et de totale discontinuité.* »

Le spécialiste de l'éducation Bernard Charlot affirmait, lors d'une intervention devant l'Association des professeurs de mathématiques, que cette prise en compte de la dimension historique dans le travail de la science marquait, en fait, un changement profond dans l'attitude des chercheurs (4). Alors que, pendant une période récente, ces derniers ont eu tendance à concevoir les mathématiques modernes comme un langage radicalement nouveau, aspirant à l'unité et à l'universel et « *ne portant aucun stigmate du passé* », l'idée apparaît maintenant que les mathématiques ne trouvent leur sens que dans leur histoire et dans leur développement. « *Pour les promoteurs de la réforme des maths modernes, la mathématique est Vérité triomphant dans l'éclat de sa jeunesse sans cesse renouvelée. Pour les historiens, les mathématiques énoncent des vérités qui, pour reprendre l'expression de Bachelard, sont toujours des erreurs rectifiées (...) Il y a là deux conceptions différentes des mathématiques, mais aussi du savoir et plus profondément de l'homme face au temps.* »

Ce regain de l'histoire comme substrat de la pensée scientifique imprègne une réflexion menée au sein de la Société française d'histoire des sciences et des techniques, comme l'explique celle-ci dans le dernier numéro de sa revue (5). On le retrouve dans une récente résolution de l'Académie des sciences rédigée par le professeur Kastler en faveur de l'enseignement de l'histoire des sciences ou dans le rapport du Collège de France sur l'éducation. S'interrogeant sur l'enseignement de l'avenir, les professeurs du Collège insistent sur « *la nécessité de rappeler l'enracinement historique de toutes les œuvres culturelles, y compris les œuvres scientifiques* ».

Un contre-poids nécessaire

Ce goût nouveau pour la tradition reflète la préoccupation de relativiser les acquis de la science et l'unité de la culture. La mise en perspective historique rejoint la relativité géographique, marquée par l'influence des sciences humaines et l'accent mis par l'anthropologie sur les différences culturelles. Mettre en valeur les cheminements de l'histoire et la multiplicité des cultures, c'est lutter contre l'excès d'orgueil de la modernité et l'impérialisme de la science. C'est apprendre le doute et la tolérance. C'est enseigner que la vérité d'aujourd'hui n'est que l'état provisoire d'une réflexion destinée à être constamment contestée et rectifiée. En ce sens, le regain de la tradition participe de l'ère du doute qui marque cette fin de siècle.

Mais sans doute n'est-ce pas un hasard s'il apparaît au moment même où l'accélération des mutations sociales et technologiques prend un tour vertigineux. Il agit comme un contrepoids nécessaire à l'aspiration moderniste. Karl Popper, dans l'article cité précédemment note que l'angoisse naît de l'imprévisible. Les individus, comme les groupes, ne supportent pas d'être mis dans des situations entièrement inédites, qui ne comportent pas de points fixes aidant à ajuster les comportements. N'est-ce pas pourtant ce qu'on ne cesse de nous annoncer ? Les exhortations continues au changement, à la mobilité, à l'innovation sont difficiles à supporter. Plus on nous incite à aller de l'avant, plus grandit le désir de se réfugier dans le passé.

L'enseignement ne peut ignorer ce mouvement. Les efforts qui ont été faits depuis plusieurs années, pour « adapter » l'école aux « évolutions » du monde moderne répondaient à une évidente nécessité. Mais l'éducation ne se réduit pas à l'adaptation.

L'helléniste, Jacqueline de Romilly, insistait dans un livre récent sur la « *distance* » nécessaire que l'école devait instaurer entre le monde et l'école (6). C'est ce décalage qui est recherché dans ce regard nouveau sur la tradition. Une façon d'aider les jeunes à ne pas se dissoudre dans le présent. A être modernes intelligemment.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(3) *Cahiers STS* nº 8, éditions du CNRS, 90 F, « la Documentation française », 29-31, quai Voltaire, 75340 Cedex 07.

(4) Voir « Les profs de math se rebiffent », dans *le Monde* du 31 octobre.

(5) « La mémoire de la science et ceux qui la servent dans les structures de l'enseignement scientifique français », *Bulletin*, numéro spécial nºs 14, 15 et 16 de la Société française d'histoire des sciences et des techniques, 12, rue Colbert, 75002 Paris.

(6) *L'Enseignement en détresse*, Julliard, 1984.

SPORTS

FOOTBALL

MUNDIAL 86 : LA COUPE EST PLEINE

L'Ecosse s'étant qualifiée, mercredi 4 décembre, grâce à un résultat nul (0 à 0) en match retour de barrage contre l'Australie (après l'avoir emporté 2 à 0 au match aller), les vingt-quatre pays devant participer à la phase finale de la Coupe du Monde, du 31 mai au 29 juin, sont désormais connus.

Le football européen ira en force au Mexique puisque, outre l'Italie, tenante du titre, donc qualifiée d'office, treize équipes du Vieux Continent ont conquis sur le terrain le droit de participer au Mundial. Ce sont l'Allemagne de l'Ouest, l'Angleterre, l'Irlande du Nord, l'Ecosse, le Danemark, la Belgique, La Bulgarie, la Hongrie, l'Espagne, le Portugal, l'URSS, la Pologne et la France.

Le continent américain sera représenté par le Canada, le Mexique, l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay ; l'Afrique par l'Algérie et le Maroc ; l'Asie par la Corée du Sud et l'Irak.

La composition des six groupes de quatre pour le tour préliminaire sera déterminée par un tirage au sort effectué le 15 décembre prochain à Mexico. La veille, les six équipes tête de série auront été désignées. En principe, ce seront le Mexique, pays organisateur, le Brésil, triple vainqueur de l'épreuve, l'Italie, la RFA, la Pologne et la France demi-finalistes en 1982. Mais pour des raisons de notoriété, donc de retombées commerciales, le Comité organisateur préférerait l'Angleterre, voire l'Argentine, à la place de la Pologne. Ira-t-on jusqu'à modifier les critères de désignation ? La France serait dans ce cas retenue au titre de championne d'Europe, l'Allemagne et l'Angleterre (ou l'Argentine) en tant qu'anciens vainqueurs de la Coupe du Monde.

● BASKET-BALL : *Coupe Korac.* — En quarts de finale (premier tour aller) de la Coupe Korac, Villeurbanne a battu, mercredi 4 décembre, l'Etoile Rouge de Belgrade par 97 à 87. Victoires aussi de Challans sur Sarajevo (106 à 95) et surtout d'Orthez aux Pays-Bas face à Granollers (91 à 75). Antibes s'est en revanche incliné à Belgrade devant Zadar (78 à 101). En Coupe d'Europe féminine, le Stade Français est allé battre Prague par 64 à 56. Par ailleurs, en Coupe Ronchetti, les féminines de Montferrand se sont imposées devant Schio (Italie) par 90 à 85.

● TENNIS : *les Internationaux d'Australie.* — Les Américaines Chris Evert-Lloyd et Martina Navratilova se retrouveront ce samedi 7 décembre en finale de l'Open d'Australie. La tenante du titre, Chris Evert-Llyod, s'est qualifiée en battant l'Allemande de l'Ouest Claudia Kohde-Kilsch (6-1, 7-6), tandis que Martina Navratilova, victorieuse en 1981 et 1983, éliminait la Tchécoslovaque Hana Mandlikova en trois sets (6-7, 6-1, 6-4). Chez les hommes, Ivan Lendl s'est qualifié pour les demi-finales en battant le Britannique John Lloyd (7-6, 6-2, 6-1).

ENVIRONNEMENT

Des banlieusards de Paris se mobilisent contre la plus grande poubelle de France

Ils sont venus à plusieurs centaines, bravant le froid humide, le samedi 30 novembre. En longues processions automobiles, ils ont convergé de Villeparisis, Courtry, Le Pin, Vaujours et Tremblay-lès-Gonesse, communes riveraines de « *la plus grande décharge de France en milieu urbain* » — un trou de dix millions de mètres cubes situé à la limite des départements de Seine-Saint-Denis et de Seine-et-Marne, à une vingtaine de kilomètres de Paris.

Pendant que mouettes et corneilles tournoient au-dessus de la grande fosse, les militants d'une quinzaine d'associations (écologistes, consommateurs, parents d'élèves, copropriétaires) se rassemblent aux grilles — fermées pour l'occasion — de la décharge gérée par l'entreprise « France-déchets ». Les animateurs du collectif s'adressent à la foule transie à l'aide d'un mégaphone que porte discrètement Jean-Claude Delarue, président de SOS-Environnement : « *Voilà des années qu'ils nous empestent avec leurs ordures. Ça ne peut plus durer. Nous allons porter à la préfecture de Melun une cocotte en papier géante pour dénoncer son laxisme. Et nous vous donnons rendez-vous le 25 janvier prochain, ici même, pour faire le point.* »

L'assistance applaudit, y compris les élus venus « *en spectateurs* », comme M. Roger Grosmaire, maire de Vaujours et M. Georges Prudhomme, maire (PC) de Tremblay-lès-Gonesse. Ce qui ulcère ces braves gens, empoisonnés chaque saison par les odeurs pestilentielles de la décharge, c'est que l'on s'apprête à l'agrandir encore : du 9 au 30 décembre, une enquête d'utilité publique sera menée à Coubron (Seine-Saint-Denis) pour le creusement de nouvelles carrières de gypse. Le site est actuellement occupé par le bois de Bernouille, une parcelle verte de 39 hectares à laquelle les habitants sont évidemment très attachés puisqu'elle les isole encore de la fosse pestilentielle.

« *Nous ne sommes pas contre les fabricants de plâtre,* explique un riverain, *nous sommes contre l'utilisation des carrières sous forme de décharges publiques à deux pas des habitations. Encore si la décharge était exploitée convenablement. Mais ce n'est pas le cas. Ils ne mettent les couches de terre obligatoires que lorsque nous nous plaignons.* » Les soixante mille riverains se plaignent donc régulièrement depuis 1983 (*le Monde* du 22 juillet 1983). Rien n'y fait. La situation a même tendance à empirer avec l'accumulation des déchets. Rats et renards — souvent enragés — se mettent à proliférer. « *Je vote comme je respire* », disait un slogan peint sur une poubelle par les manifestants de samedi. L'approche des élections va-t-elle activer la recherche d'une solution ?

R. C.

● *Un programme de recherche sur le dépérissement de la forêt.* — Le *Journal officiel* du 3 décembre précise la composition et les attributions du « programme de recherche sur le dépérissement des forêts attribué à la pollution atmosphérique » (DEFORPA), pour lequel le ministère de l'environnement avait déjà dégagé 30 millions de francs (*le Monde* du 18 mai 1985). Ce programme, d'une durée de quatre ans, est supervisé par un comité de direction qui comprend des fonctionnaires du ministère de l'environnement, du ministère de la recherche et de la technologie, le directeur des forêts et le directeur général de l'Office national des forêts, ainsi que les représentants d'un comité scientifique de quinze membres nommés par le ministre de la recherche. Un rapport annuel sera présenté sur ce programme.

PARIS

M. Chirac : pas d'urbanisme sauvage

*Après notre article sur la révision du plan d'occupation des sols de Paris (*le Monde *du 26 novembre) nous avons reçu du maire de la capitale, M. Jacques Chirac, les précisions suivantes :*

Je crains que votre article ne donne l'impression que la municipalité entend modifier profondément sa politique d'urbanisme dans le sens d'un retour à des conceptions périmées définies sous l'expression d'« urbanisme sauvage ». Je voudrais dissiper cette impression, s'ils l'ont ressentie, auprès de vos lecteurs.

Le paysage de Paris, avec des immeubles de hauteur modérée, alignés le long des rues, doit être et sera préservé. L'équilibre entre les grandes fonctions : logement, commerces, équipements publics, surfaces d'*activités secondaire et tertiaire*, ne saurait être remis en cause. Ces orientations sont inscrites au schéma directeur d'urbanisme de la capitale, elles restent d'actualité.

En entreprenant la révision du POS de Paris, l'objectif de la municipalité est d'actualiser un document élaboré il y a plus de dix ans. Aujourd'hui, les constructions de logements et de locaux d'activités restent freinées par trop de dispositions réglementaires inutiles. Il faut tout faire pour éliminer les freins aux initiatives d'où qu'elles viennent, dès lors, bien sûr, qu'elles ne s'éloignent pas des objectifs fixés par la collectivité. A ce titre, le maître mot est et restera : préserver le paysage de la capitale. Contrairement à ce qui a été écrit, il n'est nullement dans mes intentions de remettre en cause la protection des sites et monuments.

Le POS concerne la ville tout entière et donc tous ses habitants. Chacun, représentants élus ou membres d'association, va contribuer à son élaboration. Des orientations sont proposées. Paris prendra le temps nécessaire de réfléchir à son avenir.

L'occupation des Tuileries

M. LANG POURSUIT LES FORAINS EN JUSTICE

Procès et polémiques en cascade autour de l'occupation des Tuileries depuis dimanche 1er décembre par des forains squatters. Ceux-ci ont déposé une plainte pour propos diffamatoires contre M. Jean-Pierre Weiss, directeur du patrimoine au ministère de la culture, qui avait accusé les professionnels de la fête d'être entrés aux Tuileries par effraction. En riposte, le ministre de la culture a assigné les forains devant le tribunal administratif de Paris, auquel il demande de prononcer l'expulsion des manèges. Le jugement « en urgence » sera rendu jeudi 12 décembre prochain. En attendant, les attractions seront ouvertes dès vendredi 6 décembre et le porte-parole des forains, M. Marcel Campion, a annoncé que ce jour-là elles seraient gratuites pour les enfants.

L'affaire devient aussi politique. M. Jack Lang, ministre de la culture, a indiqué que, selon lui, « *il appartient à la Ville de Paris de trouver une solution définitive pour que les forains puissent exercer leur métier* ». Dès le lendemain, M. Jacques Chirac a répliqué : « *Le mouvement de protestation des forains ne s'adresse pas à la municipalité mais tout spécialement à l'Etat.* » Et de faire distribuer à la presse une note détaillée sur « *les actions menées par la Ville de Paris en faveur des industriels forains* ».

MÉDECINE

Grève au centre antipoison de Paris

Un mouvement de grève perturbe depuis le 28 novembre le fonctionnement du centre antipoison de Paris, situé dans les locaux de l'hôpital Lariboisière. Les grévistes — dix médecins sur quatorze que compte le centre — entendent ainsi protester contre l'anachronisme et l'illégalité de leur situation. « *Nous n'avons,* expliquent-ils, *ni fiche de salaire ni couverture sociale.* »

Ce centre (qui groupe un centre antipoison et le centre de pharmacovigilance Fernand-Widal) assure notamment vingt heures sur vingt-quatre un service de permanence téléphonique pour répondre aux appels médicaux concernant la toxicologie et les effets indésirables des médicaments. Il prend en charge de cette manière environ soixante mille intoxications par an, soit cent soixante dix par jour. « *La surcharge de travail et l'absence de sécurité d'emploi ne permettent pas des conditions de travail satisfaisantes* », expliquent aujourd'hui les médecins de ce centre, qui veulent bénéficier d'un statut ou de contrats leur assurant une relative sécurité d'emploi. Depuis le début de la grève les gardes téléphoniques du centre antipoison de Paris sont assurées par le chef de service (Professeur Marie-Louise Eftymiou) et par ses trois assistants.

J.-Y. N.

L'ordre et le non-paiement des cotisations

RELAXES DANS LE CHER CONDAMNATIONS DANS LE RHONE

Le conseil de l'ordre des médecins du Cher a été débouté, mercredi 4 décembre, de la plainte qu'il avait déposée contre le docteur Berthe Fiévet, député socialiste de ce département, pour non-paiement de sa cotisation en 1984. Le tribunal d'instance de Saint-Amand-Montrond considérant que, « *par ses prises de position publiques, le conseil de l'ordre avait excédé les pouvoirs qui lui étaient conférés par le législateur* », a ainsi repris la thèse de Mme Fiévet, qui, se référant à la convention européenne des droits de l'homme, soutenait que le paiement de sa cotisation constituait pour elle une « *atteinte à sa liberté de pensée* ».

Quatre autres médecins membres de l'UNAMDOR (Union nationale des médecins pour la dissolution de l'ordre), qui étaient poursuivis pour la même raison devant le tribunal de Bourges, ont été relaxés, le 2 décembre, les magistrats ayant considéré que « *diverses prises de position de l'ordre ont été loin de réaliser l'unanimité parmi les médecins* ».

En revanche, six médecins, dont le docteur Pierre Cœur, président de l'UNAMDOR, ont été condamnés, le 3 décembre, à payer leurs cotisations à l'ordre des médecins par le tribunal d'instance de Lyon. Dans leur jugement, les magistrats ont rejeté les arguments de la défense, qui avait invoqué notamment la convention européenne des droits de l'homme.

25. Lettres étrangères : une réédition des œuvres de jeunesse de Rafaël Alberti

29. Histoire : 1939-1945, souvenirs du temps de la nuit

Le Monde

DES LIVRES

Deux détectives chez Louis XVIII

L'enquête d'un historien et d'un psychanalyste sur l'extraordinaire aventure de Martin, le paysan visionnaire qui fut reçu par le roi.

LA France est bien considérée du Bon Dieu. Dès que quelque chose ne tourne pas rond au royaume de France, l'Eternel s'affole. Il expédie sur la Terre un de ses collaborateurs, avec la charge de gronder le roi, de lui faire connaître le bon choix. Ces envoyés ne sont pas les premiers venus. Parmi eux, on reconnaît des anges et, dans les circonstances graves, la Sainte Vierge même. Au quinzième siècle, Jeanne d'Arc, Constance de Rabastens, Jeanne-Marie de Maille, Marie Robine, Pierronne la Bretonne, sont choisies comme intermédiaires. En 1699, un maréchal-ferrant de Salon-de-Provence, chapitré par *le Ciel*, attire l'attention de Louis XIV sur quelques-unes de ses bévues.

Le dix-neuvième siècle, qui verra fleurir jusqu'au délire le culte de *l'Immaculée Conception*, reçoit à son tour plusieurs messagers de haut rang. La Vierge visite Bernadette Soubirous et quelques bergères. Mais l'archange Raphaël n'est pas en reste. Il s'est dirigé vers un haricotier de Gallardon, dans la région de Chartres, un brave type nommé Thomas Ignace Martin, qui, du coup, sera reçu incontinent aux Tuileries par le roi Louis XVIII. Aujourd'hui, ce Martin est passé de mode mais il fut glorieux en son temps. Coiffé de son chapeau rond et chaussé de ses guêtres de haricotier, il vaticinera dans les salons ultras du faubourg Saint-Germain, devant les douairières pâmées et les seigneurs emperruqués, avant de mourir dans des circonstances bizarres en 1834.

Un ange en redingote

Qu'un paysan obtienne une audience du roi, même avec une recommandation de l'archange Raphaël, la chose n'est pas ordinaire. Aussi, un psychanalyste, Jacques Nassif, et un historien, Philippe Boutry, ont-ils eu l'idée excellente de prendre la piste du *haricotier prophétique*. Il ont relu son histoire, ils ont dépouillé la littérature empilée sur Martin et interrogé le secret redoutable que l'envoyé de Raphaël a déposé dans l'oreille du roi. Les deux auteurs procèdent par échange de lettres, ce qui donne vie à leur recherche : nous voyons l'enquête se déployer sous nos yeux, comme en direct, à mesure des trouvailles que l'historien fait dans les archives, que le psychanalyste fait dans l'inconscient de Martin.

Tout commence le 15 janvier 1816. Martin étend du fumier dans son champ. Un personnage haut de cinq pieds et un ou deux pouces, au visage effilé et pâle, vêtu d'une redingote de couleur blonde, l'interpelle. *« Il faut que vous alliez trouver le roi. »* Allons, bon ! Le haricotier se fait tirer l'oreille. Il dit que d'autres seraient mieux désignés que lui. Mais l'être ne plaisante pas. *« C'est vous qui irez ! »* Les semaines suivantes, nouvelles apparitions. Le haricotier est de plus en plus ennuyé. Il consulte son frère. Il se confie au curé de Gallardon, M. La Perruque. Il traîne les pieds, il ne veut pas voir le roi. L'apparition s'énerve et finit par décliner son identité. *« Je suis l'archange Raphaël, très illustre auprès de Dieu. »* Bigre !

Martin fait le voyage de Paris. Il y rencontre le ministre de la police. A Charenton, le grand Pinel l'ausculte. Finalement, toujours chaussé de ses guêtres de paysan, le voici dans le bureau du roi. Tout se passe très bien. Raphaël avait tout prévu. Il avait bien expliqué au paysan que les mots lui viendraient d'eux-mêmes dans la bouche et ils viennent si bien que Louis XVIII, foudroyé par la *révélation*, fait promettre au bonhomme le secret sur cet entretien – ou plutôt sur le *« dire »* du paysan, s'il faut s'exprimer ici comme le font les historiens frottés de psychanalyse.

Fin du premier épisode. Le temps passe. Louis XVIII meurt en 1824, et cette mort délivre le haricotier de sa promesse. Il se confie à un autre prêtre, l'abbé Perreau, et ce Perreau publiera la *véritable révélation faite par Martin à Louis XVIII.*

GILLES LAPOUGE.

(Lire la suite page 29.)



BERENICE CLEEVE.

Sartre et la déchirure de l'histoire

Le tome II, inédit, de la* Critique de la raison dialectique *pose, pour nous, vingt-cinq ans après, cette question : le khrouchtchévisme fut-il la dernière illusion de Sartre et des intellectuels progressistes ?

IL ne faudrait pas que le tourbillon *médiatique* soulevé par Sartre à travers la biographie que vient de publier Annie Cohen-Solal (1) retombe sans qu'on se soit interrogé sur l'urgence de sa pensée aujourd'hui. La notion romantique de génie – qui nous décrirait un géant mort dominant un monde de nains vivants – n'est pas indispensable pour rendre *compte* de *l'impact extraordinaire* que ce nom, Sartre, continue d'avoir parmi nous.

Sa présence tiendrait-elle à ce simple fait que Sartre posthume est un auteur plus prolifique que Sartre vivant ? Cinq livres en *trois ans* : il faut remonter à l'immédiat après-guerre pour seulement approcher un tel rythme de publication. Rien d'étonnant, dès lors, à ce que Sartre n'ait pas connu le purgatoire qui lui avait été prédit aussitôt après son enterrement. Ce purgatoire, il l'avait traversé de son vivant, en France du *moins*, *entre la publication des Mots* (et le Nobel consécutif, en 1964) et 1975. A cette date, l'effet biographique cumulatif dû aux Mémoires de Simone de Beauvoir, à de nombreuses interviews et à un film a commencé de *statufier tout vif l'écrivain*, qui ne pouvait plus écrire, et qui tantôt se prêtait comme un bon type, tantôt résistait comme un beau diable à cette célébration pétrifiante.

Et voici que, après au moins dix ans d'absence dans les débats d'idées, Sartre est revenu avec, coup sur coup, cinq ouvrages qui sont tout le contraire de ces fonds de tiroir que d'ordinaire la mort d'un écrivain fait surgir, mais bien des livres majeurs : les *Carnets de la drôle de guerre*, les *Cahiers pour une morale*, les *Lettres au Castor* (si discutables soient-elles, justement, pour ce qui concerne la personnalité morale de Sartre), *le Scénario Freud* et, à présent, le volume II, inachevé, de la *Critique de la raison dialectique*, autant de textes problématiques *qui remettent* la pensée sartrienne en chantier et appellent au travail des contemporains.

Si ces textes sont « urgents », *c'est que leurs contradictions* demeurent pour une part les nôtres. A première vue, cependant, quoi de plus périmé que la problématique *« freudo-marxiste »* à laquelle introduisait *Questions de méthode*, placé en tête du tome I de la *Critique ?*

Le sérum existentialiste

Le retour en arrière, ici, s'impose : que cherchait Sartre en 1958, année où il rédige l'essentiel de son second ouvrage philosophique majeur ? A ranimer un marxisme sclérosé en lui injectant le *sérum existentialiste*. En termes philosophiques : à lui donner les fondements critiques qui lui font défaut. Comme on sait, le marxisme ossifié les a rejetés et s'est bétonné encore plus inexpugnablement dans ses dogmes, qui ont, aujourd'hui, l'allure de pierres tombales.

MICHEL CONTAT.

(Lire la suite page 26.)

(1) Voir « Le Monde des livres » du 25 octobre 1985.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

Le Passé défini, de Jean Cocteau

Cahiers Cocteau

Moi, Jean Cocteau, de Philippe de Miomandre

L'envers du décor

IL y a deux façons d'être ignoré : ne pas être célèbre du tout, ou l'être trop. Cocteau fut de la seconde sorte. Il se définissait lui-même comme le plus inconnu des hommes connus. *Les manches retroussées sur les mains belles comme* des moulages ou s'envolant comme des colombes d'illusionniste, le profil en lame de Cocteau, les images lapidaires tombant de la bouche sans lèvres, la voix théâtrale, les mondanités tapageuses – Cocteau pluriel de cocktail, – les anges boudeurs en forme de clefs de sol dessinés sur les nappes de restaurant, cela, c'était la poudre lancée aux yeux des échotiers, la paillette des funambules, la parade de cirque, l'obligation faite aux vedettes « vendeuses » de coller à leur légende pour moins la subir...

L'envers du décor était tout autre, le contraire de la futilité désinvolte, une vie de travailleur acharné, d'artiste inquiet, de citoyen déçu, d'ami écorché. Plusieurs textes ont permis de rectifier l'image de l'oiseleur léger par politesse : les entretiens avec William Fifield, André Fraigneau, Roger Stéphane... Trois livres, la même semaine, complètent ces confidences et retouchent le portrait d'un autre Cocteau, mal dans sa peau et dans son temps, grave jusqu'au désespoir.

PHILIPPE DE MIOMANDRE est poète lui-même, auteur notamment de *Sens et percussions*. Il s'apprête à tourner un long métrage. Ces deux activités le préparent à entrer dans l'intimité de Cocteau par une voie peu banale : celle d'une biographie intérieure reconstituée. Il imagine un dialogue intime entre le poète à l'âge mûr et un jeune double de *lui-même baptisé Angelo*.

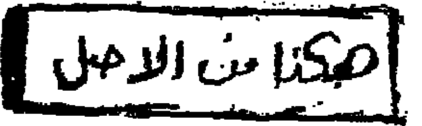
L'auteur ne peut négliger que la vie de Cocteau fut d'abord un bouquet de rencontres prodigieuses. Les portraits défilent, plus vivants que dans la biographie de F. Steegmuller (Buchet-Chastel, 1973) : les peintres, dont Picasso et Marie Laurencin, les danseurs russes ; les musiciens, de Satie à Auric ; les comédiens, de Sarah Bernhardt à Marais ; les écrivains, de Gide et Mauriac à Radiguet et Genet.

Dans *Opium*, Cocteau se demandait comment on pouvait écrire la vie des poètes, qui leur échappe à eux-mêmes par excès de « mystères », de « vrais mensonges », d'« enchevêtrements ». Il pensait que la connaissance de l'œuvre était encore la moins mauvaise approche possible. Les témoins directs pourront contester le droit que s'adjuge Philippe de Miomandre d'imaginer certaines réactions secrètes du poète, mais non sa parfaite assimilation des écrits, et sa sympathie en profondeur avec l'homme.

LE document central des derniers *Cahiers Jean Cocteau* (nº 10) contribue lui aussi à sauver l'homme de sa légende. Il s'agit du journal intime du poète Roger Lannes (1909-1982). Auteur de *Signe de reconnaissance, la Nuit quand même, les Voyageurs étrangers*, Lannes a signé le Cocteau de la collection « Poètes d'aujourd'hui » chez Seghers. Il a fréquenté Cocteau entre les années 1937 et 1950, date à laquelle la maladie l'a littéralement exilé. Le numéro des *Cahiers* comporte également deux petits inédits de Cocteau dramaturge : l'un à propos des adieux d'Albert Lambert à la Comédie-Française, en 1937, l'autre pour le cinquantenaire du restaurant Maxim's, en 1949.

Enfin, Gallimard nous livre le deuxième tome du Journal de Cocteau, sous le titre *le Passé défini*. Le précédent couvrait les années 1951 et 1952. Voici 1953. Les événements de la période ne portent pas à la gaieté. La Hollande est inondée, la terre tremble en Céphalonie, une longue grève assombrit l'été. M. Joseph Laniel n'est pas homme à faire aimer la politique. Peu de créatures se révèlent ou s'épanouissent. La France se passionne pour la longueur des jupes...

(Lire la suite page 30.)



A LA VITRINE

ROMANS

Au pays des aveugles

C'est dans le dernier roman d'Hubert Nyssen qu'apparaît cette rare figure d'écrivain qui *« lit trois fois les livres avant d'en parler ; la première pour se délivrer de l'anecdote, la deuxième pour les besoins de l'analyse, la troisième pour jouir de la plénitude de l'écriture ».* C'est un épais roman, une fresque multiple que ces *Rois borgnes,* dont le découpage rythmé des chapitres abat, sans mollir, le cours tranché de fort nombreux destins ; entre Francfort, Lille, Paris, s'imbriquent, entre autres, les vies d'un écrivain en panoplie convenue — Mont-Blanc, lunettes demi-lune, rue Bonaparte, — d'une traductrice qui s'arroge tous les pouvoirs qu'autorise le *sacrifice de soi,* d'une prostituée polonaise qui s'agite dans un « moulin » de Provence, d'un artisan-maquettiste au faciès « pasolinien », d'une réfugiée chilienne qui fut sardinière à Marseille, d'un prince africain totalement déboussolé, d'une sorcière âpre et dévoreuse qui ne peut écrire ses romans *« qui feront un tabac, à Paris, cet automne »* qu'après des simulacres de sexe et de violence...

Rapprochements, désirs, heurts, éloignements, ressentiments, reproduisent, en l'espace de quelques jours — durée qui est celle de la vie même, dit Hubert Nyssen, — le mouvement relationnel des rencontres et des correspondances, le flux et le reflux de la vie mondaine et sociale. Dans ce marigot, qui est essentiellement celui des « lettres et de l'édition de Paris », l'écrivain Galien, roi borgne au pays des aveugles, *empereur romain de la décadence,* engendre, en contrepoint fictif, son *Doppelgänger,* son double : un nain « persécuteur et persécuté », car *« tout homme — et a fortiori un écrivain — porte en lui un double exaspérant qui lui démonte ses certitudes, l'incline à inverser vie et mort et lui suggère de céder à la perversité de la folie ».*

Soit. Mais ce *Doppelgänger* n'est que le fruit d'une imagination complaisante d'écrivain : ubiquiste, terroriste et prophétique, ce double, quand il ne lit pas les *Bijoux indiscrets,* mord les femmes sous leurs jupes... Fantasmes de l'écrivain étouffé par ses propres monstres que n'aide guère cet aphorisme de Cortazar : *« Le seul moyen de tuer ses monstres, c'est de les accepter. »*

Réécrit plusieurs fois au long de deux années de mise en place, ce roman se nourrit de ce que Virginia Woolf appelait l'*« herbe entre les pavés »,* ce tissu interstitiel qui lie, à l'échelle de l'infiniment petit, les êtres vivants. Mais Nyssen, non sans recourir à un fantastique déroutant, à la crudité d'un érotisme quelque peu daté, non sans céder à l'ambiguïté d'une charge contre un milieu dont il participe, s'attache, en géomètre de la fiction, en romancier non euclidien, à faire paraître convergentes, sécantes, interférentes même toutes ces vies parallèles : *« Au pays des aveugles... »* — C. P.

★ **LES ROIS BORGNES, d'Hubert Nyssen, Grasset, 373 p., 89 F.**

Erik le flamboyant

Erik, dit « le Rouge ». Derrière ces mots, la colossale silhouette d'un homme aussi flamboyant que sa chevelure, que ses colères, que ses conquêtes. Fasciné par ce Viking de légende, Daniel Lacotte raconte l'épopée des *Conquérants de la terre verte :* ou comment, menés par leur chef Erik, des téméraires virent un jour *« monter en un ciel ignoré des étoiles nouvelles ».* Un roman historique, avec ce que cela comporte d'intérêts et de défauts.

Intéressante, fabuleuse même, l'histoire d'Erik l'est certainement. Banni d'Islande à l'approche de l'an mil, il décide de conquérir d'autres terres. Affrétant drakkar, femmes, concubines et compagnons, il cingle vers le nord. Et le Groenland, *« terre verte »,* devient son nouveau royaume : celui des tempêtes et de la glace ; celui aussi du pouvoir et d'une forme nouvelle de gouvernement.

Mais raconter l'histoire n'est pas chose facile, la romancer moins encore : le narrateur court toujours le risque de l'édulcorer, d'être écrasé par sa grandeur même. Affronté à cette difficulté, Daniel Lacotte présente parfois une vision très « dix-neuvième siècle » d'Erik le *Rouge :* d'introspections en notations intimistes, le grand Islandais perd un peu de son caracère fabuleux, sans gagner toujours en crédibilité.

Revers positif de cette médaille : l'épopée des Groenlandais nous devient proche, presque familière ; et l'on peut trouver du plaisir à suivre de près l'aventure de ces ancêtres si lointains. — R. R.

★ **LES CONQUÉRANTS DE LA TERRE VERTE, de Daniel Lacotte, Hermé, 370 p., 85 F.**

LETTRES ÉTRANGÈRES

Groupuscules et chiens errants

Il ne faut pas se laisser tromper par le titre de cette traduction (en italien, le livre s'appelait *Chiens errants,* ce qui était beaucoup plus parlant) ni par l'illustration de la couverture, qui peut laisser croire qu'il s'agit d'un livre pour les enfants. En fait, dans ce pseudo-roman par lettres, qui oppose vraisemblablement deux visages d'un même personnage, ce qui apparaît, ce sont quelques gauchistes, étudiants en fin de cycle, ou jeunes enseignants catapultés dans des écoles de campagne vers la fin des années chaudes de l'après-68. Ils se confient leurs problèmes, leurs tentatives d'action et leur angoisse, leur désir aussi de remuer un monde qu'ils haïssent mais auquel ils adhèrent plus fortement qu'ils ne le voient eux-mêmes.

Avec *Occidente,* de F. Camon, mais de façon autrement convaincante, c'est là, sans doute, le seul texte littéraire important venu d'Italie qui rende perceptible ce que fut le monde troublé de ces groupuscules un peu déboussolés, de ces chiens errants. Cela tourne court, certes, et cela date aussi ; mais c'est précisément l'intérêt de ce livre que de nous ramener ainsi au cœur de cette période cruciale dont les contours commencent à s'estomper maintenant. — M. F.

★ **BOUMBOUTCHA, de Renzo Paris, roman traduit de l'italien par J.-M. Laclavetine, avec un dialogue-préface d'A. Moravia, éd. Desjonquères, 160 p., 78 F.**

• DERNIÈRES LIVRAISONS

HISTOIRE

• Ouvrage collectif : *Mouvements populaires et conscience sociale. XVIe-XIXe siècles.* Ce volume contient les actes du colloque qui s'est réuni à Paris en mai 1984, recueillis et présentés par Jean Nicolas. (Université de Paris VII-CNRS, Editions Maloine, 773 p, 220 F.)

• Philippe Erlanger : *Richelieu.* A l'occasion du quatrième centenaire de la naissance de Richelieu, la biographie du cardinal, *« ambitieux », « révolutionnaire »* et *« dictateur »,* par Philippe Erlanger est rééditée en un volume. (Librairie académique Perrin, 680 p., 150 F.)

• Robert K. Massie : *Pierre le Grand.* Pierre Ier Alekseïevitch (1672-1725), le tsar de la grande ambassade en Europe occidentale, le fondateur de Saint-Pétersbourg, donna, après sa victoire sur Charles XII de Suède, un rôle prépondérant à la Russie en Europe du Nord. La biographie de R.K. Massie a obtenu le prix Pulitzer. (Traduit de l'américain par D. Meunier, Editions Fayard, 863 p., index, 160 F.)

• Eugen Weber : *l'Action française.* Paru d'abord aux Etats-Unis en 1962, l'ouvrage de référence d'Eugen Weber sur l'Action française, avait été publié chez Stock en 1964. Il reparaît aujourd'hui chez Fayard, avec une postface rédigée pour cette occasion. Malgré ce texte et ce qu'indique le prière d'insérer, cette réédition ne peut être considérée comme une mise à jour. (Traduit de l'anglais par M. Chrestien, Editions Fayard, 665 p., chronologie et index, 150 F.)

• Ouvrage collectif : *l'Allemagne nazie et le génocide juif.* Ce volumineux ouvrage reproduit les actes du colloque réuni en 1982 sur ce thème par l'Ecole des hautes études en sciences sociales, sous la présidence de Raymond Aron et François Furet. Ce livre fait le point des travaux les plus sérieux concernant l'antisémitisme nazi, le génocide et les réactions et interprétations qu'ils suscitèrent. (Editions Gallimard-Seuil, 600 p., index, 195 F.)

• Nicole Toussaint du Wast. *Laure Junot, duchesse d'Abrantès.* Par l'auteur de la biographie de Rachel (Stock), la vie peu commune d'une grande dame non conformiste, femme de lettres aussi, et qui rallia tant les suffrages de Napoléon Ier que ceux de Balzac. (Editions Fanval, 320 p., 84 F.)

POLITIQUE

• Jacques Bidet : *Que faire du « Capital » ?* Le livre de J. Bidet, maître de conférences à l'université Paris-X, *porte comme sous-titre : Matériaux pour une refondation.* L'auteur se propose d'étudier l'objet de la théorie marxiste où s'articulent les catégories de l'économique, du social et du politique. Cette « refondation » implique également d'interroger la genèse de cette théorie exposée, d'une manière inachevée, dans *le Capital.* (Editions Klincksieck, 283 p., 130 F.)

MÉDECINE

• Galien de Pergame : *Souvenirs d'un médecin.* Galien (deuxième siècle après J.-C.) a été, avec Hippocrate, le grand nom de la médecine antique. Paul Moeraux a traduit et présenté les fragments autobiographiques tirés du corpus galénique. (Editions Les Belles Lettres, 197 p., 99 F.)

CORRESPONDANCE

• Joris-Karl Huysmans : *Lettres à Théodore Hannon.* Huysmans préfaça le recueil de l'écrivain belge Théodore Hannon, *Rimes de joie,* paru en 1881 avec des gravures de Félicien Rops. Autour de cette collaboration, une importante correspondance s'instaure entre les deux hommes de 1876 à 1886. Cette édition des lettres de Huysmans est présentée et annotée par Pierre Cogny et Christian Berg. (Editions Christian Pirot, diffusion Alternative, 300 p., 126 F.)

RELIGION

• Ouvrage collectif : *Idoles.* Les intellectuels juifs de langue française ont réuni leur colloque annuel en 1984 sur les différentes formes d'idolâtrie et le refus rigoureux que leur oppose la conscience juive. La traditionnelle leçon talmudique d'Emmanuel Lévinas porte sur « Le mépris de la Thora ». (Editions Denoël, 222 p., 54 F.)

SCIENCES

• Rudy Rucker : *la Quatrième Dimension. « Partie intégrante de nombre de théories scientifiques respectées, la quatrième dimension est cependant beaucoup utilisée dans des domaines guère estimés comme le spiritisme et la science-fiction. »* R. Rucker guide le lecteur dans des dimensions qui n'ont rien d'ordinaire... (Traduit de l'américain par C. Jeanmougin, Editions du Seuil, 277 p., 89 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

• Iris Murdoch : *l'Elève du philosophe.* Dans une station thermale britannique, le grand philosophe Rozanov continue de fasciner son ancien élève ainsi que tout le cercle de ses familiers. Son projet : écrire le livre dans lequel il va révéler sa « doctrine secrète ». (Traduit de l'anglais par Alain Delaye. Gallimard, 604 p., 150 F.)

• Han-shan : *le Mangeur de brumes.* L'œuvre du poète-vagabond que les adeptes du zen ont cultivée à la suite des maîtres du Tao pour son enseignement désinvolte, narquois et profond tout à la fois. (Traduit du chinois par Patrick Carré. Phébus, 312 p., 120 F.)

DU LIBRAIRE

HISTOIRE

Elisabeth

La reine vierge

Avec un barbe-bleue pour père, comment une jeune fille, même de sang royal, peut-elle rêver au prince charmant ? La future Elisabeth Ire avait deux ans et huit mois lorsque Henri VIII fit exécuter sa mère, Anne Boleyn. Devenue reine, elle s'obstina à refuser le mariage ; elle se voulait souveraine de sa vie privée comme de son royaume. En cela, elle ressemblait à son père. Comme lui, elle était résolue à ne jamais laisser ses conseillers s'unir contre elle. A une époque où le gouvernement des femmes était jugé *« contraire à la nature »* et l'espérance de vie des princes fort courte, Elisabeth régna avec une habileté et une autorité remarquables pendant quarante-cinq ans.

Le peuple ne cessa de lui reprocher la liberté de ses mœurs, mais la nommait avec admiration « la reine vierge ». Si elle ne pouvait nier son sexe, elle n'hésita pas à proclamer, devant des soldats qu'elle exhortait au combat, qu'elle possédait *« le cœur et l'estomac d'un roi et, qui plus est, d'un roi d'Angleterre »*. Elle couvrait ses beaux cheveux roux de fleurs et de pierres précieuses, mais de ses lèvres tombaient des jurons. Malgré une santé qu'on disait fragile, elle enterra plusieurs générations de médecins. Elle consomma la rupture avec Rome et devint le chef de l'Eglise anglicane. La fin de son règne vit la victoire de l'Angleterre sur *l'Invincible Armada* espagnole. L'histoire de l'Europe venait de changer de visage.

Sensible et documentée, cette biographie élisabéthaine nous promène dans le sillage d'une reine qui entre cour et cœur affronta déjà les soucis et les choix des femmes de notre siècle. — L. F.

★ ELISABETH Ire, par Carolly Erickson, Seuil, 416 p., 120 F.

L'impuissance

des antifascistes

Alors que se multiplient les ouvrages sur les fascismes européens, il n'en existait aucun en langue française sur le combat des opposants. Jacques Droz comble enfin cette lacune avec un livre clair, fouillé et pourvu d'une très utile bibliographie internationale.

Le propos est plus spatial que temporel, sauf pour montrer les flottements stratégiques de l'*Internationale communiste avant et* après 1935. Si quelques pays sont délaissés, la Hongrie et la Roumanie en particulier, l'opposition aux fascismes triomphants d'Italie, d'Allemagne puis d'Autriche est décrite sous toutes ses variantes, ouvrières, démocratiques et bourgeoises. La menace interne dans les pays démocratiques, la France, la Grande-Bretagne et l'Espagne, fait l'objet d'utiles chapitres synthétiques.

Au cœur, l'impuissance des antifascites à surmonter leur division de 1920 : *on sait comment* la haine des communistes allemands pour la social-démocratie joua un rôle décisif dans le triomphe de Hitler en 1933. Partout, l'héroïsme et le sacrifice — des îles Lipari à Dachau, — l'élan des Fronts populaires, sont gâchés par d'énormes erreurs dans l'appréciation du phénomène fasciste. Miné par un pacifisme viscéral, irrémédiablement déchiré, incapable de mesurer la force bestiale de l'adversaire, prisonnier de certains schémas de pensée sur l'agonie fatale du capitalisme en crise, l'antifascisme échoue dramatiquement en Espagne, puis, coup fatal, avec le *pacte germano-soviétique* de 1939.

Une autre étape s'amorce en 1941, que Jacques Droz, malheureusement, n'examine pas et qui aurait pourtant éclairé rétrospectivement l'impuissance d'avant 1939 : celle des résistances, quand l'antifascisme trouve enfin ce ressort trop longtemps ignoré par ses penseurs marxistes, le patriotisme. — J.-P. R.

★ HISTOIRE DE L'ANTIFASCISME EN EUROPE, 1923-1939, de Jacques Droz, La Découverte, 318 p., 125 F.

Mandrou,

ombrageux et fidèle

Robert Mandrou, mort l'an passé, attend toujours qu'on lui accorde *sa vraie place, toute sa* place, dans notre paysage culturel.

Après un rude voyage organisé que lui offrit le STO en Europe centrale, et qui lui fit admirer à jamais le Marc Bloch de l'*Etrange Défaite*, le jeune agrégé fraya dans le sillage des *Annales* : dès 1957, son séminaire des Hautes Etudes fut un de ces lieux rares où l'on raisonnait juste. Avec Duby et Ariès, malgré une brouille dramatique avec Fernand Braudel, cet homme d'orages et de finesse, ombrageux et fidèle, lança l'histoire dite « des mentalités », loin des chapelles intellocrates : *il fit du mental collectif* et de la sensibilité des silencieux de beaux objets d'histoire.

Féru de méthodologie, passionné par cette Europe des Fugger et de Jan Hus où notre destin s'est scellé, cet homme mérite d'être découvert et *reconnu* : Philippe Joutard et Jean Lecuir ont rassemblé une cinquantaine de textes d'amis et de disciples dans *Histoire sociale, sensibilités collectives et mentalités*. Seuls ceux qui s'habillent en prêt-à-porter intellectuel s'abstiendront d'aller y voir. — J.-P. R.

★ HISTOIRE SOCIALE, SENSIBILITÉS COLLECTIVES ET MENTALITÉS. Mélanges Robert Mandrou. PUF. 580 p., 350 F.

● SCIENCE-FICTION

Des futurs excessifs



Les auteurs de SF remarqués ont toujours été ceux qui n'hésitaient pas à radicaliser leur propos et à aller jusqu'au bout de leurs obsessions. Cela nous a donné des œuvres d'une extrême violence (le Rêve de fer, de Norman Spinrad, la Balade de City, de John Shirley) ou d'une extrême complexité (la série des *Dune*, de Frank Herbert ou le génial *Radix*, d'A.-A. Attanasio), mais toujours marquantes et toujours d'une *extraordinaire pertinence.*

On peut donc interpréter comme un signe de bonne santé du genre la parution ce mois-ci de trois romans « radicaux » d'un seul coup.

∴

Vautours, de Joël Houssin, marque le retour à la SF d'un auteur qui s'était porté ces deux dernières années sur la série policière du Dobermann. Et quel retour ! D'abord, là où Houssin nous avait naguère habitués à des livres très courts et très percutants, il nous offre ici une *œuvre longue, dense, ambitieuse. La violence que l'on trouvait dans Blue* ou *Game Over* acquiert une dimension hallucinatoire propre à secouer le lecteur et à transformer *Vautours* en source durable de cauchemars...

Dans un monde où la greffe d'organes est devenue une pratique courante, *le collecteur indépendant David Tolland se heurte aux Vau*tours du trust de Steve Odds, qui n'hésitent pas à tuer eux-mêmes manifestants ou accidentés de la route pour accroître les bénéfices de la compagnie. Cette trame, on s'en doute, engendre des scènes sanglantes et choquantes, mais — et c'est là la force du livre — la *violence délirante mise en œuvre par* Joël Houssin *correspond* à quelque chose, signifie quelque chose, et renvoie à un désespoir absolu, à une interprétation très noire de la vie sociale. *Paradoxalement, Vautours* est plus proche de *Locomotive Rictus*, premier roman éclaté et « littéraire » de Houssin, que d'aucun de ses autres livres. De ceux-ci, il reste la *dimension « populaire »*, la capacité à transmettre immédiatement, sans fioritures, sans concessions, une vision très personnelle du monde, aussi politique et nihiliste que celle de *Locomotive Rictus*, mais considérablement plus achevée. *Vautours* est sans conteste le meilleur livre de Houssin à ce jour. (Joël Houssin, *Vautours*, Editions Fleuve Noir, hors collection, 270 p., 78 francs.)

∴

Coïncidence ou rencontre significative ? Toujours est-il que le roman dévastateur de K.-W. Jeter, *Dr Adder*, s'enfonce lui aussi dans le cauchemar chirurgical. Greffes, mutilations volontaires, trafic de fantasmes meurtriers... Plus « travaillé » sans doute que le livre de Houssin, *Dr Adder n'en est pas pour autant moins dérangeant* — il s'en faut de beaucoup.

Ce n'est certainement pas par hasard que le livre a dû attendre douze ans sa publication aux Etats-Unis, et ce en dépit du soutien actif d'un auteur de l'envergure de Philip Dick, qui ne s'est pas contenté d'ajouter une postface à ce roman, dont il est l'un des personnages, mais s'est aussi employé à lui trouver un éditeur, sans succès.

C'est que *Dr Adder* est un livre dangereux. Là où *Vautours* relève de la satire sociale, *Dr Adder* travaille à même les fantasmes. Les prostituées s'y font sectionner bras ou jambes pour séduire le client, on y *fabrique des vagins dentés pour castrer ses ennemis*, on s'y greffe des mains artificielles particulièrement meurtrières. Les « forces morales » elles-mêmes n'hésitent pas à recourir au meurtre organisé pour « nettoyer » Los Angeles de l'influence du Dr Adder, le chirurgien fou. Les fous se rassemblent en bandes rivales dans les égouts où ils pratiquent parfois l'anthropophagie...

Et le style haché, nerveux, presque névrotique de K.-W. Jeter, style faussement plat et populaire, n'autorise pas une seconde de répit au lecteur. *Dr Adder* est un cauchemar dont on ne parvient pas à s'extraire avant qu'il n'en décide lui-même — un de ces cauchemars *salutaires qui aident à bâtir*. (K.-W. Jeter, *Dr Adder*, Editions Denoël, coll. « Présence du futur », 248 p., 42 francs.)

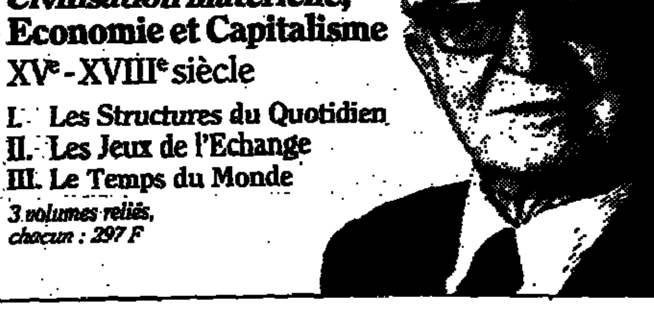
∴

Beaucoup moins violent mais infiniment plus complexe, le dernier roman choisi par Gérard Klein pour « Ailleurs & Demain » : *la Locomotive à vapeur céleste*, de Michael Coney. On n'avait pas eu l'occasion de lire Coney depuis *les Brontosaures mécaniques* (1979), les éditeurs français n'ayant jugé bon de faire traduire son *Cat Karina*, pourtant excellent et directement relié à cette *Locomotive à vapeur céleste*, qui constitue le premier volet de la trilogie du *Chant de la terre*.

Sans bouleverser sa thématique personnelle, Coney semble entrer dans une nouvelle phase et « franchir le pas », quittant le domaine des intrigues intimistes et un peu nostalgiques pour se lancer dans la description d'un avenir très lointain où les conteurs égrènent les différentes légendes entrecroisées du Chant de la Terre. De même *que chacun des précédents romans de Coney apparaissait comme* pièce d'une œuvre-mosaïque, chacun des motifs narratifs de *la Locomotive...* se combine à tous les autres pour composer une histoire plus grande qui est peut-être celle de l'humanité tout entière. Livre fascinant, tendre et impossible à résumer, où Coney laisse enfin la bride sur *le cou à une imagination hors pair, la Locomotive à vapeur céleste* inaugure sans doute possible une trilogie qui restera comme l'une des œuvres majeures et parfaitement *inclassables du genre, au même titre* et pour les mêmes raisons que *les Seigneurs de l'instrumentalité*, de Cordwainer Smith. (Michael Coney, *la Locomotive à vapeur céleste*, Editions Robert Laffont, coll. « Ailleurs & Demain », 300 p., 89 francs.)

EMMANUEL JOUANNE.





A LA VITRINE DU LIBRAIRE

SCIENCES

Le miracle des chiffres

Il faut revoir les idées reçues. C'est en Inde du Nord qu'est né, aux alentours du cinquième siècle de notre ère, le système moderne d'écriture des chiffres dits – à tort – « arabes », et avec lui la base de tous les calculs actuellement possibles. Une découverte – un *« miracle »*, dit Georges Ifrah – qui n'aurait pu prendre corps sans la réunion de trois grandes idées.

Il fallut d'abord pouvoir représenter les unités de un à neuf par des chiffres distincts, et détachés de toute intuition visuelle ; puis acquérir le *« principe de position »*, cette règle qui fait qu'un chiffre prend des valeurs différentes (unité, dizaine, centaine...) suivant sa place dans un nombre ; enfin découvrir le zéro et faire de ce « rien » une « quantité nulle » ou un « nombre zéro ». On doit donc au *« génie indien »* cette *« découverte extraordinaire qui a joué un rôle essentiel dans toutes les branches des mathématiques, des sciences et des techniques actuelles »*.

Mais avant d'en arriver là, que de tâtonnements, que d'ingéniosité aussi ont été déployés pour compter les têtes du cheptel ou les guerriers morts au combat. Coquillages, perles, ossements, bâtonnets furent tour à tour utilisés, de même que les doigts des mains et les différentes parties du corps. Sans oublier les cordelettes à nœuds des Incas – qui servaient déjà à faire des statistiques – ou la *« première calculatrice de poche »*, sans doute antérieure à l'ère chrétienne, plaquette métallique munie de rainures parallèles le long desquelles glissaient des boutons mobiles.

Entre-temps apparut le besoin de garder durablement le souvenir du dénombrement, et les chiffres furent inventés, il y a plus de cinq mille ans, par les civilisations de Sumer et d'Elam. Il s'agissait de *calculi*, de « cailloux-jetons », ces *« ancêtres de la comptabilité écrite »*. Tout comme les pictogrammes égyptiens, ils permettaient déjà de faire des multiplications et des divisions, mais ces opérations étaient si complexes qu'elles étaient réservées à une élite.

Babylonienne, égyptienne, grecque, romaine, hébraïque, maya, chinoise, indienne, arabe : toutes les grandes civilisations ont contribué à écrire l'histoire que raconte Georges Ifrah. L'histoire d'une immense série d'inventions née des soucis des comptables, des prêtres, des astronomes-astrologues, et en dernier lieu seulement des mathématiciens.

Passionné par son sujet, Georges Ifrah y avait d'abord consacré une *Histoire universelle des chiffres* (publiée en 1981 aux éditions Seghers) qui racontait par le menu les péripéties de cette immense série de découvertes étalée sur de nombreux millénaires. Il en retrace ici, à l'intention d'un public beaucoup plus large, les principaux épisodes.

E. G.

★ **LES CHIFFRES OU L'HISTOIRE D'UNE GRANDE INVENTION, de Georges Ifrah, Laffont, 336 p., 92 F.**

POÉSIE

Yves Martin dans son errance

Piéton et gibier de Paris, comme dans ses recueils précédents, Yves Martin erre au hasard de ses voyances, dans *Mr. Williams*. Il se peut bien que ses poèmes soient moins denses, voire moins étonnants que naguère. Ils n'en sont pas moins originaux, avec cette belle tristesse des êtres qui se trouvent mal dans leur peau, mal devant les autres, mal devant leur verre, mal sous les voûtes d'une gare anonyme qui va les conduire n'importe où : là-bas, dans le même ennui que celui qu'ils arrachent à la semelle de leurs souliers. Ce qui importe ici, c'est d'avoir un monde intérieur et de le vomir à la face : mais sait-on à la face de qui ?

Quand la litanie n'est pas facile, elle prend le lecteur aux tripes : Jehan Rictus, André de Richaud, Léon-Paul Fargue, ont connu les mêmes matins blêmes, qui ne permettent pas au jour de sortir de ses brumes. Les visages aussi sont impénétrables : on les embrasse malgré tout. Il y a de quoi se flinguer : un poète tragique au sens le plus grave du terme.

Tout est noté. Par qui ? un dieu,
[un ange ?
La démesure ? Quelqu'un comme
[vous et moi
Qui a exploré tous les anneaux,
Qui a élu contre l'éternel ennui
Ce travail nul, maniaque, formi-
[dable.
Je suis rassuré. Je peux progresser
[dans mes labyrinthes
De plusieurs coups de revolver...

A. B.

★ **Mr. WILLIAMS, d'Yves Martin, Le Pont de l'Epée, 188 p., 160 F.**

Ont collaboré aux pages 22, 23 et 24 : Alain Bosquet, Pierre Drachline, Lydia Flem, Mario Fusco, Elisabeth Gordon, Patrick Kéchichian, Claire Paulhan, Raphaëlle Rérolle et Jean-Pierre Rioux.

● EN BREF

● L'assemblée générale du SYNDICAT DES ÉCRIVAINS DE LANGUE FRANÇAISE (SELF) se tiendra le samedi 7 décembre 1985 à partir de 10 heures dans ses nouveaux locaux à l'Agence pour la langue française, 71, rue Ampère, 75017.

● Des Journées de POÉSIE ITALIENNE auront lieu du 10 au 13 décembre à Lyon (10 et 11 décembre), Grenoble (12 décembre) et Annecy (13 décembre) en présence des poètes Giorgio Caproni et Mario Luzi qui participeront à des tables rondes et des lectures avec Mario Fusco, Jean-Charles Vegliante, Philippe Renard, Alberto Del Pizzo, Maurice Nadeau, Bernard Simeone.

● LES RENCONTRES LITTÉRAIRES DE TOULON se dérouleront cette année du 6 au 20 décembre. Exposition, rencontres, débats et dédicaces alterneront en présence de nombreux écrivains, dont Lucien Bodard, Marek Halter, Alain Peyrefitte, Bernard-Henri Lévy. Une « table ronde » sur le poète grec Odysseus Elytis se réunira le 7 décembre.

● Les Editions Unes et la Galerie Remarque organisent, du 6 décembre 1985 au 6 janvier 1986, une exposition LIVRES OUVERTS avec des œuvres originales de nombreux artistes, dont Tapiès, Van Velde, Debré... (Galerie Remarque, 2, place de la Mairie, 83720 Trans-en-Provence.)

● Un colloque sur CHOUANNERIE ET LITTÉRATURE se tiendra du 12 au 15 décembre, à l'université d'Angers. (Secrétariat du colloque : 2, rue Lakanal, 49045 Angers Cedex ; tél. 41-48-32-24, poste 74.)

● A l'occasion du neuvième centenaire de la Reconquista de Tolède (1085), une quarantaine d'auteurs et d'universitaires européens et arabes participeront du 18 au 20 décembre à la faculté des lettres de Mulhouse à un colloque sur TOLÈDE dans la littérature et les traductions. (Renseignements : M. Jacques Huré, Université de Haute-Alsace, 68090 Mulhouse. Tél. 89.46.18.47.)

● Un spécialiste américain de l'œuvre de SHAKESPEARE, Gary Taylor, affirme avoir découvert dans une anthologie datant des années 1630 un poème inconnu de 90 vers que certains recoupements lui permettent d'attribuer à l'auteur de *Macbeth*. Faisant remarquer que ce poème est fort mauvais, d'autres spécialistes de Shakespeare s'apprêtent à contester cette attribution qu'ils jugent hâtive. Notons qu'aucune œuvre de Shakespeare n'a été découverte depuis le XVIIe siècle.

● Le premier prix littéraire du Crazy Horse Saloon, réservé à un livre à caractère érotique, d'un montant de 50 000 F, a été attribué jeudi 28 novembre à MARC CHOLODENKO pour son livre *Histoire de Vivant Lanon* (P.O.L.). Le jury est composé de Régine Deforges, Yves Berger, Alain Bernardin, André Brincourt, André Halimi, Gilles Lambert, Jacques Laurent, Jean-Jacques Pauvert, Robert Sabatier et Philippe Sollers.

● Le prix CHRÉTIENTÉ D'ORIENT, qui récompense *« un ouvrage éclairant sur les chrétiens orientaux »* et qui est présidé par le dramaturge Georges Schéhadé, a décerné son prix *ex aequo* à Ghassan Tueni et à Christian Troublé. Le premier, patron de presse et ancien ministre libanais est l'auteur d'*« Une guerre pour les autres »* (Lattès, *le Monde* du 19 avril), le second, journaliste à *la Vie*, a publié *« Comment te nommer Liban ? »* (Cerf) (*le Monde* du 14 juin).

● PRÉCISION. – Le livre de Joseph et Roland Le Huenen, *Contes, récits et légendes des îles Saint-Pierre-et-Miquelon*, présenté dans « Le Monde des livres » du 8 novembre ne sera distribué chez Distique qu'au printemps prochain. En attendant, on peut se le procurer à l'adresse suivante : Saint-Pierre-et-Miquelon, 31, rue des Renards, 44300 Nantes.

● RECTIFICATIF. – Une coquille s'est glissée dans l'annonce de la création de l'AIHP (« Le Monde des livres » du 29 novembre) ; il fallait lire : « Association internationale d'histoire de la psychanalyse » et non « de la psychologie ».

LA VIE LITTÉRAIRE

Cadavre exquis

Découvreur de mondes, Marco Polo inspire les explorateurs du vingtième siècle. Sous son égide, le CIRCA (Centre de création et d'animation), le ministère des relations extérieures et celui de la culture se sont unis pour sonder une nouvelle forme du jeu multimédia. *Marco Polo, le nouveau livre des merveilles* est le noyau dur de ce projet.

A l'origine de ce livre, huit écrivains francophones des quatre coins du monde joignent leurs plumes. Miracle de la communication, les machines (télécopie par exemple) transportent leurs textes sans qu'ils aient à se déplacer. Chacun d'entre eux doit imaginer un personnage et le promener au fil de récits entrecroisés. Tous les deux jours, Jean-Marie Adiaffi (Côte-d'Ivoire) ou Louis Caron (Canada), prolongent la fiction de l'un des six autres, qu'il s'agisse de Florence Delay (France) ou d'Abdelaziz Kacem (Tunisie).

L'expérience a eu lieu du 15 au 27 juillet 1985 et s'est matérialisée de deux manières : un ouvrage, gigantesque cadavre exquis édité en huit jours, mais aussi une bande dessinée diffusée sur Antenne 2. L'enjeu est donc à la fois linguistique et médiatique pour ce projet qui veut mettre les nouvelles technologies au service de la créativité. –

R. R.

★ **MARCO POLO, LE NOUVEAU LIVRE DES MERVEILLES, CIRCA et éditions Solin, 288 p., 98 F.**

L'art du théâtre

Les éditions Actes Sud et le Théâtre national de Chaillot publient le premier numéro d'une revue dirigée par Antoine Vitez, *l'Art du théâtre*.

« Parler de tout ce que le théâtre donne à voir... écrire sur le théâtre plutôt que le photographier... approcher le théâtre pour ce qu'il est aujourd'hui ou tend à être sans complexe ni suspicion... », tels sont quelques-uns des impératifs que s'est fixés cette élégante publication.

Illustré par des dessins originaux d'Erik Desmazières, ce premier numéro comporte un ensemble d'articles sur la *« théâtralité du romantisme »*, avec des textes de F. Regnault, M. Carrière, E. Pieiller et G. Banu. D. Sallenave s'interroge sur l'inachèvement de l'œuvre théâtrale en constant devenir. *L'Art du théâtre* se propose également d'ouvrir un dialogue avec les critiques. Notre collaboratrice Colette Godard répond, la première, de son métier.

P. Ke.

★ **L'ART DU THÉATRE, n° 1, Editions Actes Sud, 130 p., 44 F.**

Une visite à la « Deltheillerie »

Jacques Laurans, qui aime à se pencher sur son passé pour à nouveau converser avec les êtres qu'il a aimés, avait ébauché dans *la Beauté du geste* (1) un portrait de son père. Aujourd'hui, avec *l'Habitation d'un poète* (Terriers, Cahiers de littérature 500, chemin Vieux-de-Sauve, 30 000 Nîmes, 52 pages, 80 F), il nous fait visiter la *« Deltheillerie »*, ce mot, aux voyelles pleines de vent, que Joseph Delteil composa pour nommer sa vie. *« Il me plaît*, écrivait le poète, *de m'imaginer une aïeule cathare et parfaite : Rixende du Theil... Elle était archidiaconesse, et maîtresse du comte de Foix par-dessus le marché. Salut Rixende du Theil, brûlée vive à Montségur au camp des Crémats en 1244. »*

Jacques Laurans relit à haute voix l'œuvre de Joseph Delteil. En parfait dilettante, il prend le temps de musarder entre les pages et de s'interroger sur l'imaginaire de l'écrivain. Joseph Delteil, qui avait scandalisé les surréalistes en déclarant qu'il ne rêvait jamais, sut néanmoins faire prendre le grand large au réel et se jouer de la logique.

P. Dra.

(1) Le temps qu'il fait.

. Delteil, Inventaire : comme le titre l'indique, il s'agit d'une bibliographie minutieuse de l'œuvre de Joseph Delteil – et de ses alentours. Robert Briatte a recensé tout ce qu'a écrit Delteil, mais aussi tout ce qu'on a écrit, dit, montré – voire dessiné – de lui. Un outil précieux pour amateurs et chercheurs. (Préface de Robert Morel – Edition de la Jonque, 1, rue Vieille Commune, 34700 Lodève, 119 p., 75 F.)

Une encyclopédie à vocation pédagogique

La *Nouvelle Encyclopédie Bordas*, dont les trois premiers volumes viennent de paraître, se veut un outil pédagogique destiné aux enfants et adolescents d'âge scolaire et à leurs parents.

L'ouvrage, qui comportera dix volumes, a été conçu comme un vaste manuel éducatif, pouvant fournir une documentation de base adaptée au travail et à la recherche des lycéens. Dans les limites qu'il s'est fixé, il répond à sa vocation.

Présentée dans un format maniable, l'*Encyclopédie Bordas* est le fruit de cinq années de travail d'une équipe dirigée par Georges Pascal, professeur à l'université des sciences sociales de Grenoble. L'informatique a servi à la constitution du fichier d'entrées et à la vérification des systèmes de renvois. La présentation graphique, sans être d'une originalité renversante, facilite la visualisation et la mémorisation de l'information : usage de la couleur, brèves définitions séparées, pour les articles les plus importants, du développement encyclopédique. 700 tableaux synthétiques regroupent, sur fond jaune, les données statistiques, et sur fond bleu, les informations à caractère général. Parmi les 37 000 articles que compte l'ouvrage, 420 sujets font l'objet de « dossiers » thématiques. Si la qualité de reproduction des 8 400 photos laisse souvent à désirer, les 2 250 cartes, schémas et planches, donnent à cette encyclopédie une réelle valeur documentaire, pour les sujets relevant d'une approche visuelle.

Un dictionnaire de langue en deux volumes, par Jean Girodet, a été joint à cet ouvrage ; mais les dix volumes de l'encyclopédie elle-même peuvent être achetés séparément. La publication de l'ensemble sera achevée en février prochain.

P. Ke.

★ **NOUVELLE ENCYCLOPÉDIE BORDAS, les douze volumes – deux pour le dictionnaire et dix pour l'encyclopédie : 5 184 F. Vente à domicile par la SGED-Bordas, 11, rue Gossin, 92543 Montrouge Cedex, tél. 46-56-52-66.**

● LETTRES ÉTRANGÈRES

Rafael Alberti et l'allégresse de la poésie pure

Les œuvres de jeunesse dans une nouvelle traduction intégrale : le désir de jouer avec les mots et les images

QUICONQUE, à dix-huit ans, n'a pas connu l'irrépressible nécessité de secouer son destin, vivra dans la norme, comme s'il n'était que sa propre doublure. Il y a toujours une prise de risque initiale, absolue, pour accéder à soi. Ainsi Rafael Alberti, en 1920, au sortir de l'adolescence, s'engage-t-il tout entier : *« Je voulais seulement être poète. Et je le voulais avec fureur. »*

De ce pari, chimérique entre tous, il ne reviendra plus. *« Mon terrible, mon féroce et angoissant combat pour être poète avait commencé,* notera-t-il dans son autobiographie (1), insistant sur cet acharnement à se réaliser poète, mais n'accordant aucune attention au credo de la prédestination poétique. La publication aujourd'hui, dans la traduction française de Claude Couffon, des trois recueils composés pendant cette période décisive, permet d'affirmer que chez Rafael Alberti la volonté, voire le volontarisme, n'a pas brimé la grâce.

L'exil forcé à Madrid

Eclate au contraire dans ces pages un étourdissant plaisir de jouer avec les mots, avec les images ; et passe l'insouciante liberté de qui se tient à l'écoute de son chant originel. Même la sombre nostalgie qui semble l'inspiratrice première de *Marin à terre* doit faire place à la fougue de la création, à ce trop-plein de sève qui soudain s'émerveille aux rythmes de ses mélodies.

Loin de la mer,
je me perdis parmi les terres.

Loin de la baie de Cadix et de l'espace andalou de son enfance, Alberti improvise au gré de sa mémoire ; il invoque ses racines de ciel et d'eau, ses désirs en partance, ses vertiges de grand large. La douleur de l'éloignement prend parfois des accents sauvages :

Tordez mon corps sur l'océan,
au soleil, comme si j'étais
un pan de voile déchirée.

Faites-en jaillir tout mon sang.
Puis mettez ma vie à sécher
au bord du quai, sur les cordages.

Mais l'exil forcé du poète à Madrid oriente souvent son chant vers les rivages qui suggèrent quant à eux de plus lointains exils. Il y a là comme une aspiration famélique, non pas au retour, mais au départ, à l'errance, aux périples imaginés, aux exploits rêvés.

Pirate de mer et de ciel,
si ne le fus, je le serai.

Si je n'ai pas volé l'aurore sur [les mers,
si ne l'ai pas volée,
oui, je la volerai.

Contre un présent immobile, le futur répond à tous les appels. Chaque poème, en lisière du réel et des songes, dessine sa ligne de fuite, son désir, son secret. Alberti écoute, avec une évidente jubilation, l'émergence de sa voix. Déjà virtuose, il célèbre, par-delà l'univers maritime, l'immense territoire poétique qui affleure au fond de ses yeux. Et, pour l'heure, il ne célèbre que cela.

« Ici nul ne vend rien de rien », proclame-t-il. Pas de message, pas de mots d'ordre : une fête de sonorités, de couleurs, un élan vigoureux pareil à la course du soleil en été, un bain radieux de poésie pure.

Et si Rafael Alberti s'écrie : *« Nommez-moi ce que je veux être ! »* chacun de ses mots a déjà répondu pour lui, tant ils gardent l'éclat de sa joie intérieure. On ne peut d'ailleurs trouver dénomination plus juste que celle de José Bergamin qui décelait en ce poète adolescent, un *« homme allègre »*.

ANDRÉ VELTER.

★ **MARIN A TERRE/L'AMANTE/L'AUBE DE LA GIROFLÉE, de Rafael Alberti, traduit de l'espagnol par Claude Couffon, Gallimard, 371 p., 110 F.**

(1) *La Futaie perdue*, Belfond (voir *le Monde des livres* du 25 mai 1984).



Rafael Alberti : « Je voulais seulement être poète. Et je le voulais avec fureur. »

KALVAR/MAGNUM

Fray Louis de Léon un écrivain capital

FRAY LOUIS DE LÉON (ou Luis, si l'on respecte l'orthographe espagnole), *était connu pour être poète.* Il y avait eu, des vingt-trois *poèmes qu'il écrivit,* des traductions approximatives. Il a fallu l'actuelle réussite de Bernard Sesé, qui nous avait déjà donné, aux mêmes éditions Obsidiane, une version remarquable des poèmes de Jean de la Croix, pour que Fray Louis de Léon (1527-1591) nous soit *enfin révélé.* Et *révélé dans sa* candeur, dans son amour de la *nature, dans sa proximité de* Virgile et de certains poètes grecs. Jean de la Croix lui doit beaucoup, mais Louis de Léon paraîtrait païen, comparé à son successeur. Cela fait son charme, et cela crée problème.

D'abord, Louis de Léon était hébraïsant. Il passa plus de quatre années dans les *geôles* de l'Inquisition parce qu'il avait mis en castillan *le Cantique des Cantiques* d'après le texte origi*nel et non d'après celui de la Vulgate.* Il revint ensuite à l'université de Salamanque qui fut la plus célèbre d'Europe, et qui dépassait la Sorbonne de plusieurs coudées. Il ne faut pas oublier qu'il fut le premier *éditeur* des textes de Thérèse d'Avila, et donc un fervent défenseur de la réforme du Carmel. Il ne faut pas oublier, dans *le même temps, qu'il écrivit un* traité qui est un chef-d'œuvre à *la fois de littérature,* de théologie et de mystique : *les Noms du Christ, si bien mis en français* par Robert Ricard (1). C'est un *livre considérable, et d'une* admirable élégance d'écriture.

Viennent les poèmes, qui sont des textes fondateurs à deux *titres* : d'abord, ils *s'établissent* à partir de thèmes *populaires* ; *ensuite,* ils sont rimés dans l'allant même du parler (ou chanson) du peuple. *Epris d'harmonie,* disait de lui Unamuno. C'est exact. Fray Louis de Léon, c'est la nature en sa fraîcheur même. Lorsque l'Inquisition le rendit à sa chaire d'études bibliques à Salamanque, il eut ce mot, quatre ans et demi s'étant passés : *« Comme nous disions il y a peu »*... Il faut ajouter que, décidément, Bernard Sesé est un traducteur incomparable.

HUBERT JUIN.

★ **POÉSIES COMPLÈTES, par Fray Louis de Léon, nouvelle traduction intégrale et avant-propos de Bernard Sesé, préface d'Alain Guy, postface de Damaso Alonso, illustration de François Chapuis, éd. Obsidiane, 166 p., 90 F.**

(1) Les noms du Christ, Etudes *augustiniennes.*

Dans les profondeurs des Amériques

Mémoires du feu** (tome 2), **une fresque des XVIIIe et XIXe siècles

L*ES Visages et les Masques* sont le deuxième volet de la trilogie consacrée par Eduardo Galeano à l'histoire des Amériques. On retrouve dans cette fresque couvrant cette fois les dix-huitième et dix-neuvième siècles le souffle épique du premier tome. La phrase est rapide, nerveuse, les descriptions sans emphase, et des nouvelles comme celle des amants de Buenos-Aires tiennent en quelques lignes. Mais le lyrisme est partout sous-jacent. Galeano se moque de l'histoire avec un grand H, et des grands personnages. Il préfère les profondeurs des vieilles légendes indiennes ou noires. Il règle son compte à l'Eldorado que les conquérants recherchaient avec obstination du côté de la sierra de Parima. Les lagunes de Guatavita, en Colombie, sont bien plus réelles.

Galeano conte la fuite des esclaves, les révoltes des nègres marrons, les errances du baron de Humboldt et la mort sereine de Bonpland, deux savants étrangers mais tellement américains. Il se moque des coutumes et du maniérisme de la haute société mexicaine, passe du Canada à la Terre de Feu, des Andes à la pampa argentine. De l'impressionnisme sans doute mais aussi un carrousel d'images, de citations, de récits. Le cycle du rhum et le cycle des crabes.

Au centre de cette histoire bien vivante et tourbillonnante, l'épopée de Tupac Amaru occupe un espace respectable. La faiblesse et la tendresse de Galeano pour les révoltés aux causes perdues d'avance sont encore plus évidentes dans cette étonnante galerie de reîtres, de vice-rois, de prêtres, de traîtres et de belles âmes. Vaste et riche est la documentation de Galeano mais il travaille dans le minutieux, le petit tableau de mœurs ou le condensé historique qui en disent plus long sur la marche de la véritable histoire des hommes que de longs développements.

On peut s'essouffler cependant à passer si vite des Laurentides au cap Horn, de Bolivar aux jésuites, du carmel de Mexico aux déserts du Chaco. Ces aller et retour de l'histoire et de la géographie, ces paris perdus et ces occasions manquées ne peuvent se comprendre que si l'on prend la peine de les savourer.

MARCEL NIEDERGANG.

★ **LES VISAGES ET LES MASQUES, MÉMOIRES DU FEU (tome 2), d'Eduardo Galeano, traduit de l'espagnol, Plon, 350 p., 190 F.**

● PHILOSOPHIE

Sartre et la déchirure de l'histoire

(Suite de la page 21.)

Pour Sartre, il s'agissait de prendre à la lettre la formule marxiste « *Les hommes font l'histoire et l'histoire fait les hommes* » afin d'en mettre au jour l'intelligibilité, sur des exemples allant du plus simple au plus complexe. Ainsi cherchait-il, sur un plan théorique, les médiations et les interactions entre le subjectif (le projet) et l'objectif (le projet réalisé), bref le rapport de l'homme et de la chose en tant que l'une et l'autre se produisent réciproquement.

Cette histoire, la nôtre, ne serait pas la même si elle n'était conditionnée par le fait contingent de la rareté. Ce que nous appelons les « *hommes* » sont des organismes pratiques qui doivent en permanence reproduire leur vie dans un champ matériel où il n'y en a pas assez pour tout le monde. L'autre, le voisin, apparaît donc nécessairement comme un adversaire virtuel. Chacun est ainsi renvoyé, à l'intérieur des collectifs dont il fait partie, à sa solitude, à l'impuissance sérielle. Momentanément, l'impuissance « *antagonistique* » peut être levée par le groupe en fusion qui se forme sous la menace d'un groupe tiers. Pour éviter la retombée dans l'isolement sériel, le groupe formé à chaud s'assermente, chacun exerçant sur la possible trahison de l'autre la pression unanimement consentie de la Fraternité-Terreur, laquelle finit nécessairement par faire de chacun l'antagoniste virtuel de chacun et de tous, et ainsi le groupe institué retrouve la sérialité. D'apocalypse (moment de la fusion) en institutionnalisation et ainsi de suite, l'histoire avance selon ces schémas d'intelligibilité dialectique, celle-ci étant définie comme la « *logique vivante de l'action* ». Fondamentalement, l'histoire est conflictuelle.

Le vieil ami-ennemi

Le premier tome de la *Critique de la raison dialectique* proposait cette « *Théorie des ensembles pratiques* » que nous venons de résumer à grands traits. Il a suscité les contestations de Raymond Aron qui refusait, au nom de la raison analytique, la possibilité même d'une raison dialectique et voyait dans l'ouvrage de Sartre une justification de la violence (2). Claude Lévi-Strauss s'en est pris à la notion même d'histoire, au nom du structuralisme positiviste (3). L'ouvrage n'a eu pour ainsi dire pas de postérité, d'autant moins que le deuxième tome annoncé ne voyait pas le jour.

Une suite au premier tome était *pourtant écrite, mais laissée inachevée*. Sa publication, aujourd'hui, par les soins d'Arlette Elkaïm-Sartre, permet de mieux comprendre pourquoi le projet même du tome II a été abandonné. Les raisons en sont indissociablement philosophiques et politiques.

En 1958-1960, Sartre, qui a rompu, après Budapest, avec le Parti communiste français parce que celui-ci approuvait la répression de la révolte hongroise par les Soviétiques, n'a pas rompu avec l'URSS. Il continue d'y voir, si désastreuse et criminelle qu'ait été la période stalinienne, le pays où l'avenir socialiste joue sa chance. En un mot, il pense que le réformisme khrouchtchévien est possible. En France même, l'alliance conflictuelle avec un Parti communiste qu'il s'agit de pousser à abandonner le dogmatisme pour mieux lutter contre la guerre d'Algérie fait de ce parti, et du marxisme qu'il incarne, l'adversaire idéologique que Sartre veut transformer en lui donnant philosophiquement tort, mais sur la base d'un projet commun, défini comme la révolution socialiste mondiale.

Le gigantesque effort intellectuel entrepris dans la *Critique* consiste à penser le marxisme contre les marxistes et même, au niveau épistémologique, contre Marx. D'où la formule célèbre, qui décrit le marxisme comme « *horizon philosophique indépassable de notre temps* », dans laquelle il faut lire aussi un mot d'ordre pour les révolutions nationales du tiers-monde.

Staline n'était pas dans Lénine

Pour Sartre, en effet, l'intelligibilité dialectique de l'histoire ne peut se développer que dans et par l'action, c'est-à-dire dans la discussion vivante et pratique (impliquant des options politiques concrètes) d'un penseur engagé avec d'autres penseurs également engagés. L'interlocuteur de Sartre, dans la *Critique*, sera donc l'intellectuel-militant marxiste, qu'il soit russe ou français ou algérien, qui veut comprendre l'expérience soviétique pour en tirer, pratiquement, enseignements et mises en garde, et son adversaire philosophique est la raison analytique, qui prétend juger cette expérience de l'extérieur, juchée sur le perchoir du scepticisme idéaliste et positiviste. On aura reconnu là le vieil ami-ennemi Raymond Aron, devenu sociologue des sociétés industrielles.

L'essentiel des pages jusqu'ici inédites de la *Critique* est donc consacré à la déviation stalinienne du projet révolutionnaire. Le point de vue adopté n'est pas celui de l'historien positiviste ou libéral. C'est plutôt une position, celle du dialecticien situé à un certain moment du développement de l'intelligibilité dialectique, ce moment étant défini comme celui où le réformisme khrouchtchévien peut donner aux marxistes soviétiques les moyens de comprendre leur propre histoire et leur propre pratique. La révolution d'Octobre n'est pas décrite comme un coup d'Etat, une entreprise volontariste de dirigeants professionnels, mais comme la réponse adaptée de ces dirigeants à la praxis des masses.

Staline n'était pas dans Lénine, pas plus que Lénine n'était dans Marx. Ce sont les conditions objectives qui ont entraîné les masses à une action que leurs dirigeants ont radicalisée. A partir de quoi se produit un processus historique que Sartre définit comme une praxis-processus.

Le socialisme autoritaire (baptisé par Sartre « *société directoriale* » par opposition aux « *sociétés désunies* » que sont les démocraties bourgeoises) est ainsi décrit comme une réponse aux difficultés d'un grand pays presque exlusivement agricole, mais en voie d'industrialisation, sans bourgeoisie et, après les massacres de la guerre civile, presque sans prolétariat, que le blocus occidental contraint à l'autarcie, c'est-à-dire à sacrifier la classe paysanne à la production de biens d'équipement. Le Parti est forcé d'exercer sa dictature au nom d'une classe ouvrière à venir, et il cumule tous les pouvoirs, s'identifie à l'Etat et se paralyse lui-même par sa toute-puissance. La bureaucratie transforme cette déviation en système, lequel s'incarne dans l'individu-souverain Staline...

Pouvait-il en être autrement ? C'est à quoi la *Critique* ne répond pas. La question des possibles en histoire n'était peut-être traitable que par un sujet omniscient. Dieu, en somme. C'est dans *les Mots* que Sartre s'apercevra de ce que son ambition de tout connaître avait de névrotique. La morale, désormais, consistera à se désensorceler de l'histoire comme processus fatal.

Deux utopies

De toute évidence, dès 1960, Sartre cesse lentement de croire que le socialisme bureaucratique est réformable. La *Critique* reste en plan, l'illusion khrouchtchévienne se défait, et c'est du côté de Cuba et du tiers-monde qu'il cherche, pour un temps, les prémisses d'un socialisme libertaire. La conclusion de la *Critique*, pour ce qui concerne le socialisme concentrationnaire, viendra en 1970, après la répression définitive du printemps de Prague, qui avait enfin conduit Sartre à rompre avec l'URSS : « *C'est au régime qu'il faut s'en prendre […] : on ne réparera pas la machine, il faut que les peuples s'en emparent et la jettent au rebut.* » Toute la question, pour lui, devient alors : « *Comment s'unir, liquider les vieilles structures ossifiées, dans quel sens produire les nouvelles pour éviter à la révolution prochaine d'accoucher de ce socialisme-là ? (4).* »

A cette interrogation, la *Critique de la raison dialectique*, et plus particulièrement son deuxième volume (qui ne peut se lire profitablement sans le premier) apporte non pas une réponse, mais le nécessaire approfondissement réaliste de la question elle-même. Cette question est celle de la déchirure de l'histoire par les conflits, et, bien évidemment, en dernière analyse, par l'antagonisme des blocs. Pourquoi ne pas reprendre où il l'avait laissée la question de Sartre ? Quitte à lui donner, dans nos têtes, Aron pour contradicteur...

Il ne semble pas que la gauche, même si elle a heureusement abandonné toute idée de révolution minoritaire et violente, puisse faire l'économie de cette interrogation radicale. L'actualité de Sartre tient au fait que sa pensée nous désigne comme urgent le projet utopique de construire une société pour les hommes, plutôt que d'adapter les hommes à une société conçue pour gérer les choses. Cette dernière, ainsi que le montre André Gorz, en véritable continuateur de Sartre (5), est d'ailleurs une utopie aussi, une utopie conservatrice qui suppose que nous pouvons échapper aux gigantesques transformations technologiques et économiques en cours. Utopie pour utopie, mieux vaut choisir celle qui propose la maîtrise de l'avenir

MICHEL CONTAT.

★ **CRITIQUE DE LA RAISON DIALECTIQUE, tome I, « Théorie des ensembles pratiques », précédée de « Questions de méthode ». Nouvelle édition, texte établi et annoté par Arlette Elkaïm-Sartre. Gallimard, « Bibliothèque de philosophie », 921 p., 295 F (*prix de lancement jusqu'au 31-3-1986 : 252 F*).**

★ **CRITIQUE DE LA RAISON DIALECTIQUE, tome II (inachevé), « L'intelligibilité de l'histoire ». Etablissement du texte, notes et glossaire par Arlette Elkaïm-Sartre. Gallimard, « Bibliothèque de philosophie », 469 p., 210 F (prix de lancement jusqu'au 30-4-86 : 180 F).**

(2) *Histoire et dialectique de la violence.* Gallimard, 1973.

(3) *La Pensée sauvage*, Plon, 1962.

(4) « Le socialisme qui venait du froid ». *Situations IX.*

(5) Dans « Socialisme : thèmes pour demain », *les Temps modernes*, n° 471, octobre 1985.

Le travail d'Arlette Elkaïm

Le travail accompli par Arlette Elkaïm, la fille adoptive de Sartre, sur la nouvelle édition de la *Critique* – vérifier sur le manuscrit le texte mal corrigé par l'auteur sur épreuves, introduire et titrer des subdivisions dans la compacte coulée en spirale de l'écriture sartrienne, *joindre une table analytique* précise réalisée par J. Simont et P. Verstraeten, – ce travail devrait susciter les excuses de ceux qui ont hâtivement affirmé, après la mort de Sartre, que son héritage était tombé entre les mains d'une sorte d'Elisabeth Förster-Nietzsche judaïsante, prête à tous les abus. Arlette Elkaïm-Sartre a publié avec le même soin le tome *II (qui comporte glossaire,* index et table détaillée). Son annotation, discrète et stimulante pour la réflexion sur l'ensemble du projet philosophique sartrien, infirme – ou, pour le moins, rend caduc – le jugement abrupt de Simone de Beauvoir dans *la Cérémonie des adieux : « Arlette ne connaissait rien à la philosophie. »* On peut critiquer certains détails de cette édition (en particulier, l'imprécision, parfois, des références données en note) ; elle n'en reste pas moins un progrès considérable et facilitera l'accès à cet ouvrage réputé pour sa difficulté. Edité à la hâte pour une part et laissé à *l'abandon* pour l'autre, le texte de *Critique* a trouvé en Arlette Elkaïm-Sartre le curateur scrupuleux qu'il attendait.

Elle s'est refusée à interposer entre Sartre et le lecteur une interprétation de son abandon. C'est au lecteur de la chercher. Peut-être celui-ci aurait-il pu être davantage prévenu que le *volume présenté* maintenant comme le tome II ne réalise pas le projet historico-anthropologique annoncé à la fin du tome I comme devant constituer le tome II, mais qu'il assure une transition, incomplète, avec ce tome II non écrit.

M. C.



Dessin de CAGNAT.

Le maître abandonné

Un jeune philosophe, André Comte-Sponville, explique comment Sartre l'a marqué, et pourquoi il s'en est détaché.

SARTRE a joué un rôle décisif dans ma vie, et presque nul dans mon évolution philosophique. Qu'on me pardonne, pour éclaircir ce paradoxe, quelques confidences, qui n'ont d'intérêt que d'évoquer Sartre, et d'excuse que d'avoir été sollicitées.

J'avais seize ans. Je voulais écrire. Sartre s'imposait comme le modèle, unique, incontestable. Je voulais, comme quelques milliers d'autres sans doute, être Sartre ou rien. Aussi ai-je calqué mon itinéraire, à cinquante ans de distance, sur le sien. C'était, avec ses cases bien marquées, comme un jeu de l'oie du destin : la khâgne de Louis-le-Grand, Normale-Sup, l'agrégation de philosophie... J'ai même joué le jeu, en en souriant moi-même, jusqu'à demander, pour mon premier poste d'enseignant, la région du Havre... ou de *Bouville*. Sans succès. Un ordinateur s'était glissé là, entre Sartre et moi. Mais déjà, je n'y croyais plus. J'avais d'autres maîtres, d'autres modèles. Sartre était entré, définitivement, dans mes souvenirs d'adolescence.

J'essaie de comprendre ce qui s'est passé. Sartre m'a mené – ou plutôt je l'ai suivi – de la littérature, que j'aimais d'abord, à la philosophie. En quoi, là *encore*, je lui restais fidèle. Mais la philosophie est un monde. D'autres que lui, souvent très anciens, m'y ont paru plus profonds ou vigoureux. Comment expliquer cela, cette évidence obscure par quoi tel ou tel s'impose, ce qu'il faut bien appeler un *goût* philosophique ? Il se trouve que, dès l'hypokhâgne, je n'ai jamais pu prendre au sérieux, philosophiquement parlant, les grands concepts sartriens : ni la conscience, ni la liberté (au sens où il l'entend), ni le néant, ni le groupe, ni même la phénoménologie... Et ce choc, au contraire, de reconnaître, dans telle page d'Epicure ou de Spinoza, la force intacte et neuve d'une pensée, me semblait-il, autrement radicale... Douce violence. Philosopher, c'est apprendre à se déprendre. Cela ne va pas sans casse ni abandons. Sartre, pour moi, fut du nombre. Et sans doute l'aurait-il accepté. N'avait-il pas écrit dans *les Mots* : « *Je fus amené à penser systématiquement contre moi-même, au point de mesurer l'évidence d'une idée au déplaisir qu'elle me causait...* » Cela même, qui est très vrai, nous a séparés. Je l'avais tellement aimé, tellement admiré, je m'étais tellement identifié à lui... qu'il était un peu moi. Penser contre moi-même, ce fut penser contre lui. Je n'ai vraiment commencé de philosopher qu'en cessant d'être sartrien.

Il reste que, sans lui, très certainement, je n'aurais jamais *été* philosophe. Je n'aurais aujourd'hui ni le même métier, ni les mêmes amis, ni les mêmes préoccupations... Toute ma vie, donc, porte sa marque ; et je ne vois personne qui puisse, de ce point de vue tout égoïste, lui être seulement comparé. Surtout, il ne m'a jamais déçu. Même de très loin, il restait l'homme irréprochable. Je ne l'ai rencontré qu'une fois, et cela ne compte guère. Mais il avait, et d'autres le diront mieux que moi, cette grandeur morale faite de générosité, d'ouverture, de simplicité... On dit maintenant qu'il s'est beaucoup trompé, en politique surtout, et on lui oppose tel ou tel de ses pairs, plus prudent. Admettons. Mais nous l'aimions pourtant, comme un maître de vérité, et bien rare. D'autres, peut-être, mirent tous leurs soins à ne pas se tromper. Lui craignait surtout de mentir.

ANDRÉ COMTE-SPONVILLE.

★ **André Comte-Sponville a publié *le Mythe d'Icare. Traité du désespoir et de la béatitude*, éd. PUF (voir « le Monde des livres » du 13 avril 1984).**

Autres publications

Sartre, un homme en situations, de Jeannette Colombel, vol. 1. La première qualité de cet ouvrage d'initiation tient à l'intelligente conception de la collection, qui confronte les pièces les plus importantes des grands débats intellectuels. *(Coll. « Textes et débats ». Hachette-Livre de poche, 416 p.*

Sartre : les Mains sales, de Françoise Bagot et Michel Kail. Une analyse précise et bien informée, menée avec des méthodes modernes, de la pièce du vingtième siècle la plus étudiée en classe. *(PUF. Coll. « Etudes littéraires », 127 p., 20 F.)*

Sartre : « La mauvaise foi » (l'Etre et le Néant, première partie, Ch. II), commentaires par Marc Wetzel. Etude tout à fait remarquable d'un des thèmes centraux de l'existentialisme sartrien. *(Hatier. Coll. « Profil-Philosophie », 78 F).*

Le Philosophe louche, d'Alain Buisine, dans la *Revue des sciences humaines* (n° 198, 1985-2.) Inventive et libre, une étude de l'écriture « scopique » de Sartre, par l'un des jeunes critiques les plus stimulants.

Sartre et Giacometti, de James Lord, dans *Commentaire* (n° 31, automne 1985). Une étude biographique qui explique les motifs de la brouille d'Alberto Giacometti avec l'auteur des *Mots*.

● BIOGRAPHIES

En attendant Simone de Beauvoir...

Un morne reflet de la grande aventure féminine du siècle.

TOUTES les femmes qui ont partagé les combats de Simone de Beauvoir, ou qui sont nées, par elle, à l'idée de leur indépendance et de leur liberté, auront envie de lire le livre de Claude Francis et Fernande Gontier, présenté comme *« la première biographie consacrée à Simone de Beauvoir, riche d'apports inédits »*. On en attend, évidemment, un éclairage des Mémoires de Simone de Beauvoir et une réflexion sur les rapports de la biographie et de l'autobiographie.

Claude Francis et Fernande Gontier ont commencé leur travail à partir de la découverte des lettres de Beauvoir à l'écrivain américain Nelson Algren (mort en 1981), avec lequel elle eut une longue liaison amoureuse. Cette correspondance inédite, ce sont, expliquent les biographes, *« mille six cent quatre-vingt-deux pages d'une fine écriture, qui racontent, parfois au jour le jour, la vie de Simone de Beauvoir, de Jean-Paul Sartre, de leurs amis célèbres et de ceux qui le sont moins »*. A cela se sont ajoutés, pendant dix ans, de nombreux entretiens avec Beauvoir elle-même, avec des témoins, et l'examen de centaines de documents.

« Gourmande, sensuelle voyageuse... »

Malheureusement, les deux biographes n'ont pas surmonté la difficulté qu'ils ont éprouvée à retracer et réinterpréter la vie d'une femme qui s'est tant racontée. D'autant que le « contrat de transparence » de Beauvoir avec Sartre a amené celle-ci à écrire sans masque. On le lui a souvent reproché, notamment à propos de *la Cérémonie des adieux* (1) où elle décrit les dernières années de Sartre, ses « absences », ses faiblesses physiques.

Certes, la biographie dévoile quelques noms occultés dans les Mémoires – certains apparaissaient déjà dans les *Lettres au Castor* (2) – et insiste sur l'amour d'Algren pour Beauvoir, devenu rancune et aigreur. Mais les auteurs ont trop utilisé les Mémoires, les démarquant sans analyse, et sans le talent qu'a Simone de Beauvoir pour la chronique du temps. La *« femme douée pour le bonheur, gourmande, sensuelle (...), sportive (...), voyageuse »* que *« révèle »* cette biographie, selon le prière d'insérer, c'est celle de l'autobiographie de Simone de Beauvoir, pas celle de ce livre, qui n'en est que le reflet morne – et mort.

Si l'on connaît l'œuvre de Simone de Beauvoir, on s'ennuie et l'on reste sur sa faim. N'y avait-il vraiment rien à trouver et à comprendre en confrontant les écrits de Beauvoir et sa correspondance avec Algren ? En outre, Beauvoir elle-même ouvre des pistes que ses biographes n'exploitent pas. *« Si je devais récrire mes Mémoires, je ferais un bilan très franc de ma sexualité,* dit-elle notamment. *Mais alors vraiment sincère, et cela d'un point de vue féministe. (...) parce que ce n'est pas une question individuelle mais politique. »* Il aurait été plus intéressant de refaire le trajet amoureux de Simone de Beauvoir, en « traquant » la sincérité, plutôt que de s'attarder sur cent pages aux détails de son enfance et de son adolescence sans en rien conclure qu'on ne sache déjà.

Enfin, malgré son apparente précision, ce travail est parfois hâtif. Certaines erreurs sont regrettables : des orthographes incorrectes, tant dans le texte (Comtat pour Michel Contat) que dans la bibliographie, des légendes erronées dans le cahier de photos, des explications approximatives. Par exemple, celle du surnom de Beauvoir : « Castor ». Son ami René Maheu baptisa ainsi Simone de Beauvoir parce que, disent les biographes, *« les castors vont en bande et ont l'esprit constructeur »*. Il suffit d'ouvrir les *Mémoires d'une jeune fille rangée* pour savoir que le surnom a été bâti à partir de l'analogie Beauvoir/*beaver* (castor, en anglais). La phrase citée n'était qu'un commentaire.

Pour qui ne sait rien de Simone de Beauvoir, ce livre paraîtra sans doute utile. Mais pourquoi faire connaissance avec celle qui a modifié la vie des femmes de ce siècle – qu'elles lui en soient reconnaissantes ou non – en empruntant les chemins de traverse d'un commentaire plat, alors qu'on peut suivre Simone de Beauvoir dans sa traversée du siècle, des *Mémoires d'une jeune fille rangée* à *la Cérémonie des adieux*, de 1908 à 1981, et partager, à son rythme, une aventure qui a fasciné plusieurs générations ?

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ SIMONE DE BEAUVOIR, de Claude Francis et Fernande Gontier, Librairie académique Perrin, 415 p., 120 F.

(1) Gallimard, 1981.
(2) Gallimard, 1983.

هكذا من الاصل

● HISTOIRE

Souvenirs du temps de la nuit

On a beau s'étriper aux quatre vents de la planète, la guerre de 1939-1945 reste le drame-référence, épique et monstrueux. Avant que ne tombe le rideau sur le dernier acteur, sur le dernier spectateur, les témoins se hâtent de livrer leurs récits.

L'AVANT-GUERRE et les germes qui prolifèrent dans la moiteur des chancelleries, Girard de Charbonnières les décrit à travers les notes qu'il prit de 1933 à 1940, lorsqu'il était secrétaire de l'ambassade de France à Londres. Jusqu'au désastre. Ce désastre dont Claude Paillat poursuit la description minutieuse. Mille détails éclairent le sinistre tableau. L'imprévoyance, la bêtise, l'incompétence, éclatent au détour des pages. Et l'héroïsme de certains.


Jeunes maquisards prisonniers : dans l'attente de la mort.

Henri Amouroux en est au septième tome de sa *Grande Histoire des Français sous l'Occupation.* Il s'étend de la dérisoire tentative de Pétain en novembre 1943 pour s'appuyer sur les ruines de la IIIe République, qu'il avait chargée de tous les péchés, jusqu'au débarquement de Normandie. Bardé d'honnêteté et féru d'équilibre, Amouroux répartit fermement le blâme et l'hommage sans oublier jamais qu'il est un homme d'ordre. Il trucide des légendes tenaces et efface des maquillages craquelés par les ans.

Le « cas » Darlan

Et voici que surgit une fois de plus François Darlan et son « cas ». On réédite les souvenirs, pleins d'anecdotes et de talent, de Pierre Ordioni : *Tout commence à Alger.* Ce diplomate guerrier y retrace avec alacrité, sur le ton des conversations d'après-dîner, les potins et les intrigues de la Ville blanche, et la fin tragique du « dauphin » de Philippe Pétain. Dans ces souvenirs (posthumes), l'amiral Moreau, préfet maritime d'Alger en 1942, s'efforce de « blanchir » son ancien chef. Il apporte, sur les infimes complications des événements du 8 novembre 1942, date du débarquement américain, et des jours suivants, des précisions inédites.

Habile, trop habile Darlan, que les balles de Bonnier de la Chapelle ont frappé, à la veille de Noël 1942, au milieu de ses intrigues éventées, au moment où les Américains, eux-mêmes, se lassaient de l'« *expédient provisoire* » dont ils avaient usé. Sans doute n'y-a-t-il d'autre « mystère Darlan » que les silences d'un marin retors qui s'efforçait de composer avec les tempêtes, changeant de cap sans regarder les étoiles et sans souci de l'équipage.

Raymond Dronne, le capitaine de la division Leclerc qui, arrivé le premier à l'Hôtel de Ville en août 1944, fut l'officier le plus embrassé de France et devint député de la Sarthe, poursuit la publication de « *carnets de route* ». Etre vainqueur est bien agréable. Et Dronne est pittoresque et truculent.

Triste police

Ce n'est pas le cas d'Henri Longuechaud, qui publie une des premières études d'ensemble sur le comportement des forces de l'ordre sous l'Occupation. Comment pouvait-on être policier ou gendarme sous la botte allemande ? En se réfugiant derrière l'excuse traditionnelle : l'obéissance. En jouant, non sans péril, le double jeu, ou en se tenant à l'écart de toute initiative compromettante.

Le gouvernement de la Libération était soucieux de disposer rapidement des moyens de protéger l'Etat et de faire respecter la loi. Il a pris les sanctions indispensables, mais il s'est gardé d'insister sur le comportement passé des hommes et des chefs, petits et moyens, qui s'étaient aussitôt ralliés à lui par enthousiasme, habileté ou simple prudence. Les cinq cents policiers qui, à Paris, s'emparèrent de la Préfecture de police et en firent un bastion contre l'ennemi ont offert une magnifique occasion de cacher sous un voile tricolore des actes commis « *conformément à l'ordre* » donné. Longuechaud, tout soucieux qu'il soit de faire la part du feu, démonte les mécanismes et dégage tristement la vérité.

JEAN PLANCHAIS.

★ **LA PLUS ÉVITABLE DE TOUTES LES GUERRES. – *Un témoin raconte,* par Girard de Charbonnières. Albatros, 272 p., 90 F.**

★ **DOSSIERS SECRETS DE LA FRANCE CONTEMPORAINE. – *Le désastre de 1940.* Tome III. *La guerre éclair,* par Claude Paillat. Laffont, 120 photographies, 12 cartes hors texte, 697 p., 180 F.**

★ **LA GRANDE HISTOIRE DES FRANÇAIS SOUS L'OCCUPATION. – Tome VII. *Un printemps de mort et d'espoir. Décembre 1943-6 juin 1944,* par Henri Amouroux. Laffont, 576 p., 110 F.**

★ **TOUT COMMENCE A ALGER, par Pierre Ordioni. Albatros, 692 p., 130 F.**

★ **LES DERNIERS JOURS DE DARLAN, par l'amiral Jacques Moreau. Pygmalion-Gérard Watelet, 292 p., 95 F.**

★ **L'HALLALI DE PARIS A BERCHTESGADEN. – *Août 1944-1945,* par Raymond Dronne. France-Empire, 264 p., 79 F.**

★ **CONFORMÉMENT A L'ORDRE DE NOS CHEFS... – *Le drame des forces de l'ordre sous l'Occupation,* par Henri Longuechaud. Plon, 226 p., 100 F.**

Deux détectives chez Louis XVIII

(Suite de la page 21.)

En réalité, il y avait deux révélations. La première est que le futur Louis XVI et le futur Louis XVIII, en leur adolescence, chassaient ensemble dans la forêt de Rambouillet et le plus jeune tenta de tuer d'un coup de feu son frère aîné, promis au trône. De sorte que Louis XVIII était un régicide en puissance.

« Bonjour, mon prince »

La deuxième révélation : le fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, Louis XVII, l'enfant mort, n'est pas mort du tout. Il vit toujours, si bien que Louis XVIII ne se contente pas d'être régicide, il est usurpateur. Du reste, quelques années plus tard, un horloger prussien nommé Naundorff débarque à Paris pour faire reconnaître ses droits à la couronne. Martin le rencontre dans un salon et procède un peu à la manière de Jeanne d'Arc. « *Bonjour, mon prince,* s'écrie-t-il... *C'est bien lui et il n'y en a pas d'autre.* » Triomphe du visionnaire, mais triomphe dangereux puisque le pauvre Martin va mourir l'année suivante – empoisonné, assurera un de ses fils.

...On imagine ce qu'un historien et un psychanalyste très dégourdis peuvent extraire d'une affaire pareille. L'historien fait défiler au pas de charge toute la France de la Restauration, dominée par l'affrontement entre la monarchie, bien tempérée, réaliste et constitutionnelle, de Louis XVIII et la monarchie légitimiste, miraculaire, providentielle et de droit divin des Ultras, Martin jouant son rôle dans l'empoignade, mais très probablement de son propre chef et non pas manipulé, comme les libéraux le pensèrent à l'époque, par les nostalgiques de la monarchie absolue et de l'alliance du trône et de l'autel. Le psychanalyste, lui, se régale à farfouiller dans la tête de Martin qui est sans doute la tête de l'inconscient du temps. Le haricotier inspiré, qui a suscité en la personne de Raphaël son propre double, fonctionnait comme un médium, un télépathe, qui prononce le « *dire* » que ses contemporains avaient le plus envie d'entendre et qu'il a su parfaitement lire dans les cervelles. Au passage, Jacques Nassif débusque une paranoïa, un peu d'hystérie, il met au jour ici un pénis et là un phallus, il produit quelques-uns de ces jeux de mots qui font la friandise des psychanalystes. Négligeons ces jeux de mots : il reste un beau livre, un modèle de complicité intelligente entre l'histoire et l'inconscient.

GILLES LAPOUGE.

★ **MARTIN L'ARCHANGE, de Philippe Boutry et Jacques Nassif. « Bibliothèque de l'inconscient », Gallimard, 386 p., 175 F.**

Nüremberg : les ambiguïtés d'un procès

Le procès des grands criminels de guerre nazis s'ouvrit à Nüremberg le 20 novembre 1945, et s'acheva le 1er octobre 1946, suivi, quinze jours plus tard, de dix exécutions par pendaison et d'un suicide, celui d'Hermann Goering. Jeune magistrat, Serge Fuster appartenait à la délégation française. Devenu, pour ses lecteurs, Casamayor, il se penche aujourd'hui sur les quatre cent trois audiences et les dizaines de documents qui y furent produits, tous signés, authentifiés et tamponnés au nom des prudences juridiques, accumulées, des quatre puissances qui composaient la cour.

Souvenirs ? A peine ? Récit ? Non plus. Les réflexions d'un passionné de justice, farouchement indépendant. Casamayor plante le décor : la marche à la guerre, telle qu'elle fut, sans oublier les complicités, les lâchetés et l'aveuglement des futurs vainqueurs, devenus les juges de 1945. Il ne dissimule pas non plus qu'accusés et accusateurs firent à maintes reprises assaut d'hypocrisie. Il le dit à sa manière, sarcastique. « *Fusiller 100 000 hommes, femmes et enfants comme la Wehrmacht le fit en Ukraine, c'est mal. Tuer 100 000, 200 000, 300 000 hommes, femmes, enfants, vieillards par bombardement comme à Dresde, Hiroshima, Nagasaki, c'est bien...* »

Non, bien sûr, qu'il éprouve quelque sympathie pour les dirigeants du IIIe Reich, mais les « *nécessités de la guerre* » seraient-elles simples « *affaire d'appréciation* » ? Le procès lui-même est une histoire « *abracadabrante* », « *avec la disproportion fabuleuse entre la minutie tatillonne des procéduriers et l'énormité des faits* ». Ces derniers sont connus de tous, et Nüremberg apparaît, au fil des pages, comme une sorte de festival international organisé par les vainqueurs pour satisfaire leur goût de la chose judiciaire bien plus que leur souci de la justice.

Il n'y avait pas d'innocents à Nüremberg, même parmi les acquittés. Et les onze sentences de mort étaient largement méritées. Pourquoi faut-il que le rappel du plus grand procès de tous les temps laisse un goût d'amertume ?

J. P.

★ **NÜREMBERG. 1945. LA GUERRE EN PROCÈS, par Casamayor, Stock, 200 p., 79 F.**

● ÉCRITS INTIMES

La sale gamine et le funambule

Les maximes de Monique Apple et le journal intime de Gabriel Matzneff : deux manières de brûler sa fortune à la roulette...

ON flâne en lisant les pensées de Monique Apple. Mais la promenade réclame une sorte particulière d'attention et de... distraction. Il faut savoir se distraire de tout ce qui remplit indûment notre esprit. Faire le nettoyage. Si l'on accomplit cet effort, on obtient de multiples récompenses. Etrange mésaventure que celle de ce livre. Remarqué par Henri Michaux et par Jean Paulhan – qui fit paraître quelques maximes de Monique Apple dans la NRF, en novembre 1962, – ce recueil allait attendre vingt-trois ans pour être enfin publié.

« Un certain H.M. »

Dans la postface, Pierre Bettencourt cite des extraits de la *« correspondance plutôt orageuse »* qui fut échangée, au début des années 60, entre *« un certain H.M. »* et l'auteur de ces maximes – une jeune femme mystérieuse, vivant alors au Brésil. Henri Michaux était à la fois courroucé, étonné, séduit. Sur un ton mêlant le reproche et la louange, il avouait à sa correspondante qu'elle avait réussi à l'*« inquiéter »*, qu'elle le forçait *« à se reconsidérer »*. Pour sa part, Pierre Bettencourt évoque une *« œuvre abrupte »*, *« riche d'éclairs »*. Ces compliments ne sont pas immérités. On s'en convainc aussitôt lorsqu'on lit *Qui livre son mystère meurt sans joie.*

Curieux titre, mais les pensées qu'il recouvre ne sont pas moins insolites. En voici quelques-unes :

« Mourir, oui, pouvoir enfin s'attaquer à l'espace, en grand... »

∴

« Dieu, ce misanthrope que nulle morale ne saurait atteindre. »

∴

« Céder, c'est reprendre tout ce que l'on a vraiment donné. »

∴

« Dieu, je vous le dis, s'alimente de sentiments barbares. »

∴

« Si le personnage est englouti par le flot, c'est le flot qui devient personnage. »

∴

« Être en harmonie avec le monde, c'est arriver à lui faire croire qu'il vous a vaincu. »

∴

« Se chercher, c'est s'approfondir à l'extérieur de soi. »

∴

« Je ne réduis les gens qu'à leur infini. »

Monique Apple n'est pas éloignée des taoïstes. Mais elle ne ressemble à personne. Elle fait entendre une voix de sale gamine métaphysique, usant des paradoxes comme on brûle sa fortune à la roulette.

∴

Flâner, c'est la moindre des choses quand on lit le Journal de Gabriel Matzneff pendant les années 1977-1978. Il faut s'accorder au rythme de ce dilettante qui semble se promener dans l'existence. Avec un mélange – fort séduisant – d'élégance et de spontanéité, il nous conte par le menu ses rencontres, ses amours, ses félicités, ses voyages, ses lectures, ses émotions... Voilà le carnet de bord d'un égotiste. *« Je ne me refuse jamais rien de ce que je désire »*, écrit-il. L'existence ne serait donc qu'une partie de plaisir ? Que l'on ne s'y méprenne pas. Notre égotiste ne se refuse rien, mais, pour lui, qui, *« fondamentalement, n'aime pas la vie »*, c'est *« la seule façon de supporter* [celle-ci] *»*.

« Quelle illusion, quelle dérision, la vie ! », dit encore G. M. Alors, il veut s'étourdir, il laisse faire sa passion de l'immédiat, il obéit à son goût de la diversité, et son lecteur est entraîné dans une manière de tourbillon, car notre dilettante se transforme le plus souvent en homme pressé, multipliant les conquêtes, courant de l'une à l'autre, n'aimant ou ne croyant aimer que cela. *« Que je suis combustible ! »*, dit-il avec humour, mais ce séducteur impénitent, qui déteste l'*« opacité adulte »*, la pesanteur physique et morale, mène sa carrière avec des façons de funambule. Une sorte de frénésie l'anime, qui est le masque du désespoir, la médecine du désarroi : *« Nous refaisons l'amour. Au petit jour, le malheur se dissipe... »*

Voilà ce qui fait le charme, très particulier, de ces pages : l'alliance – comme chez Baudelaire – du luxe et du deuil ; cette volonté éperdue de vivre selon ses désirs derrière laquelle se tapit, ne dormant que d'un œil, la pensée constante du vieillissement et de la mort, à quoi s'ajoute le chagrin des ruptures... Tout cela exprimé dans une belle prose française unissant la fermeté, le naturel et la clarté. *« Votre logique est celle d'un fou, mais votre syntaxe est si rigoureuse que vos lecteurs ne s'en aperçoivent pas »*, disait à G. M. l'une de ses amies...

Sous les dehors de l'insouciance

Les ennemis de notre égotiste ne verront que frivolité dans son Journal, mais sous les dehors de l'insouciance, le tragique entoure chaque pensée de sa sombre lumière. G. M., c'est un Casanova orphelin de ses anciennes passions. Il éprouve comme une des pires infortunes la *« fatale dégradation des sentiments »*, et surtout cette *« trahison totale »* qui lui a valu d'être considéré soudain comme un étranger par une personne qui, hier encore, lui déclarait sa flamme. Depuis hier, des siècles semblaient s'être écoulés dans le regard de cette même personne...

Quand l'amour meurt, G. M. entre en *« convalescence »* : il se distrait du malheur en se dissipant. Il se hâte vers les rendez-vous les plus divers. Il va à la recherche d'une éclaircie dans sa vie : *« Pauline est adorable. Elle m'aime [...]. Il fait beau, j'ai toutes les raisons d'être heureux. Mais le suis-je ? »* G. M., c'est un chercheur extrême de ce beau temps de l'âme que nous trouvons si rarement.

On lui a tenu rigueur de ses mœurs, de son goût des adolescentes, de son libertinage immodéré, sans vouloir discerner l'obsession de légèreté qui se dissimule dans la conduite de cet homme : pour lui, le beau temps de l'âme, c'est une sorte de grâce ennemie de l'âge adulte, c'est le contraire de la pesanteur qui nous punit d'avoir eu l'indécence de vivre.

Cet immoraliste s'efforce d'obéir à une « diététique » sans laquelle la dissipation deviendrait dispersion, naufrage. Si l'on se réfère à l'origine grecque du mot, *diète* veut dire « genre de vie ». G. M. est très soucieux du meilleur emploi de son temps : *« Cesser de me disperser. Écrire mon livre. »* Pour lui, l'écriture est justement une manière de se surveiller, de se tenir et de se rassembler. » « [Mes] *plaies*, dit-il, *je les aime, je les entretiens, je les gratte pour en faire des livres. Assurément, cela me perdra un jour, mais, jusqu'à présent, c'est ce qui m'a sauvé.* »

FRANÇOIS BOTT.

★ QUI LIVRE SON MYSTÈRE MEURT SANS JOIE, de Monique Apple. Éd. Lettres vives. Distribution Distique, 60 p., 59 F.

Autres ouvrages du même auteur : QUE MAL Y SOIT. Éd. Pierre Bettencourt, 1961 ; EN DEÇA, AU-DELA. Denoël, 1962.

★ UN GALOP D'ENFER. JOURNAL 1977-1978, de Gabriel Matzneff. La Table ronde, 294 p., 95 F.

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

L'envers du décor

(Suite de la page 21.)

COCTEAU se détourne de ces trivialités mornes. Il fait retraite au Cap-Ferrat, chez ses amis Weissweiller. Il peint, il voit beaucoup son voisin Picasso, à Vallauris, il écrit des poèmes et envisage la publication de ses œuvres complètes. L'année marque une sorte d'entracte, mais non une détente. Celui qu'on disait superficiel et confiné dans la création ressent certains scandales de la vie publique avec un sens insoupçonné des responsabilités de l'artiste.

La connivence d'auteur dramatique ne suffit pas à expliquer le crédit particulier que Cocteau attache aux prises de position de Sartre. Il les préfère de beaucoup aux articles de Mauriac, avec qui il se garde de polémiquer, mais dont il conteste, dans le secret du *Journal*, les interventions multipliées. Celui qu'on dit parisien exècre le parisianisme qui *« vous boude quand on arrive et vous fête quand on part »*.

Les journalistes en prennent pour leur grade. Cocteau les juge aveugles aux vraies valeurs, gogos et ingrats. Il ne se montre pas moins sévère qu'eux, mais à meilleur escient et pour lui seul, puisqu'il ne compte pas publier ces notes de son vivant. Curieusement, il ne voit pas l'importance d'*En attendant Godot*, de Beckett, réduit à une mode du sombre inaugurée par *Huis clos*, ni celle de *la Ville dont le prince est un enfant*, de Montherlant, dont le thème devrait pourtant émouvoir le père du petit Dargelos. Quant à *la Condition humaine*, de Malraux, ce serait du Claude Farrère, *« détestable »*. Anouilh et Giraudoux ne sont pas mieux traités...

LES conversations avec Picasso mériteraient un tiré à part. Cocteau parle brillamment de la manière dont le génie de Vallauris ne *« fait jamais de fautes »*, puisque son esthétique consiste à les *« sanctifier »*.

C'est l'année où meurt Staline. L'affaire du portrait jugé trop réaliste par certains et pas assez par d'autres offre l'occasion d'échanges pittoresques sur Picasso et le Parti communiste, lequel tient lieu au peintre de « famille », comme au poète la religion, du temps de ses visites à Jacques Maritain.

Est-ce un effet de l'âge, que subissent les moins conformistes ? Cocteau, qui fête ses soixante-quatre ans, commence à trouver que l'art exalte trop complaisamment ce qui mine la société. Il abomine les zazous, les touristes, les jeunes. Il reproche à Sartre d'avoir abêti la génération de Saint-Germain-des-Prés. C'est son refus personnel d'accompagner la chute générale qui le ferait passer pour insolent. Cocteau se sent plus qu'incompris. Une véritable paranoïa le conduit à voir des ennemis et de la malchance partout. Alors que la moindre maladresse de Picasso tourne à son avantage, l'inverse serait son triste lot.

Il aurait dû se douter que la présidence du jury de Cannes mettrait un comble à son écœurement. La Croisette fête et égratigne l'amuseur, tandis que le juré s'indigne des pressions, se soucie d'équité. 1953 voit sévir le maccarthysme à un point qu'on avait oublié. La presse américaine décèle dans *le Salaire de la peur*, de Clouzot, un film dangereusement communiste. Se souvient-on que les spectateurs de *Limelight*, aux Etats-Unis, devaient inscrire à la caisse leurs nom et adresse ?

LA guerre froide rend difficile la neutralité où l'artiste Cocteau aimerait se cantonner.

Son cœur le fait pencher vers les apparats tranquilles du couronnement anglais et son *« cérémonial qui ôte à l'humanité la crainte de n'être rien »*. Il préfère la *« bêtise respectueuse »* des Britanniques à la *« bêtise critique »* des Français. Au fond, le désordre de son œuvre cache un ordre, ou du moins une envie d'ordre. Mais il n'est pas de ceux qui font passer cet ordre avant une injustice. Tout en déjouant les pièges où veut l'entraîner Aragon, il signe en faveur des époux Rosenberg. Et sa curiosité pour ce qui se passe ailleurs ne se dément pas.

Les plus belles pages de ce volume concernent un long voyage en Espagne. Sa visite à Tolède a la grâce nerveuse de celle de Barrès. Cocteau se sent chez lui dans un pays où il n'est pas ridicule de dire : je viens d'écrire un poème. Comme Genet, il est à son aise chez les mauvais garçons du Barrio Chino. Il écrit flamenco, il « est » flamenco. Bonheur de se fondre dans l'autre ; mais d'abord joie de prendre du champ par rapport à une France jugée haïssable et haineuse.

CERTAIN soir d'août 1953, le dégoût explose. Cocteau trouve médiocres et ridicules la plupart des œuvres que loue Paris. Il se sent éliminé par les diverses coteries de la capitale, d'autant plus seul que l'indifférence s'habille de fausse affection amusée. Il s'en veut d'avoir cru à une *« justice qui se formerait à l'insu de celle des hommes »*. Il décide de ne plus écrire que pour lui, *« par hygiène »*, sans attendre de réponse. Cocteau se drape dans la dignité offensée du misanthrope brouillé avec son temps et sa patrie. *« On ne sera jamais assez fier, écrit-il, d'être abandonné par ce que la France est devenue. »* 1953 marque, sur ce thème, une année de crise.

Les malentendus avec la presse et le public s'apaiseront ; on cessera de dévisager Cocteau pour, enfin, l'envisager selon son vœu. Mais il restera la preuve vivante des bizarreries de la gloire à la française. Celle-ci ne procède pas des œuvres, généralement ignorées, mais d'une *« harmonie d'ondes »* qui *« s'échappent de la morale particulière »* des artistes, invisible à tous.

Un des rares mystères, cette gloire, que Cocteau n'a pas fait semblant d'organiser, et dont il n'a joui que par intermittence, à regret, comme d'une réponse louche à l'angoisse de créer, donc de plaire.

★ LE PASSÉ DÉFINI, Journal, tome II, 1953, de Jean Cocteau, texte établi et annoté par Pierre Chanel. Gallimard, 430 p., 140 F.

★ CAHIERS JEAN COCTEAU, n° 10. Gallimard, 342 p., 130 F.

★ MOI, JEAN COCTEAU, de Philippe de Miomandre. J.-C. Godefroy édit., 260 p., 95 F.

Jean L'Hote « de la laïque »

Le charme de la « communale » au temps du Front populaire.

L'ECOLE laïque, gratuite et obligatoire a sa mythologie, ses images ; ses héros aussi : les maîtres, vaillants et incorruptibles fonctionnaires au service de l'idée républicaine, missionnaires pleins de foi, pourfendeurs d'une catégorie bien déterminée d'« incroyants », les obscurantistes, calotins et autres papistes... L'attention renouvelée prêtée à la pédagogie, les luttes violentes dont l'école reste l'enjeu ont relégué au musée des souvenirs une certaine imagerie d'Epinal de la laïcité. Les crispations de l'anticléricalisme militant ne sont plus vraiment à l'ordre du jour.



C'est cette imagerie un peu datée que s'est proposé de restituer, en racontant ses souvenirs d'écolier, Jean L'Hote dans *la Communale*. Décédé en avril dernier à l'âge de cinquante-cinq ans, Jean L'Hote avait accepté la réédition de son livre, paru quelques années auparavant, et en avait même pour l'occasion recopié à la main le texte, le remaniant en plusieurs endroits.

La tonalité un peu surannée du récit, le réalisme poétique des situations, la justesse et la force d'évocation des portraits, donnent à *la Communale* un charme immédiat, proche de Jules Renard ou de certaines nouvelles campagnardes de Maupassant.

Nous sommes à Lunéville, au temps du Front populaire, dans cette Lorraine que l'auteur connaissait bien pour y être né. L'achat d'une automobile par l'instituteur est un événement familial et local. Mais la liberté que peut accorder la voiture est reçue avec une grande prudence par le maître d'école et sa femme, enseignante dans le même établissement. Ce moyen de transport reste encore un luxe un peu honteux. Le narrateur, fils et élève de l'instituteur, assiste et participe aux épisodes cocasses dont l'engin est l'occasion, avec comme bouquet final une expédition drolatique jusqu'à Lourdes.

Les épisodes se succèdent, écrits d'une plume légère, sans affectation. L'ironie de Jean L'Hote n'est pas destructrice, mais toujours compensée par une tendresse visible qui imprègne chaque page.

De Jean L'Hote on ne sera pas étonné d'apprendre qu'il travailla avec Jacques Tati, en particulier pour *Mon oncle*, tant l'univers des deux créateurs est proche. Cinéaste, il avait adapté *la Communale*, avec Yves Robert dans le rôle de l'oncle Henri. Mais Jean L'Hote avait surtout travaillé pour la télévision. Diffusé sur TF 1 en mars, son dernier téléfilm, *le Diable dans le bénitier*, racontait la préparation d'une Passion interprétée par des ouvriers, avec le responsable d'une cellule communiste en Judas renonçant au dernier moment à trahir... On se souvient également du *Mécréant*, chronique intimiste sur la transformation des mentalités dans un petit village français au début du siècle.

Jean L'Hote disait chercher un *« ton à mi-chemin entre le tragique et le comique »*. Ce « *ton* » est bien celui de ses films aussi bien que de ses livres. Son ami Hubert Comte le décrit *« avec son regard d'écolier doué et malin, son air de joyeux luron pris en faute »*, comme le *« champion de l'inaperçu »*.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ LA COMMUNALE, de Jean L'Hote, éditions Lattès, 179 p., 79 F.

Une gymnastique de l'âme

AVEC *l'Attrait des choses*, Roger Lewinter ne nous donne pas un journal chronologique, non, plutôt des *« fragments de vie oblique »*, comme l'oracle d'Apollon qu'Œdipe consulta à Delphes... Tantôt il est éditeur des œuvres complètes de Diderot (1), metteur en scène de Musset, traducteur de Groddeck, tantôt il est lecteur de Rilke ou de Musil, et continûment chineur passionné aux Puces de Londres, Paris ou Genève. Tout le temps et partout, il subit *« l'attrait des choses »* : *« Le matin, aux Puces, curieux de ce que je pourrais trouver qui signerait l'événement de la nuit... »* Ainsi, quand il met un point final, en 1972, à son travail sur Diderot, il quitte Svetlana, (s')offrant en cadeau d'adieu un miroir en argent *« trouvé »* aux Puces de Portobello Road. Ainsi, quand il achève, en 1980, l'établissement du dernier tome des *Conférences psychanalytiques* de Groddeck (2), il *« déniche »* un carré de cachemire alourdi d'arabesques. Ainsi, au terme de la traduction du *Chercheur d'âme*, roman psychanalytique du même Groddeck (3), il écrit, en quelques jours, *le Centre du Cachemire* et, à Genève, *« découvre »* chez un bouquiniste des titres épuisés de saint Jean de la Croix, Rilke et Mercanton : *« verdict des signes »*... Et puis, il y a ce travail de deuil, très présent dans les deux longs fragments autour de la mort de l'un et de l'autre parent : *« memento mori »* soumis à la même démarche...

Pour rendre cette concentration de coïncidences qui jalonnent, animent, hiérarchisent l'autobiographie, Lewinter procède par tâtonnements : *« Aveuglément, j'ai refait l'itinéraire de Groddeck dans son labyrinthe, pour en trouver l'issue, introuvable dehors, se situant dedans (...). »* L'issue, pour Lewinter, c'est l'enfouissement dans les méandres mystiques des cachemires, l'ouverture vers l'Orient...

« Depuis, voulant m'expliquer, je ne puis m'expliquer sans, faisant irruption, la joie. » Le *« journal »* 1980-1983 de Roger Lewinter s'achève là, sur cette phrase que ne conclut aucun point final, sur cette pensée qui désigne un champ bien plus vaste et serein que l'introspection mangée d'incises, de sautes de pensée, de ruptures, de digressions, de répétitions, donnée comme une *« gymnastique de l'âme »*.

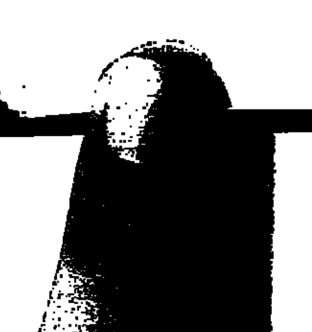
CLAIRE PAULHAN.

★ L'ATTRAIT DES CHOSES, FRAGMENTS DE VIE OBLIQUE, de Roger Lewinter, Champ libre/Gérard Lebovici, 113 p., 45 F.

(1) Club français du livre et Société encyclopédique française. Lewinter a publié également un essai sur Diderot : *Diderot ou les mots de l'absence*, Champ libre, 1976.

(2) Georg Groddeck : *Conférences psychanalytiques à l'usage des malades*, Champ libre, 1978.

(3) *Le Chercheur d'âme*, Gallimard, 1982.



culture

THÉATRE

« LE PAIN DUR », vu par la Salamandre

Un avatar de Dracula

Le Théâtre de la Salamandre redonne, jusqu'au 14 décembre, au Théâtre de la Cité, le spectacle intitulé *le Pain dur*, qu'il avait joué déjà à Paris au printemps 1984 après l'avoir créé à Tourcoing en mars de la même année. Il s'agit donc d'une redite, qu'autorise le « succès bœuf » qu'avait obtenu ce spectacle.

L'œuvre de Paul Claudel, qui porte le même titre et qui, en effet, a été utilisée comme livret de cette suite de tableaux vivants et hurlants présentée par la Salamandre, date de 1917. *Le Pain dur* formait, avec *l'Otage* et *le Père humilié*, une trilogie particulière de pièces, comme dit Claudel, *« étroitement mélangées à l'histoire »*, qui *« comportent une vue extérieure des événements historiques »*, l'Empire, Louis-Philippe, le Second Empire.

Dans *le Pain dur*, Claudel, sous le règne de Louis-Philippe, met en jeu des faits comme l'influence du chemin de fer sur l'industrie, l'apport agricole de la colonisation en Algérie, mais il s'attache surtout à la captation de l'héritage d'une des *« dernières grandes familles du pays »* par un *« roturier »*, au *« tempérament extrêmement brutal et aventureux »*, Toussaint Turelure. Claudel écrit, si l'on veut, sa *Cerisaie*, et il a précisé qu'il se sent *« beaucoup plus rapproché de Toussaint Turelure que du représentant des dernières grandes familles »*, de même que Tchekhov choisit Lopakhine contre les Gaev.

Cette trilogie historique, dont le ton est bien plus terre à terre que celui de *l'Echange* ou du *Partage de midi*, a gardé quelque chose d'inachevé, dans l'œuvre de Claudel, comme une tentative parallèle inaboutie. Claudel a dit qu'une nuit, à la Guadeloupe, pendant une pluie diluvienne il avait entrevu l'achèvement de cette trilogie, qui aurait orienté l'ensemble. Mais, au matin, cela lui échappa et il ne l'écrivit jamais.

Cela dit, c'est seulement afin d'avoir quelque chose à rappeler au lecteur que nous évoquons ici Paul Claudel. Le spectacle que présente la Salamandre a peu de chose à voir avec cet auteur. Nous nous trouvons devant un spectacle de foire, sans élévation d'esprit, un tape-à-l'œil racoleur, qui exploite les effets les plus payants des scènes de saloon des westerns, ou des séquences blafardes et lunaires des films d'horreur de Dracula. Quoique Mme Marianne Epin, quelques minutes avant la fin, au cours d'une tirade, se lance dans une tentative désespérée pour arracher cette entreprise à sa vulgarité foncière, il est tout de même surprenant de trouver un tel boniment, une telle esbroufe, dans une salle de théâtre. Ce serait mieux situé dans un cirque, un petit music-hall, une baraque de foire, soit dit sans sous-estimer ces domiciles de fête.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de la Ville, 20 h 45.

MUSIQUE

A L'OPERA

Un grand Roméo de cinquante-huit ans

Pour Alfredo Kraus, l'Opéra reprend *Roméo et Juliette*, de Gounod, dans la sobre production de Georges Lavaudant, dont le mérite revient à l'administration de Bernard Lefort (*le Monde* du 1er juin 1982). Unique et superbe décor de Jean-Pierre Vergier, aux immenses colonnes de marbre noir donnant, lorsque le jour se lève ou s'éteint, sur les clochers et les toits de Vérone, enveloppant dans la nuit les quatre duos auxquels l'œuvre se résume, ouvert sur le ciel, le chant de l'alouette ou du rossignol.

La vision frontale du chœur dans l'ombre s'éveillant peu à peu en une lumière bleutée et les belles orbes des foules déployées autour des scènes d'action, dépouillent et simplifient le côté anecdotique, réduisant la grandiloquence du comte Capulet ou du Frère Laurent aux traits schématiques du drame, pour laisser s'épanouir les cantiques passionnés des deux jeunes gens, *« qui se répètent trois heures durant »*, mais n'en restent pas moins marqués par une poignante brièveté sous la menace de la mort planant en ce décor de gigantesque tombeau.

Pourtant, avec ce Roméo de cinquante-huit ans, c'est aussi l'opéra d'une autre époque qui revit sur la scène du palais Garnier, paré de toutes les vertus de la technique ancienne, dont Alfredo Kraus fait une démonstration éblouissante : voix claironnante, d'un soutien admirable *dans toutes les intensités* et les nuances, éclipsant les autres interprètes par les formidables coups de soleil de ses crescendos, phrasés distillés avec une richesse frémissante, diction française d'une lisibilité parfaite malgré une émission très nasale, lyrisme emphatique dont chaque note cependant vibre d'émotion, tout un art aujourd'hui presque perdu, suranné sans doute, mais fabuleux.

A côté d'un tel monstre sacré, qui ne pâlirait ? La Juliette d'Ana-Maria Gonzalez résiste avec une voix brillante, un peu verte encore, aux aigus durs, qui s'embrouille dans la prononciation de notre langue et disparaît dans le mezza voce, et son personnage manque quelque peu de séduction.

Dans les couplets du page, chantés devant le rideau baissé, Marie-Christine Porta triomphe avec sa voix chaude et malicieuse, et l'on est heureux de réentendre le grand Ernest Blanc, Capulet impressionnant dont le timbre se bronze pour ne pas se briser. L'ensemble de la distribution française (Jean-Jacques Doumène, Philippe Duminy, etc.) est de qualité, comme les chœurs préparés par Jean Laforge.

Révélation de cette soirée, le jeune chef chilien Maximiano Valdes donne l'image la plus harmonieuse et émue, mais sans épanchements suspects, de cette musique pleine d'élan, avec un orchestre vigoureux et délicat, parfumé de roses dans les ténèbres.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 6, 9, 12, 15, 18 et 22 décembre. Rappelons le magnifique enregistrement de *Roméo et Juliette*, avec Alfredo Kraus et Catherine Malfitano, sous la direction de Michel Plasson, paru l'an passé (trois disques EMI, 1732.053).

DISQUES

STEVIE WONDER A PARIS

Paix et amour

Décor : le salon de la paix de l'Hôtel George-V à Paris. Sujet : Stevie Wonder. Objet : une conférence de presse. Prétexte : la promotion de l'album In Square Circle, sorti il y a deux mois environ. Participants : plus d'une centaine de journalistes (presse, radio, télé). Ils sont venus, ils étaient là le mercredi 4 décembre, et c'était, comme de coutume dans ce genre d'exercice collectif et tâtonnant, moins pour savoir que pour le voir. Sous les applaudissements, ses gardes du corps l'ont guidé jusqu'à sa place.

Avant de commencer, Stevie Wonder a tenu à remercier et à encourager ceux qui soutiennent la lutte contre l'apartheid et qui ont fait écho aux entreprises du Live Aid et de USA For Africa. Ambassadeur de la paix, là était l'essentiel. Mais il s'est prêté avec la même attention (son large sourire en guise d'expression) à toutes les questions. Il a parlé de l'Afrique, de ses méthodes de travail, de sa station de radio, comme de ses lunettes et de son coiffeur. Parfois, il amorçait une plaisanterie et précisait aussitôt que c'en était une. Dès qu'il portait sa tasse de thé à la bouche, les flashes crépitaient. Il a cité Bob Dylan, Curtis Mayfield, les Beatles, Sly Stone comme des inspirateurs.

Quand on lui a demandé ce qu'il pensait des mesures de censure aux Etats-Unis à l'encontre des textes à caractère pornographique dans le rock, il a d'abord signalé que la liberté d'expression des artistes devait être inaliénable, tout en estimant que certaines paroles n'étaient pas à mettre aux oreilles des enfants mais qu'il appartenait aux parents d'en décider. Concrètement, enfin, il a promis (sans jurer) un nouvel album pour l'année prochaine. A bientôt, Stevie, sur les ondes planétaires.

ALAIN WAIS.

★ Discographie : In A Square Circle : RCA, ZL 2005.

EXPOSITIONS

« ARCHITECTURES EN INDE », à l'Ecole des beaux-arts

Le « fada » et le gnomon

« Architectures en Inde », ça ne veut pas dire toute l'architecture indienne, ni que les architectes doivent être tous indiens. D'ailleurs, la figure centrale de l'exposition présentée à l'École de beaux-arts est celle de Le Corbusier. Celui que les Marseillais appellent « le fada » depuis qu'il leur a donné sa première unité d'habitation. Que diraient-ils, ces mêmes Marseillais, devant Chandigarh, neuve capitale de l'Inde indépendante, ou devant Ahmedabad, où « Corbu » devait laisser à cinq reprises sa signature.

Si, par ethnocentrisme ou effet de miroir, un Français est au cœur de l'Inde et de la représentation que nous nous en donnons, l'exposition, patronnée par le Festival d'automne et réalisée par l'Association française d'action artistique (1), consacre deux larges ensembles à la construction traditionnelle et à la construction contemporaine.

Traditionnelle, elle se définit par opposition à l'architecture religieuse à laquelle l'archéologie nous a habitués. Par opposition encore à l'architecture importée, coloniale. Tous ces aspects, considérables, sont restés dans les réserves pour d'autres expositions, d'autres découvertes du subcontinent. Le regret est cependant compensé par l'intelligence et la richesse de cette section dite traditionnelle.

Le plus célèbre des ensembles montrés ici est l'observatoire de Jaipur, le « Jantar Mantar ». Les amateurs de fantastique, de sciences-fiction et d'ésotérisme ont toujours trouvé leur compte dans cet enchevêtrement de flèches et d'escaliers vers le ciel, dans ces corolles trop belles pour n'être que mathématiques, dans ces homothéties complexes de la voûte céleste. Mais personne — sinon les touristes — n'avait pu en savourer aussi bien les détails, ni en mesurer l'harmonie. Des relevés exacts de chaque élément, gnonom (2), cadran, coupole (relevés qui corrigent ceux laissés par les Anglais), donnent leur sens aux photographies, remarquables comme toutes celles de cette section, ainsi qu'à une immense maquette.

Raj Rewal, le commissaire indien responsable de cette partie, a ainsi choisi un petit nombre de monuments dans le foisonnement formidable de la péninsule. Chacun d'eux est montré sous toutes les coutures, abondamment expliqué en français comme en anglais et placé dans son contexte tant historique que géographique. L'intérêt pédagogique renforce des images qui n'auraient, sans cela, que la vertu de redonner leur sens aux superlatifs : les rues de Jaisalmer, Srinagar au bord de l'eau, le palais fantôme de Fatehpur Sikri où même les visiteurs de la toute proche Agra oublient souvent d'aller, les deux palais forteresses de Datia et d'Orchha, les citernes de Modherz et d'Adalaj... Et puis, à l'autre extrémité de l'Inde, au Sud, hymne au travail du bois après tant d'hymnes à la pierre, le palais de Padmanabhapuram. Tous ces hauts lieux de l'ingéniosité remettent nos propres cathédrales et nos palais à leur place.

Après un choix aussi sévère — ces monuments obéissent manifestement aux critères du « patrimoine mondial » tels que l'UNESCO les a définis, — la section contemporaine apparaît bien éclectique. Heureusement, pour les meilleurs des bâtiments présentés, un récent numéro de *Technique et architecture* (3) donne les détails, les jalons, les compléments qui font défaut aux beaux-arts.

Et Le Corbusier ? Indiquons seulement ici qu'une série impressionnante de documents originaux, sortis pour la plupart des réserves de la fondation qui porte son nom, éclairent et expliquent l'œuvre de celui que Nehru avait lui-même chosi pour édifier la capitale-symbole de l'Inde. Le profil du taureau, la main ouverte, la cheminée de refroidissement et tous les pièges à soleil trouvent ici leur signification. On notera que vient de s'ouvrir à « l'autre bout du monde », à Amsterdam, une exposition sur l'œuvre du « fada » aux Pays-Bas, et qu'il convient de souligner l'exceptionnel effort des Néerlandais pour faire connaître notre pays à travers une série de manifestations culturelles de tous ordres : « La France aux Pays-Bas ».

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) Organisation de l'Année de l'Inde. L'exposition des Beaux-Arts (17, quai Malaquais, jusqu'au 19 janvier) a pu être menée à bien grâce au concours d'Electronique Serge Dassault et de Saint-Gobain.

(2) Gnomon : partie verticale des cadrans solaires. Le glossaire bienvenu du catalogue (185 F) aurait pu accepter ce terme technique resté sans explication visible.

(3) *Technique et architecture*, n° 361 (août-septembre), 92 F.

UN SONDAGE SOFRES - « LES NOUVELLES LITTÉRAIRES »

Les Français préfèrent Victor Hugo aux romans policiers

Roboratif et rassurant, un sondage SOFRES sur la culture ouvre le numéro 1 des nouvelles, nouvelles, *Nouvelles littéraires*, désormais mensuel, et qui va se consacrer exclusivement, selon son rédacteur en chef Alain Bulher, à *« la création, la vie, le plaisir »*. Beau tiercé, satisfaisante définition de la culture, justement. Alors, quoi de neuf ? A la question : selon vous, quel est le rôle principal de la culture ? 52 % des mille personnes interrogées répondent : *« Permettre de communiquer avec les autres »*, vision altruiste s'opposant à la réponse égoïste qui arrive en deuxième position : *« Contribuer à son bonheur personnel. »*

D'abord, la culture, qu'est-ce que c'est ? Pour 57 % des Français, la littérature. D'accord. En numéro deux, la musique (44 %), talonnée par les spectacles (43 %). Logique. Plus étonnante, l'entrée en force de l'informatique (20 %) et de la technologie (17 %).

Autre question intéressante : *« Parmi ces différentes activités, quelles sont celles que vous préférez ?* « Lire un livre » arrive largement en tête pour 43 % des hommes et 68 % des femmes, et, tout de suite après, battant l'écriture, la pratique d'un sport, le bricolage, s'impose la télévision (44 % des hommes, 46 % des femmes). Le consensus est clair. La télévision, aujourd'hui, en France, c'est de la culture...

A propos, quel est, selon vous, le meilleur moyen de s'informer sur la vie culturelle ? Ouf ! entre dix-huit et quarante-neuf ans, la presse écrite tient le coup (45 % des avis exprimés en moyenne), mais au-delà, — les caractères d'imprimerie paraîtraient-ils trop petits ? — la télé prend le pas (47 %).

Au fait, préférez-vous lire un roman policier ou une œuvre de Victor Hugo ? Eh bien, 43 % des Français préfèrent *les Misérables* et 27 % seulement *Pas d'orchidées pour Miss Blandish*. Allons, même les sondés ont le droit de mentir.

Enfin : *« Par rapport aux autres pays européens, diriez-vous que la vie culturelle en France est plus riche que dans les autres pays ou moins riche ? »* 38 % des Français disent qu'ils sont plus riches que leurs voisins dans ce domaine, contre 13 % seulement qui s'estiment plus pauvres. Réconfortant.

A signaler encore une surprise dans *les Nouvelles littéraires*. Elle se cache dans le générique du mensuel, où l'on découvre entre les secrétaires de rédaction et les reporters un poste inédit : accoucheuse. Voilà qui va enchanter notre ministresse Yvette Roudy et sa rapporteuse Benoîte Groult. L'accoucheuse s'appelle Isabelle Cabut. On lui souhaite de mettre au monde beaucoup de petites *Nouvelles littéraires*.

D. H.

■ Dans l'article consacré aux Chambres de cristal *(le Monde* du 11 septembre 1985), nous avons omis de souligner que le lieu flottant dit « La Péniche » a été créé en 1975, en collaboration, par Mireille Larroche et Jean-Paul Farré, qui en est toujours propriétaire bien qu'il ait donné en 1983 sa démission de directeur.

NOTES

JAZZ

Carte blanche à Pierre Favre

Centre culturel suisse : le percussionniste Pierre Favre y est comme chez lui. Il invite tous les soirs les compagnons de route d'une longue carrière : Tamia, bien entendu, chanteuse ou vocaliste dont la recherche est fiancée à sa propre force de batteur. Mais aussi John Surnam, André Jaume, Jean-François Canape, d'autres percussionnistes comme Nana Vasconcellos et Fredy Studer, ou l'autre Helvète de l'aventure, le bassiste Léon Francioli. Changement de groupe tous les soirs... Ce qui ne change pas, c'est l'extrême délicatesse du geste et du toucher, la sensibilité de Pierre Favre.

★ Salle des Arbaletriers, 38, rue des Francs-Bourgeois, jusqu'au 7 décembre, à 20 h 30. — F. M.

Joe Henderson au New Morning

Un son gros à couvrir le bruit des chaînes de Detroit. Une présence incontestable. Joe Henderson, saxophoniste au long cours né en 1937 dans l'Ohio, a été longtemps le ténor préféré des petites formations de choc : Horace Silver, Herbie Hancock, Freddie Hubbard... Il fait désormais cavalier seul... Il trimbale avec autorité son idée de la musique. Cette fois, son entourage mérite l'attention. Joanne Brackeen et Léon Thomas donneront une couleur très particulière à sa prestation. Au Nex Morning, ce sera l'atmosphère des grands soirs (7 décembre à 21 h 30). — F. M.

REVUE

« Un rat dans la contrebasse »

M. et Mme Ratichon, leur fille Quickly, le prétendant de celle-ci et sa tante, Mme Ratatouille, reprennent une revue qu'abandonne la troupe d'un théâtre en déconfiture. C'est au Caveau des Oubliettes, près de l'église Saint-Julien-le-Pauvre, que se donne le spectacle. *Daniel Desmars a écrit et mis en scène l'argument de cette revue*, sorte de pastiche des bouffonneries en un acte d'Offenbach où des humains font semblant d'être des rats, sur fond de chansons du répertoire variant entre la poésie, la fantaisie, le romantisme, l'humour. La tante Ratatouille joue seulement du piano. C'est Hélène Péguet, et elle fait cela en virtuose du music-hall, pendant que Jacqueline Valois, qui garde la tradition des grandes diseuses de cabaret, Dominique Mouret, soprano, Philippe Ariotti et Daniel Desmars, chanteurs d'opérette détaillant des romances, dévident un chapelet de gags, arrivent à ne pas se bousculer sur la scène minuscule, se déguisent, courent dans l'allée entre les tables, entrent et sortent par des portes qu'on dirait dérobées, le décor médiéval de l'établissement s'y prêtant. On peut, pris par la bonne humeur, chanter avec la troupe. — J. S.

★ Caveau des Oubliettes, 11, rue Saint-Julien-le-Pauvre, 75005 Paris. Mardi, mercredi, jeudi, vendredi à 19 heures.

CINÉMA

LE FESTIVAL DE RIO-DE-JANEIRO

Victoire d'un western colombien

En couronnant *le Temps de mourir* de Jorge Ali Triana, Colombie, le jury international du Festival de Rio, où l'on relevait les noms des cinéastes Miguel Littin et Istvan Szabo, des actrices Ellen Burstyn et Bernadette Lafont, a remarqué la seule œuvre qui ait provoqué un semblant d'unanimité parmi le public, sur les vingt-deux films, venus de dix-neuf pays inscrits dans la compétition.

Coproduit par la Colombie et Cuba, *le Temps de mourir* est l'adaptation d'un scénario original de Gabriel Garcia Marquez, écrit il y a vingt et un ans. Juan Sayago, un ancien prisonnier retourne dans son village après avoir purgé sa peine : il avait tué, dans un duel au revolver, Raul Moscote qui l'avait provoqué. Mais les fils Moscote pensent autrement. Ils attendent la première occasion d'affronter celui qui reste l'assassin de leur père.

Gabriel Garcia Marquez a vu les meilleurs westerns hollywoodiens et, malgré un ou deux temps morts, le metteur en scène tire tout le parti possible d'une construction parfaitement symétrique.

L'acteur Gustavo Angarita, interprète du rôle de Sayago, a également décroché le prix du meilleur acteur. *Le Temps de mourir* qui marque le début d'une authentique volonté de développement d'une industrie cinématographique en Colombie a été en partie tourné dans la commune d'Armero, engloutie le 14 novembre dernier lors de l'éruption volcanique de Nevado del Ruiz.

Les responsables brésiliens du Festival applaudirent d'autant plus sincèrement la victoire colombienne qu'ils redoutaient que leur pays ne remporte une fois de plus le Toucan d'or, ce qui aurait pu mettre en doute l'objectivité de la manifestation. Le Brésil, par ses dimensions géographiques et économiques, bénéficie d'un énorme avantage. Il est le seul pays du sous-continent latino-américain qui possède les moyens d'imposer sa loi face aux Américains du Nord. Le seul qui puisse donner une véritable impulsion aux projets de collaboration et de coproduction entre les diverses nations qui, de Mexico à Buenos-Aires et Santiago du Chili, constituent l'autre Amérique.

L'attribution du Prix Pierre-Kast (en hommage à notre compatriote décédé l'an dernier, qui avait depuis longtemps élu le Brésil comme sa seconde patrie) au film brésilien *Tigipe*, première œuvre de fiction d'un cinéaste formé au documentaire, Pedro Jorge de Castro, réparait en partie l'absence au palmarès des émules de Glauber Rocha et de Nelson Pereira dos Santos.

Mais à Rio, les meilleures œuvres n'étaient pas en compétition. D'abord *Ce n'est pas toute la vérité*, de Roger Sganzerla *(le Monde* daté 1er-2 *décembre)*, film passionnant, étrange, dont on reparlera. Ensuite *Frida*, de Paul Leduc et *Tangos*, de Fernando Solanas. Si *Tangos* a connu un véritable triomphe lors de la soirée de clôture, démentant certains prophètes de malheur qui doutaient de sa carrière en Amérique latine, *Frida*, un des plus beaux films de ces dernières années, se retrouve une fois de plus sur le carreau. C'est profondément injuste.

LOUIS MARCORELLES.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LILIOM : Gémier (47-27-81-15), 20 h 30.

TALCA-CLA (46-72-63-38), 21 h 30.

SURTOUT QUAND LA NUIT TOMBE : Jardin d'Hiver (42-55-74-40), 21 heures.

FEFOU ET SES AMIS : Théâtre des Cinquante (43-55-33-88), 20 h 30.

Les salles suventionnées

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

COMÉDIE FRANÇAISE (42-96-10-20), 20 h 30 : Feydeau. Comédies en un acte.

☞ CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre, à 20 h 30 : Lucrèce Borgia ; Théâtre Gémier, 20 h 30 : Liliom, de Ferenc Molnar.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Jeux de femme.

☞ TEP (43-64-80-80), Mini-salle : à 21 h : le Oui de Malcolm Moore.

BEAUBOURG (42-77-12-33) : Débats-Rencontres : 18 h 30 : La France pluriculturelle ; Cinéma-Vidéo, 16 h : Sacred Hearts, de J. Bonnano ; 19 h : Ticus, Paulette, faut que j'te dise, on part au Sénégal, d'A. Guérin ; Vidéodisques Opéra 16 h : les Contes d'Hoffmann/Offenbach ; 19 h : Intermezzo/R. Strauss ; Paris vu par le cinéma d'avant-garde (1923-1983), 17 h et 19 h ; Le cinéma indien à travers ses stars, se reporter à la rubrique Festivals de cinéma ; Concerts-Spectacles : Musique au Centre. Atelier de recherche instrumentale/IRCAM : 20 h 30 : Ensemble Alternance (Constant ; Radulescu ; Méfano...).

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83) : Black Season ; 20 h 30 : Black and Blue – Revue noire. Spect. de C. Segovia et H. Orezzoli ; dir. orch. : R. Stevenson ; chorégraphie : H. Le Tang (Musiques de Duke Ellington, Fats Waller, Jelly Roll Morton, Louis Armstrong.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), à 20 h 45 : le Pain dur ; Jazz, 18 h 30 : M. Petrucciani et ses amis ; Le Théâtre de la Ville au Théâtre de l'Escalier d'Or, 18 h : le Saperleau ; 20 h 45 : G. Laffaille.

☞ CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

☞ A DÉJAZET (48-87-97-34), 21 h : la Repasseuse.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : Septet vocal.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : les Femmes savantes.

☞ ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.

☞ ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Deux sur la balançoire.

☞ BOUFFES DU NORD (42-39-34-50), 20 h : le Mahabharata.

☞ BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

☞ BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Droit d'apostrophe ; 21 h : Pas deux comme elle ; 22 h 30 : Y'en a marr... ez vous ?

☞ CARTOUCHERIE Th. du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Aquarium (43-74-99-61), 20 h 45 : les Heures blanches ; Epée-de-bois (48-08-39-74) ; Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Ke voi ?

☞ CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre : 20 h 30 : les Précieuses Ridicules ; Resserre, 20 h 30 : le Pavillon des enfants fous.

☞ CLA (46-72-63-38), 21 h 30 : Talca, Paris et Broadway.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

☞ COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : le Confort intellectuel ; 22 h : Jeanne d'Arc et ses copines.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.

☞ DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 21 h : les Fils du soleil.

☞ DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : Femmes.

☞ ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 18 h : le Saperleau.

☞ ESPACE CARDIN (42-66-17-81), 20 h 30 : Fool for Love.

☞ ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : M. Jolivet.

☞ FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (48-72-82-89), 20 h 45 : la Bonne Place.

☞ FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Triple mixte.

☞ GAITÉ MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : Love.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 19 h : The Canterville Ghost ; 20 h 30 : The Caretaker.

☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06), 20 h 30 : Shaga.

HUCHETTE (43-26-33-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : le Jardin des supplices.

☞ JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), 21 h : Surtout quand la nuit tombe.

☞ LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83), 20 h 30 : le Vieil Homme et la Mer.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 20 h : les Marraines de Dieu. – II. 18 h : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h : le Père noire ; 22 h 15 : Shame ; Petite Salle, 21 h 30 : Piano Solo.

☞ LYS-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 20 h : Auteur's Rimbaud ; 21 h 30 : Avec ou sans risques.

Jeudi 5 décembre

☞ MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30 : Bienvenue au club ; 20 h 15 : Savage Love ; 22 h 15 : Haute surveillance.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon. – Petite Salle (42-25-20-74), 21 h : Lorna et Ted.

☞ MATHURINS (42-65-90-00), Grande Salle, 21 h : Du riffifoin dans les labours. – Petite Salle, 20 h 30 : On ne sait comment.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

☞ MONTPARNASSE (43-20-89-90), Grande Salle, 20 h 45 : les Gens d'en face ; Petite Salle, 21 h : la Goutte.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (48-74-42-52), 21 h : l'Escalier.

☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 20 h 30 : l'Ecole des femmes.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.

☞ PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Jules César.

THÉATRE ZINGARO (sous chapiteau), (48-03-11-32), 18, avenue Jean-Jaurès, 21 h : Cabaret équestre et musical.

☞ POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur ; 19 h : Esquisses viennoises.

PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20) 20 h 30 : Noces de sang.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : Dieu, Shakespeare et moi.

POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.

☞ QUAI DE LA GARE (45-85-88-88), 21 h : le Christ et la Vierge : 18 h 30 : Phèdre.

RENAISSANCE (42-08-18-50), 21 h : les Voisins du dessus.

SALLE VALHUBERT (45-84-30-60), 20 h 30 : les Rustres.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : A cinquante ans elle découvrait la mer.

☞ TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I. 20 h 30 : Dialogues en forme de tringle. – II. 22 h : Marie-Ane.

☞ TEMPLIERS (48-77-04-64), 20 h 30 : la Guéguerre.

TH. DES CINQUANTE (43-55-33-88), 20 h 30 h : Fefou et ses amies.

☞ THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ? ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : Danger amour.

☞ THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

☞ THÉATRE 3 SUR 4 (43-27-09-16), 20 h 30 : le Tigre.

☞ TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : C'est encore loin la mairie ; 22 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ THÉATRE 13 (45-88-16-30), 21 h : Marthe.

☞ THÉATRE 33 (48-58-19-63), 20 h 30 : J. Cocteau.

☞ THÉATRE DE LA PLAINE (48-42-32-25), 20 h 30 : le Songe.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80), Grande Salle, 20 h 30 : le Cid.

☞ THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 21 h : Salomé.

☞ TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Fabulatori Duc ; 20 h 30 : Touchez pas à Carmen Cru ; 22 h 30 : Classées X.

☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas, mesdames.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : le Bel Indifférent – le Menteur ; 21 h 45 : Chant d'elles ; 23 h : Histoire d'O.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (45-49-27-78), 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

L'ÉCUME (45-42-71-16), 20 h 30 : la Ferraillerie.

NOUVEAU THÉATRE DE COLETTE (43-54-53-79), I. 20 h 30 : l'Exhibitionniste, 21 h : le Transexuel.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Non, je n'ai pas disparu ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Courteline et Labiche en vacances ; 22 h 30 : Nos désirs font désordre.

SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h : la Baignoire qui venait du froid.

THÉATRE 33 (48-58-19-63), 18 h 30 : Délires.

La danse

BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Lie.

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22), 20 h 30 : G. Martinez.

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : Le Chat botté.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-47-77), 20 h 30 : Ballet-Théâtre J. Russillo.

Opérettes

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 45 : Fantasio.

TH. DE PARIS (42-80-09-30), Grande salle 20 h 30 : la Vie parisienne.

Le music-hall

AMERICAN CENTER (43-35-21-50), 21 heures : M. Moschen, B. Berky, The Alchemedians.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 heures : Chansons françaises.

C.L.A. (46-72-63-28) 20 h 30, le 8 à 16 h : M. Alencar.

DIX-HUIT-THEATRE (42-26-47-47) 20 h 30 : Pinok et Matho.

DUNOIS (45-84-72-00), 21 h : F. Truche.

ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 20 h 45 : G. Laffaille.

ESPACE GAITE (43-27-95-94), 22 h : Kamikaze.

FIAP (45-88-89-15), 18 h 15 : J.-L. Roudière.

FORUM DES HALLES (42-03-11-11), 21 h : Tchouk Tchouk Nougah.

GYMNASE (42-46-79-79), 21 h : Th. Le Luron.

OLYMPIA (47-42-25-49) 20 h 30.

THEATRE DE PARIS (42-80-09-30) Petite salle, 20 h 30 : Cora Vaucaire.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 : Orlando Tripodi Quartet, 20 h 30 : Ensemble C. Vico.

ZÉNITH (42-40-60-00), 20 h 30 : J.-J. Goldman.

Les concerts

Gaveau, 20 h 30 : Orchestre symphonique de la Garde républicaine, dir. : R. Boutry, C. Debrus, piano (Mozart, Beethoven, Grieg).

Église Saint-Médard, 20 h 30 : ensemble L'Offrande musicale, dir. : B. Verlet (Bach).

Pleyel, 20 h 30 : Orchestre philharmonique de Munich, dir. : S. Celidibache (Bruckner).

Église Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : Ensemble instrumental A. Stajic (Boccherini, Scarlatti, Geminiani, Arriaga, Corelli).

Salle A.-Marchal, 20 h 30 : K. Rawdon, R. Bhimani (Bach, Schumann, Dutilleux, Poulenc).

Cortot, 20 h 30 : Ensemble D. Marshall (Desportes) ; Duo Antonelli (Schubert, Ravel, Sichler, Meunier).

Église Saint-Étienne-du-Mont, 20 h 30 : la Ruelle du Divin amour (musique baroque française, E. Green, mise en scène).

La Table verte, 22 h : M. Terashi (Beethoven, Chopin, Albeniz).

Festival d'automne

(42-96-12-27)

Hôtel Scipion, 20 h 30 : les Tablettes de buis.

Th. de la Commune, Aubervilliers, 20 h 30 : le Boulevard du mélodrame.

Bobigny, MC, 21 h, Marguerite Paradis.

Théâtre musical de Paris, 20 h 30 : Black and blue.

Festival de l'Ile-de-France

(47-23-40-84)

Paris, église Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : Ensemble instrumental A. Stajic (Scarlatti, Boccherini, Corelli...).

En région parisienne

ANTONY, Th. F.-Gémier (46-66-02-74), 21 h : Bête comme un homme.

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-34-67-67), voir Festival d'automne.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), 20 h 30 : Au but.

LA COURNEUVE, CC (48-36-11-44), 20 h 45 : Nouvelles d'Odessa.

GENNEVILLIERS, Th. (47-93-26-30), 20 h 30 : les Irresponsables.

MANTES-LA-JOLIE, CIAM (30-94-34-67), 21 h : Petit Garçon rouge avec bilboquet.

NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30 : le Legs, l'Epreuve.

SURESNES, centre de Loisirs (45-06-13-10), 20 h 45 : Tombeau pour cinq cent mille soldats.

SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

Rétrospective du cinéma suédois : le cinéma muet : 16 h, la Voix des ancêtres ; 19 h, les Proscrits, de V. Sjöström ; 21 h 30, Rétrospective Warner Bros 1950-1985 : le Géant du Grand Nord, de G. Douglas (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Rétrospective du Festival des 3 Continents : 17 h, François, les jours de juin, de A. Fischerman ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : l'Ombre rouge, de J.-L. Comolli.

Les exclusivités

L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

AMADEUS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

L'AMOUR OU PRESQUE (Fr.) : Epée de bois, 5e (43-37-57-47).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

LES BONS DÉBARRAS (Can.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA BOURGEOISE ET LE PUCEAU (Fr.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount City, 8e (45-52-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

LA CAGE AUX FOLLES N° 3 (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (35-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LE CHATIMENT DE LA PIERRE MAGIQUE (Aus., v.f.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Cigale, 18e (46-06-11-75).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

COCOON (A., v.o.) : Forum, 1er, (42-97-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-97).

COLONEL REDL (Hongrois, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

CORBEAUX ET MOINEAUX (Chinois, v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

ELSA, ELSA (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

EMMANUELLE IV (**) : George-V, 8e (45-62-41-46).

EMPTY QUARTER, UNE FEMME EN AFRIQUE (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Club, 9e (47-70-81-47).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

EXTERMINATOR II (A., v.f.) (**) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Images, 18e (45-22-47-94).

FLETCH AUX TROUSSES (A., v.o.) : St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34). – V.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

HAREM (Fr., v. angl.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Images, 18e (45-22-47-94).

HOLD UP (Fr.) : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Ambassade, 8e (34-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Républic, 11e (48-05-51-33).

L'HOMME AUX YEUX D'ARGENT (Fr.) : Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

LUNE DE MIEL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Français, 9e (45-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). – V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

LE MARIAGE DU SIÈCLE (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

MÉMOIRES DE PRISON (Brésilien, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

LES NOCES DE FIGARO (All., v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Republic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS (Fr.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

OUTRAGES AUX MŒURS (Fr.) (**) : Bergère, 9e (47-70-77-58).

OZ, UN MONDE EXTRAORDINAIRE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES (You., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; V.f. : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA PARENTÈLE, (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-95-95).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

PASSAGE SECRET (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

PORTÉS DISPARUS N° 2 (A., v.f.) (*) : Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Paramount City, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40).

PROFS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88).

LE QUATRIÈME POUVOIR (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

RAMBO II (A., v.o.) : Paramount City, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-24-42) ; UCG Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; le Club, 9e (47-70-81-47).

RIO ZONE NORD (Brés., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

ROUGE BAISER (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UG Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

SCOUT TOUJOURS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) (h. sp.).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).

TANGOS, L'EXIL DE GARDEL (Franco-Argentin, v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Murat, 16e (46-51-99-75) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

LE TEMPS DÉTRUIT (Fr.) : Reflet Logos, 15e (43-54-42-34).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TOKYO GA (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

VERTIGES (Fr.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

LE VOYAGE A PAIMPOL (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Monte-Carlo, 8e (42-25-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (47-07-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (43-35-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ARROSEUSE ORANGE, film hongrois de Kezdi Kovacs (v.o.) : Studio 43 , Zsolt, 9e (47-70-63-40) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

CUORE, film italien de Luigi Comencini (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain-Studio, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).

DROLE DE MISSIONNAIRE, film britannique de Richard Loncraine (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LES GOONIES, film américain de Richard Donner (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (43-25-59-83) ; (v.f.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; (v.o.) : Paramount Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; (v.o.) (v.f.) : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SANS TOIT NI LOI, film français d'Agnès Varda : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Berlitz, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

Les grandes reprises

L'AFFAIRE CICÉRON (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (48-74-97-27).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA BELLE ET LA BETE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) Quintette, 5e (46-33-79-38).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

COMME UN TORRENT (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

LE DERNIER TANGO A PARIS (Fr.-It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DERSOU OUZALA (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DETECTIVE STORY (A.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34).

LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

L'ETAT DES CHOSES (A., v.o.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE FLIC DE BEVERLEY HILLS (A., v.f.) : Arcades, 2e (45-08-11-69).

GLORIA (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

INDISCRET (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

MADAME PORTE LA CULOTTE (A.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (46-22-44-21).

LA MÉGÈRE APPRIVOISÉE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MOI CHRISTIANE F... (All., v.f.) (*) : Paramount Marivaux, 2e (42-96-80-40).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

LES OISEAUX (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA PEAU DOUCE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

REFLETS DANS UN ŒIL D'OR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Parnassiens, 14e (43-25-21-21).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

STORMY WEATHER, (A., v.o.) UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

STALKER (Sov., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

SUPERMAN (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21). V.f. Arcades, 2e (42-33-54-58).

LE THÉ A LA MENTHE (F.) : Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

THE THING (A., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

THE ROSE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

LES TUEURS (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) : Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

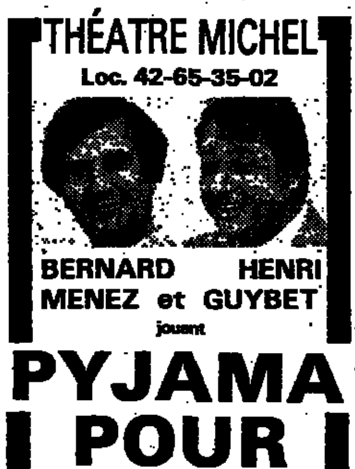
UNDERFIRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

VIVA ZAPATA (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE VOYEUR (Ang., v.o.) : Action Lafayette, 9e (48-74-97-27).

WEST SIDE STORY (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).







OFFICIERS MINISTÉRIELS
VENTES PAR ADJUDICATION



Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 563.12.66

Vente sur folle enchère au Palais de Justice de VERSAILLES
le mercredi 18 décembre 1985 à 9 h 30
PROPRIÉTÉ A CONFLANS-SAINTE-HONORINE (78), 28, RUE PASTEUR
MISE A PRIX : 180.000 F
Pour tous rens. s'adr. : 1) à Me Catherine BLANCHON-FABRE, 23, rue Henri-Simon, VERSAILLES (78), tél. : 30-21-91-91 ; 2) Me HADENGUE, avocat, 38, rue d'Angiviller, VERSAILLES (78), tél. : 39-50-00-22 ou 39-51-78-37 ; 3) à la SCP Philippe et Antoinette JOHANET, avocats, 39, av. de Saint-Cloud, VERSAILLES (78), tél. : 30-21-46-46.
Au greffe du Tribunal de grande instance, et sur les lieux pour visiter.

Vente sur public. judic. au Palais de justice de Créteil (94000), 19 déc. à 9 h 30
PROPRIÉTÉ à SUCY-EN-BRIE (94370)
20, RUE DU CLOS-DE-VILLE - 8 a 90 ca élevée sur 2 sous-sols.
1er sous-sol : garage 3 voitures, ateliers, salle de jeu, chaufferie, buanderie, chambre de service. 2e sous-sol : cave à vins. Rez-de-ch. : bur., cuis., s. à m., salon, liv., w.-c., toilettes, hall d'entrée, lingerie. 1er ét. : 4 ch., 4 s. bns, cab. toil. 2e ét. : 1 ch., cab. toilettes, grande salle, salon de jeux.
M. à Px : 200.000 F
2 PARCELLES DE TERRAINS 2 a 4 ca et 4 a 87 ca.
Consig. pour ench. S'adr. Me J.-P. VITRY, avocat au Barreau de Créteil (94000), 14, rue de Fontenay à Nogent-sur-Marne (94130) ; Me DUCHALARD, avocat au Barreau d'Evry (91000), rue des Mazières, Immeuble Le Mazière, à Evry (91000). Tél. : 60-77-15-57.

POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

Cadeaux nouveaux

Créateurs à l'honneur

LES boutiques de Noël et du Jour de l'an le prouveront : jamais les créateurs n'auront été à l'honneur autant qu'aujourd'hui. Indéniablement, l'esprit de création souffle en rafales, pour secouer la poussière de nos habitudes.

Dans le sillage de la mode – qui, depuis une décennie, s'est lancée dans toutes les audaces, – le secteur de la maison est animé par un courant de créativité. Tout l'environnement de la vie quotidienne est touché : le mobilier, les luminaires, les tissus. Et même un domaine aussi ancré dans la tradition que celui des tapis.

Dans ce climat d'évolution (hélas, toujours bien circonspecte en France), la création *n'est pas un oiseux plaisir* d'esthète. Elle se veut le reflet de notre époque et, partant, souhaite susciter de nouveaux goûts en matière de décor. Créer ? Au-delà du mythe de l'artiste en proie au renouvellement, il y a la volonté de séduire le public. De le convaincre, par des formes nouvelles et des couleurs, d'acheter de l'avenir plutôt que du passé.

Dans l'absolu, l'imagination du créateur n'a pas de limites. C'est vrai pour l'écrivain, le peintre. Un peu moins pour le sculpteur, le céramiste ou le verrier, aux prises avec une matière.

La liberté de l'imaginaire est encore plus « surveillée » chez les créateurs de produits pour la maison. Aussi originales soient *leurs formes*, une table doit avoir un plan horizontal, un siège est fait pour s'asseoir, un luminaire doit diffuser de la lumière.

Les tissus et le linge de maison suivent de près les fluctuations d'une mode de la décoration. *La création des graphismes* et des coloris est due généralement à des stylistes, certains venant de la mode « habillement ». Il leur faut à la fois renouveler les thèmes d'inspiration et s'insérer dans le courant des *tendances-clés* des autres secteurs de la maison. Et plus contraignant encore est le travail des designers, confrontés aux impératifs d'objets à fabriquer dans diverses matières.

Où sont vendues les créations contemporaines ? Dans quelques galeries-boutiques, fréquentées par un public de connaisseurs. Mais aussi – ce qui est nouveau – dans des circuits de grande distribution. Du mobilier et des luminaires, signés de créateurs connus, sont diffusés par des grands magasins comme les Galeries Lafayette et le Printemps (qui consacre les huit étages d'un de ses magasins à la maison) et dans les magasins Habitat de Paris et de province. La vente par correspondance mise aussi sur la création, avec le catalogue « Tertio » des Trois Suisses.

A ce goût du risque, manifesté par certains producteurs et négociants envers la création, devrait correspondre la demande des consommateurs, à la recherche d'un environnement adapté à notre temps.

JANY AUJAME.



Beau sur soi...

Drapés et cachemires

Les « Tops » de *Bucol* apportent une note somptueuse aux tenues du soir. *Le grand soyeux lyonnais décline ses taffetas*, mousselines, pannes et satins en grandes écharpes à draper en bustiers ou à nouer aux hanches dans les *plus belles couleurs de l'hiver*. (*A partir de* 990 F. *Victoire*, 12, place des Victoires ; *Fabrice*, 28, rue Bonaparte.)

Hanae Mori monte en ceinture sur les hanches une soie drapée fermée *d'un Velcro*. (De 1 600 F à 2 000 F. 19, avenue Montaigne, 62, faubourg Saint-Honoré.) *Stéphanie de Monaco* et *Alix de la Comble* signent des hauts du soir en velours, lamés ou lurex. (*A partir de 795 F aux Galeries* Lafayette.)

Trois gammes de châles complètent les « Must » de *Cartier* : en laine et soie, imprimés ou tissés *réversibles, ils reprennent les thèmes orientalistes*. (A partir de 1 250 F.) Encore des cachemires dans les chemisiers et hauts du soir en soie chez *Cocon*. (1 100 F env. 142, rue de Cour*celles*.)

Les châles en cachemire et soie de *Christian Dior*, imprimés d'indiennes (1 540 F), côtoient les écharpes à franges de panne de velours noirs *dans le même esprit* (2 660 F). Les cravates de lamé argent (165 F), vert ou fuschia, habillent les smokings tout comme les tours de cou de soie plissée (735 F. 30, avenue Montai*gne*).

Charentaises et tricots

Destinées aux pantouflards, les *charentaises se renouvellent et abandonnent* leurs dessus écossais en faveur de la flanelle Woolmark gris banquier, ganséе de bordeaux. C'est un des cadeaux à succès du catalogue *l'Exemplaire réalisé par l'Expansion* et les *3 Suisses*. Sur semelles de 7 mm de laine sur fond de coton, *elles existent* en tailles 40 à 44, 195 F. (A commander par téléphone : 43-59-65-73).

Simoni adapte les pantoufles de *Concorde* à intérieur de satin et *semelles de cuir*. (550 F *dans leur* pochette) et propose, en outre, des mocassins de velours souple à pompons d'agneau (650 F, 18, avenue Victor-Hugo). *Sanodiane* remet au goût du jour la chancelière bouillotte à anse, recouverte d'écossais vert et rouge (280 F en pharmacie).

Marks et Spencer garde son excellent rapport qualité-prix, notamment en cachemires : chandails en V oscillant entre 799 F et 849 F les intarsia. Les vestes et cardigans en textures rustiques sont tricotés à l'irlandaise (275 F dans les magasins du groupe à *travers* la France).

Chez *Burberrys*, les cardigans de laine d'agneau commencent à 650 F, les vestes à 970 F (8-10, bd Haussmann, 55, rue de Rennes). *Old England cote ses mérinos six fils* en pulls et cardigans intarsia à 990 F, ses cachemires deux fils à partir de 1 695 F, les cols roulés dans une *quinzaine* de coloris (12, bd des *Capucines*). *Ermenegildo Zegna*, en haut de gamme, propose des vestes de golfeur marine à liséré jaune et écusson (10, rue de la Paix).

Les chasseurs apprécieront les boutons de manchette animaliers d'*Interchasse* (de 600 à 1 320 F) en argent massif (12, rue de Presbourg). Chez *Nina Ricci*, le chausse-pied en métal argenté imite le cuir (200 F env., 39, avenue *Montaigne*). Le set de voyage, boîte rectangulaire de 12 cm X 4,5 cm, *Tonal* comprend : le rasoir à tête pivotante, le miniblaireau et le savon à barbe en bâtonnet, sans *oublier* la lame de recharge. En cinq coloris (180 F env., dans les parfumeries et grands magasins).

Bijoux pour elle et lui

Les bijoux les plus drôles de la saison sont signés *Billi Boy*, jeune créateur américain *récemment installé* à Paris.

De la taille de canapés de cocktail, ils sont découpés à l'emporte-pièce, incrustés de *perles et* de cabochons en robots masques et copieusement dorés. Existent en broches, pendants d'oreilles et colliers. (A partir de 300 F chez *Jansen*, 9, rue Royale.) *Karl Lagerfeld* propose une série de *broches-meubles dix-huitième siècle* : bague grenouille (800 F) ; poignée de porte ; chaise ou console. (A partir de 450 F, 62, faubourg Saint-Honoré.)

Jacques Gautier martèle l'étain en colliers rigides sertis de ses émaux merveilleux en ovales étirés d'améthyste, de grenat, de cristal de roche ou de turquoise, à bracelets et pen*dants d'oreilles assortis*. (*A partir de* 950 F, 36, rue Jacob). *Agnès B.* froisse pour *Arthus Bertrand* des feuilles d'argent ou de vermeil en broches et boucles d'oreilles. (A par*tir de 595 F, 6, place Saint-Germain-des-Prés*.)

Les bijoux-sphères de Pol Bury pour qui « tout ce qui est rond appelle la caresse » rejoignent l'impressionnante collection de pièces signées, vendues avec certificats chez *Artcurial* (9, avenue Matignon).

Per Spook saupoudre de strass ses boucles d'oreilles, broches et boutons de manchette en forme d'étoiles de neige. (A partir de 240 F, 18, avenue George-V.)

Dans les premiers prix classiques, *Laurent Gaudefroy* propose bagues et boucles d'oreilles en montures *arrondies* et *pierres ainsi que* des escargots à godrons. (A partir de 130 F, 6, rue de la Paix.)

N. M.-S.

... Commode chez soi

Jusqu'à 50 F

Pour donner un air de fête à la cuisine, un couvre-pot à confiture en tissu *orné d'un fruit* (18 F), un sac à saucisson en toile avec un petit cochon brodé or (32 F) et un bac à glaçons en forme de cœur (37,50 F). « Le Torchon à carreaux », 17, avenue des Ternes et centre commercial Galaxie, 30, avenue d'Italie, à Paris.

Dans sa nouvelle boutique dédiée *à l'art des jardins dans la maison*, Cléophène de Turckheim propose un « tour de bougie » en fleurs de tissu (5 F), un bouquet sec en miniature (35 F) et un petit cache-pot en céramique vernissée verte ou jaune (40 F) (« Jardins imaginaires », 9 *bis*, rue d'Assas, 75006 Paris).

Artisanat et couleurs s'allient dans la boutique « La Charmerie » (195, rue de Grenelle, 75007 Paris). Venus du Mexique, des fruits décoratifs en bois peint (30 F) ou en papier mâché de couleurs vives (40 F) et de larges tranches de citron ou d'orange pour servir de dessous-de-verre (25 F).

De 50 à 100 F

Pour ceux qui ont « *les doigts verts* », la directrice créole de « La Charmerie » fait venir de Martinique des *pots* pour plantes, réalisés en cœur de fougère arborescente (90 F).

Quittant Saint-Cloud, la « Boutique naïve » s'installe à Paris, face au lycée Janson-de-Sailly (89, rue de la Pompe). Tous les cadeaux s'inspirent de l'art naïf, telles les boîtes d'Annie Chazotte en tissu « paysage » (56 F) et une collection de petits personnages en plomb recréant la vie dans la rue en 1900 (70 F environ la pièce).

Sous le signe de l'humour, « Actua » (42, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris) propose une salière-poivrière Janus, à deux visages, l'un gris et l'autre noir (69 F) et des bougies en forme de gros flacon de vernis à ongles ou de tube géant de rouge à lèvres (77 F). « Culinarion » (99, rue de Rennes, 75006 Paris) a pensé aux amateurs d'huîtres. Pour les ouvrir, une moufle *en caoutchouc* (67 F) ; *pour les servir*, un support de plat pliant (75 F) et un broyeur de glace pour les déguster bien fraîches (95 F).

De 100 à 200 F

A deux pas de Notre-Dame, la « Librairie gourmande » (4, rue Dante, 75005 Paris) réunit des livres, du XVII[e] siècle à nos jours, sur la gastronomie, la *cuisine*, les vins et des objets de table du siècle dernier. On y trouve un grand choix de verres, de carafes et d'assiettes sur divers thèmes, à partir de 150 F. Aux « Jardins imaginaires », pour prendre *le thé* dans la véranda, un service copie de barbotine à motifs fraises (88 F la tasse, 195 F la théière) et un amusant « cottage » ouatiné pour garder *les toasts bien chauds* (170 F).

Les sportifs apprécieront un grand cendrier rond décoré d'un terrain de football, de golf ou d'un court de tennis (179 F) et un cadre « pêle-mêle » *de photos, avec les mêmes* terrains de sports et des plots magnétiques en forme de balles (175 F) (Actua).

A 200 F et plus

Du sport encore, mais dans le *style naïf, avec des coffrets décorés* de cyclistes, golfeurs ou joueurs de croquet à l'ancienne mode (225 F) (« Boutique naïve »).

Noël sera placé, aussi, sous le *signe des animaux. Pour les chiens* et leurs maîtres, un ensemble élégant : collier et laisse (220 F, 190 F) et ceinture à même décor d'une ribambelle de chiens noirs sur fond rouge (« *Dogstory* », 26, rue *Bosquet*, 75007 Paris). A la « Compagnie des chats » (4, rue Beaugrenelle, 75015 Paris), les amoureux des félins trouveront des coussins en forme de chats couchés, en velours gris, noir, blanc ou bordeaux (à partir de 220 F), des masques en plumes et *les chats en céramique de Joan de* Bethel, habillés en marins anglais de jadis, 495 F.

Dépaysement polaire avec les animaux en céramique réunis par Hélène Legras dans sa boutique « La Compagnie des comptoirs de la banquise » (12, rue Jean-Jacques-*Rousseau*, 75001 *Paris*). *L'ours* blanc-boîte voisine avec les otaries serre-livres (850 F) et le grizzli bleu glacier, 1 200 F.

Et pour se réchauffer au coin du feu, un châle en pure laine fine de Nobilis (38, rue Bonaparte, 75006 Paris), à motifs chevrons ou petits damiers, dans un camaïeu de rouille, beige, bleu et vert (700 F). Ce châle peut aussi servir de plaid pour recouvrir un siège.

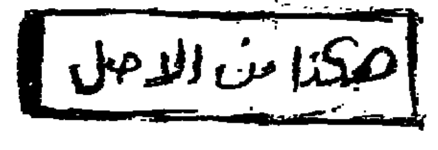
J. A.

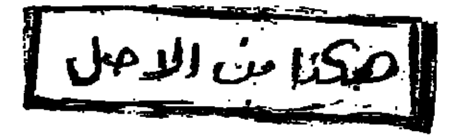
La France vue d'en haut

L'Institut géographique national, IGN, met à la disposition du public ses collections de photogra*phies aériennes verticales, en noir* et blanc, ayant servi à l'établissement des fameuses cartes de la *série bleue*. On *repère* sur ces cartes son lieu préféré, on le transmet à l'IGN, qui peut en fournir la photographie agrandie aux dimensions d'un poster.

Il existe aussi cent soixante photographies aériennes en couleur de Paris dont on peut obtenir des *agrandissements*. A *titre indicatif*, un agrandissement d'un coin de Paris en 50 × 50 coûtera 440 F.

★ Renseignements au magasin de l'IGN, 107, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. : 43-59-10-83.





Repas de fêtes

NOEL ! Jour de l'an ! On peut réveillonner bruyamment au cabaret, préférer les dîners prolongés dans une grande maison (tenez, par exemple, cette année, le *Vivarois* de l'avenue Victor-Hugo sera ouvert pour les fêtes, et Claude Peyrot vous surprendra par ses créations gourmandes).

Mais aussi, en famille, entre amis, on peut préférer rester chez soi. Alors il faudra élaborer un menu permettant à l'hôtesse de ne pas trop s'attarder à la cuisine (des préparations froides avec un seul plat « du dernier moment » par exemple. Ou au contraire un plat pouvant se réchauffer !).

Mais c'est fête ! Alors on songe aux produits du plaisir gourmand.

Les huîtres

Elles n'ont pas trop augmenté *cette année, et il y a, dans chaque* quartier, des bancs d'huîtres. Choisissez ceux ayant le plus de débit. Ne proposez pas de sauce vinaigrée, échalotée mais simplement poivre du moulin et citron. Pour les amateurs, le pain aux algues de Paul Corcellet tartiné de beurre d'Echiré demi-sel. Le vin ? Un blanc sec.

Caviar et poissons fumés

Trois catégories : Beluga, Sevruga, Osciètre. Le premier le plus coûteux. N'en proposez pas, plutôt que de lésiner : ni citron ni pain (et surtout pas de mie) mais « à la cuiller ». Si vous choisissez le caviar pressé (beaucoup moins cher mais nullement négligeable), servez-le avec des blini (ceux de *Corcellet* sont incomparables). Accompagnement de vodka, russe ou polonaise.

Avec le saumon fumé (le norvégien est le plus grassement goûteux), vous pourrez proposer du pain de campagne légèrement grillé et l'arroser de vodka, akvavit, ou un Islay Malt whisky comme, par exemple, le Bowmore.

MES ADRESSES :

- ★ *Petrossian*, 18, bd de Latour-Maubourg (45-51-70-64). C'est « Monsieur Caviar ». Mais aussi poissons fumés et vodkas.
- ★ *Unis Fish Food* (saumon fumé) 27, rue Yves-Kermen à Boulogne-sur-Seine (46-09-02-28) fournissent les meilleurs charcutiers en saumons des fjords norvégiens fumés en France.
- ★ *Paul Corcellet*, 46, rue des Petits-Champs (42-96-51-82). Le pain aux algues, les blin, et cent autres merveilles.

Truffes

Elles seront hors de prix cette année, après la sécheresse de l'été. Ne dégustez que des truffes fraîches d'après les premières gelées. Et nature, à la croque au sel (en lamelles légèrement beurrées de demi-sel et avec un cahors ou un beau bordeaux).

Foie gras

Oie ou canard ? Question de goût, le foie d'oie plus fin peut-être, celui de canard plus « fauve » et « goûteux ». En tout cas prohibez les boîtes. Bien de bons charcutiers de quartier, aujourd'hui, préparent d'excellents foies. Faites-leur confiance. Ou achetez-le à un restaurateur qualifié (liste ci-dessous). Pour l'accompagner ? Pas de pain de mie, surtout, mais du « campagne » légèrement grillé et tiédi. Et le vin de votre goût : blanc liquoreux du Bordelais, parfumé de l'Alsace, champagne, bordeaux rouge ou même porto.

- ★ *Lamazère*, 23, rue de Penthièvre (43-59-66-66). Un spécialiste qui vous vendra aussi ses confits en pots millésimés.
- ★ *La Boutique du Marché*, 59, rue de Dantzig (48-28-31-55). Tout le Sud-Ouest dans votre assiette par la grâce de Christiane Massia.
- ★ *Les Comptoirs de la Tour d'Argent*, 2, rue du Cardinal Lemoine (46-33-45-58). Le fameux foie gras des Trois Empereurs !

Cochonnailles

Et pourquoi pas ? Les petites saucisses grillées avec les huîtres, à la façon bordelaise, sont excellentes. Et la tradition des boudins blancs et noirs du réveillon fait un plat relativement peu onéreux, facilement préparé au dernier moment et amusant (accompagnez-le de quartiers de pommes-fruits poêlés). Mais ayez un très bon charcutier.

Volailles

L'oie de Noël n'est plus qu'un souvenir ; la dinde, même bourrée de marrons, un peu dépassée. Si vous êtes nombreux et en fonds servez un chapon (chose rare) en le commandant à l'avance au *Bell'Viandier*, 25, rue du Vieux-Colombier (45-48-57-83).

Chocolats

Pour cadeaux ou par gourmandise, il n'importe : les bons chocolats sont en somme assez rares et quasi toujours trop sucrés.

Vous pouvez les commander (comme les gourmets du monde entier) chez *Bernachon*, 42, cours Franklin-Roosevelt à Lyon (tél. 52-20-98). Vous en trouverez sûrement d'excellents dans chaque coin de France. Et pour la région parisienne, voici :

- ★ *Christian Constant*, 26, rue du Bac (42-96-53-53) avec aussi bien d'autres gourmandises, chez ce pâtissier-traiteur de qualité. Merveilleux marrons glacés.
- ★ *Jausen*, 6, rue de Chaligny (43-44-48-88) très bon artisan. Sa « couverture » cacao-café est, notamment, une merveille.
- ★ *Lecestre*, 2, place de l'Abbé-de-Porcaro à Saint-Germain-en-Laye (34-51-05-92). Un chocolat amer aux noisettes succulent.
- ★ *Courvoisier*, 42 *bis*, quai Sadi-Carnot à Meaux.
- ★ *Tanrade*, 18, rue Vignon (47-42-26-99). Ce confiturier, chez qui se fournissaient déjà Grimod de la Reynière et Balzac, est dépositaire de l'excellent chocolat Weiss, peu sucré.

Vins et liqueurs

Il s'en trouve de bons dans chaque quartier, de fiables aussi. De *Lucien Legrand* 1, rue de la Banque (42-60-07-12) à *M. Mannevy*, 50, bd Richard-Wallace à Puteaux (45-06-07-75), où vous trouverez le vin de Suresnes. Et aussi, pour les collectionneurs de mignonnettes (buticula-microphilistes), les amateurs de cadeaux millésimés de l'année de naissance, les caisses « prestige » des vins de France... et d'ailleurs : le *Verger de la Madeleine*, 4, bd Malesherbes, tél. 42-65-51-99.

LA REYNIERE.

DEUX GUIDES

Le Bottin gourmand : un monument

EN même temps que le beaujolais, le Bottin gourmand 1986, plus fêté que le Michelin, moins iconoclaste que le Gault-Millau, nous est arrivé en primeur.

Sept cents hôtels et restaurants nouveaux (soit 7 500 établissements cités), des « étoiles » en *nombre et surtout, avantage sur* ses rivaux, le classement par départements, avec indication des sites, des monuments, des richesses touristiques et gourmandes, des stations-service ouvertes la nuit, etc.

En tout, 134 promotions pour 84 déclassements. Les « 4 étoiles » (mais oui, une de plus qu'au Michelin !) augmentent de deux élus dont, à Paris, *Alain Senderens*. Les « 3 étoiles » sont 9 de plus, dont *le Petit Nice* à Marseille, *l'Aubergade* à Puymirol, *le Père Bise* à Talloires, le *Ritz* à Paris (avec aussi *Guy Savoy* pour les amateurs de portions congrues). Parmi les « 2 étoiles », *le Briketenia* de Guétary, *Bourillot* à Lyon, *la Cressonnière* à Saint-Rémy-les-Chevreuse et, dans la capitale, *le Céladon, la Cantine des gourmets, le Jules-Verne* (Tour-Eiffel), *le Manoir de Paris*, pour lesquels on se réjouit, ainsi que quelques autres qui, personnellement, m'enchantent moins. Une étoile à Paris, entre autres, et bien méritée, pour *le Paris* (hôtel Lutétia), *Labrousse, le Cartouche Edouard-VII, Aux senteurs de Provence, Ramponneau, la Braisière, Lajarrige, Sormani, Michel Comby* et *le Moucharabieh*, ce qui n'étonnera point le lecteur qui les a découverts au fil de ces chroniques.

A Paris encore, 91 nouvelles maisons accèdent au Bottin gourmand 1986. C'est un peu fourre-tout ; si l'on se réjouit pour *les Potiers* et *le Globe d'Or* (Ier arrondissement), on peut se demander par quel miracle *Angelina* les accompagne. De même, dans le VIe, outre *le Paris* et *Xavier Grégoire*, justement étoilés, on se félicitera de voir, nouveaux venus, *l'Arrosée, le Jockey* et *Tante Madée* (une revenante). Ainsi avec *Labrousse* dans le VIIe, *l'Addition* et *l'Espace Cardin* dans le VIIIe, *les Domaines* (bistrot à vins), *le Cartouche Edouard-VII* déjà nommé, *le Mas* et *le Relais Beaujolais* dans le IXe, *le Canard au pot* dans le XIVe (où vient aussi, Comus sait pourquoi, *les Brémailles* !), *le Troquet* dans le XVe, *le Mouton blanc, Sous l'olivier* et *Candido* dans le XVIe, *Chez Fred et les Cyprès* dans le XVIIe...

La banlieue, par contre, semble moins avantagée, et l'on s'étonnera de ne pas voir ici *l'Auberge du 14-Juillet* à La Garenne-Colombes. Sans doute me dira-t-on qu'il était trop tard. Je sais trop aujourd'hui la difficulté de tenir un guide à jour pour accabler Jean Didier, d'autant que les restaurateurs, trop souvent, n'y mettent point du leur. Mais pourtant certains coins de France ont été bien mal testés par ses enquêteurs, la Côte d'Azur notamment.

Rétrogradés ? En province, à Vichy, *le Violon d'Ingres* passe de deux étoiles à une (il est vrai que *le Pavillon Sévigné*, lui, gagne sa deuxième étoile !) ; à Deauville, *Augusto* perd la sienne, de même que *la Ferme Saint-Siméon, le Lion d'Or* à Liffré, *la Renaissance* à Rive-de-Gier. Le *Frantel* de Lyon et *les Santons* à Grimaud passant de deux étoiles à une.

A Paris, *le Pré Catelan* passe de deux à une et *le Pavillon des Princes* est supprimé : nous n'irons plus au bois... Le *Mövenpick*, sur lequel on avait fondé, moi le premier, bien des espoirs pour représenter en France la cuisine helvétique (qui a ses mérites), a été justement supprimé du guide.

Il y aura bien d'autres découvertes à faire, mais cet ouvrage de 1 400 pages (140 F) est un monument et, en tant que tel, mérite asile dans la voiture de tout gastronomade.

Surtout que 24 % des tables recommandées sont signalées *comme proposant un repas, vin et* service compris, pour moins de 100 F.

L. R.

Le Gault-Millau : quatre cents toques de plus

TOUJOURS subjectif, partial et d'humeur (ce qui, dans mon esprit, n'est pas une critique), le Gault-Millau 1986 compte cette année 880 pages, coûte 99 francs, et nous « reconte » 5 400 établissements (France, mais aussi Belgique et Suisse).

Sa caractéristique semble une inflationnite aiguë : pour 3 652 restaurants, on compte près de 400 toques de plus. Cela fait beaucoup.

On sait, au demeurant, que ces toques peuvent être noires (cuisine de tradition) ou rouges (cuisine inventive — traduisez miniportions). Las ! La différence semble être aussi celle du petit bonheur : pourquoi *la Sologne* est-elle passée du rouge au noir, par exemple ? Ou *Laurent*, dont la cuisine, le chef et la carte sont les mêmes que l'an dernier ? De même *Casimir*, rue de Belzunce, le *Petit Marguery* (boulevard de Port-Royal), tandis que *la Maison blanche* ou *la Grande Cascade* du Bois ont, au contraire, viré du noir au rouge.

Passons. Notons donc un nouveau « super-4 toques » (Roger Vergé du *Moulin de Mougins*) et quatre nouveaux « 4 toques » en province. Avalanche de « 3 toques », dont à Paris *le Bourdonnais* de Micheline Coat et *le Manoir de Paris* de Francis Vandenhende (*sans oublier Denise Fabre*, qui en est le charme, et Philippe Groult aux fourneaux) et, en province, un trop grand nombre. De même pour les « 2 toques » (*la Maison du bœuf* de Brussels Hilton, par exemple, promotion bien méritée, ou, à Genève, *le Parc des Eaux Vives*, oublié l'an dernier).

On s'étonnera des toques parisiennes du gentil *Ange gourmand* (au 31, quai de la Tournelle, et que je fus le premier à signaler aux passants), quand *l'Auberge des deux signes* perd la sienne, alors que sa cuisine « gothique » a le double mérite d'être originale et roborative, ce qui n'est pas le cas d'un *Borfiga*, à Eze-Village, entoqué dès son ouverture (peut-être pour s'être vanté d'avoir été chef chez les Troisgros).

La banlieue s'enrichit de nouveaux arrivants, qui ne sont pas des inconnus pour mes lecteurs : *la Closerie périgourdine* d'Argenteuil (une toque), *l'Auberge du 14-Juillet* de la Garenne-Colombes, avec aussi une toque (enfin !) pour *la Rascasse* de Neuilly. Neuilly où figure *le Sébillon* modern-style, où l'on s'entasse sans retrouver les plaisirs du merlan frit et du gigot d'antan (n'est-ce pas ici qu'un garçon a répondu au client qui s'étonnait que la sole annoncée ait des allures de limande : « *Monsieur, c'est une sole, une sole de mer !* » ?).

Punitions ici et là, et découvertes aussi. Celles, par exemple, qui m'enchantent (avec une toque d'emblée, mais noire — pourquoi pas rouge ?) pour *le Plateau gourmand* de la rue du Plateau, et pour *le Poulbot gourmet* de la rue Lamarck.

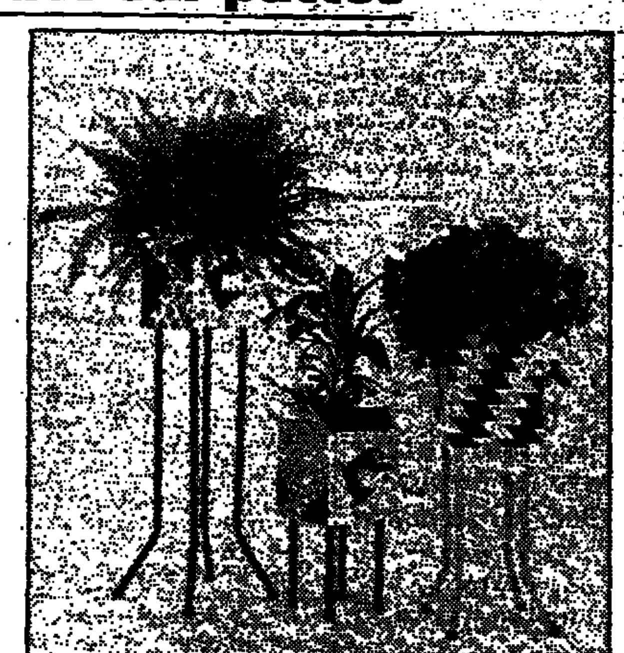
En conclusion, un guide copieux, passionné et donc passionnant, qui fera parler de lui. N'est-ce pas ce que ses auteurs cherchent ?

L. R.



Pêle-mêle

Bacs sur pattes



Une nouvelle race de bacs à plantes plaira à ceux qui aiment les couleurs vives et l'humour. Ces « Floripèdes » sont des bacs à réserve d'eau, à niveau visible. Sortis de l'imagination de Nicole Brecq, jeune sculpteur, ils sont montés sur des pieds en métal laqué noir, jaune ou rouge vifs. Leur caisson a des parois décorées de motifs géométriques formant jeux d'optique, d'où surgissent d'étonnantes têtes d'animaux stylisés. Chacune des trois tailles des bacs (40, 60 et 80 cm de haut) a un décor différent.

★ « Floripèdes », 900 F, 950 F et 1 100 F, boutique Utopia, 9, rue de l'Odéon, 75006 Paris.

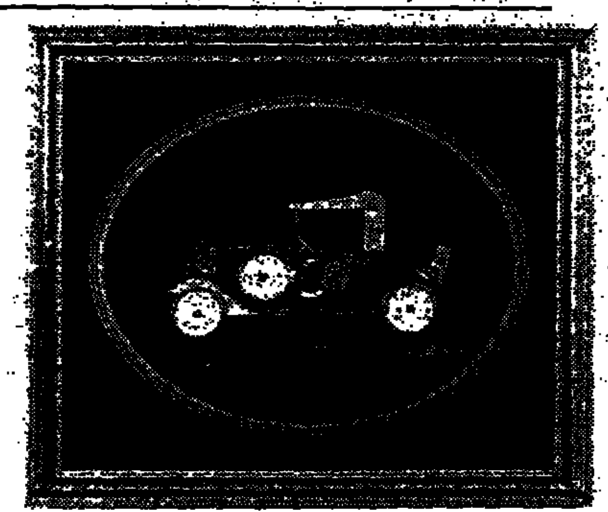
Immeubles de collection



Les amoureux de Paris peuvent, désormais, collectionner les immeubles du temps passé. Jean-Pierre Gault est l'artisan de ces *reproductions en miniature*, réalisées entièrement à la main, en céramique. Travaillant à partir de documents anciens et de photographies, il a su transmettre l'esprit des vieux quartiers. De l'île de la Cité à Montmartre, il a déjà reproduit des dizaines de maisons, n'omettant aucun détail des vieux toits, des façades, des *enseignes de boutiques*. Ces immeubles, de 15 à 20 centimètres de haut, valent entre 140 F et 160 F.

★ « Architectures miniatures », 206, rue de Rivoli, Paris.

La voiture sur le mur



Les prestigieuses voitures du début du siècle suscitent toujours la passion des amateurs. La Rolls-Royce Silver Ghost a inspiré un étonnant tableau à un artiste d'outre-Manche. A partir de rouages et de cadrans de montres, il a reconstitué le fameux coupé de 1923, en juxtaposant et en superposant toutes ces pièces. La voiture est mise en valeur sur un fond noir. La dorure du cadre à l'ancienne s'harmonise au triple filet or ovale qui cerne le véhicule.

★ Le tableau de 33 × 28 cm, 370 F. Au grand siècle, 31, rue La Boétie, 75008 Paris.

Mésange d'argent



Cette mésange fait partie de la nouvelle collection « Lumière d'argent » de Christofle, réunissant sept oiseaux de la famille des passereaux. D'une grande finesse, ils sont réalisés en dentelle d'argent, technique transposée des ouvrages en filigrane d'argent qui étaient, vers 1830, l'une des spécialités des ateliers Bouilhet-Christofle. Leurs yeux sont en pierre d'onyx.

★ Collection « Lumière d'argent », la mésange, 780 F. Christofle, 12, rue Royale, 75008 Paris et dans les Pavillons Christofle.

Bols de parfums

Les *Casaflor*, parfums d'atmosphère de Manuel Canovas, recréent trois ambiances : « Palais d'Eté », une note de fleurs blanches ; « Bois secret », boisé dans un climat intimiste d'automne ; « Brune et d'or », orientaliste et sensuelle. Ils sont présentés en *bougies dans des coupes* de verre satiné, inspirées des terres cuites de la Grèce antique, en vaporisateurs rechargeables et en coffrets d'essence à brûler dans un emballage rose vif de galuchat.

★ A partir de 190 F, recharge 110 F, coffret, 95 F.

Bons « sent bon »

LES flacons de parfum s'habillent : ainsi *Lanvin* propose une *pochette du soir* en alcantara noir à rabat *plissé en nœud sur le côté*. Elle contient l'extrait d'« Arpège ». « Belahé » de *Léonard* se glisse dans un petit sac souple en noir gansé de rouge comme le gland *et le cordonnet de la bandoulière*. Enfin, *Yves Saint-Laurent* ferme d'un gros cabochon de strass l'aumônière noire rigide contenant un flacon de « Paris ».

Création vedette de 1985, « Poison », de *Christian Dior*, en esprit de parfum concentré, s'insinue dans les sacs en *vaporisateur à recharge* vert malachite. « Folle ivresse », d'*Isabelle Lancray*, est coiffé d'un bouchon en toit de pagode, à choisir en blanc ou noir. *Valentino revient dans un* superbe flacon cannelé à gland rouge. *Maxim's* mise *sur* un flacon givré et un vaporisateur ovale pour un jus passe-partout.

Giorgio, de Beverly Hills, arrive aux Galeries Lafayette paré *de la séduction hollywoodienne*, avec un jus sensuel et fleuri créé par *Florasynth*. « Habanita », de *Molinard*, destiné à l'origine a combattre les odeurs du tabac retrouve un flacon sculpté de Lalique.

Les douceurs pour le bain se déclinent en laits satinés, *désodorisants, savons*, gels *pour la* douche, et eaux de toilette en petits formats. *Guerlain* ajoute aussi un talc à ses *délicieux* « Jardins de Bagatelle ». Les coffrets abondent : « Courrèges in blue », « Sinan », de *Jean-Marc Sinan*, « Nocturnes », de *Caron*, « Calèche », *d'Hermès* ou « Anaïs Anaïs », de *Cacharel*. « Fidji », de *Guy Laroche* associe un foulard de soie au flacon d'eau de toilette, tandis qu'« *Afghane* », de *Jean d'Estrée*, y ajoute des paillettes de maquillage.

Au masculin

L'homme est l'objet de multiples sollicitations de la part des parfumeurs, « Masculin Vetyver », *de Bourjois*, apparaît dans la grande distribution. « Polo », de *Ralph Lauren*, propose un chypré boisé dans un beau flacon vert à bouchon doré siglé du joueur à maillet levé. « Tuscany », d'*Aramis*, allie toutes *les senteurs de la Méditerranée* dans un flacon repris d'un modèle de voyage de la marine italienne, cul étoilé, coiffé d'un bouchon argent.

Pour « Sagamore », *de Lancôme*, le nez Jean-Louis Sieuzac a voulu un chypré oriental, versé dans un flacon gris fumé, très sobre. « Edition », de *Dunhill, propose dans le style londonien* un jus frais et épicé pour fumeurs de pipe. « R. de Capucci », dans une présentation *triangulaire, prend un départ* vert et tonique.

Les inédits du maquillage féminin jouent sur plusieurs registres. Ainsi, la « Brume embellissante », *de Jeanne Gatineau*, réveille au matin sur peau nue et *ravive l'éclat du maquillage* en cours de journée. Le fond de teint *Chanel* dans les tonalités de beige se complète d'un blanc, correcteur de teint, à poser en dessous. Enfin, *Helena Rubinstein* sort un crayon feutre pour les yeux, soluble à l'eau et rechargeable, dans un étui laqué.

N. M.-S.

هكذا من الأصل

COMMUNICATION

Faire vibrer la création

C'est curieux, tout de même, cette difficulté de parler « culture » à la télévision ! Pourquoi, aussitôt qu'on traite de peinture, de sculpture, de civilisation, faut-il sombrer dans le cours magistral, la visite commentée au musée, la pensée pédagogique ? Glissements progressifs vers le déplaisir. La série sur le Louvre qu'on voit en ce moment est l'exemple même du projet ambitieux, compétent... et décourageant.

On se gardera bien d'assassiner cette énorme coproduction, car le problème dépasse largement cette demi-réussite. Il ne date pas d'aujourd'hui, les exemples foisonnent, et nous ne sommes pas les seuls à buter sur l'obstacle. Au cours d'une récente rencontre des télévisions francophones à Luxembourg, des responsables de programmes de plusieurs pays se sont justement interrogés sur cette question. Et plus particulièrement sur celle des magazines dits pluriculturels.

Leurs défauts, c'est qu'ils donnent l'impression d'un catalogue bien ordonné, destiné à montrer au téléspectateur ce qu'il doit voir, écouter, pour être cultivé. Le téléspectateur a peur, il ne veut pas retourner à l'école. La réussite est difficile mais pas impossible. Il y a des exemples. Les magazines qui « marchent » ? Ceux qui sont fortement personnalisés, imprégnés par le caractère de ceux qui les fabriquent. Par leur passion. Leurs auteurs sont parfois un peu fous, égocentriques, ils ont des tics et des défauts, qu'importe. « Etoiles et toiles », « Cinéma, cinémas », « Apostrophes » transmettent, pour finir — à leur manière, — un peu de la folie des grands créateurs, le souffle, la vibration de la création.

On a vu hier aussi, dans les émissions de l'après-midi pour les enfants, une expérience rigolote, un petit truc irrésistible, qui dure huit minutes à peine. On y voit le professeur Van Regogh et l'élève Cepasek, c'est bourré de calembours, d'humour divagant. Elisabeth Couturier, qui est à l'origine de cette malicieuse surprise, adore la peinture et ne voit pas pourquoi on en ferait quelque chose de rébarbatif ; elle a travaillé avec Luis Rego (l'ancien complice de Pierre Desproges dans les « Flagrants Délires » radiophoniques). C'est tordant. Notez bien, c'est le mercredi à 15 h 20, ça s'appelle « Boz'Art, Biz'Art », c'est à l'intérieur de « Vitamine ». Il n'est pas interdit aux adultes de regarder aussi.

CATHERINE HUMBLOT.

Jeudi 5 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : Columbo.
La mort suspecte d'un criminel homme d'affaires. Columbo démêle les fils...

21 h 50 Les jeudis de l'information : Infovision.
Magazine d'A. Deuvers, R. Pic, J. Decornoy, M. Albert et B. Laine.
Les Blancs d'Afrique du Sud : une communauté fragmentée (ce qui bouge, ce qui change, ce qui « crispe » dans les rapports quotidiens entre Blancs et Noirs) ; L'école des petits potes : dans une école primaire à Pigalle se côtoient des enfants de dix-sept nationalités (les réactions des parents, les efforts des professeurs, une expérience plutôt pilote dans un contexte difficile ; Jimmy : l'enfant qui revient du froid.

23 h 5 Journal.

23 h 20 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Cinéma : Petit Joseph.
Film français de J.-M. Barjol (1982), avec J.-M. Thibault, J. Brac, J.-P. Blanc, I. Weingarten.
Un petit garçon, dont les parents sont sur le point de se séparer, passe les vacances avec ses grands-parents paternels, couple d'enseignants laïques et communistes. Entre le sourire et les larmes, la chronique d'un clan familial, les méfaits d'une éducation monolithique. D'après un roman de Chris Donner.

22 h 30 Magazine : Résistances.
De B. Langlois.
La solitude du juge d'instruction ; Angola : dans les maquis de l'UNITA ; Sahel : quand les paysans s'organisent. Avec le musicien camerounais Francis Bebey.

23 h 30 Journal.

23 h 55 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions sauf à 17 h où l'on verra sur tout le réseau : « la Révolte des Haïdouks » ; à 17 h 30, « Edgar, le détective cambrioleur » ; à 18 h 55, « la Panthère rose » ; à 19 h 35, « Un journaliste un peu trop voyant ».

19 h 55 Dessin animé : les Entrechats.

20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Téléfilm : le Traité de paix.
D'après le roman de F. Grendel, réal. H. Bromberger. Avec V. Ropion, A. Snoussi, J.-Y. Gautier...

Non seulement Caïn n'est pas obligé de tuer Abel, mais les frères ennemis peuvent se réconcilier, même si tout les sépare : leurs origines, leur milieu, et surtout cette guerre d'Algérie qui les oppose. Etude subtile sur la naissance d'une amitié impossible.

22 h 10 Journal.

22 h 35 Bloc-notes de François Mauriac.
Regard d'un témoin de Dien-Bien-Phu.

22 h 45 Millésime.
Bien boire, bien choisir, bien conserver le vin.

23 h 15 Prélude à la nuit.
Concerto pour guitare, opus 30, *de M. Giuliani, par l'Ensemble orchestral de Haute-Normandie.*

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h, La révolte des Haïdouks ; 17 h 15, Ile-de-Transe ; 17 h 30, Edgar, le détective cambrioleur ; 17 h 55, Tout sur la région ; 18 h, Interview (la gastronomie) ; 18 h 35, Quoi de neuf ? 18 h 55, La panthère rose ; 19 h 5, Atout PIC ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 35, Romances et confidences, film de M. Monicelli ; 22 h 35, Virus, film de K. Fukasaku ; 0 h 25, Le Vainqueur, film de S.-H. Stern ; 1 h 55, Vive la comédie (un garçon de chez Very ; Les suites d'un premier lit).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 « Le Palier », de Gérard Noël, avec M. Simmonet et H. Courseaux.

21 h 30 Vocalyse : musiques vocales du XXe siècle, avec Marie-Claude Vallin, soprano ; de Schoenberg à Marc-Antoine Charpentier.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; bruits du monde (la Birmanie).

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert des lauréats du XIe Concours international de piano Frédéric-Chopin (donné le 20 octobre à la Philharmonie de Varsovie) : avec Pikajzen (URSS), Luisada (France), Koyam (Japon), Jobtonski (Pologne), Laforêt (France), Bunin (URSS).

23 h Les soirées de France-Musique : William Kapell.

Vendredi 6 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Johnny Métro blues.
Emission de M. et G. Carpentier.
Un hommage au multimédia acharné : Johnny Hallyday.

21 h 45 Feuilleton : Belphégor ou le fantôme du Louvre.
D'après le roman d'A. Bernède, réal. J. Armand et C. Barma. Avec J. Gréco, R. Dary, F. Chaumette.
Y a-t-il un fantôme dans le Louvre ? Rediffusion d'un des plus gros succès de l'ex-ORTF.

23 h Journal.

23 h 15 Tapage nocturne.
Emission de G. Foucaud.
Avec Michel Polnareff, The Cure, David Koven etc.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : le Génie du faux.
De P. Madral, réal. S. Kurc. Avec P. Chesnais.
Quatrième et dernier épisode. Le faussaire Johann Gelder est parvenu à vendre un Vermeer à Goering pour une somme fabuleuse ! Accusé de collaboration à la Libération, Gelder révèle qu'il s'agit d'un faux créé par lui. Librement inspirée de l'affaire Van Meegeren, une série brillante, où Patrick Chesnais, en artiste ambigu, mégalomane, excite la réflexion, non seulement sur le faux ou le vrai dans l'art, mais sur le goût du « double » dans la vie.

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Le plaisir des mots », sont invités : Claude Hagège (l'Homme de paroles), *Marie-José Jaubert* (Slogan, mon amour), *Claude Kannas* (pour le Grand Dictionnaire encyclopédique Larousse), *Thierry Leguay* (Petite fabrique de littérature), *Alain Rey* (pour le Grand Robert), *Raymond Devos.*

22 h 50 Journal

23 h Ciné-club (cycle fantastique) : la Féline.
Film américain de J. Tourneur (1942), avec S. Simon, K. Smith, T. Conway (v.o. sous-titrée. N.).
Une jeune modéliste de New York est hantée par la crainte de descendre d'une race de femmes qui se transforment en panthères. L'alliance du producteur Val Lewton et de Jacques Tourneur pour une nouvelle forme de film d'épouvante dans la série B. L'horreur est seulement suggérée. Passionnant.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : Madame et ses flics.
Scénario et dialogues de R. Caron et D. Van Cauwelaert. Réal. R. Bernard. Avec F. Dorner, E. Colin...
Pour faire face à la crise, un Auvergnat débonnaire a transformé son bistrot en café-théâtre engagé. Trois jeunes actrices jouent « Ras-les-mecs », jusqu'à ce que l'une d'elles, Azilah, fille d'un riche émir, soit victime d'un attentat sur scène. Une série banale.

21 h 30 Quelques mots pour le dire.
Magazine de la sécurité routière.

21 h 35 Face à la Trois : Georges Marchais.
Georges Marchais, inusable, continue de diriger ses fidèles entre le Charybde du révisionnisme, version Juquin, et le Scylla du réformisme, style Mitterrand. Trouvera-t-il sa verve de naguère devant les caméras de télévision ?

22 h 35 Journal.

22 h 55 Montagne.
Magazine de la montagne de P. Ostian et J.-P. Locatelli.
Invité : Jean-Claude Killy. Emission réalisée à Val-d'Isère à l'occasion du Critérium de la première neige. Six reportages sur l'entraînement de l'équipe de France de ski alpin, la formation des pilotes d'hélicoptère de la gendarmerie nationale, etc.

23 h 50 Prélude à la nuit.
Elégie pour deux pianos, *de F. Poulenc, par P. Corre et E. Exerjean.*

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; 7 h 15, Top 50 (et à 12 h 5 et 20 h) ; 7 h 40, Cabou Cadin ; 8 h, Superstars ; 8 h 30, Rue Carnot ; 8 h 55, Deux affreux sur le sable, film de N. Gessner ; 10 h 25, La griffe de l'assassin ; 12 h, Dessin animé ; 12 h 30, Magazine : Direct ; 14 h, Under Fire, film de R. Spottiswoode ; 16 h, Rive droite, rive gauche, film de P. Labro ; 17 h 45, 4 C + ; 18 h 25, Les affaires sont les affaires ; 19 h, Maxitête (et à 19 h 55 et 20 h 30) ; 19 h 5, Zénith ; 19 h 40, Tout s'achète ; 20 h 15, Coluche ; 20 h 35, Superstars ; 21 h, la Trace, film de B. Favre ; 22 h 45, Apocalypse 2024, film de L.-Q. Jones ; 0 h 10, Virus, film de K. Fukasaku ; 2 h, l'Année des méduses, film de C. Frank ; 3 h 45, Anthropophagous, film de J. d'Amato ; 5 h 5, Vive la comédie ; 6 h 25, Superstars : Stéphanie de Monaco.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Arno Mayer, historien transatlantique : le vingtième siècle revisité.

21 h 30 Black and blue : l'histoire de la batterie.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; à suivre Ugo Pratt.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 10 décembre 1984 au Théâtre des Champs-Élysées) : *Jeux*, de Debussy ; *Une barque sur l'océan, Alorada del gracioso* extraits des *Miroirs*, de Ravel ; *Adago et Stretto*, de Amy ; *Poèmes pour Mi*, de Messiaen, par l'Orchestre national de France, dir. P. Boulez, sol. P. Bryn-Julson, soprano.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : Pêcheurs de perles ; à 0 h, Musique traditionnelle : année de l'Inde, le Tyagaraja.

Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 30 novembre).

TF 1 ADOPTE UN PLAN D'ÉCONOMIES

Les programmes seront touchés

Cent trente à cent cinquante millions de francs de déficit budgétaire pour TF1 en 1985. M. Hervé Bourges, PDG de la chaîne, confirme lui-même aujourd'hui cette estimation. La perte est lourde, mais il se refuse à sombrer dans le catastrophisme, car, dit-il, elle représentera moins de 6 % du chiffre d'affaires de 2,324 milliards de francs. Toutefois, M. Bourges reconnaît, avec son équipe de direction, que des mesures d'économies drastiques doivent être prises pour redresser la situation. Il répond ainsi aux critiques, et notamment à celles du sénateur Jean Clozel (*le Monde* du 15 novembre) et se donne trois ans pour y parvenir. Une décision approuvée par le contrôleur d'Etat et le conseil d'administration de la chaîne, et qui a également recueilli, il y a dix jours, l'appui des syndicats lors d'une réunion extraordinaire du comité d'entreprise.

Le plan d'action proposé par le PDG de TF1 a tout de même nécessité deux matinées successives de délibérations (les 28 et 30 novembre) du conseil d'administration. Un constat a d'abord été fait : les mesures d'économie de 50 millions de francs, décidées cet été (*le Monde* du 14 août) n'ont pu être menées complètement à bien. Elles se sont limitées de 15 à 20 millions de francs, car, nous a dit M. Michel Astorg, le nouveau directeur général délégué, *« il a été impossible de résoudre en si peu de temps certains problèmes structurels, en particulier pour la production ».*

D'autre part, on reconnaît que des *« dérapages ont eu lieu dans tous les secteurs »*, y compris le fait d'avoir *« mal prévu »* l'importance des frais financiers qu'impliquait le découvert bancaire dû aux difficultés de trésorerie de la chaîne. Ces dépenses supplémentaires, précise-t-on à TF1, se sont ajoutées aux charges déjà lourdes de la chaîne et ont pesé d'autant plus que les recettes budgétaires réelles ont été inférieures à celles prévues par la loi de finance. Au total, un peu plus de *55 millions de francs de manque à gagner*, dont 44 millions de francs sont imputables à une surestimation des rentrées de la redevance.

La politique de production de la chaîne, en quête d'un surcroît d'audience, la création de la tranche du matin en week-end, la diffusion d'une *émission propre entre 19 h 15* et 19 h 40 (à la place des informations régionales), ont aussi pesé dans le budget.

La direction de la première chaîne rappelle aussi que TF1 a des charges plus importantes qu'Antenne 2. On les évalue à *100 millions de francs pour 1985.* D'une part, en raison des surplus (46 millions de francs) de commandes obligatoires à la Société française de production auxquelles est astreinte la première chaîne ; d'autre part, à cause d'un effectif de personnel plus important (une centaine d'emplois en plus qu'à Antenne 2) ; enfin, en raison de l'existence de dix-sept équipes internes à faire tourner. Ces charges supplémentaires ont toujours existé depuis l'éclatement de l'ORTF en 1974, mais elles se font particulièrement sentir depuis 1983. D'autant que la première chaîne, contrairement à l'A2, n'avait pas jusqu'à cette date de tradition d'économies budgétaires.

> *Confrontée à une perte d'exploitation et à un déficit de trésorerie importants, la première chaîne serre les écrous. M. Bourges se donne trois ans pour rétablir l'équilibre. Mais la grille des programmes va devoir être revue.*

« Comme dans le privé »

Dans son plan de redressement, TF1 s'est d'abord fixé de tenir pour 1986 un budget au-dessous de 2,5 milliards de francs (soit à peu près le même que celui que la chaîne aura effectivement réalisé cette année). Cela implique des économies. Celles-ci portent sur trois grands secteurs. Celui du personnel, d'abord, mais aucun licenciement n'est envisagé, nous a affirmé M. Bourges ; en revanche, les recrutements seront réduits (chez les « permanents », un pour deux départs) ou considérablement freinés. Plus question, d'autre part, pour les unités de programmes de dépasser les dotations qui leur seront accordées. *« Nous suivrons cette question avec une extrême rigueur »*, nous a déclaré M. Pascal Josèphe, directeur du cabinet du PDG. Enfin, il est prévu de réduire de près de 6 % le budget du secteur dit « programme-information-technique ». Cela correspond à une réduction des programmes d'environ quatre heures par semaine (quatre-vingt-douze heures et non plus quatre-vingt-seize heures). Pour y parvenir, il a été décidé de retarder l'ouverture d'antenne d'une demi-heure en matinée et d'avancer d'une heure un quart l'heure de fermeture le vendredi soir. « Tapage nocturne », dont le coût en année pleine représente 7 millions de francs, va donc disparaître.

On va aussi produire moins cher, en espérant que la qualité n'en souffrira pas. Une première analyse a permis de constater que 100 millions de francs d'économies pouvaient être réalisés (ne serait-ce que sur le *plan de l'organisation*) sans que l'on touche, affirme-t-on à TF1, à la structure même de la grille. Une réduction des coûts de 50 millions de francs supplémentaires est aussi prévue par la suppression de certaines émissions dans l'après-midi ou la modification dans leur rythme de diffusion. Le secteur « variétés » va lui aussi être touché, tandis que les productions de fiction sont maintenues simplement au même niveau. En revanche, le volume des émissions de théâtre, de jeunesse et de musique va sans doute augmenter. Les productions commandées à l'extérieur seront en outre moins nombreuses, la volonté étant de les « rapatrier » vers les équipes internes. Quant aux achats de films et de séries, ils seront substantiellement réduits.

L'ensemble de ces mesures va impliquer des changements de comportement. M. Michel Astorg les résume ainsi : *« On va désormais avoir à défendre le secteur public avec la mentalité de ceux qui travaillent dans le secteur privé. »*

ANITA RIND.

« Piranha », le journal qui voudrait dévorer « Je bouquine »

Y aurait-il du rififi dans la presse des jeunes ? Le numéro un du mensuel *Piranha*, journal lancé par les éditions Gallimard *et* l'hebdomadaire *Télérama*, du groupe de presse catholique La vie, vient de paraître début décembre. Son principe ? Chacun des titres de Folio Junior, la collection romanesque des éditions Gallimard destinée aux jeunes de dix à quinze ans, se vend en moyenne à 50 000 exemplaires. Et les jeux de rôle vendus sous le label Gallimard sont diffusés au rythme de 70 000 exemplaires chacun.

Piranha a donc adapté cette (bonne) recette : outre un dossier consacré aux journalistes, une revue de presse mêlant textes et bandes dessinées, des chroniques et des rendez-vous, son numéro 1 propose un grand jeu de rôle superbement illustré (« La pierre de sang ») et un roman complet avec dessins à la clef (« La troisième guerre mondiale n'aura pas lieu » de Gérard Carré). *Piranha* a été tiré à 40 000 exemplaires et est vendu 30 F, uniquement sur abonnement et dans les librairies Gallimard. Sa diffusion espérée est de l'ordre de *30 000 exemplaires.*

Mais *Piranha* a déjà un concurrent : *Je bouquine*, mensuel lancé en mars 1984 par un autre groupe catholique, Bayard-Presse, *est vendu* en kiosque et sur abonnement au prix de 32 F. Son tirage est actuellement de 70 000 exemplaires, et sa diffusion moyenne de 53 000.

Les deux journaux ont une pagination voisine (128 et 120 pages), ils utilisent tous deux la couleur et s'adressent à la même clientèle, avec des formules voisines. Les promoteurs de *Piranha* espèrent « mordre » sur le lectorat de *Je bouquine.* Du côté de celui-ci, on juge le lancement d'un concurrent *« sain et intéressant »*. Mais l'allusion du sous-titre de *Piranha* — *« le journal qui vous dévore »*, est parfaitement et sereinement comprise.

Clin d'œil du destin : il y a cinq ans, un projet de mensuel destiné à cette tranche d'âge et fondé aussi sur la volonté de donner envie de lire aux jeunes avait été concocté par les éditions Gallimard et le groupe Bayard-Presse. Le journal, qui devait s'appeler *Plume*, n'a jamais vu le jour. Les alliés d'hier sont devenus les concurrents d'aujourd'hui.

YVE-MARIE LABÉ.

DESSINE-MOI UN MOUTON... DE SYNTHÈSE

Il n'a rien du petit prince. Ahmed, douze ans, a les cheveux crépus et les yeux d'un noir d'encre. Assis devant l'un des nombreux écrans qui ont fait leur apparition au Centre d'action culturelle de Saint-Quentin-en-Yvelines à la mi-novembre, lors de Créatique 85 (1), il hésite, son pinceau électronique à la main. Pourtant, les dessins assistés par ordinateur n'ont plus de secrets pour lui. Tous les soirs, après la classe, Ahmed vient à la Maison pour tous, lieu de diffusion et de création culturelle de cette ville nouvelle plus jeune que lui puisqu'elle n'a que dix ans.

Il hésite, à court d'inspiration. Il est intimidé à l'idée de participer au concours qui récompensera le meilleur dessin, en noir et blanc ou en couleur. *« Dessine-moi un mouton »*, lui souffle un concurrent, qui a des lettres. Il s'exécute avec enthousiasme. Il a beau habiter un HLM, un mouton, il sait ce que c'est puisqu'il *en voit à la fin de chaque ramadan !*

Pour ces enfants des banlieues, qui se pressent tous les soirs au Forum de l'image — non pour chahuter, fumer ou draguer comme d'habitude, mais pour admirer les dernières trouvailles de l'informatique sous toutes ses formes (images de synthèse, traitement d'images, vidéo et nouvelles images), — les merveilles de la « créatique » ne représentent même pas l'avenir. C'est déjà leur univers. Ils tapotent sur un clavier et manient une palette graphique assistée par ordinateur comme leurs parents griffonnaient avec des crayons de couleur.

ALAIN WOODROW.

(1) Du 16 au 24 novembre, le Centre d'action culturelle de Saint-Quentin-en-Yvelines a présenté sous le titre de Créatique 85, un Forum de l'image, comprenant des stages de sensibilisation et de formation sur vidéodisque et de dessins animés, une soirée sur les projets de la ville en matière de vidéo-communication, une journée séminaire sur les nouvelles images *« de la photographie à l'ordinateur »* et une Nuit synthétique présentant les plus récentes images de synthèse réalisées en Europe, aux États-Unis et au Japon.

● *La CLT et le satellite luxembourgeois.* — M. Jacques Santer, président du gouvernement du Luxembourg, a, devant la Chambre des députés du Grand-Duché, mercredi 4 décembre, lancé un *« appel très ferme »* à la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) pour *« qu'elle ne se fie pas avec une confiance aveugle et peut-être excessive à des solutions dont la réalisation lui échappe et nous échappe »*. Le chef du gouvernement, évoquant le futur satellite de télévision GDL, a ajouté : *« Je demande à la CLT de considérer désormais dans sa stratégie pour l'accès à l'ère de la télévision par satellite le projet luxembourgeois comme une possibilité. »*

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 5 décembre à 0 heure et le vendredi 6 décembre à 24 heures.

Au cours des prochaines quatre-huit heures, la France va passer sous l'influence d'un flux perturbé océanique d'ouest. Des perturbations successives traverseront rapidement le pays d'ouest en est.

Vendredi matin, temps très nuageux et pluvieux sur toute une moitié sud-est, depuis la Corse, le Roussillon et la Provence jusqu'au Massif Central, aux Alpes et au Nord-Est. Sur la Côte d'Azur, le vent de secteur sud-est soufflera assez fort.

A l'arrière, temps variable avec des éclaircies, excepté sur la Bretagne et la Normandie où le ciel se couvrira et deviendra pluvieux dès le matin. Quelques averses se produiront près des frontières belges. Le vent de secteur sud-ouest sera modéré à assez fort sur les côtes bretonnes.

Dans la journée, la première zone de pluies progressera vers le Sud-Est, ne touchant plus le soir que les Alpes, la Côte d'Azur et la Corse. Les précipitations pourront prendre un caractère orageux en Corse.

A l'arrière, des éclaircies apparaîtront sur le golfe du Lion, le Massif Central et le Nord-Est. Mais la deuxième zone de pluies gagnera rapidement les Pays de Loire, le Centre et le Nord. A l'arrière, des éclaircies se formeront sur la Bretagne. Les températures avoisineront 10 à 12 degrés sur les côtes atlantiques, 7 à 9 degrés du Sud-Ouest au Centre et au Nord-Est, 10 à 11 degrés dans le Centre-Est, 11 à 13 degrés en Méditerranée. Les températures maximales resteront douces pour la saison : 12 à 14 degrés sur le Nord-Ouest, 10 à 13 degrés sur le Centre, le Nord et le Nord-Est, 14 à 17 degrés sur le Sud-Ouest, 13 à 15 degrés en Méditerranée.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 4 décembre, le second le minimum de la nuit du 4 décembre au 5 décembre) : Ajaccio, 17 et 5 degrés ; Biarritz, 23 et 18 ; Bordeaux, 18 et 11 ; Bréhat, 13 et 11 ; Brest, 13 et 11 ; Cannes, 13 et 8 ; Cherbourg, 12 et 10 ; Clermont-Ferrand, 16 et 11 ; Dijon, 14 et 7 ; Dinard, 13 et 12 ; Embrun, 16 et −1 ; Grenoble-St-M.-H., 9 et −1 ; Grenoble-St-Geoirs, 9 et 8 ; La Rochelle, 17 et 12 ; Lille, 13 et 10 ; Limoges, 17 et 11 ; Lorient, 13 et 12 ; Lyon, 14 et 11 ; Marseille-Marignane, 16 et 12 ; Menton, 13 et 8 ; Nancy, 15 et 10 ; Nantes, 15 et 13 ; Nice-aéroport, 13 et 8 ; Nice-Ville, 13 (max.) ; Paris-Montsouris, 11 et 11 ; Paris-Orly, 14 et 9 ; Pau, 27 et 8 ; Perpignan, 16 et 7 ; Rennes, 13 et 12 ; Rouen, 13 et 10 ; Saint-Etienne, 16 et 10 ; Strasbourg, 13 et 5 ; Toulouse, 15 et 13 ; Tours, 16 et 11.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 22 et 15 ; Genève, 12 et 4 ; Lisbonne, 20 et 13 ; Londres, 13 et 11 ; Madrid, 17 et 3 ; Rome, 15 et 11 ; Stockholm, 4 et −2.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 28/06/85)

Le numéro **618792** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille : 018792, 118792, 218792, 318792, 418792, 518792, 718792, 818792 gagnent 58 000,00 F

Les numéros approchants aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
608792	610792	618092	618702	618790	
628792	611792	618192	618712	618791	
638792	612792	618292	618722	618793	
648792	613792	618392	618732	618794	
658792	614792	618492	618742	618795	10 000,00 F
668792	615792	618592	618752	618796	
678792	616792	618692	618762	618797	
688792	617792	618892	618772	618798	
698792	619792	618992	618782	618799	

Tous les billets se terminant par		gagnent
8792		5 000,00 F
792		1 000,00 F
92		200,00 F
2		100,00 F

TACOTAC 85 — TIRAGE DU MERCREDI 4 DÉCEMBRE 1985 — 101

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES F.
1	1	100
	71	300
	651	600
	721	600
	991	600
2	122	500
	482	500
	842	500
	3 932	2 000
	8 592	2 000
	35 162	10 000
3	293	500
	763	500
	783	500
	0 383	2 000
	47 113	10 000
	86 773	10 000
4	154	500
	71 234	10 000
	072 294	1 000 000
5	45	200
	105	500
	885	500
	84 615	10 000
6	498	500
	0 196	2 000
	40 016	10 000
	74 416	10 000
	324 006	4 000 000
7	7	100
	97	500
	197	1 000
	637	600
	41 517	10 100
8	68	200
	548	500
	848	500
	3 748	2 000
	4 838	2 000
	6 058	2 000
	41 748	10 000
9	7 299	2 000
0	310	500
	480	500
	700	500
	2 610	2 000
	7 940	2 000
	78 560	10 000

LOTO N° 49 — TIRAGE DU MERCREDI 4 DÉCEMBRE 1985

8 14 18 19 25 45 — 48 NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 11 ET DU SAMEDI 14 DÉCEMBRE 1985 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

85 — TRANCHE DE PIERRE RONSARD — TIRAGE DU MERCREDI 4 DÉCEMBRE 1985 — 100

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 5 décembre :

DEUX LOIS

● Relative à la gestion, la valorisation et la protection de la forêt.

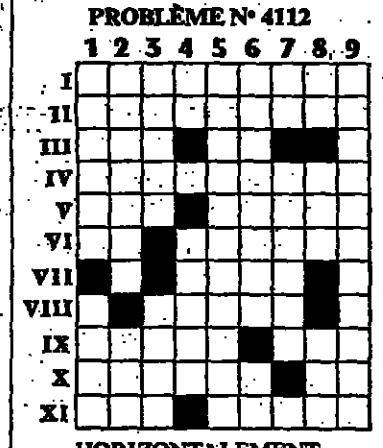
● Portant amélioration des retraites des rapatriés.

UN ARRÊTÉ

● Complétant la liste des diplômes admis en équivalence entre la République fédérale d'Allemagne et la République française dans le domaine de la formation professionnelle.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4112



HORIZONTALEMENT

I. Ne pique pas quand il prend la mouche. – II. Ecole d'enfants de troupe. – III. Pièce d'un engin de campagne. Dans le vent. – IV. Sa présence s'avère nécessaire dans les cas d'absence. – V. Unité du chapelet des Saintes. Passer à l'action dans le maquis. – VI. Personnel. Elle est solidaire des impulsions du cœur. – VII. Veuve d'un monarque cinq fois veuf. – VIII. Visée par un jaloux à travers la jalousie. – IX. Bleu passé. Neuf, il a valeur de symbole. – X. Précieuses dans une coquille ou lamentables coquilles. Brin d'humour. – XI. Occasion de « foncer », mais pas dans le brouillard. Veuves ardentes.

VERTICALEMENT

1. La reine et ses suivantes. Œuvre de racine ou de la bruyère. – 2. Mis à la porte, mais jamais par le maître de maison. Au stade comme au studio. – 3. Acte interdit en classe, mais autorisé à l'étude. Précède le Néant chez Sartre. – 4. Voie d'eau non navigable. Chance donnée au jugé. – 5. Parmi eux, celui de Paris à Jérusalem est le plus littérairement connu. – 6. Titre au porteur d'un portefeuille. Possessif. – 7. Préposition. Elèves au cube. – 8. Le cœur pour le poumon. Adverbe répétitif. Agrément émanant d'un point de vue. – 9. Même à Caen, ils ne peuvent se satisfaire d'une réponse de Normand.

Solution du problème n° 4111

Horizontalement

I. Misérable. – II. Aran. Maux. – III. Naufragé. – IV. Pietà. – V. Thon. Egal. – VI. Eau. Gué. – VII. Nids. Au. – VIII. Terme. Ans. – IX. Ornai. – X. Onguiés. – XI. Nie. Egéen.

Verticalement

1. Manutention. – 2. I.R.A. Haie. Ni. – 3. Saupoudrage. – 4. Enfin. S.M. – 5. Ré. Eole. – 6. Amateur. Reg. – 7. Bagage. Anse. – 8. Lue. Ana. – 9. Ex. Allusion.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 6 DÉCEMBRE

« Les collections XVIIIe français et Renaissance italienne au musée Jacquemart-André », 14 h 30, 158, bd Haussmann (Paris et son histoire).

« L'hôtel de Talleyrand », membres association culturelle, sur inscriptions (Approche de l'art).

« *Versailles : l'hôtel de Mme du Barry* », 14 h 30, 21, avenue de Paris ; 10 h 30, « l'Orangerie » ; 14 h 30, « musée Guimet : collections chinoises » (Clio, les amis de l'histoire) tél. : 47-34-36-63.

« Exposition Raynolds », 11 h 15, entrée exposition Grand Palais.

« L'Histoire : la médecine d'Ambroise Paré, médecin de Charles IX, Charcot, Dupuytren ; instruments de l'Antiquité à Louis XV », 15 heures, 12, rue de l'École-de-Médecine (I. Hauller).

« Salons décor Napoléon III, hôtel particulier », 14 h 30, 56, boulevard Malesherbes (C.-A. Messer).

« L'Opéra », 14 heures, hall.

« Les maisons du cloître Notre-Dame », 14 h 30, portail central Notre-Dame.

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul.

« *Hôtels de l'île Saint-Louis* », 14 h 30, métro Pont-Marie.

« Le Marais : de l'auberge de l'Aigle d'or aux hôtels de Soubise et des Ambassadeurs de Hollande », 15 heures, place Hôtel-de-Ville, devant la poste (P.-Y. Jaslet).

CONFÉRENCES

Hôtel Concorde-Saint-Lazare, salon Provence, troisième étage, 108, rue Saint-Lazare, 20 heures : « Le christianisme primitif, Nag Hammadi ».

Forum Saint-Eloi, sous-sol de l'église Saint-Eloi, 19 h 30 : « Le sexologue ou le psychanaliste » (G. Tordjman).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « La magie de la prière ».

Salle Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, 14 h 30 : « Pergame et l'autel de Zeus » (Mme Odette Boucher).

26, rue Bergère, 19 h 30 : « Preuves de l'origine psychosomatique des cancers » (Dr Michel Moirod).

Institut musulman, place du Puits-de-l'Ermite, 18 heures : « L'islam au XXe siècle » (R. Garaudy).

5, rue Saint-Blaise, 18 heures : « Panorama des civilisations du Mexique ancien ».

Maison de l'Europe de Paris, 35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Athènes, école de l'Europe », par le professeur Claude Pouloux, de l'Académie des inscriptions et belles lettres, sous la présidence de Mme Hélène Ahrweiler, recteur de l'Académie.

VENTES

Chez Christie's, à Monaco

Christie's, la deuxième entreprise mondiale de ventes aux enchères, inaugure son implantation à Monaco, place forte du marché de l'art, par une série de ventes spectaculaires à l'Hôtel Loews. En ouverture, le 6 décembre, la dispersion de la collection de Sir Charles Clore, qui comporte des meubles et objets d'art français du plus haut niveau.

Né à Londres en 1904, ce fils d'un tailleur d'origine russe a fait fortune dans les textiles et les chaussures. Il possédait plus d'un millier de magasins. Marié pendant la guerre à une héroïne française de la Résistance, il avait été anobli en 1971.

Quelques semaines avant sa mort en 1979, il avait enrichi sa collection de meubles français classiques par l'acquisition des plus belles pièces vendues par Daniel Wildenstein au financier saoudien Akram Ojjeh, meubles d'abord destinés à l'ex-paquebot *France*, puis remis en vente à Monaco.

Il sera intéressant de comparer les prix de ces mêmes meubles proposés à Monaco. La commode Louis XVI signée J.-F. Leleu, vendue 4,2 millions de francs en 1979 est aujourd'hui estimée 9 millions de francs. On s'attend également à un doublement des enchères pour une paire d'encoignures de Latz vendues 2,6 millions à la vente Akram Ojjeh. Une commode de Martin Carlin, une paire de commodes attribuées à André-Charles Boulle, un cabinet de BVRB (Bernard Van Riesenberg) qui s'étaient vendus 1,5 million, 2 millions et 2,8 millions de francs il y a six ans, doubleront certainement les prix payés par Sir Charles Clore. Mais la hausse du dollar, même s'il est en léger retrait, relativise l'apparente plus-value en francs de ces meubles exceptionnels. D'autres ventes également prestigieuses de meubles et d'objets d'art, puis d'art nouveau et d'art déco, auront lieu, dans la foulée de la vente Clore les 7 et 8 décembre, toujours à l'Hôtel Loews.

GERSAINT.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Tribunal de grande instance de Bonneville - Jugement du 27 juillet 1984 définitif

Demanderesse :
Société SEB, S.A. dont le siège social est à Selongey (21).
Défendeurs :
1) La société de droit espagnol Radar S Coop., Articulos de menaje para el hogar, dont les bureaux sont Carretera Aranzazu 25, P.O. box 30, à Onate (Guipuzcoa) Espagne ;
2) Me Terrier Michel, syndic, demeurant 6, rue de l'Annexion, à Annecy (Haute-Savoie), syndic de la liquidation des biens de la société Représentation Générale B.G., Taninges (Haute-Savoie).

Par exploit en date du 8 juin 1982, la société SEB a assigné Représentation générale B.G. et la société de droit espagnol Radar S. Coop afin de voir dire que ces deux sociétés sont coauteurs d'actes de contrefaçon des modèles déposés n°s 118 408, 811 738, 811 736, 811 737, dont elle est titulaire tant en application dans les articles 10 et suivants de la loi du 14 juillet 1909 que des articles 70 et suivants de la loi du 11 mars 1957 et que ces actes constituaient également des actes de concurrence déloyale ;

Le tribunal :

1) Fait interdiction à la société Radar, et ce sous astreinte définitive non comminatoire de 300 francs (trois cents francs) par infraction constatée, d'introduire en France, de fabriquer ou de faire fabriquer en France, ou de commercialiser des autocuiseurs ou leurs accessoires reproduisant les caractéristiques des modèles déposés de la société SEB ;

2) Ordonne la confiscation en vue de leur destruction en présence d'un huissier, et ce aux frais de la société Radar, de tous les articles détenus en France par les sociétés défenderesses et constituant la contrefaçon des modèles déposés par la société SEB ;

3) Condamne la société Radar S. Coop à payer à la société SEB une indemnité provisionnelle de 200 000 francs (deux cent mille francs français) ;

4) Ordonne l'insertion de la présente décision dans cinq publications, aux frais de la société Radar et au choix de la société SEB ;

5) Condamne la société Radar S. Coop à payer à la société SEB la somme de 5 000 francs (cinq mille francs) en application de l'article 700 du Nouveau Code de Procédure Civile.

Ordonne l'exécution provisoire de la présente décision.
Condamne la société Radar S. Coop aux entiers dépens.
Pour extrait certifié conforme. Me Geoffroy GAULTIER, avocat à la Cour.

économie

REPÈRES

Dollar : stable à 7,6850 F

Mardi 5 décembre, le dollar est resté stable sur les marchés des changes, après son repli de la veille, s'établissant à 7,6850 F environ sur la place de Paris et à 2,52 DM sur celle de Francfort. A Tokyo, en revanche, sa reprise a tourné court à 203 yens, contre 205 yens mardi. Au sein du SME, le franc n'a pas varié vis-à-vis du deutschemark, dont le cours se maintient à 3,05 F.

Chômage : record en RFA

Le nombre des chômeurs a atteint 2,21 millions en données brutes, soit 8,9 % de la population active en novembre, un record absolu pour la RFA. En données corrigées des variations saisonnières, la tendance est également à la hausse, pour la première fois depuis juin dernier, le pays comptant 2,29 millions de demandeurs d'emplois. Ces chiffres décevants reflètent essentiellement la contraction provisoire du marché du travail due aux mauvaises conditions météorologiques. Le froid a, une fois de plus, touché la construction. Mais le gouvernement et les instituts de conjoncture prévoient une amélioration de la situation pour 1986. Après avoir enregistré un chômage moyen supérieur à 2,3 millions de personnes en 1985, la RFA devrait ainsi voir le nombre de ses demandeurs d'emplois diminuer l'an prochain de 80 000, selon le conseil des experts économiques du gouvernement, de 150 000, selon l'Institut de Hambourg HWWA, en dépit de l'arrivée de quelque 250 000 personnes sur le marché du travail.

Champagne : hausse des prix de 7 % à 10 %

Le prix des champagnes augmentera de 7 % à 10 % au moment des fêtes de fin d'année, indique le Comité interprofessionnel du vin de Champagne. Cette hausse portera surtout sur les petites marques et situera le prix de la bouteille vendue au consommateur entre 45 F et 100 F. Cette année, malgré des gelées qui ont fait perdre l'équivalent de 2 000 hectares, se présente bien : 150 millions de bouteilles produites par 14 600 vignerons et 110 maisons. Le chiffre d'affaires de l'année, évalué à 10 milliards de francs, progresse de 15 %. Les exportations représentent 4,5 milliards (+ 25 %) et 72 millions de bouteilles (+ 14 %). Les ventes sur le marché français, 123 millions de bouteilles, sont en légère baisse de 1,6 %. Les stocks, enfin, sont estimés à 667 millions de bouteilles.

Endettement extérieur : 59,7 milliards de dollars pour la France

L'endettement extérieur de la France atteignait, au 30 septembre dernier, 59,7 milliards de dollars, contre 57,2 milliards au 30 juin. Le ministère de l'économie et des finances publiera, désormais, les chiffres de la dette extérieure du pays à un rythme trimestriel et non plus semestriel, *« pour améliorer l'information du public sur la situation économique et financière du pays »*. Compte tenu de la baisse du dollar, dont le cours moyen est revenu à 8,17 F en septembre, contre 9,30 F en juin, l'endettement brut de la France était revenu, fin septembre, à 488 milliards de francs, contre 532 milliards de francs trois mois auparavant. Les créances de la France sur l'étranger atteignant 306 milliards de francs fin septembre, l'endettement net est revenu de 228 milliards fin juin à 182 milliards de francs.

Salaires : ralentissement du rythme d'augmentation

Selon une enquête du ministère du travail, le gain horaire ouvrier (rapport de la masse totale des salaires versés aux ouvriers au nombre total d'heures rémunérées dans le mois) a augmenté de 6,3 % d'avril 1984 à avril 1985 (contre 8,5 % d'avril 1983 à avril 1984). Sur six mois, d'octobre 1984 à avril 1985, l'augmentation a été de 2,1 % (contre 3,3 % d'octobre 1983 à avril 1984). Quant au gain mensuel, tenant compte de la durée du travail, il a augmenté d'avril 1984 à avril 1985 de 6,1 % pour les ouvriers, de 6,3 % pour les employés, de 5,9 % pour les agents de maîtrise, les techniciens et les dessinateurs, et de 6,1 % pour les cadres. Le ralentissement est sensible par rapport à la période précédente — avril 1983 à avril 1984, — où on avait obtenu respectivement pour ces catégories : + 7,9 %, + 8,3 %, + 6,9 % et + 7,8 %.

LA LIBÉRATION DES IMPORTATIONS DE PRODUITS PÉTROLIERS

Un mauvais coup pour les raffineurs français

M. Bérégovoy a finalement gagné. En janvier dernier, lors de la libération des prix des carburants, le ministre des finances s'était engagé en public à *« casser le monopole de la loi de 1928 »* (1). C'est fait : à compter d'aujourd'hui et jusqu'au 31 décembre 1986, les distributeurs indépendants (grossistes, grandes surfaces, etc.) pourront importer librement des produits pétroliers sans aucune limite de volume ni de provenance. Le gouvernement a en effet annoncé, le mercredi 4 décembre au soir, qu'il suspendait d'ici à la fin de l'an prochain l'application du décret d'application de la loi de 1928 obligeant les indépendants titulaires d'autorisations spéciales d'importation — dites « A 3 », — à s'approvisionner pour au moins 80 % auprès de raffineurs français et européens.

Prix de cette liberté nouvelle et conséquence immédiate de cette décision : les grandes surfaces Leclerc et Carrefour ont aussitôt annoncé une baisse de 10 centimes sur le tarif du super. Ce qui devrait entraîner, la concurrence aidant, une nouvelle diminution générale des prix des carburants et permettre au ministère des finances d'engranger pour décembre un bon indice des prix, indispensable pour tenir les engagements annuels d'une inflation inférieure à 5 %.

Conséquence non moins évidente, mais à plus long terme celle-là : des difficultés accrues pour l'industrie française du raffinage, déjà largement surcapacitaire et qui a accumulé depuis quatre ans des pertes dépassant 35 milliards de francs. *« C'est un message lancé aux pays producteurs, qui vont venir en masse vendre leurs produits en France. On privilégie l'indice du mois de décembre sans se soucier de l'avenir de l'industrie du raffinage »*, estime M. Armand Guilbaud, président de la CFR, du groupe Total.

Il aura fallu au ministre des finances beaucoup de persévérance, voire d'obstination, pour obtenir finalement gain de cause. Les objections à la levée des contrôles sur les importations de produits pétroliers sont, en effet, nombreuses. A plusieurs reprises, depuis janvier, le ministère des finances avait été battu lors des arbitrages interministériels. Ainsi, M. Martin Malvy, secrétaire d'Etat à l'énergie, avait-il, en mai, assuré la profession pétrolière que le régime particulier accordé au raffinage par la loi de 1928 et son caractère réglementaire spécifique seraient maintenus *« pour une période encore longue »*. Il avait rappelé le caractère stratégique du raffinage, dont dépend la sécurité d'approvisionnement du pays, et estimé que, de 1981 à 1984, la facture pétrolière du pays aurait été alourdie de 13 milliards de francs, soit 10 %, si la France n'avait pas eu d'industrie de raffinage. En août, le décret précisant les modalités de renouvellement des licences d'importation triannuelle A 3, arrivant à échéance en juin 1986, avait été publié sans changement et prévoyait toujours l'obligation de garantir 80 % des approvisionnements par des contrats à moyen terme avec des raffineurs européens.

Une mesure temporaire

Les adversaires de la libération des importations ne manquent pas d'arguments : d'abord la nécessité de préserver l'industrie française et européenne du raffinage contre la concurrence sauvage des nouvelles raffineries installées notamment dans le Golfe (Koweït, Arabie saoudite), et qui bénéficient de conditions d'accès au brut exceptionnelles. La mesure *« temporaire »* adoptée aujourd'hui risque, en effet, de s'avérer irréversible, car il sera très difficile de revenir en arrière, ne serait-ce que vis-à-vis des autorités communautaires, qui avaient jusqu'ici toléré la réglementation française, sans perdre espoir de la voir évoluer. De plus, cette libération est discriminatoire vis-à-vis des compagnies, qui sont, elles, toujours tenues de raffiner en France ou en Europe 90 % de ce qu'elles vendent sur le marché.

En outre, cette mesure, devrait paradoxalement s'avérer inefficace dans le domaine des prix. Les tarifs pratiqués par les compagnies françaises sont alignés sur les cours européens, et, à moins d'un dumping de la part des raffineurs du Golfe, cette libération ne devrait pas modifier fondamentalement — du moins à court terme — les prix d'achat des indépendants. Passé l'effet d'annonce psychologique de décembre, mois au cours duquel les grandes surfaces ont de toute façon l'habitude de pratiquer des prix d'appel, l'impact réel de cette décision sur les prix devrait donc être minime. *« C'est une mesure psychologique, qui semble destinée à donner une leçon aux compagnies, mais elle sera comprise comme un appel à l'importation par les pays producteurs »*, estime M. Chapon, président d'Elf-France. La libération annoncée parallèlement des prix du fuel domestique ne console pas les raffineurs, qui restent *« méfiants »* vis-à-vis des modalités d'application. *« Je trouverais bouffon qu'on ouvre la vanne des importations et qu'on maintienne en même temps une formule de prix pour le fuel qui a pour conséquence de maintenir les tarifs français en dessous des tarifs d'importation*, ajoute M. Guilbaud, *mais les services du ministère des finances sont insensibles à toute démonstration. C'est un dogme de foi contre les compagnies, il est inutile d'essayer de les convaincre »*. Le moins qu'on puisse dire est que, après cette mesure, la guerre est déclarée entre le gouvernement et les compagnies pétrolières.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) La loi de 1928 régit avec ses décrets d'application le système d'importation, de production et de distribution des produits pétroliers en France. Elle a comme objectif prioritaire le maintien de la sécurité des approvisionnements et d'une industrie nationale du raffinage.

LES PROJETS DU RPR POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE

« Il faut réformer mais non bouleverser »

Le RPR a mis au point son programme en matière de protection sociale. Une première brochure concernant les retraites et la santé a été présentée par M. Alain Juppé, secrétaire national au redressement économique, et par le Dr Michèle Barzach, déléguée nationale aux relations sociales du mouvement de M. Chirac. *« La vraie menace*, a déclaré M. Juppé, *est la gestion socialiste de l'économie qui a poussé le gouvernement à des artifices de trésorerie. Notre but est de sauvegarder la sécurité sociale en la faisant évoluer. Nous sommes hostiles à une organisation qui aboutirait à une sécurité sociale pour les riches et une autre pour les pauvres. Il faut réformer mais non bouleverser. »*

A propos des retraites, M. Juppé a tout d'abord affirmé que *« le risque de déséquilibre financier est proche et considérable »*. Il a énoncé trois principes : *« Nous ne reviendrons pas sur la retraite à soixante ans*, a-t-il précisé. *Celle-ci demeurera une simple possibilité et non une quasi-obligation. Nous élaborerons un système de retraite progressive qui s'améliorera au-delà de soixante ans avec des incitations fiscales pour ceux qui veulent continuer à travailler. Nous introduirons, à côté du système de retraite par répartition, des mécanismes de retraite par capitalisation pour ceux qui souhaitent se constituer un patrimoine. Ce sera donc un système accessoire, complémentaire et progressif. »*

M. Juppé a promis que la tutelle de l'administration sur les caisses d'assurance-maladie serait allégée, que l'émulation entre elles serait encouragée et que les conventions entre les caisses et les organismes de soins seraient généralisées. Concernant la gestion hospitalière, il a souhaité une association entre établissements publics et privés afin de remédier à la pénalisation de ces derniers selon le principe *« à devoirs égaux, droits égaux »*.

Il a enfin affirmé l'attachement du RPR à l'exercice de la médecine libérale avec une amélioration de la situation des médecins du secteur conventionné. Mme Barzach a mis en cause le *« tripatouillage »* des comptes de la Sécurité sociale par le gouvernement, qui *« anticipe les recettes et retarde les dépenses permettant de faire apparaître un excédent qui est artificiel »*. Selon elle, le déficit réel varie entre 20 et 40 milliards.

A. P.

« LES ZONES DE LIBERTÉS ÉCONOMIQUES », de M. Alain Madelin

En toute franchise

De notre envoyé spécial

Redon. — Séduit par les expériences (anciennes) de Tanger, Hambourg ou Hongkong ou celles (plus récentes) décidées en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, en Belgique ou à l'île Maurice, M. Alain Madelin, délégué général du Parti républicain, a très sérieusement lancé, le mardi 3 décembre, l'idée de créer une zone franche... à Redon. Entouré de plusieurs chantres de l'économie libérale, notamment MM. Pascal Salin, professeur d'économie à Paris-Dauphine, et Philippe Vasseur, journaliste au *Figaro* et candidat UDF aux élections législatives dans le Pas-de-Calais, le député d'Ille-et-Vilaine a estimé que cette formule-miracle était de nature à attirer les entreprises, à créer des emplois et à résoudre pour partie les difficultés endémiques qui assaillent le bassin de Redon, où le chômage représent 20 % de la population salariée, ce qui constitue un record en Bretagne.

A vrai dire, de quoi parle-t-on ? S'agit-il des véritables zones franches portuaires et douanières, dont Hambourg est l'unique modèle accepté en Europe par les autorités de la CEE, Trieste ayant échoué *dans une démarche analogue* ? Ou alors, plus simplement, de « magasins francs » dans lesquels les formalités douanières et commerciales sont allégées, afin que les marchandises en transit puissent y entrer, en sortir, y séjourner, y recevoir éventuellement une valeur ajoutée, formule dans laquelle se lancent, après le Havre, presque tous les grands ports de l'Hexagone, ainsi que Mulhouse ? Ou bien enfin entend-on par là un schéma d'organisation administrative destiné à offrir aux entreprises des avantages et subventions, occultes ou officiels, somme toute comparables à ceux qui sont prévus dans les pôles de conversion, ces nouveaux axes prioritaires de la politique d'aménagement du territoire ?

En fait, personne ne sait vraiment ce que recouvre cette notion, qui reste encore dans le flou. D'autant que ses protagonistes, qui en parlent depuis longemps et qui ont essayé de la tester autrefois à Brest, hésitent encore entre plusieurs attitudes. Faut-il « forcer » la réglementation nationale au nom de l'efficacité et de l'urgence et, éventuellement, faire fi des contraintes du droit communautaire ? Les autorités locales et les chefs d'entreprise sont-ils prêts à renoncer aux subventions pour les remplacer par davantage de flexibilité et d'allégements bureaucratiques ? Qui doit décider de la localisation de ces zones : le conseil régional, les villes, l'Etat, les autorités européennes ?

Enfin, si l'on multiplie à l'infini ce *genre d'eden fiscal et douanier* — car toutes les régions ont de bonnes raisons d'en réclamer pour elles-mêmes l'instauration, — il vaudrait mieux tout de suite réformer la législation nationale dans son ensemble. Sinon on risque d'introduire des distorsions criantes entraînant une concurrence aiguë entre régions, ce qui serait un comble de la part des thuriféraires de l'économie de marché...

Selon M. Madelin, la chambre de commerce de Rennes et la société Bossard Consultants, la « zone d'entreprises et de libertés économiques (sic) » de Redon constitue *« une réponse sélective pour des régions en crise »*, et un antidote puissant à *« un aménagement du territoire actuellement en période de rendement décroissant »*.

Dans ce paradis de la déduction tous azimuts, où les mots-clés sont défiscalisation, déréglementation et débureaucratisation, tout le monde y gagnerait : les entreprises, avec une exonération de l'impôt sur les bénéfices et des amortissements à 100 % dès la première année ; les investisseurs, qui pourraient déduire de leurs revenus imposables, leur participation au capital des entreprises de la zone ; les salariés eux-mêmes, à qui l'on accorderait des déductions pour frais professionnels et des allégements fiscaux sur les propriétés bâties et la taxe d'habitation. En outre, toute une panoplie de dérogations sociales serait prévue à propos des procédures de licenciement, des contrats à durée déterminée ou des règles de représentation du personnel dans les entreprises.

A Redon, on manque d'emplois, mais certainement pas d'imagination.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

ENTREPRISES

Plessey rejette l'OPA lancée par GEC

Les administrateurs de la société Plessey (construction électronique, matériel de télécommunication) ont rejeté, le mercredi 4 décembre, l'offre publique d'achat de 1,16 milliard de livres (13,3 milliards de francs) lancée par le groupe General Electric Company (GEC), le numéro un de l'électricité et de l'électronique. La compagnie a riposté en offrant de racheter à GEC sa participation au projet « Système X » — des centraux téléphoniques digitaux que Plessey produit et que GEC sous-traite. Selon le *Financial Times* du jeudi 5 décembre, le directeur de Plessey a révélé que l'OPA lancée par la GEC aurait été précipitée par une initiative secrète de Plessey de fusionner les deux affaires de centraux téléphoniques pour améliorer leur compétitivité internationale.

Dans les milieux boursiers, on prévoit que GEC pourrait maintenir son offre en l'adressant directement aux actionnaires. Mais le prix proposé devra sans doute être relevé, des 160 pence annoncés le 3 décembre, à 180 et même 200 pence par action. Elle cotait 174 pence à Londres le 4 décembre.

Toyota s'installe dans le Kentucky

La firme automobile japonaise Toyota a choisi les environs de Georgetown, dans l'Etat du Kentucky, pour construire une usine d'assemblage d'automobiles. Cet investissement de 500 millions de dollars (3,8 milliards de francs) est destiné à produire, à partir de 1989, 200 000 véhicules de taille moyenne chaque année.

Robotique : General Motors s'associe à Fiat

Le constructeur automobile américain General Motors a pris une participation de 20 % dans le capital d'une filiale américaine du groupe italien Fiat, Comau Productivity Systems. Comau, spécialisé dans la robotique, participerait à la modernisation de la division canadienne du constructeur américain.

M. Reagan se sépare du patron de la NASA

Le président Ronald Reagan a relevé de ses fonctions, le 4 décembre, M. James Beggs, administrateur de l'Agence spatiale américaine (NASA), en attendant que soient éclaircies les accusations de malversations financières portées contre lui (*le Monde* du 4 décembre). En annonçant cette décision dans un communiqué, la Maison Blanche a précisé que le président Reagan avait *« accepté à contre-cœur »* de se séparer de M. Beggs, cinquante-neuf ans, *« à la demande »* de celui-ci. M. Beggs a été inculpé, lundi, d'opérations financières frauduleuses à l'égard du Pentagone lorsqu'il était, entre 1978 et 1981, vice-président de l'importante firme d'armements General Dynamics. Il a proclamé son innocence, affirmant qu'il entendait *« se défendre vigoureusement »*.

BTP : Fougerolle prend le contrôle de l'entreprise électrique Forclum

Le groupe de travaux publics Fougerolle vient de racheter 66 % du capital de Forclum, une filiale de la Lyonnaise des eaux spécialisée dans l'entreprise électrique. Cette cession entre dans la stratégie de recentrage de la Lyonnaise des eaux autour des services. Forclum, dont le chiffre d'affaires annuel est de l'ordre de 1,5 milliard de francs, a enregistré 23 millions de pertes en 1983 et a atteint l'équilibre en 1984. Elle prévoit de dégager des bénéfices cette année.

Le Club Méditerranée et Wagons-Lits s'allient contre Pierre et Vacances

Le Club Méditerranée et la Compagnie internationale des wagons-lits (CIWLT) annoncent qu'ils fusionneront, dans une filiale commune, les activités de Maeva (le Club) et de Locarev (CIWLT), sociétés spécialisées dans la location de résidences touristiques. Le Club détiendra 45 % de cette nouvelle société, le reste étant réparti entre les actionnaires de Locarev (CIWLT, Caisse des dépôts, Société d'aménagement de La Plagne). Cet accord concrétise l'entrée du Club dans le capital des Wagons-Lits pour 5,1 % à la fin de l'année 1984. Avec un potentiel de 30 000 lits touristiques, la nouvelle société sera en mesure de concurrencer le numéro un du secteur, Pierre et Vacances (45 000 lits), filiale commune du groupe Brémond et du Crédit agricole.

COMMENT LES INGENIEURS DE MOTOROLA ONT RESOLU UN VIEUX PROBLEME DE MARKETING A L'AIDE D'UNE TECHNOLOGIE NOUVELLE.

Le problème se pose depuis des années.

Chaque pays européen a ses propres exigences techniques en matière de postes émetteurs-récepteurs. C'est pourquoi les fabricants d'électronique ont cherché depuis longtemps à utiliser les avantages de la production de série pour ce type d'appareils.

Il n'était pas facile d'arriver à une solution.

Ce qu'il fallait, c'était fabriquer sur commande des émetteurs-récepteurs adaptés à chaque marché mais les produire en série sur une chaîne – ce qui, a priori, est totalement contradictoire !

Pourtant les ingénieurs de Motorola en Europe ont réalisé un tel exploit.

Et les émetteurs-récepteurs MC micro y sont maintenant produits en série.

Les installations ne sont ni plus ni moins qu'une chaîne de montage qui adapte automatiquement le produit aux diverses normes et exigences des marchés auxquels il est destiné, sans interrompre la production ni même la ralentir.

Presque tous les composants figurant sur les circuits imprimés relativement complexes de ces radios, sont envoyés en production sur une bande continue. Nos automates insèrent chaque heure des milliers de ces dispositifs miniatures dans toutes les configurations requises par des clients différents répartis à travers toute l'Europe, et tout cela avec une précision d'horloger.

Ce procédé permet non seulement de produire des émetteurs-récepteurs sur commande en grande série, mais donne également des appareils d'une excellente qualité tout en faisant des économies substantielles sur les coûts de fabrication.

Un produit peut-il être fabriqué à la fois sur commande et en série ? Pour le poste MC micro de Motorola, la réponse est "oui".

Ces installations et l'émetteur-récepteur MC micro sont une synthèse des nouvelles technologies de Motorola en matière de fabrication et de communication. Ceci n'est qu'un exemple de ce que notre société a réalisé pour servir la clientèle européenne.

En France, les installations de Motorola d'Angers et de Toulouse apportent une contribution importante au développement de l'industrie électronique en plein essor. En plus de ces usines, nous avons 15 agences commerciales au service de notre clientèle française.

Motorola, société internationale de l'électronique, au chiffre d'affaires global de 52,8 milliards de francs est active sur les cinq continents dans le domaine des radiocommunications (parole et données), de l'informatique, des ordinateurs, des semiconducteurs, et dans les composants électroniques pour la défense, l'aérospatiale, l'automobile et le marché industriel. Nos cent mille collaborateurs ont un objectif commun : le service auprès de nos clients.



MOTOROLA Un leader mondial en électronique de pointe.

ÉTRANGER

En Allemagne fédérale

Le groupe Flick va être vendu

De notre correspondant

Bonn. — Rendu célèbre par le plus grand scandale politico-financier de l'après-guerre en RFA, l'empire industriel de la famille Flick va être vendu et transformé en société par actions. L'opération a été confiée par l'actuel propriétaire, Friedrich Karl Flick, à la Deutsche Bank, qui achètera les parts de la nouvelle société pour ensuite les répartir dans le public.

Le groupe Flick est le plus important groupe industriel familial de la RFA. Il avait été créé par le père de l'actuel propriétaire, Friedrich Flick, l'un des rois de la sidérurgie ouest-allemande entre les deux guerres. Condamné par le tribunal de Nuremberg pour avoir fait tourner ses usines pendant la deuxième guerre mondiale avec la main-d'œuvre juive et étrangère que lui fournissaient les nazis, ce financier génial avait néanmoins réussi à reconstituer son empire après guerre à partir de ce qui avait échappé aux confiscations des alliés, notamment des soviétiques.

En 1984, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 10,5 milliards de deutschemarks en RFA et de 20,3 milliards de deutschemarks si l'on compte ses participations à l'étranger. Ses opérations s'étendent de la chimie aux assurances en passant par la papeterie, l'automobile et bien d'autres secteurs. En 1984, il employait 43 350 personnes réparties dans 63 sociétés. Parmi ses fleurons figurent le groupe chimique Dynamit Nobel, les sociétés Buderus (métallurgie) et Feldmühle (papeterie). Le holding possède également une participation de 86 % dans le holding d'assurances de l'industrie allemande, détenteur lui-même de 51 % des parts du groupe d'assurances Gerling, et une participation de 27 % dans le groupe américain Grace, spécialisé lui aussi dans la chimie. A cela viennent s'ajouter les 10 % de parts qu'il lui reste dans Mercedes-Daimler-Benz après la vente de 24 % des parts en 1975.

Les efforts de la firme pour tenter d'éviter de payer des impôts sur cette vente en utilisant les subtilités de la législation ont conduit, dix ans après, à l'ouverture du procès pour corruption de l'ancien chargé d'affaires du groupe, Eberhard von Brauchitsch et des deux anciens ministres de l'économie, Hans Friderichs et Otto Graf Lambsdorff.

La Deutsche Bank a indiqué, mercredi 4 décembre, que la vente du groupe devait permettre, dans l'intention de Karl Friedrich Flick, d'assurer le développement du holding en le rendant indépendant des problèmes de succession.

HENRI DE BRESSON.

L'aide publique au tiers-monde devrait augmenter de 4 % cette année

Plus qu'une célébration de résultats indécis, c'est une tentative de réflexion sur vingt-cinq ans d'aide au tiers-monde qu'ont entreprise, le lundi 2 et le mardi 3 décembre, les dix-huit pays membres du Comité d'aide au développement (CAD). Créé sous l'égide de l'OCDE, ce « forum des donateurs » assure 75 % de l'aide publique mondiale soit 28,7 milliards de dollars en 1984. S'ils disposent d'une place de choix pour dresser le bilan d'un quart de siècle de financements, les membres du CAD n'avaient guère de raisons de s'adonner à l'autosatisfaction.

Le comité a certes pu souligner que ses efforts, conjugués à ceux des pays en développement, ont permis, depuis le début des années 60, de pratiquement doubler le revenu moyen par habitant dans le tiers-monde et d'y porter l'espérience de vie, toujours en moyenne, de quarante à soixante ans. Mais, comme l'a déclaré dès l'ouverture des travaux le secrétaire général de l'OCDE, M. Jean-Claude Paye, il est difficile de « *pouvoir dire : mission accomplie* ». Les fortes tensions dues au fardeau croissant de la dette et à la montée des pressions protectionnistes la détérioration constante de la situation dans les pays de l'Afrique sub-saharienne, la permanence de poches de misère dans le monde entier confirment que le plus difficile reste à faire et confèrent aux pays industrialisés une « *responsabilité accrue* ».

Dans leurs grandes lignes, les thérapeutiques préconisées au sein de l'OCDE comme au CAD sont connues : assurer dans les pays industriels une croissance stable et soutenue, annonciatrice de baisse des taux d'intérêt réels, sur la toile de fond d'une lutte résolue contre le protectionnisme. Qui n'y souscrirait ? Reste à orchestrer une telle politique en dépit des intérêts contradictoires des parties prenantes. Permettre au tiers-monde de retrouver une meilleure expansion ne tient pas de la philanthropie mais de l'intérêt bien compris de chacun. Aujourd'hui, tous les pays industrialisés en sont convaincus sans bien savoir comment dégager en période d'austérité budgétaire généralisée les moyens d'y parvenir.

Les pays du CAD sont loin d'avoir atteint l'objectif qu'ils s'étaient fixé : consacrer 0,7 % de leur produit national brut à l'aide publique. En 1984, ce pourcentage a été limité, en moyenne, à 0,36 %, malgré une augmentation de 4 % en termes réels de leurs soutiens financiers. Tout au moins le président du CAD, M. Rutheford Poats, a-t-il indiqué qu'il comptait sur un maintient de cette progression cette année, permettant de dégager 1 milliard de dollars supplémentaires, dont l'Afrique qui s'enfonce dans la crise devrait bénéficier, en priorité.

F.Cr.

Aux Etats-Unis

Le Sénat propose une aide fédérale pour les banques agricoles

Alors que le Sénat et la Chambre des représentants s'apprêtent à harmoniser les projets de loi concernant l'agriculture (Farm Bill) qu'ils ont adoptés il y a peu, afin de les rendre, si possible, acceptables par le président Reagan, le Sénat a approuvé (par 57 voix contre 34) un nouveau projet de loi visant à empêcher que le Farm Credit System ne soit acculé à la faillite.

Le réseau des trente-sept banques régionales formant le système coopératif de crédit à l'agriculture détient 70 milliards d'engagements, pour un endettement total de l'agriculture américaine évalué, selon les sources, entre 195 milliards et 213 milliards de dollars. Les difficultés des banques sont dues aux faillites enregistrées par les agriculteurs américains, très endettés et dont les emprunts sont hypothéqués sur les actifs. D'après une étude du ministère de l'agriculture des Etats-Unis, la valeur des terres continuera à se dégrader en 1986. L'ensemble du patrimoine foncier et immobilier agricole vaudrait, en 1985, entre 790 et 840 milliards de dollars, contre 856 milliards en décembre 1984.

Le projet de loi du Sénat prévoit l'ouverture d'une ligne de crédits, dont le montant serait laissé à l'appréciation du Trésor. Il rendrait obligatoire la mise en commun des ressources du réseau, forçant les établissements en bonne santé financière à transférer des fonds vers ceux qui en ont besoin. Cette disposition rencontre une forte opposition des quelques banques qui ne connaissent pas de difficultés. Enfin, le texte prévoit de renforcer les pouvoirs de la Farm Credit Administration, agence semi-publique chargée de coordonner le réseau.

Si ce projet était adopté, ce serait la première fois qu'une aide publique serait apportée au système bancaire agricole depuis la dépression des années 30. Le président Reagan, qui tente de s'opposer à toute augmentation des dépenses fédérales dans le secteur agricole (la Maison Blanche s'efforcera, a indiqué le secrétaire à l'agriculture, M. Block, de maintenir à 50 milliards de dollars les crédits à l'agriculture sur trois ans contre 56 et 58 milliards dans les projets de Farm Bill adoptés par chacune des deux chambres), risque d'être embarrassé : dans de nombreux Etats, c'est la santé de l'ensemble de l'économie qui est compromise par la crise bancaire et agricole.

J. G.

● **Veto probable de Reagan contre la loi sur les textiles.** — A Genève, où se réunissait le comité textile du GATT comme à Bruxelles, les partenaires commerciaux des Etats-Unis ont multiplié les appels au président Ronald Reagan pour qu'il oppose son veto à la législation protectionniste votée le mardi 3 décembre par le Congrès (*le Monde* du 5 novembre). « *Bien qu'en ce qui concerne les textiles, la loi exclut la CEE des mesures restrictives, la Communauté est convaincue que l'action des Etats-Unis menacera l'existence de l'accord multifibre* », à moins que le chef de l'exécutif n'y mette bon ordre, a souligné le commissaire européen chargé des relations extérieures, M. Willy de Clercq. A Genève, les délégués américains se sont déclarés confiants. M. Reagan devrait utiliser ses prérogatives et, dans les dix jours suivant le vote des parlementaires, opposer son veto.

● **Baisse de 1,1 % des commandes industrielles aux Etats-Unis.** — Les indices se suivent confirmant la tendance au ralentissement de la croissance américaine. Les commandes industrielles ont baissé de 1,1 % en octobre, leur plus forte contraction depuis juillet dernier, a annoncé, le 4 décembre, le département du commerce. Cette baisse, la troisième des quatre derniers mois, est essentiellement due à la diminution de 26,3 %, en octobre, des commandes militaires.

● **Mme Cresson en Inde pour renforcer le courant des échanges.** — Mme Edith Cresson, ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, est arrivée le jeudi 5 décembre à New-Delhi, où elle devait coprésider la commission mixte franco-indienne avant de s'entretenir avec le ministre indien de l'énergie, M. Vasant Pathe, de rencontrer les membres de la Fédération des chambres de commerce et d'industrie indienne (FICCI) et d'inaugurer, le 8 décembre à Bombay, un colloque sur la machine-outil. Les relations entre Paris et New-Delhi sont à nouveau au beau fixe. Durant le voyage de Mme Cresson s'ouvrira d'ailleurs, le 6 décembre à Paris, la plus grande exposition commerciale indienne organisée en France. Mais les Français, qui trouvent en Inde leur troisième débouché asiatique après le Japon et Singapour, ont encore un long chemin à parcourir avant de permettre aux échanges bilatéraux de mieux refléter l'importance du marché indien. Ces échanges ont atteint 700 millions de dollars en 1984, faisant apparaître un excédent de 180 millions de dollars en faveur de la France.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS





FINANCIE

مكتبة من الاصل

SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU MONDE :

NOTE D'INFORMATION

I. – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPÉRATION

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 22 novembre 1985 a décidé de porter le capital social de 1 500 000 F à 16 500 000 F par l'émission de 30 000 actions nouvelles de 500 F nominal au prix de 500 F par action en se réservant la faculté prévue par l'article 185 de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 modifiée de limiter l'augmentation de capital au montant des souscriptions recueillies à condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins de l'augmentation de capital décidée. Elle a décidé également l'abandon par les actionnaires de leur droit préférentiel de souscription, au profit du public.

Montant de l'émission. – 15 000 000 F représentés par 30 000 actions nouvelles de 500 F nominal qui seront, dès leur création, soumises à toutes les dispositions des statuts. Tout nouvel actionnaire devra être agréé par le conseil d'administration.

Prix d'émission. – Au pair, soit 500 F. Les actions souscrites devront être libérées en totalité à la souscription.

Produit brut de l'émission. – 15 000 000 F.

Estimation du produit net : environ 14 480 000 F, après prélèvement sur le produit brut des charges relatives à l'opération estimées à :

505 000 F environ, au titre de la rémunération des intermédiaires financiers,

15 000 F environ, au titre des frais légaux et administratifs.

Forme des titres. – Conformément à l'article 9 des statuts, les actions nouvelles seront nominatives.

Il est rappelé que depuis le 3 novembre 1984, il n'est plus délivré matériellement de certificats nominatifs. Les actions seront représentées par des inscriptions en comptes au nom de leurs titulaires ; elles devront, en raison des dispositions de l'article 94-II de la loi du 30 décembre 1981 et du décret du 2 mai 1983, être obligatoirement inscrites en comptes tenus par la société et, s'ils le souhaitent, auprès d'un intermédiaire habilité. Ces inscriptions seront réalisées dans le courant du mois de février 1986.

Négociation des titres. – Conformément à l'article 10 des statuts, toute cession d'action doit être agréée par le conseil d'administration (*cf. infra* chapitre II « Renseignements relatifs à la société » – paragraphe « Cessions d'actions »).

Il n'est pas envisagé, dans les conditions actuelles, de solliciter la cotation des actions.

Souscription du public. Délai et lieux de souscription. – L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 22 novembre 1985 ayant décidé la suppression du droit préférentiel de souscription aux 30 000 actions nouvelles, les actions seront offertes directement au public du 2 décembre 1985 au 31 décembre 1985, avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant expiration de ce délai. Conformément aux dispositions statutaires, les souscriptions devront être agréées par le conseil d'administration.

Les bulletins de souscription et les versements correspondants seront reçus sans frais au siège social de la Société des lecteurs du *Monde* ainsi qu'aux guichets des sièges, succursales et agences en France des établissements suivants : Banque nationale de Paris ; Banque Indosuez ; Crédit du Nord.

Les fonds provenant des souscriptions seront déposés aux caisses de la Banque nationale de Paris, 16, boulevard des Italiens, 75009 Paris.

Garantie de bonne fin. – La présente opération a fait l'objet d'une garantie irrévocable de bonne fin par un groupe de banques dirigé par la Banque nationale de Paris, en application des dispositions de l'article 191-1 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales.

Jouissance. – Les actions nouvelles émises porteront jouissance du 22 octobre 1985. Elles seront immédiatement assimilées aux actions anciennes et seront dès leur création soumises à toutes les dispositions des statuts.

Régime fiscal des actions nouvelles applicables à la société émettrice et aux actionnaires personnes physiques. – En l'état actuel de la législation fiscale, le régime suivant est applicable :

– Société émettrice : les sommes effectivement allouées à titre de dividende aux actions nouvelles sont déductibles des bénéfices imposables pendant dix exercices.

Les dividendes alloués aux actions nouvelles détenues par des sociétés disposant de 10 % au moins du capital sont, sauf option de ces dernières, exclus du bénéfice de la déductibilité. A défaut d'option, l'impôt sur les sociétés afférent à ces dividendes est une charge de l'exercice de mise en paiement.

– Actionnaires personnes physiques :

● Pour ceux dont le revenu n'excède pas la dixième tranche du barème d'impôt progressif sur le revenu, il existe un abattement de 3 000 F par an et déclarant sur le montant imposable des dividendes d'actions françaises ;

● Pour ceux non redevables de l'impôt sur les grandes fortunes, le montant des souscriptions en numéraire ouvre droit à une réduction d'impôt de 25 % dans la limite d'un investissement de 7 000 F par an (ou 14 000 F pour un couple marié) sous réserve que les actions figurent dans un compte d'épargne en actions ouvert dans les conditions fixées par la loi de finances pour 1983, article 66.

Ces avantages sont cumulables.

Les contribuables nés avant le 1er janvier 1932 peuvent choisir, soit d'adopter le système décrit ci-dessus, soit de continuer de bénéficier des dispositions de la loi n° 78-741 du 13 juillet 1978 (titre 1, article 6). Les déductions opérées à ce titre ne peuvent être cumulées avec l'abattement sur les dividendes que pour un montant de 3 000 F.

II. – RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA SOCIÉTÉ

A) Renseignements juridiques concernant l'émetteur

1) Identification

Dénomination : Société des lecteurs du *Monde*.

Siège social : 5, rue des Italiens – 75009 Paris.

Nationalité : Française.

Registre du commerce et des sociétés : *B 333 749 786 – 85 B 11 862*

Code APE : 7802.

Forme juridique. – Société anonyme régie par la législation française et en particulier par la loi n° 66.537 du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales.

Date de constitution et durée. – La société a été constituée le 22 octobre 1985 pour une durée venant à expiration le 22 octobre 2084.

Objet social. – La société a pour objet :

- de souscrire ou d'acquérir des droits sociaux représentatifs d'une fraction du capital de la société Le Monde ;
- plus généralement la société a pour vocation de participer à toutes entreprises sous contrôle de la société Le Monde dont l'objet est la diffusion de l'information par tous moyens et sur tous supports, et par extension à toutes entreprises de communication où la société Le Monde serait intéressée ;

et généralement toutes opérations quelles qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes et susceptibles de faciliter le développement de la société.

Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société. – Les statuts, bilans et comptes, rapports et renseignements mis à la disposition des actionnaires et du public peuvent être consultés au siège social, qui mettra à disposition les mêmes documents concernant la SARL Le Monde.

2) Fonctionnement

Exercice social. – Il commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre. Par exception, le premier exercice social, commencé le 22 octobre 1985, sera clos le 31 décembre 1986.

Répartition statutaire des bénéfices. – Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5 % au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes portées en réserves en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Ce bénéfice est réparti entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux.

Toutefois, après prélèvement des sommes portées en réserve, en application de la loi, l'assemblée générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserve extraordinaire, de prévoyance ou autre, avec ou sans affectation spéciale, ou de reporter à nouveau.

Assemblée générale. – L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles. Nul ne peut représenter un actionnaire s'il n'est lui-même actionnaire ou conjoint de l'actionnaire représenté.

Sous réserve de la limitation du nombre de voix ci-après, chaque actionnaire dispose d'autant de voix qu'il possède d'actions.

> Toutefois, dans toute assemblée générale, quelle que soit sa forme, le nombre de voix dont un actionnaire peut disposer à titre personnel est limité à dix.

Aucun mandat ne peut être consenti pour le surplus d'actions ou de droits de vote détenus par une même personne.

Le mandataire d'actionnaires dispose des voix de ses mandants dans la limite d'un maximum de 40 (quarante) voix, de telle sorte que, par application de la double limitation, une même personne physique ou morale, actionnaire de la société, ne pourra jamais disposer de plus de 50 cinquante voix en assemblée générale (à titre personnel et comme mandataire).

Le droit d'assister ou de se faire représenter à l'assemblée est subordonné à l'inscription de l'actionnaire dans les comptes de la société cinq jours au moins avant la date de réunion de l'assemblée. Toutefois, le conseil d'administration a la faculté, par voie de mesure générale, de réduire ce délai.

Service financier des actions. – Le paiement des dividendes et le service des titres sont assurés par la Banque nationale de Paris.

3) Capital

Capital social au 20 novembre 1985 : 1 500 000 F, divisé en 3 000 actions de 500 F nominal, toutes entièrement libérées, de forme nominative.

Cessions d'actions. – Les cessions d'actions à titre gratuit ou onéreux au profit des ascendants, descendants ou conjoint d'un actionnaire, ainsi que les cessions entre actionnaires, s'effectuent librement.

De même, est entièrement libre l'attribution d'actions au profit d'un ayant droit quelconque, à la suite d'un partage de succession ou d'une liquidation de communauté de biens entre époux.

Toutes autres transmissions d'actions et de droit de vote, soit à titre gratuit, soit à titre onéreux, alors même que la cession aurait lieu par voie d'apport ou par voie d'adjudication publique, volontaire ou forcée, et alors même que la cession ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit, doivent, pour devenir définitives, être autorisées par le conseil d'administration. Cette autorisation est donnée dans les conditions prévues aux articles 275 à 277 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales.

Répartition du capital au 20 novembre 1985 :

- ● Nombre d'actionnaires : 174
- ● Aucun actionnaire ne détient plus de 5 % du capital.

4) Administration - Direction - Contrôle

Conseil d'administration :

M. Alain MINC, président, directeur à la compagnie Saint-Gobain ;

M. Gérard CARLES, président de la commission des nouvelles technologies au Conseil national de la communication audiovisuelle ;

M. Paul DELOUVRIER, préfet honoraire, président de l'Etablissement public du parc de La Villette ;

M. Jean-Louis FUNCK-BRENTANO, président du Centre mondial informatique et ressources humaines ;

Mme Nicole GARCIA, comédienne ;

Mme Françoise JURGENSEN CHANDERNAGOR, maître des requêtes au Conseil d'État ;

M. Georges KIEJMAN, avocat à la Cour ;

M. Jacques LESOURNE, professeur au Conservatoire national des arts et métiers ;

M. Jean MARTIN, avocat à la Cour, membre du comité central de la Ligue des droits de l'homme ;

Mme Marie-Claire MENDES FRANCE, journaliste ;

M. Dominique WOLTON, sociologue, responsable au CNRS de la recherche intégrée sur les sciences de la communication.

Commissaire aux comptes titulaire : M. Raymond THOMAS, 12, rue Vauconsaut, 95110 Sannois.

Commissaire aux comptes suppléant : M. Gilbert PAOLI[illegible], 43, rue des Genêts, 91600 Savigny-sur-Orge.

Rémunération des organes sociaux. – Aucune rémunération, sous quelque forme que ce soit, n'est actuellement prévue en ce qui concerne les organes sociaux.

B) Présentation de la Société des lecteurs du *Monde*.

Son objet. – La Société des lecteurs du *Monde* a été constituée le 8 octobre 1985.

Elle est destinée à associer les lecteurs du journal qui, en participant à l'augmentation de capital proposée, lui donneront les moyens de souscrire à 140 parts nouvelles émises par la SARL éditrice du journal.

Au-delà de cette opération initiale, la vocation générale de la Société des lecteurs sera d'être associée aux actions entreprises par *le Monde* pour développer et diversifier son activité.

Historique. – Constituée avec un capital de départ de 250 000 F souscrit par onze actionnaires, la Société a procédé ensuite à une augmentation de capital, par souscription privée lui permettant de porter son capital à 1 500 000 F. Cette opération, autorisée par l'assemblée générale extraordinaire du 23 octobre 1985 a été constatée en date du 7 novembre 1985.

Fonctionnement. – Compte tenu de son objet, la Société des lecteurs du *Monde* aura des frais de fonctionnement limités aux charges de gestion courante.

Le premier exercice, qui a débuté le 22 octobre 1985, s'achèvera le 31 décembre 1986.

Rémunération des actionnaires. – Les produits de la Société seront essentiellement constitués du dividende prioritaire versé par la SARL Le Monde.

Elle sera assujettie à l'impôt sur les sociétés sur lequel s'imputera l'avoir fiscal afférent aux dividendes perçus.

La première assemblée générale des actionnaires se tiendra au cours du premier semestre 1987. Elle pourra éventuellement statuer sur la distribution d'un dividende dans l'hypothèse où la SARL Le Monde aurait versé en 1986 un acompte sur la distribution au titre de cet exercice.

Représentation au sein de la SARL Le Monde. – La Société des lecteurs du *Monde* aura deux représentants au sein du conseil de surveillance de la SARL, *lui-même constitué de douze membres.*

Dans une lettre reproduite ci-après, envoyée par M. André Fontaine à M. Alain Minc, président de la Société des lecteurs du *Monde*, le directeur du *Monde* retrace l'évolution récente du quotidien, les principales mesures du plan de redressement et les objectifs de développement de l'entreprise.

III. – RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX APPORTS

(pour vérification de l'actif et du passif, conformément aux dispositions de l'article 182 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales)

Par ordonnance du 13 novembre 1985, M. le président du tribunal de commerce de Paris m'a désigné en qualité de commissaire chargé de vérifier l'actif et le passif de votre société.

En effet, l'augmentation de capital par appel public à l'épargne qui vous est proposée, se réalisant moins de deux ans après la constitution de la Société des lecteurs du *Monde*, doit être précédée, aux termes des dispositions de l'article 182 de la loi sur les sociétés, « d'une vérification de l'actif et du passif ainsi que, le cas échéant, des avantages particuliers consentis ».

J'ai l'honneur, par le présent rapport, de vous rendre compte de l'exécution de ma mission.

La situation de votre société, au 15 novembre 1985, remise par votre président, est la suivante :

PASSIF :		
● Capital libéré	1 500 000 F	
● Perte	12 400 F	
● Capitaux propres		1 487 600 F
● Dettes		12 400 F
TOTAL PASSIF		+1 500 000 F
ACTIF :		
● Banque BNP		1 500 000 F
TOTAL ACTIF		1 500 000 F

Votre société a été constituée, par acte déposé le 8 octobre 1985 au greffe du tribunal de commerce de Paris, au capital de 250 000 F entièrement souscrit et libéré.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 23 octobre 1985, il a été porté à 1 500 000 F, son montant actuel, par émission de 2 500 actions nouvelles de numéraire de 500 F chacune, émises au pair, entièrement souscrites et libérées.

La perte de 12 400 F correspond aux frais de constitution de votre société, non encore réglés.

L'actif est composé de la somme de 1 500 000 F, correspondant à la libération des 3 000 actions actuellement émises. Elle est déposée à un compte ouvert au nom de votre société, à l'agence centrale de la BNP, qui m'a confirmé, par lettre, le solde créditeur de ce compte.

Il ne m'a été signalé aucun avantage particulier et je n'en ai pas relevé au cours de mes travaux.

Ceux-ci me permettent ainsi de certifier la situation ci-dessus de votre société à la date du 15 novembre 1985.

RAYMOND SAINT-JALMES,
commissaire aux comptes.

Eléments tirés de la comptabilité analytique
Exploitation réelle 1984 et prévisionnelle 1985-1986

HYPOTHÈSES

DIFFUSION DU JOURNAL

La diffusion du journal en 1985 devrait décroître par rapport à celle de 1984 de l'ordre de 5 à 6 % ; cette diminution devrait être compensée par les hausses tarifaires intervenues en avril 1985 (quotidien de 4,20 F à 4,50 F) ; le chiffre d'affaires annuel des ventes au numéro devrait être ainsi au même niveau que celui de 1984.

La publicité devrait suivre en volume la même tendance que celle de la diffusion ; les hausses tarifaires de 7 % en janvier et 8 % en juillet 1985 pour la publicité commerciale et de 15 % en mars et 10 % en septembre pour les petites annonces devraient permettre d'enregistrer une progression globale du chiffre d'affaires de 6 % environ.

Pour 1986, les hypothèses sont les suivantes :

– baisse de la diffusion de 5 % par rapport à 1985 – hausse tarifaire 5 % ;

– chiffre d'affaires de publicité égal à celui de 1985.

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges proportionnelles : commissions de vente, affranchissements d'abonnements, commissions publicité, consommation de papier en encre, devraient augmenter dans les mêmes proportions que celles du chiffre d'affaires correspondant en 1985 et 1986.

Les frais de fonctionnement de 1985 devraient décroître de 3 à 4 millions par rapport à 1984, compte tenu des mesures prises dans le plan de redressement. En 1986, ces frais augmenteront du fait de la hausse des prix (5 %) et de la charge locative du siège social vendu fin 1985 (10 millions de francs).

L'estimation de la masse salariale pour 1985 a été faite sur la base des différentes mesures contenues dans le plan de redressement :

– départs volontaires, licenciements, suspension d'activité,...

– baisses des rémunérations négociées avec le personnel et les organisations syndicales,

– plafonnement des augmentations indicielles,

et a pris en considération les recrutements nécessaires.

Pour 1986, à structure stable, la hausse des salaires a été considérée comme égale à la hausse générale des prix sauf pour les catégories visées par le plafonnement indiciel.

(En millions de francs)	*Le Monde* 31-12-1984 pour mémoire	*Le Monde + Le Monde publicité* 1985	*Le Monde + Le Monde publicité* 1986
PRODUITS D'EXPLOITATION			
1. *Le Monde quotidien*			
– Vente au numéro	311,8	315	312
– Abonnements	70	73	73
– Publicité	321,2	340	340
– Produits divers	5,9	5	4
	708,9	733	729
2. *Publications annexes*	50,6	56	57
TOTAL PRODUITS	759,5	789	786
CHARGES D'EXPLOITATION			
1. *Le Monde quotidien*			
– commissions de vente	154,2	150	149
– Affranchissements, abonnements	19,4	18	19
– Commissions publicité	58,3	62	62
– Papier et encre	79,1	79	79
– Masse salariale	318,4	320	285
– Frais de fonctionnement	71,7	69	84 (1)
	701,1	698	678
2. *Publications annexes*	50	51	53
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	751,1	749	731
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	8,4	40	55
– Frais financiers	18,1	16	5
MBA COURANTE	(9,7)	24	50
– Amortissements	12,3	12,5	12,5
– Provisions	–	2,5	2,5
RÉSULTAT COURANT D'EXPLOITATION	(22)	9	35
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
– Coût social	(13)	(49)	–
– Coût de réorganisation	–	(3)	(3)
– Plus-value	–	107	–
– Amortiss. et provisions exception. (2)	–	(8,5) (3)	(5)
– Ajustements	(32)	–	–
RÉSULTAT AVANT IMPOT	(67)	55,5	27
– Participation des salariés	–	–	–
– Impôt sur les sociétés	–	–	12
RÉSULTAT NET	(67)	55,5	15

(1) Dont 10 millions de francs de charges nouvelles correspondant au loyer versé à partir de 1986 au nouveau propriétaire des immeubles du siège social.

(2) Il s'agit des amortissements accélérés des immobilisations de l'usine de Saint-Denis et des bureaux et ateliers de Paris dans la perspective de leur fermeture respective fin 1987 et fin 1988.

(3) Constitution d'une provision de 3,5 millions de francs pour paiement d'une indemnité compensatrice exigible à la libération de l'immeuble du siège social.

Evolution et répartition du chiffre d'affaires

(en 1.000 F)	1982	1983	1984
– *Le Monde*	676.980	721.222	708.721
dont ventes	294.244	312.520	311.768
abonnements	66.005	70.073	69.965
publicité	308.351	335.403	321.218
– *Sélection hebdomadaire*	5.300	5.312	5.330
– *Weekly sélection*	293	393	450
– *Le Monde diplomatique*	8.122	9.852	11.175
– *Le Monde des philatélistes*	5.986	5.985	6.144
– *Le Monde – Dossiers et documents*	11.840	15.717	15.700
– *Le Monde de l'éducation*	8.913	9.568	11.057
– Divers	128	614	858
Total	717.562	768.664	759.435
% variation	+ 8,6 %	+ 7,1 %	– 1,2 %

RAPPORT DES RÉVISEURS COMPTABLES SUR LES COMPTES PRÉVISIONNELS CONSOLIDÉS du *Monde* au 31 décembre 1985 et 1986

Conformément à la mission que vous nous avez confiée, nous avons procédé à l'examen des comptes prévisionnels consolidés établis pour la SARL le Monde.

Ces prévisions ainsi que les principales hypothèses à partir desquelles elles ont été établies sont jointes à ce rapport.

Cette mission nous a conduits à examiner, d'une part, la pertinence des différentes hypothèses retenues par la direction et, d'autre part, le mode d'élaboration et la cohérence interne de ces prévisions. Elle a notamment comporté les procédures suivantes :

- *comparaison entre les prévisions établies et les résultats réels historiquement observés en tenant compte des caractéristiques propres à l'activité et des incidences du plan de redressement mis en place au cours de l'exercice 1985 ;*
- *identification et examen critique auprès des principaux responsables des différentes hypothèses de base retenues, notamment la diffusion du journal et la publicité, appréciation de la cohérence interne des hypothèses ;*
- *examen des principes comptables retenus pour l'établissement des résultats prévisionnels et de leur cohérence avec les procédures en vigueur dans la société ;*
- *vérification de l'exactitude arithmétique des calculs effectués.*

Ces prévisions ont été établies par la direction dans les conditions actuelles de l'exploitation et sur la base d'hypothèses d'évolution jugées par elle les plus probables.

L'examen auquel nous avons procédé nous conduit à estimer que les comptes prévisionnels joints à ce rapport sont cohérents avec les bases et hypothèses retenues par la direction et sont établis conformément aux principes comptables suivis pour l'établissement des comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 1984.

S'agissant de prévisions qui présentent par nature un caractère aléatoire, cet avis ne peut en aucune manière s'apparenter à une certification.

Paris, le 15 octobre 1985,
CABINET ROBERT MAZARS.

AUGMENTATION DE CAPITAL

LETTRE ADRESSÉE PAR ANDRÉ FONTAINE A ALAIN MINC

Cher Ami,

Au moment où la Société des lecteurs du *Monde*, dont vous avez accepté de prendre la présidence, s'adresse au marché financier pour collecter 15 MF, somme qui lui permettra d'acquérir une participation au capital de la SARL Le Monde, je souhaite, avant d'exposer la situation actuelle et les perspectives de la SARL Le Monde, rappeler les origines du journal et les valeurs qui ont fait son succès et sa notoriété.

Historique et évolution récente

Fondé en 1944 par Hubert Beuve-Méry, *le Monde*, par sa volonté d'indépendance, son souci de vérité et la qualité de ses journalistes, *s'est rapidement* imposé sur la scène nationale et internationale comme journal de référence de langue française.

A partir de 1956, il a connu une phase de croissance rapide qui a porté son tirage moyen en 1979 à près de 570 000 exemplaires et a fait de lui, pour la diffusion, le troisième quotidien français, le quotidien national le plus vendu en France et le quotidien français le plus vendu à l'étranger. Il a, de ce fait, dégagé des résultats qui ont permis un développement considérable de ses moyens de production, accompagné d'un gonflement excessif de ses frais fixes. Depuis lors, mis à part certaines *pointes dues à l'actualité*, comme après les élections de 1981, *le Monde* a connu, de même que la quasi-totalité des quotidiens nationaux, une érosion de diffusion. Celle-ci, plus accusée à partir de 1982, a provoqué *l'apparition de résultats déficitaires qui se sont aggravés très rapidement.*

Malgré les mesures d'économie mises en œuvre, parmi lesquelles deux cents *suppressions d'emplois* au titre *des préretraites ou du FNE*, la situation s'est aggravée en 1984 sous l'effet d'une baisse soudaine et brutale de la publicité.

J'ai été élu directeur du Monde le 18 janvier 1985 *sur les bases d'un* plan qui prévoyait des mesures industrielles et sociales, un appel limité à *« des capitaux extérieurs minoritaires, diversifiés et identifiés »*, ainsi que la définition d'un plan de relance rédactionnelle du journal.

Pour mettre en œuvre ce plan, j'ai souhaité que Bernard Wouts, dont les qualités de gestionnaire d'un groupe de presse sont reconnues, me rejoigne et devienne administrateur du journal.

D'après les conclusions de l'audit comptable, réalisé par le cabinet Mazars, la situation financière de la SARL Le Monde, au 31 décembre 1984, était la suivante : pour un chiffre d'affaires HT de 756 MF, la perte d'exploitation courante s'élevait à 22 MF. Le résultat comptable, après pertes exceptionnelles et charges financières, était négatif de 67 MF. Compte tenu des déficits enregistrés lors des deux précédents exercices, la situation nette était négative de 90 MF.

Le plan de redressement

Le plan de redressement devait donc répondre à un triple objectif : assurer durablement l'équilibre d'exploitation, rétablir la situation financière, donner au Monde *les moyens de son évolution.*

Les principales mesures de ce plan ont été d'ordre :

– économique :

Le prix de vente du journal au numéro est passé à 4,20 F le 1er février, puis à 4,50 F le 1er avril ; parallèlement les tarifs publicitaires ont été revus à la hausse (12 % *en moyenne*). Ces mesures *n'ont pas eu* d'incidence directe sur le volume des ventes et de la publicité ;

– social :

Un prélèvement forfaitaire de 10 % a été opéré à partir du 1er février 1985 sur les rémunérations des journalistes, des employés et des cadres administratifs, soit la moitié des effectifs de l'entreprise, sous forme de salaire différé. Les syndicats d'employés et de cadres administratifs ont accepté que ce prélèvement prenne un caractère définitif, étant entendu que les augmentations indicielles seront plafonnées pendant trois ans à 8 300 F par mois. En ce qui concerne les journalistes, une révision de la grille a été appliquée à compter de la paye de mai, avec effet rétroactif en avril, aboutissant à une diminution globale de la *masse salariale de 10 %.*

L'effectif, qui était au 1er janvier 1985 de 1 240, aura diminué à la fin de l'exercice d'un minimum de 220 personnes à la suite de départs volontaires et de licenciements économiques dans le cadre de la procédure FNE pour les salariés âgés de plus de cinquante-cinq ans.

Le coût de ces mesures, qui s'élève à 49 millions de francs, se répartissant sur les cinq prochains exercices, est provisionné intégralement sur l'exercice 1985.

Par ailleurs, au cours de l'exercice 1985, une nouvelle équipe de direction a été mise en place ;

– industriel :

Un accord est intervenu en mai avec le Comité intersyndical du Livre parisien en vue de la fermeture partielle de l'une des deux imprimeries, celle de Saint-Denis. Le nombre des pages depuis le 1er juillet est limité à trente-deux, avec des possibilités de dépassement pour faire face aux débords de publicité et à certains événements de première importance ;

– financier :

D'une part, les immeubles de la rue des Italiens et de la rue du Helder *ont été vendus* à ARC (*filiale du groupe Worms*) *pour 147,5* millions, dont 27,5 millions payables à la libération des locaux. Moyennant un loyer annuel de l'ordre de 10 millions de francs, *le Monde* continuera à *occuper la plus grande partie des locaux jusqu'à ce que soit réalisé le* regroupement de tous ses moyens d'impression sur un site unique, ce qui devrait prendre de trois à quatre ans.

D'autre part, un protocole d'accord, portant sur la création d'une filiale commune de régie publicitaire, a été signé avec Régie Presse. *Le Monde* fait apport de sa branche d'activité « Publicité commerciale », *évaluée à 30 MF ainsi que certains éléments de passif pour 15 MF environ.* Régie Presse fait un apport en numéraire de 15 MF. Cette société, dont la raison sociale sera « Le Monde Publicité », sera contrôlée à 51 % par la SARL Le Monde et à 49 % par Régie Presse.

Résultats comptables prévisionnels des exercices 1985 et 1986 (1)

Les prévisions de résultats, établies par *le Monde* et contrôlées par le cabinet Mazars (2), figurent dans le tableau ci-après. Elles ont été actualisées en septembre 1985 sur la base des résultats des neuf premiers mois de l'exercice en cours.

L'appréciation des résultats de ce plan doit se faire en fonction des hypothèses d'évolution du chiffre d'affaires reprises en annexe. A savoir : maintien en 1985 de la tendance à la baisse observée des *dernières années, stabilisation en 1986 et 1987. Les indications recueillies* à fin août 1985 confirmaient cette prévision en faisant apparaître d'autant plus volontaristes les objectifs fixés pour 1986 et 1987.

Les principales mesures décidées au cours du *1er semestre 1985* et mises en application aussitôt vont permettre globalement de réaliser *100 MF d'économie en année pleine. Dès l'exercice 1985*, le compte d'exploitation se soldera par *un excédent d'exploitation courant de l'ordre de 10 MF*, avant coûts exceptionnels qui seront intégralement provisionnés.

En supposant que les recettes des ventes, des abonnements et de la publicité soient, en francs courants, égales à celles de 1985, et compte tenu de l'effet en année pleine des réductions de coût, *le résultat courant d'exploitation avant impôt devrait être en 1986 de l'ordre de 35 MF.*

Compte tenu de la structure des coûts, une différence de 5 % du chiffre d'affaires (soit 35 MF) entraînerait une variation du résultat d'exploitation de 20 MF.

Situation financière prévisionnelle au 31-12-1985 de la SARL Le Monde.

Le tableau ci-après représente les prévisions concernant les capitaux propres de la SARL au 31-12-1985.

Le redressement de l'exploitation courante, bien qu'important, était insuffisant pour apurer la situation financière.

Les mesures financières (ventes des actifs immobiliers, filialisation de l'activité publicitaire) ont permis de dégager d'importantes plus-values dans le cours de l'exercice *1985*, lequel devrait se solder, après prise en compte de toutes les mesures exceptionnelles (plus-value : environ 107 MF (3), coût social : 49 MF ; coût de la réorganisation : 3 MF ; amortissements et provisions exceptionnels : 8,5 MF) ; par *un bénéfice net de l'ordre de 55,5 MF* dans les comptes sociaux de la SARL Le Monde *qui permettra pour l'essentiel d'assainir la situation nette*, qui s'élèvera à environ 9 MF après l'augmentation de capital projetée.

En raison de la *fiscalité* propre au secteur de la presse, il a paru préférable d'imputer la totalité des plus-values sur le déficit fiscal existant à fin 1984.

En raison du changement de structure intervenu (création du Monde Publicité), on trouvera en annexe le bilan *prévisionnel consolidé* du groupe à fin décembre 1985, selon la méthode d'intégration globale.

Capitaux propres prévisionnels de la SARL Le Monde au 31-12-1985

	31/12/1984 (pour mémoire)	31/12/1985 (1)	31/12/1985 (2)
Capital	0,5	0,5	15,5
Ecarts de réévaluation	10,5	10,5	10,5
Réserves	6,4	6,4	6,4
Plus-value d'apport	–	30	30
Report à nouveau	(47,1)	(113,8)	(113,8)
Résultat de l'exercice	(66,7)	55,5	55,5
Provisions de réévaluation	5,6	4	4
Subvention d'investissement	0,7	0,6	0,6
Capitaux propres	(90,1)	(6,3)	8,7

(1) Avant augmentation de capital.
(2) Après augmentation de capital.

Les perspectives

Il est clair que l'effort entrepris en 1985, dont les premiers effets concrets se manifestent dès maintenant, ne peut avoir de répercussions durables sans *une action dynamique de développement des ventes*. Cet objectif sera prioritaire pour les dirigeants du groupe dès que les principales phases du plan de développement seront achevées, procurant ainsi les moyens de le mettre en œuvre.

La réalisation de cet objectif implique la mise au point d'une nouvelle politique rédactionnelle, la redéfinition du produit (format, maquette), l'embauche de nouveaux journalistes, ainsi qu'une politique de communication adaptée.

Simultanément, un plan industriel va être mis en œuvre. Les contraintes techniques de fabrication d'un quotidien national à grand tirage et les contraintes de marché imposent la programmation d'un plan d'investissement à 3/4 ans qui sera destiné en particulier à :

– *regrouper sur un seul site l'imprimerie ;*

– changer de procédé d'impression pour améliorer la qualité et la productivité ;

– introduire la couleur.

Le *matériel* d'impression *représente* la part *la plus lourde de l'investissement*. On peut en évaluer le coût, sur la base des études en cours, à 200 MF environ, pour un investissement qui sera opérationnel au plus tôt au cours de l'*été* 1988.

L'outil industriel défini pourra être partagé par plusieurs éditeurs complémentaires. Le journal *le Monde*, journal du soir, laisse le potentiel technique libre pour les journaux du matin.

(Lire la suite au verso.)

(1) A structure comparable.
(2) Documents ci-après.
(3) Hors prise en compte du complément de prix sur vente des immeubles.

EXEMPLAIRE A CONSERVER
par le souscripteur

Société des Lecteurs **Le Monde**

MANDAT DE SOUSCRIPTION

à l'augmentation de capital de 1 500 000 F à 16 500 000 F dont les modalités sont indiquées au verso

Cette formule déposée chez un intermédiaire financier sera utilisée comme justificatif du mandat de souscription (art. 3-1 de la loi du 3 janvier 1983).

Cette formule fait office de bulletin de souscription lorsque ne sont pas applicables les dispositions de l'article 3-1 de la loi 83-1 du 3 janvier 1983. Dans ce cas, elle est soumise au timbre payé sur Etat.
Autorisation générale du 19 juillet 1966 n° 420 du registre spécial tenu par la BANQUE NATIONALE DE PARIS.

DUPLICATA

Je soussigné (e)

M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Succ. ☐ Sté ☐ Cie ☐

Nom

Prénoms

Pour les femmes mariées, nom de jeune fille

Adresse

Code postal Localité

Connaissance prise des conditions d'émission des actions nouvelles énoncées aux notices et avis aux actionnaires mentionnés au verso, déclare souscrire :

actions (s) nouvelle (s) (en chiffres)

et verser 500 F par action, soit F

Je demande l'inscription en compte à mon nom de ce (s) titre (s) sous la forme (1)
– nominative « pure »
– nominative « administrée » chez (2)

Fait à ________ le ________ 1985
(en deux exemplaires, dont un est resté en ma possession)

Signature :

(1) Rayer la mention inutile.
(2) Indiquer le nom de la banque ou de l'agent de change choisi par le souscripteur et joindre le RIB (relevé d'identité bancaire).

EXEMPLAIRE A RETOURNER avec le versement correspondant :
– soit au siège social de la *Société des lecteurs du Monde* (établir dans ce cas un chèque à l'ordre de la BNP) ;
– soit à votre banque ou à toutes les agences de la Banque Nationale de Paris, de la Banque Indosuez et du Crédit du Nord, établissements habilités à le recevoir sans frais.

Cette formule déposée chez un intermédiaire financier sera utilisée comme justificatif du mandat de souscription (art. 3-1 de la loi du 3 janvier 1983).

Cette formule fait office de bulletin de souscription lorsque ne sont pas applicables les dispositions de l'article 3-1 de la loi 83-1 du 3 janvier 1983. Dans ce cas, elle est soumise au timbre payé sur Etat.
Autorisation générale du 19 juillet 1966 n° 420 du registre spécial tenu par la BANQUE NATIONALE DE PARIS.

Cadre réservé à la société
Agrément
du Conseil d'Administration

Ne rien inscrire dans ce cadre réservé au centralisateur

Société des Lecteurs **Le Monde**

MANDAT DE SOUSCRIPTION

à l'augmentation de capital de 1 500 000 F à 16 500 000 F dont les modalités sont indiquées au verso

Je soussigné (e)

M. ☐ Mme ☐ Mlle ☐ Succ. ☐ Sté ☐ Cie ☐

Nom

Prénoms

Pour les femmes mariées, nom de jeune fille

Adresse

Code postal Localité

Connaissance prise des conditions d'émission des actions nouvelles énoncées aux notices et avis aux actionnaires mentionnés au verso, déclare souscrire :

actions (s) nouvelle (s) (en chiffres)

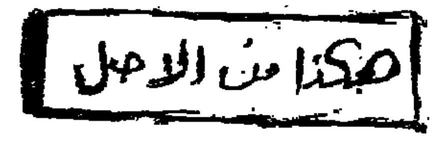
et verser 500 F par action, soit F

Je demande l'inscription en compte à mon nom de ce (s) titre (s) sous la forme (1)
– nominative « pure »
– nominative « administrée » chez (2)

Fait à ________ le ________ 1985
(en deux exemplaires, dont un est resté en ma possession)

Signature :

(1) Rayer la mention inutile.
(2) Indiquer le nom de la banque ou de l'agent de change choisi par le souscripteur et joindre le RIB (relevé d'identité bancaire).



صكنا من الاصل

Société des Lecteurs **Le Monde**

AUGMENTATION DE CAPITAL

Suite de la lettre d'André Fontaine

Les nombreux contacts pris avec les différents partenaires susceptibles d'être intéressés laissent augurer des possibilités d'accord en ce sens, l'état du parc industriel parisien étant par ailleurs fort vétuste. Pour ces raisons, le plan de financement n'est pas définitivement arrêté mais on peut, d'ores et déjà, indiquer que :

— la réduction des coûts de production et le développement de produits nouveaux doivent permettre de dégager les marges nécessaires ;

— il est d'usage pour ce type de matériel d'obtenir des fournisseurs des crédits sur 7/8 ans, ce qui permet de limiter le financement direct à 20 % environ du montant global de l'investissement. Par ailleurs, l'investissement immobilier pourra faire l'objet d'une aide au financement selon le site choisi.

Le calendrier retenu pour que cet investissement soit opérationnel à l'été 1988, implique un bouclage technique et financier de l'opération au printemps 1986.

Enfin, bien que l'avenir de la presse écrite ne paraisse pas menacé si l'on se réfère aux expériences étrangères, notamment aux Etats-Unis, il est indispensable pour un quotidien tel que *le Monde* d'envisager des diversifications qui lui permettent de participer au développement d'ensemble du marché de la communication. Cette action a été vigoureusement engagée. Elle s'est notamment traduite par un accord exclusif avec la société GAMMA-TV qui porte sur la coproduction d'émissions d'information et de magazines à destination des chaînes de télévisions françaises et étrangères.

— L'augmentation de capital de la SARL Le Monde

Au moment de son entrée en fonctions, la nouvelle direction du *Monde* a fait clairement part de son intention de procéder à une augmentation de capital. Un nombre important de lecteurs ayant manifesté leur souhait d'y participer, nous avons mis à l'étude les moyens de les associer à l'opération. Pour la lancer, nous avons naturellement attendu l'adoption du plan de redressement par l'ensemble des catégories de personnel et par l'assemblée générale de la SARL. Celle-ci, le 31 mai, a adopté le principe d'une augmentation de capital portant le nombre de parts de 1 000 à un maximum de 1 330. Les parts nouvelles seront dénommées « parts D ».

Cette augmentation de capital est destinée, d'une part, à associer les nombreux lecteurs ayant manifesté leur soutien au journal, pour lesquels vous avez accepté de constituer la Société des lecteurs du *Monde* ; d'autre part, *le Monde* envisage de faire appel à un certain nombre d'investisseurs connus pour leur attachement aux valeurs défendues par le journal, pour souscrire un complément de part D.

L'assemblée générale des porteurs de parts, réunie le 21 novembre, a autorisé la création de 140 parts réservées à la Société des lecteurs du *Monde*.

Ces parts seront émises au prix de 106 060 F, se décomposant en valeur nominale de 500 F, prime d'émission de 105 560 F. Cette assemblée a également approuvé les résolutions instituant le paiement d'un dividendte prioritaire de 6 %, calculé sur le nominal et la prime d'émission, ainsi que les modifications statutaires consécutives à l'ouverture du capital.

La création du solde des parts nouvelles sera autorisée lors d'une prochaine assemblée générale. Leur souscription se fera dans le cadre des procédures normales des SARL de presse, qui prévoient, en particulier, un agrément individuel de chaque souscripteur.

Les capitaux extérieurs représenteront au maximum 25 % du capital ; dans ce cas, de 40 % actuellement, la participation de la société civile des rédacteurs sera ramenée à 30 % ; il en sera de même pour l'ensemble des parts de fondateurs (parts A). Le gérant détiendra 6 %, contre 11 % actuellement, les sociétés civiles des cadres et employés continuant de détenir respectivement 5 % et 4 %.

Le conseil de surveillance, prévu par les statuts du *Monde*, a un rôle consultatif étendu sur l'ensemble de la gestion de l'entreprise ; il se prononce en particulier sur le projet de budget annuel. Il est prévu de porter le nombre de ses membres à 12, répartis à raison de 2 représentants pour chacun des groupes suivants : rédacteurs, parts A, cadres et employés ; 4 pour les nouveaux porteurs, dont 2 pour la Société des lecteurs (parts D1), 2 pour les investisseurs directs (parts D2).

Au nom des associés de la SARL Le Monde et de l'ensemble du personnel du journal, permettez-moi, cher Ami, pour conclure, d'exprimer notre profonde gratitude à l'égard de nos lecteurs, qui, en participant à l'augmentation de capital de la Société des lecteurs du *Monde*, vont confirmer leur attachement aux valeurs et principes qui ont assuré et continueront de faire le succès du *Monde*.

Le Gérant : André Fontaine.

Bilans des exercices 1983 et 1984, selon le plan comptable général 1982
Bilan consolidé prévisionnel au 31-12-1985 à structure comparable (*le Monde* + le Monde Publicité)

EN MILLIERS DE FRANCS	31-12-83	31-12-84	31-12-85
ACTIF IMMOBILISÉ			
— Immobilisations incorporelles	2 748	2 671	(1) 32 300
— Immobilisations corporelles	94 136	92 641	43 000
— Immobilisations financières	20 609	22 853	24 400
Total	117 493	118 165	99 700
ACTIF CIRCULANT			
— Stocks	7 418	7 187	7 500
— Créances	109 757	90 782	90 000
— Divers	9 807	3 058	1 500
Total	126 982	101 027	99 000
— Créances hors exploitation (2)	—	—	27 500
— Compte de régularisation	3 526	38	1 200
Total général	248 002	219 230	227 400

(1) Dont 30 MF d'immobilisations incorporelles du Monde Publicité.
(2) Solde à recevoir sur la cession de l'immeuble.

EN MILLIERS DE FRANCS	31-12-83	31-12-84	31-12-85
CAPITAUX PROPRES			
— Capital	500	500	500
— Réserves	16 834	16 834	16 834
— Report à nouveau	— 17 827	— 47 059	— 113 800
— Résultat de l'exercice	— 29 231	— 66 745	+ 55 500
— Provisions réglementées	21 191	5 575	4 000
— Subventions	336	700	600
— Plus-value d'apport	—	—	30 000
Total	— 8 197	— 90 194	(3) — 6 300
— Provisions pour risques et charges	—	—	6 500
DETTES			
— Auprès d'établissements financiers	64 736	62 544	33 500
— Fournisseurs	43 659	45 827	146 700
— Sociales et fiscales	76 910	122 876	
— Autres (4)	66 528	70 852	47 000
— Compte de régularisation	4 365	7 325	—
Total général	248 002	219 230	227 400

(3) Dont groupe : — 21 300 et hors groupe (Régie-Presse) : + 15 000.
(4) Dont abonnements à servir : 48 756 (en 83), 59 285 (en 84), 40 000 (en 85).

Annexe aux bilans des exercices 1983 et 1984

En 1 000 F	1983	1984
Immobilisations corporelles :		
Terrains	12 250	12 250
Constructions	142 851	149 000
Amortissements	(88 883)	(96 609)
Installations techniques, matériel et outillage industr.	65 834	70 447
Amortissements	(47 412)	(50 046)
Autres immobilisations corporelles	19 833	22 811
Amortissements	(14 359)	(15 298)
Immobilisations en cours	4 022	86
Valeur brute totale	244 790	254 594
Amortissements	(150 654)	(161 953)
Valeur nette totale	94 136	92 641
Immobilisations financières :		
Participations	—	—
Créances rattachées à des participations	—	—
Autres titres immobilisés	1 666	1 666
Prêts (aide à la construction)	18 287	20 703
Autres immobilisations financières	656	484
Total	20 609	22 853
Dettes auprès d'établissements financiers :		
Emprunts à long et à moyen terme :		
— à 1 an	2 928	1 480
— à plus de 1 an	26 848	25 368
Total	29 776	26 848
Découverts bancaires	34 275	34 967
Agios à payer	685	729
Total des dettes financières	64 736	62 544

Tableaux de financement réel 1984 et prévisionnels 1985 et 1986

En millions de francs	1984	1985	1986
RESSOURCES :			
— Capacité d'autofinancement (1)	—	—	32,5
— Cessions d'actif immobilisé	0,3	110	—
— Augmentation des capitaux propres	0,4	15	20
— Augmentation des dettes financières	—	—	—
— Augmentation des abonnements à servir	0,6	—	—
Total des ressources	1,3	125	52,5
EMPLOIS :			
— Insuffisance d'autofinancement (1)	54,4	8,5	—
— Distributions mises en paiement	—	—	1
— Acquisitions d'immobilisations incorporelles	0,6	—	—
— Acquisitions d'immobilisations corporelles courantes	10,3	7	10
— Acquisitions d'immobilisations financières	2,4	3	3
— Réduction des capitaux propres	15,6	—	—
— Remboursements de dettes financières	1,5	35	15
Total des emplois	84,8	53,5	29
Variation du fonds de roulement net global	(83,5)	71,5	23,5
Variation des besoins en fonds de roulement	(84,0)	56,5	10,5
Variation de la trésorerie	0,5	15,0	13,0
(1) Capacité d'autofinancement :			
Résultat net	(66,1)	55,5	15
— Plus-value de cession	—	(107)	—
+ Amortissements courants	12,3	12,5	12,5
+ Amortissements exceptionnels	—	8,5	5
+ Provision sur coût social	—	22	—
	(54,4)	(8,5)	32,5

PERSONNES QUI ASSUMENT LA RESPONSABILITÉ DE LA NOTE D'INFORMATION

A notre connaissance, les données de la présente note sont conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission.

Le Président du conseil d'administration : Alain MINC.
Le Commissaire aux comptes : Raymond THOMAS.

M. Thomas est également commissaire aux comptes de la SARL Le Monde dont il a certifié les comptes.

La notice légale a été publiée au Bulletin des annonces légales obligatoires du 2 décembre 1985.

VISA DE LA COMMISSION DES OPÉRATIONS DE BOURSE

Par application des articles 6 et 7 de l'ordonnance n° 67-833 du 28 septembre 1967, la commission des opérations de Bourse a apposé sur la présente note le visa n° 85-374 en date du 26 novembre 1985.



Société anonyme au capital de 1 500 000 F
Siège social : 5, rue des Italiens - 75009 Paris
RCS : Paris B 333 749 786

OBJET SOCIAL

La Société a pour objet :

— de souscrire ou d'acquérir des droits sociaux représentatifs d'une fraction du capital de la Société *LE MONDE* ;

— de participer à toutes entreprises sous contrôle de la Société *LE MONDE*, dont l'objet est la diffusion de l'information par tous moyens et sur tous supports, et par extension à toutes entreprises de communication où la Société *LE MONDE* serait intéressée ;

et, généralement, toutes opérations quelles qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes et susceptibles de faciliter le développement de la Société.

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL DE 1 500 000 F A 16 500 000 F par l'émission au prix de 500 F de 30 000 actions nouvelles de 500 F nominal créées jouissance du 22 octobre 1985 (date de constitution de la Société)

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 22 novembre 1985 a décidé de porter le capital à 16 500 000 F, en se réservant la faculté prévue par l'article 185 de la loi n° 66 537 du 24 juillet 1966 modifiée de limiter l'augmentation de capital au montant des souscriptions recueillies, à condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins de l'augmentation de capital décidée.

La notice exigée par la loi a été publiée au « Bulletin des Annonces Légales Obligatoires » du 2 décembre 1985.

Une note d'information, qui a obtenu le visa n° 85-374 en date du 26 novembre 1985 de la Commission des Opérations de Bourse, est tenue à la disposition du public.

Les fonds versés en libération des 30 000 actions émises seront déposés chez la BANQUE NATIONALE DE PARIS, 16, boulevard des Italiens, Paris (9e).

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 22 novembre 1985 ayant décidé la suppression du droit préférentiel de souscription, les 30 000 actions nouvelles seront offertes directement au public du 2 décembre au 31 décembre 1985, avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant expiration de ce délai.

PRIX D'ÉMISSION : 500 F PAR ACTION

Conformément aux dispositions statutaires, les souscriptions devront être agréées par le Conseil d'administration.



Société anonyme au capital de 1 500 000 F
Siège social : 5, rue des Italiens - 75009 Paris
RCS : Paris B 333 749 786

OBJET SOCIAL

La Société a pour objet :

— de souscrire ou d'acquérir des droits sociaux représentatifs d'une fraction du capital de la Société *LE MONDE* ;

— de participer à toutes entreprises sous contrôle de la Société *LE MONDE*, dont l'objet est la diffusion de l'information par tous moyens et sur tous supports, et par extension à toutes entreprises de communication où la Société *LE MONDE* serait intéressée ;

et, généralement, toutes opérations quelles qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes et susceptibles de faciliter le développement de la Société.

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL DE 1 500 000 F A 16 500 000 F par l'émission au prix de 500 F de 30 000 actions nouvelles de 500 F nominal créées jouissance du 22 octobre 1985 (date de constitution de la Société)

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 22 novembre 1985 a décidé de porter le capital à 16 500 000 F, en se réservant la faculté prévue par l'article 185 de la loi n° 66 537 du 24 juillet 1966 modifiée de limiter l'augmentation de capital au montant des souscriptions recueillies, à condition que celui-ci atteigne les trois quarts au moins de l'augmentation de capital décidée.

La notice exigée par la loi a été publiée au « Bulletin des Annonces Légales Obligatoires » du 2 décembre 1985.

Une note d'information, qui a obtenu le visa n° 85-374 en date du 26 novembre 1985 de la Commission des Opérations de Bourse, est tenue à la disposition du public.

Les fonds versés en libération des 30 000 actions émises seront déposés chez la BANQUE NATIONALE DE PARIS, 16, boulevard des Italiens, Paris (9e).

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 22 novembre 1985 ayant décidé la suppression du droit préférentiel de souscription, les 30 000 actions nouvelles seront offertes directement au public du 2 décembre au 31 décembre 1985, avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant expiration de ce délai.

PRIX D'ÉMISSION : 500 F PAR ACTION

Conformément aux dispositions statutaires, les souscriptions devront être agréées par le Conseil d'administration.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

4 décembre

Forte hausse : + 1,6 %

A côté d'un marché obligataire relativement bien tenu, les actions françaises ont fortement progressé mercredi. Au lendemain d'une baisse de 0,8 % (les transactions s'étant « sagement » maintenues à un peu plus de 550 millions de francs pour les seules valeurs françaises du règlement mensuel ou RM), les actions ont regagné près du double (+ 1,6 %, soit 42 % de hausse depuis le début de l'année) dans le sillage de quelques titres initialement « réservés » en raison de l'abondance des achats.

Dans cette catégorie, figurent Moulinex, Aussedat-Rey, CFDE, trois sociétés dont la hausse a dépassé 7 % à 8 %, supplantées, toutefois, par Générale de Fonderie, à son plus haut niveau de l'année avec un gain de 10 % au cours de cette séance de mercredi. Nord-Est, Guyenne Gascogne (également à leur plus haut de l'année) sont aussi en progrès (+ 5 %), imitées par Raffinage, Legrand, Darty.

A l'inverse, seuls les replis de Bongrain, Nordon, CIT-Alcatel, Olida (– 3 %) méritent d'être signalés, CCF Participatif et Rhône-Poulenc Participatif reculant dans les mêmes proportions.

Sur le marché de l'or international le métal fin s'est établi à 324,50 dollars l'once à Londres (322,50 mardi midi). A Paris, le lingot gagnait 100 F, à 80 600 F, le napoléon s'adjugeant 4 F, à 515 F. Dollar-titre : 7,68/69 F.

Par ailleurs, l'introduction des actions de la société IN-Informatique, prévue le 3 décembre 1985 au second marché de la Bourse de Paris, a été reportée au jeudi 5 décembre en raison de l'abondance des ordres d'achat. Elle s'effectuera sous forme d'offre publique de vente au prix unitaire de 380 F (320 F lors de l'offre initiale). Le 3 décembre, 12,1 millions de titres IN-Informatique étaient demandés alors que 207 800 actions seulement étaient offertes au public.

NEW-YORK

Record battu

Wall Street a tenu ses promesses, et même bien au-delà. A la légère reprise enregistrée, vingt-quatre heures auparavant a succédé, mercredi, une hausse violente, si violente que tout le terrain perdu antérieurement a été regagné et que tous les records de température autour du « Big Board » ont été pulvérisés. Le « Dow » s'est établi au plus haut de toujours, à 1 484,40, avec 25,35 points d'avance, l'indice des transports a fait de même en atteignant 709,62 (+ 18,84 points), tout comme le New York Stock Exchange, index parvenu à 117,70 (+ 1,82 point), et le Standard and Poor's 500, stock index grimpé à 204,23 (+ 3,37 points). Le bilan de la journée a été tout aussi éloquent. Sur 2 032 valeurs traitées, 1 295 ont monté, 356 seulement ont baissé et 381 n'ont pas varié. Signalons au passage, qu'IBM, le fleuron de la cote, a inscrit un cours historique de 141 5/8 dollars. Les professionnels parlaient d'achats « frénétiques » favorisés par l'espoir d'une baisse des taux d'intérêt qui déboucherait nécessairement sur une reprise de la croissance. La communauté était persuadée que le marché allait continuer son ascension et battre, ces prochains jours, de nouveaux records d'altitude. « *Une bonne raison à cela* », expliquait un « broker » : « *La situation économique se détériore. Et plus les nouvelles sont mauvaises, plus les chances grandissent de voir la Réserve fédérale prendre des mesures pour assouplir les conditions de crédit.* » Une très forte activité a régné, et 153,77 millions de titres ont changé de mains, contre 109,69 millions.

VALEURS	Cours du 3 déc.	Cours du 4 déc.
Alcoa	35 7/8	37 1/8
A.T.T.	23 1/2	24
Boeing	49 5/8	50 1/8
Chase Manhattan Bank	64 7/8	66 7/8
Du Pont de Nemours	62 3/8	64 1/4
Eastman Kodak	48 1/2	49 1/2
Exxon	52 3/4	54 3/8
Ford	53 5/8	55 1/4
General Electric	64 1/2	66 7/8
General Foods	non coté	non coté
General Motors	71	72 3/4
Goodyear	28 3/4	29 3/8
I.B.M.	138 3/8	141 5/8
I.T.T.	34 1/2	34 1/2
Mobil Oil	30 3/4	31 1/8
Pfizer	52 1/4	53 3/4
Schlumberger	34 1/4	35 1/8
Texaco	31	31 3/4
U.A.L. Inc.	49	50 3/4
Union Carbide	63 1/4	63 3/8
U.S. Steel	25 1/4	25 3/8
Westinghouse	43 5/8	43 5/8
Xerox Corp.	58 1/2	59 1/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

SINGAPOUR : CHUTE BRUTALE DES COURS A LA RÉOUVERTURE. – La Bourse de Singapour a rouvert ses portes jeudi 5 décembre, après trois jours de fermeture décidée pour éviter le mouvement de panique qu'aurait pu causer la faillite du groupe Pan-Electric Industries (PEI), un des plus importants du pays. Les cotations ont reprise, le même jour, à Kuala-Lumpur.

Malgré la décision prise d'interdire toutes les négociations à terme pour empêcher un effondrement des cours, des ventes massives se produisirent, et, peu avant la clôture, le marché avait baissé d'environ 20 %. Mercredi 4 décembre, un plan de sauvetage avait été mis sur pied avec l'aide des quatre grandes banques de Singapour. Ce plan comportait l'octroi sur dix ans d'un crédit de 71,4 millions de dollars US (550 millions de francs). Une autre ligne de crédit à court terme de 14,3 millions de dollars (111 millions de francs) avait été également débloquée. Les vingt-cinq charges concernées avaient accepté de garantir tous ces crédits à hauteur de 2,8 millions de dollars chacune et de consacrer 0,25 % du produit de leurs commissions à la création d'un fonds spécial destiné à prévenir d'éventuelles défaillances.

PROVIDENCE AXA : LA BATAILLE JUDICIAIRE. – La bataille financière, qui oppose les sociétés d'assurance Providence et le groupe AXA de M. Bébéar, s'est déplacée sur le terrain judiciaire. La transmission au ministère des finances du dossier de l'OPA, lancée par AXA sur la Providence SA (*le Monde* du 4 décembre), a dû être ajournée par la Chambre syndicale des agents de change, à la suite de l'assignation lancée par les dirigeants de la Providence SA devant le tribunal de grande instance de Paris. Ces derniers estiment que l'OPA n'est pas cohérente avec les offres successives faites par le groupe AXA sur les filiales de la Providence, qu'elle ne comporte pas de minimum à acquérir et qu'elle bloque la restructuration du groupe, ce qui les incite à demander 89 millions de dommages et intérêts. Le groupe AXA, de son côté, a l'intention de lancer une assignation pour « ramassage de titres » par ses adversaires.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	3 déc.	4 déc.
Valeurs françaises	129,6	130,3
Valeurs étrangères	94,3	95,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	3 déc.	4 déc.
Indice général	242,7	245,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 5 décembre .... 9 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4 déc.	5 déc.
1 dollar (en yens)	204,15	202,93

BOURSE DE PARIS — Comptant — 4 DÉCEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	30 90	0 534
5 %	49 30	4 206
3 % amort. 45-54	71	1 036
Emp. 7 % 1973	7654	..
Emp. 8,80 % 77	121 95	4 725
9,80 % 78/93	98 50	3 920
8,80 % 78/86	99 66	8 831
10,80 % 79/94	100 70	2 722
13,25 % 80/90	105 55	6 716
13,80 % 80/87	106 06	1 890
13,80 % 81/89	108 60	12 250
16,75 % 81/87	110 42	3 947
16,20 % 82/90	118 45	14 469
16 % juin 82	119	7 847
E.D.F. 7,8 % 61	148 40	13 334
E.D.F. 14,5 % 80-92	....	6 793
Ch. France 3 %	185 10	..
CNB Bques janv. 82	101 25	4 762
CNB Paribas	103 30	4 762
CNB Suez	103 65	4 762
CNI janv. 82	101 28	4 762

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	160	160
A.G.F. (St Cent.)	4200	4250
Amrep	18 70	18 10
André Roudière	251 50	258
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Forges Strasbourg	342	346
Fossier	1030	1040
Fougerolle	90	90
France I.A.R.D.	353 80	329 30
France (La)	2831	2944 d
From. Paul Renard	580	881
GAN	5670	5800
Gaumont	807	820
Gaz et Eaux	1920	1900
Gerny S.A.	430	420
Gér. Arm. Hold.	131	132
Gévelot	315	337 40
Gr. Fin. Constr.	338	335
Gds Moul. Paris	455	450
Groupe Victoire	2054	2101
G. Transp. Ind.	190 40	195
H.G.P.	16050	16300
Hydroc. St-Denis	126 80	128 90
Immindo S.A.	400	406
Immofinvest	268	258
Immobail	445	....
Immobanque	724	719
Immob. Marseille	5350	5560
Immofice	456	455
Invest. (Sté Cent.)	1401	1401
Jaeger	212 90	220
Lafitte-Bail	435	439
Lambert Frères	67	67
La Brosse-Dupont	405	404
Lille-Bonnières	417	408
Locabail Immob.	749	728
Loca-Expansion	309	304
Locafinancière	405	410
Locatel	307	309 80
[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

Étrangères

[illegible]

SECOND MARCHÉ

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV 4/12

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

o : coupon détaché; * : droit détaché;
o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1460	4,5 % 1973	1440	1430	1429	– 0 76
4118	C.N.E. 3%	4360	4353	4385	+ 0 11
947	B.N.P.	1039	1030	1030	– 0 86
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
210	Elf-Aquitaine	223	221 50	224 50	+ 0 67
200	– (certific.)	218	215 90	218 90	+ 0 41
1320	Epeda-B-Faure	1400	1400	1400	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
78	Harmony	75 70	80 60	81 50	+ 7 66
28	Hitachi	26 25	26 35	26 35	+ 0 38
770	Hoechst Akt.	758	770	770	+ 1 58

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
209	West Hold.	200	201 50	203	+ 1 50
440	Xerox Corp.	460	455 60	455 60	– 0 95
1 40	Zambia Corp.	1 44	1 41	1 42	– 1 38

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/12	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 728	7 682	7 400	8
ECU	6 729	6 727	....	....
Allemagne (100 DM)	305 070	304 950	295	310
Belgique (100 F)	15 013	15 011	14 450	15 300
Pays Bas (100 fl.)	271 060	270 990	262	277
Danemark (100 krd)	84 300	84 320	79	87
Norvège (100 k)	101 450	101 170	96 500	102 500
Grande-Bretagne (£ 1)	11 427	11 417	11	11 700
Grèce (100 drachmes)	5 140	5 137	3 800	5 100
Italie (1 000 lires)	4 479	4 473	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	365 980	366	3 555	3 725
Suède (100 krs)	100 510	100 420	96 500	101 500
Autriche (100 sch)	43 440	43 410	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 952	4 944	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 820	4 800	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 560	5 527	5 330	5 730
Japon (100 yens)	3 777	3 787	3 560	3 810

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/12
Or fin (kilo en barre)	80300	80500
Or fin (en lingot)	80500	80600
Pièce française (20 fr)	511	515
Pièce française (10 fr)	490	.....
Pièce suisse (20 fr)	510	506
Pièce latine (20 fr)	481	485
Souverain	600	596
Pièce de 20 dollars	3550	3520
Pièce de 10 dollars	1820	1850
Pièce de 5 dollars	1305	.....
Pièce de 50 pesos	3105	3130
Pièce de 10 florins	507	506
Or Londres	322 50	324 50
Or Zurich	323	324 50
Or Hongkong	322 60	323 25
Argent Londres	6 15	.....

Le Monde

APRÈS LE SOMMET DE LUXEMBOURG

M. Delors « espérait mieux » M. Pflimlin est « déçu »

Les résultats du conseil européen de Luxembourg (*le Monde* du 4 décembre) ont suscité un certain nombre de réactions dans différents milieux de la Communauté. A Bruxelles, M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, a indiqué mercredi 4 décembre, au cours d'une conférence de presse, que la Commission *« espérait mieux »*, mais qu'elle allait désormais s'employer à *« transformer en compromis dynamique »* le *« compromis de progrès »*, selon la formule employée par M. Mitterrand, auquel sont arrivés les Dix à Luxembourg.

Il a également indiqué que les espoirs de la Commission, *« qui, au cours des deux années précédentes, a passé son temps à régler les querelles de famille »*, tenaient en trois objectifs pour les dix ou vingt ans à venir. D'abord un *« socle de la relance »* : la réalisation du grand marché intérieur d'ici à 1992, la consécration de la coopération monétaire, le renforcement de la cohésion entre les Douze, la possibilité de participer à l'aventure technologique, et une dimension sociale.

En second lieu, a ajouté M. Delors, il faut *« augmenter la capacité institutionnelle et opérationnelle de la Communauté en conciliant efficacité et démocratie »*, et le Parlement européen doit y participer davantage. Enfin, a conclu le président de la Commission, il était important que le sommet aboutît à un texte unique, *« parce que certaines propositions qui avaient été faites ces derniers mois laissaient à penser que, pour certains pays, l'Europe pouvait continuer à vivoter dans la Communauté existante et trouver un élan par ailleurs »*.

A La Haye, où il avait été invité par le gouvernement néerlandais, M. Pierre Pflimlin, président du Parlement européen, a toutefois exprimé sa *« sa déception personnelle »* devant les résultats des travaux du conseil, que l'Assemblée examinera plus en détail le 11 décembre. *« Les décisions de Luxembourg n'apportent aucune amélioration réelle au fonctionnement des institutions,* a-t-il dit. *Aucun pouvoir réel n'est attribué au Parlement européen dans le domaine législatif, de sorte que la Communauté continue d'être une démocratie bien singulière, où le pouvoir législatif est exercé uniquement par les gouvernements. »* Le président du groupe démocrate-chrétien du Parlement européen, M. Egon Klepsch (RFA), a, pour sa part, estimé : *« C'est moins que nous espérions, mais c'est plus que nous ne craignions. »*

Mme Thatcher, de son côté, s'est félicitée des progrès enregistrés dans la mise en place d'un marché intérieur unique au sein de la Communauté, mais elle a aussi souligné la modestie des concessions faites dans d'autres domaines par la Grande-Bretagne au cours des négociations.

MM. MITTERRAND ET KOHL VONT SE RENCONTRER A DEUX REPRISES EN UN MOIS

MM. Mitterrand et Kohl vont se rencontrer à deux reprises en à peine un mois, a-t-on appris mercredi 4 décembre. Le mardi 17 décembre, le chancelier ouest-allemand doit, en effet, se rendre à Paris, sans être accompagné de membres de son gouvernement, pour évoquer avec le président français différentes questions d'actualité, européennes notamment. Le principe de cette visite avait été arrêté lors du dernier sommet franco-allemand, les 7 et 8 novembre à Bonn. Cette rencontre sera la dixième de l'année entre les deux hommes.

En outre, M. Mitterrand se rendra au quartier général des FFA (Forces françaises en Allemagne) à Baden-Baden, le 16 janvier prochain, pour inspecter les troupes cantonnées dans la région. A cette occasion, il aura un nouvel entretien avec M. Kohl.

Selon Moscou

LES RELATIONS SINO-SOVIÉTIQUES « S'AMÉLIORENT RAPIDEMENT »

Pékin *(AFP)*. — Les relations sino-soviétiques *« s'améliorent rapidement »*, a déclaré, le jeudi 5 décembre, M. Mikhaïl Kapitsa, vice-ministre des affaires étrangères soviétique, à son arrivée à Pékin.

M. Kapitsa, qui doit séjourner neuf jours en Chine, rencontrera notamment son homologue chinois, M. Qian Qichen, pour un échange de vues sur *« les problèmes internationaux, la situation dans le monde et en Asie »*. Il a précisé devant les journalistes que le problème du soutien soviétique à la présence vietnamienne au Cambodge *« ne serait pas abordé cette fois »*.

M. Kapitsa a souligné la distinction entre les discussions bilatérales — jusqu'à présent menées du côté soviétique par le ministre adjoint des affaires étrangères, M. Leonid Illyitchev — et les consultations sur les questions internationales telles qu'il en aura avec M. Qian. Pékin, pour sa part, estime que les relations bilatérales et les questions internationales ne peuvent être traitées séparément dans les discussions.

Le numéro du « Monde » daté 5 décembre 1985 a été tiré à 467 507 exemplaires

A B C D E F G

M. SHULTZ VA SE RENDRE EN ROUMANIE, EN HONGRIE ET EN YOUGOSLAVIE

Washington *(AFP, UPI)*. — M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain, qui effectuera une visite à Bucarest le 15 décembre prochain, doit avertir la Roumanie qu'elle risque de perdre la clause de la nation la plus favorisée dans son commerce avec les Etats-Unis si elle ne fait pas davantage d'efforts pour faire respecter les droits de l'homme, rapporte le *New York Times*.

La clause accordée à la Roumanie en 1975, notamment en raison de la relative indépendance de sa politique extérieure, permet à Bucarest de bénéficier d'avantages tarifaires dans ses échanges commerciaux avec les Etats-Unis. La Roumanie et la Hongrie sont les seuls pays du bloc soviétique à bénéficier de cette clause qui doit faire l'objet d'un réexamen l'an prochain.

Le département d'Etat a rendu public, mardi, son rapport semi-annuel au Congrès sur l'application de l'Acte final d'Helsinki de 1975, et le document est particulièrement critique pour la Roumanie. M. Shultz effectuera du 10 au 18 décembre une tournée en Europe pour assister à une réunion de l'OTAN et se rendra également en Hongrie et en Yougoslavie.

• *Pas d'opération des yeux pour Mme Bonner.* — Mme Elena Bonner ne sera pas opérée des yeux, le glaucome dont elle souffre étant « stationnaire », a déclaré, mercredi soir 4 décembre à Sienne, l'ophtalmologue italien Renato Frezzotti, qui venait d'examiner l'épouse de l'académicien dissident soviétique Andrei Sakharov. Le professeur Frezzotti avait opéré Mme Bonner en 1975 et 1977 et l'a revue pour un examen de contrôle en 1979. Mme Elena Bonner doit, en principe, se rendre à la fin de la semaine aux Etats-Unis. — *(AFP)*.

• *Le Vietnam remet à une délégation des Etats-Unis les restes de militaires américains.* — Le Vietnam a remis, mercredi 4 décembre, sept caisses d'ossements, restes présumés de militaires américains portés disparus pendant la guerre, à une délégation des Etats-Unis. Un officier américain a déclaré à cette occasion : *« Le gouvernement des Etats-Unis apprécie énormément ce geste humanitaire et espère qu'il conduira à une solution complète du problème des Américains disparus. »* Selon Washington, 2 441 militaires américains sont toujours portés disparus en Asie du Sud-Est, dont plus de 1 700 au Vietnam, dix ans après la fin du conflit indochinois. — (*Reuter*.)

Les professionnels rejettent le projet de budget de l'Office des céréales

Les professionnels majoritaires au Conseil central de l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC), ont repoussé, le 4 décembre, le projet de budget pour 1986. Ils entendent ainsi protester contre le niveau des taxes parafiscales prélevées sur les céréales et qui s'élèvent globalement à 2,5 milliards de francs.

Pour l'abandon de la modulation

Ils exigent aussi que la modulation, adoptée du temps où Mme Cresson était ministre de l'agriculture, soit abandonnée. Cette modulation revient à faire payer plus aux producteurs importants. Ces taxes parafiscales servent à financer l'ONIC, le budget social de l'agriculture et le développement ou la formation permanente des agriculteurs. M. Nallet avait admis lors du dernier congrès des producteurs de blé à Vichy, le principe d'une diminution de ces taxes.

Le projet de budget de l'ONIC s'élève à 251 millions de francs, en baisse de 1,9 % en francs courants. Il prévoit un allégement des charges de personnel avec la suppression de 200 postes sur 1 250 en cinq ans sans licenciements.

LE NUMÉRO DEUX D'AIRBUS-INDUSTRIE DEVIENDRAIT LE PATRON DE DORNIER

Airbus-Industrie va changer de directeur général. M. Johan Schaeffler, qui occupe ce poste, se verrait proposer de prendre la tête de la firme aéronautique allemande Dornier que Daimler-Benz veut redresser après en avoir pris le contrôle au printemps dernier.

M. Schaeffler devrait être remplacé à la tête du consortium européen par un de ses compatriotes, le poste d'administrateur général d'Airbus-Industrie étant occupé actuellement par le Français Jean Pierson.

Daimler-Benz, qui a repris Dornier ainsi que le motoriste MTU, veut développer sa part dans l'industrie civile aéronautique. M. Schaeffler, ancien directeur de la division avion de Messerchmitt-Bolkow-Blohm, semble particulièrement qualifié pour mener à bien cette politique.

BAS-RHIN : crise au sein du RPR

Strasbourg. — Le secrétaire général du RPR, M. Jacques Toubon, a annoncé, mercredi 4 décembre, l'exclusion de trois militants alsaciens : MM. Robert Grossmann, conseiller général, Jean-Claude Burckel, président de la commission des finances du conseil régional d'Alsace, et Gérard Schmaltz, ancien secrétaire départemental du mouvement. Avec d'autres élus et militants du RPR, ils avaient créé, il y a dix jours, un « courant critique » au sein du mouvement, le Rassemblement pour la région Alsace. Ils protestaient contre la séparation des listes d'opposition dans le Bas-Rhin et contre la place donnée à M. André Bord, ancien ministre, sur la liste RPR pour les législatives conduite par M. Durr, député sortant.

Ces exclusions consacrent la crise du RPR du Bas-Rhin. Les exclus ne sont pas les seuls fondateurs du RPRA. Ils ont reçu le soutien d'une dizaine de leurs collègues au conseil municipal de Strasbourg, membres du groupe RPR.

M. Grossmann, ancien président de l'Union des jeunes pour le progrès (UJP), a déclaré : *« Je reste au sein du RPR auquel j'appartiens depuis mes dix-huit ans »*, et il a rappelé que, aux élections municipales, M. André Bord avait conduit une liste dissidente et n'avait pas été exclu. MM. Burckel et Schmaltz dénoncent *« une mesure d'intimidation »* et ils envisagent de proposer une liste dissidente à côté de celle conduite par M. André Durr. — *(Corresp. part.)*

• *Des professeurs privés de badges.* — « SOS-Racisme » a protesté, mercredi 4 décembre, contre l'attitude du proviseur du lycée Saint-Exupéry de Créteil (Val-de-Marne), qui a demandé mardi à deux enseignants d'enlever leurs badges *« Touche pas mon pote »* au cours d'un conseil de classe. Le proviseur s'appuie sur une circulaire de l'éducation nationale qui interdit la *« propagande politique »* dans les lycées et notamment le *« port d'insignes politiques »*. Ce chef d'établissement affirme craindre que *« d'autres personnes ne mettent alors d'autres badges affichant des opinions différentes, entraînant ainsi des risques de bagarres »*. « SOS-Racisme » a demandé au recteur d'académie d'intervenir *« afin que de telles entraves à la liberté d'expression et à la défense des principes moraux qui fondent les valeurs de l'école républicaine ne se reproduisent plus »*.

Sur le vif

Copains

Je suis drôlement vexée. Ça fait trois jours que j'essaie de vous parler de la visite de Jaruzelski, et ça fait trois jours qu'ici on me rembarre : Touche pas à ça ! C'est une affaire sérieuse. Occupe-toi de tes nanas et ne parle pas de ce qui ne te regarde pas. Et puis là, maintenant qu'il est parti, qu'il n'intéresse plus personne, on me laisse faire. Alors, je vais vous dire, moi, je suis ravie que Mitterrand ait trouvé un ami. Non, c'est vrai, je me faisais du souci. Je me disais : en mars, il va changer de classe politique, François. Il va se heurter à une bande de copains très fermée, très ramenarde. Ils voudront pas de lui, ils vont l'embêter. Il va se retrouver très isolé.

Déjà avec Reagan, ça ne va plus du tout. Ils se boudent, ils se font la tête. Ils refusent d'aller goûter l'un chez l'autre. Les petits voisins du Marché commun, c'est pareil. Ils sont ulcérés. Faut plus leur parler de Mitterrand. Il a snobé le déjeuner offert par le grand-duc Jean, au sommet de Luxembourg, lundi dernier. Il a préféré faire la grasse matinée à Latche et il n'est arrivé qu'après le café. Même Gorbatchev, bon, d'accord, il est passé le voir, mais on est bien obligé de reconnaître qu'il s'est mis plus en frais à Genève qu'à Paris. Il n'est pas en admiration devant Mitterrand. Il préfère Reagan, c'est évident.

Tandis que là, avec Pinochetski, comme l'a très drôlement surnommé le patron des bateaux-mouches, ça a l'air de très bien coller. Après la façon dont il a été reçu à l'Elysée, c'est bien le diable s'il ne demande pas à Mitterrand de venir le voir à Varsovie un mercredi après-midi. Avec un peu de chance, il invitera aussi le Roumain, comment il s'appelle déjà... Ceausescu. Et puis il y a Kadhafi. Ils ont gardé un très bon souvenir de leur rencontre en Crète. Des amis, il en aura. Et Chirac pourra aller se rhabiller.

Fabius, c'est déjà fait. De le voir profiter de l'absence du patron pour jouer les grandes consciences troublées, hier, à l'Assemblée, ça valait mille, avouez. Parce que, enfin, quand il est allé chez le président pour lui demander des explications, la porte, il l'a refermée bien poliment. Il ne l'a pas claquée.

CLAUDE SARRAUTE.

Au Liban

Les six juifs enlevés à Beyrouth seraient vivants

Une personnalité juive antisioniste, Mme Ruth Blau, vient d'engager une démarche pour obtenir la libération de six juifs libanais enlevés à Beyrouth-Ouest. Mme Blau, qui appartient au groupe ultra-orthodoxe de Natura Karta, installé dans le quartier Mea Sharim de Jérusalem, a séjourné à Beyrouth durant les deux premières semaines de novembre. Elle y a notamment été reçue par le chef spirituel des hezbollahis, Mohamed Hussein Fadlallah, par le dirigeant du mouvement chiite Amal, M. Nabib Berri, ainsi qu'à l'ambassade d'Iran. Intervenue à la demande de la famille d'un des otages, Mme Blau a estimé, à son retour, que ces derniers étaient vivants. Il s'agit de MM. Elie Hallak, vice-président du conseil supérieur de la communauté israélite du Liban, Elie Srour et Haim Cohen, commerçants. Tous trois ont été enlevés le 30 mars dernier. Le lendemain disparaissait M. Isaac Sasson, président de la communauté. M. Isaac Tallab, professeur, a été enlevé en juillet 1985, alors que M. Selim Jamous, secrétaire de la communauté, a disparu en août 1984. A la suite des interventions de Mme Blau, à Beyrouth, le 17 novembre, un mystérieux groupe, « l'Organisation des deshérités », a proposé la libération de quatre des otages contre celle de trois cents détenus de la prison de Khiyam, dans la « zone de sécurité » établie par Israël au Liban du Sud.

• *Mise en garde israélienne à l'Arabie saoudite.* — Israël considère comme *« une menace pour sa sécurité »* la présence de chasseurs américains F-5, récemment déployés sur la base aérienne saoudienne de Tobouk (à proximité de la frontière jordanienne), a déclaré, mercredi 4 décembre, le chef d'état-major israélien, le général Moshe Levy. S'adressant aux délégués des organisations juives américaines, à Jérusalem, il a affirmé qu'Israël *« ne saurait ignorer cette menace »*. Il a précisé que la présence de F-5 à Tobouk, à quelques kilomètres du port israélien d'Eilat, sur la mer Rouge, *« date d'un mois »*. *« Il faut de deux à trois minutes à un F-5 pour atteindre Jérusalem »*, a-t-il souligné. — *(AFP.)*

LA MORT DU CINÉASTE ROGER LEENHARDT

Le cinéaste Roger Leenhard test mort le 4 décembre à Paris des suites d'une crise cardiaque. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans.

Le précurseur de la nouvelle vague

Avec Roger Leenhardt disparaît l'ancêtre, le précurseur de la nouvelle vague, le maître à penser d'André Bazin et de François Truffaut.

Tout à tour critique (*Esprit*, avant-guerre), professeur de philosophie, puis cinéaste, il réalise en 1947 *les Dernières Vacances*, son film le plus célèbre, confession chuchotée sur les amours enfantines sous le soleil du Midi. *Les Rendez-Vous de minuit*, en 1961, avec Michel Auclair et Lili Palmer, est un demi-succès. Roger Leenhardt se consacre au court métrage, crée sa propre maison de production et tourne une série de films très remarqués sur des personnalités artistiques ou littéraires. Il publie en 1979 une autobiographie savoureuse, *les Yeux ouverts*, qui lui vaut le prix de l'Association française de la critique de cinéma.

Les Cahiers du cinéma s'apprêtent à éditer, sous la direction de Jean Narboni, un choix des meilleures critiques de celui qui fut, avec Pierre Kast, le plus paradoxal et le plus brillant des amoureux du septième art.

L. M.



